J.A. – 1950 SION – 11e ANNÉE – N° 136

MERCREDI 14 JUIN 1978

NF QUOTIDIEN
Téléphone 027/23 30 51
Publicité : Publicitas - Sion
Téléphone 027/21 21 11

Le no 70 ct.

PRINCE AMEUBLEMENTS
VETROZ
Tél. 027/36 24 39
MEUBLES-RING

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Prélude à la finale

Argentina '78

Bélino couleur UPI par satellite

Le 11e championnat du monde entre dès ce soir dans sa deuxième phase qui se terminera mercredi 21 juin avec la désignation des finalistes. Ce soir quatre matches sont au programme avec Allemagne - Italie (17 h. 45), Autriche - Hollande (17 h. 45), Brésil - Pérou (20 h. 45) et enfin Pologne - Argentine (23 h. 15). Les supporters brésiliens pourront-ils manifester leur joie, tel qu'ils le firent lors de la victoire de leur équipe sur l'Autriche ?

VOIR PAGES 19, 21 et 23

À PROPOS D'UNE PLAINTE CONTRE DES CONSEILLERS D'ÉTAT

Si le ridicule tuait!..

Et cet autre article oublié?

Vendredi dernier, notre rédaction centrale recevait un communiqué de l'Etat du Valais disant :

« En sa séance de ce jour 9 juin, le Conseil d'Etat a pris connaissance d'une lettre du « Kritisches Oberwallis » (K.O.) demandant au Grand Conseil la levée de l'immunité prévue à l'article 6 de la loi du 21 mai 1840 sur la responsabilité du Conseil d'Etat, aux fins de pouvoir déposer plainte pénale contre les conseillers d'Etat Genoud, Bender, Steiner et Zufferey. Ces derniers ont décidé de renoncer volontairement à l'immunité et de demander au Grand Conseil que la cause soit transmise au juge compétent. »

Peu après l'arrivée de ce communiqué à notre rédaction centrale, celle-ci était avisée par la Chancellerie d'Etat que ce texte contenait des erreurs ET QU'IL NE FALLAIT PAS LE FAIRE PARAÎTRE, UN AUTRE COMMUNIQUÉ ALLANT ÊTRE ADRESSÉ POUR LE REMPLACER.

Cet autre communiqué, notre rédaction l'attend toujours. Et en l'attendant, le *NF* a cru de son devoir de ne pas parler de celui qui avait été annulé. A moins que l'éthique professionnelle soit devenue une expression vide de sens, nous ne pouvions agir autrement.

Un tel scrupule n'a pas gêné des confrères qui, hier matin, exploitèrent en chœur ce communiqué retiré, plus précisément les erreurs qu'il comportait. Nous n'avons pas à juger cette attitude mais à en tirer les leçons.

Comment, à l'Etat du Valais, peut-on être assez naïf pour espérer qu'un communiqué entaché d'erreurs ne sera pas exploité sans tarder par ceux pour qui seule la sensation tient lieu d'information ? Pourquoi n'a-t-on pas immédiatement – puisque les « erreurs » étaient connues vendredi soir déjà – adressé cet autre communiqué que nous attendons toujours ? A la limite, on peut même se demander pourquoi on a jugé utile de publier un communiqué sur un cas qui ne brille que par son ridicule, alors que l'on se montre avare d'informations sur les choses essentielles de la vie publique valaisanne...

De l'eau au moulin du K.O.

Pour quiconque réfléchit quelque peu, il est clair, en effet, que cette histoire de « plainte » contre M. Loretan et ses quatre collègues du Conseil d'Etat de la dernière législature n'est qu'un coup de propagande de plus mijoté par le K.O. Nos gauchistes haut-valaisans savent aussi bien créer de faux problèmes que soigner la publicité donnée à ceux-ci. Et comme ils trouvent des mass media tout disposés à marcher, pourquoi se gêneraient-ils ?

Eux qui se complaisent dans les plus savants échafaudages juridiques lorsqu'il s'agit de battre du tambour et d'amener de l'eau à leur moulin, ne pouvaient ignorer qu'une plainte contre des conseillers d'Etat DOIT ÊTRE ADRESSÉE AU GRAND CONSEIL. En date du 11 janvier 1978, ils l'ont pourtant remise au tribunal de Martigny. Ils ne peuvent invoquer aucune excuse, même pas « l'oubli » de la fameuse loi du 21 mai 1840, puisque tout ce

NF

Suite page 7

Pour les chrétiens du Sud-Liban, le retrait israélien signifie le massacre

Voir page 6

★

Italie

Référendums en forme d'avertissement

Voir page 7

★

Inondations à Haute-Nendaz

Voir page 33

Ô roses...

Rose qui es un amour, une joie, une vie, on te voit fleurir, t'ouvrir ; on guette ton avènement comme une naissance... Et puis te flétrir mollement et puis mourir. Vraiment, rose, tu es la vie... **Photo NF**

LE PROJET DE NOUVELLE CONSTITUTION FÉDÉRALE

Œuvre ambiguë et dangereuse

Il y a dix ans déjà que l'on songeait officiellement à réviser notre Constitution fédérale. On pensait alors que notre loi fondamentale serait mise à jour et à neuf à l'occasion du centenaire de celle qui nous régit actuellement, soit en 1974. Le temps a passé, mais les intentions demeurent. En mai 1967, le Département fédéral de justice et police constitua à cet effet un groupe de travail placé sous la présidence de l'ancien conseiller fédéral Fritz Wahlen. Le fruit de ce travail est actuellement publié et soumis à l'attention critique de l'opinion.

par Michel de Preux

Même si l'école libérale manifeste un scepticisme a priori, on ne peut que se féliciter de la clarification de l'énoncé des droits individuels et de leur systématisation dans un sens longuement précisé et mûri par la jurisprudence du Tribunal fédéral. C'est ainsi que les chapitres 2 et 3 du projet, traitant des principes de l'activité étatique et des droits fondamentaux de la personne, méritent une attention particulière. Ils ont manifestement été l'objet d'un examen minutieux et c'est faire à la commission un mauvais procès que de lui reprocher de devancer les vœux populaires. Les libéraux ne devraient pas ignorer en effet que le progrès, parce qu'il est créateur et personnel et non pas déterministe et collectif, vient d'en haut et non d'en bas, ce que les peuples eux-mêmes finissent par reconnaître car, s'il y a peu d'idées qui puissent durablement s'imposer à une nation sans le consentement de son peuple, il n'y en a aucune de juste qui n'ait d'abord été combattue par lui pour être ensuite communément admise.. Nous-mêmes pouvons apporter la preuve de ce constat général : l'un des piliers de notre ordre constitutionnel, l'égalité des citoyens devant la loi, ainsi que d'autres droits individuels, dont la liberté d'établissement, le principe de la séparation des pouvoirs, ne nous furent-ils pas imposés par l'Acte de médiation ? Laissons donc pour ce qu'il vaut l'argument d'antidémocratisme. Nous le retrouverons du reste à propos de questions particulières (service civil et participation).

Suite page 7

Miège: l'angoisse a tourné au drame

Voir page 33

ANCES – VACANCES – VACANCES – VACANCES – VACANCES – VACANCES – VACAN

L'aide-mémoire du parfait petit vacancier

Ces moments de détente délectables et tant attendus! Mais que de bousculades au moment du départ, lorsque celui-ci n'est pas organisé...

Pour ceux qui partent en voiture

– *En Europe, la carte verte est encore nécessaire pour entrer dans les pays suivants: Espagne, Portugal, Gilbraltar, Malte, Pologne, Yougoslavie, Roumanie, Bulgarie, Grèce, Islande et Turquie.*
Pour l'URSS et l'Albanie, l'automobiliste doit présenter sa police d'assurance ou en conclure une à la frontière.

– *Munissez-vous de quelques exemplaires du «Constat européen d'accident», mais souvenez-vous que votre compagnie d'assurance n'est pas liée par une éventuelle reconnaissance de responsabilité de votre part en cas de faute commise ou de dommages causés.*

– *Rappelez-vous également que les compagnies suisses d'assurances confient au «Bureau central» étranger ou à une compagnie étrangère le soin de prendre toutes les mesures qui s'imposent en cas d'accident survenu dans un pays étranger.*

– *Attention à la fatigue au volant. Partir le soir, après une journée de travail et faire des centaines et des centaines de kilomètres pour «gagner un jour» est souvent un mauvais calcul. Vous serez mort de fatigue le lendemain! Mais si vous devez quand même voyager de nuit, arrêtez-vous dès que vous sentez le sommeil vous gagner et dormez une heure.*

– *Enfin, sachez que certains pays (l'Autriche par exemple) exigent que tout automobiliste ait une pharmacie de voyage. Une bonne précaution, d'ailleurs!*

En avion

Tout voyageur est couvert par la responsabilité civile de la compagnie avec laquelle il voyage. En ce qui concerne Swissair, la limite de la responsabilité civile envers ses passagers en cas d'accident est de 170000 francs.

Les bagages

Une assurance-bagages vous coûtera quelques francs et vous évitera de nombreux tracas en cas de vol, perte, endommagement ou erreur d'acheminement.

Attention, les voleurs ne prennent pas de vacances!

L'assurance combinée de ménage couvre les valeurs pécuniaires (argent liquide, papiers valeurs, livrets d'épargne, pierres précieuses, etc), en cas d'effraction ou de détroussement, non seulement au domicile de l'assuré, mais dans le monde entier pour une durée d'une année.

En dehors du domicile de l'assuré, les valeurs pécunaires sont assurées contre le vol avec effraction jusqu'à 3000 francs ou contre le vol avec dépouillement (vol avec usage de la force ou sous contrainte) jusqu'à 5000 francs. Mais dans l'assurance contre le vol avec effraction, l'assureur exige que les valeurs soient déposées dans un coffre-fort, une cassette d'acier, un trésor mural, etc., si le montant dépasse 10000 francs. Pour une somme inférieure, les valeurs peuvent être rangées dans une armoire ou un tiroir fermés à clef.

Mesures de prévoyance contre l'incendie

Les tragiques incendies d'hôtels ont confirmé que les victimes de ces sinistres sont souvent incapables de se tirer d'affaire (surtout dans l'obscurité et la fumée) parce qu'elle connaissent mal ou peu le bâtiment.

Les vacanciers doivent donc s'informer, dès le moment où ils prennent possession de leur chambre, des mesures de prévention contre l'incendie prises dans l'hôtel où ils vont résider.

Si vous tombiez malade ou si vous étiez victime d'un accident?

Le changement de climat ou de nourriture entraîne parfois des malaises, voire des maladies plus sérieuses. Dans un cadre inhabituel, les risques d'accidents sont aussi plus grands. De tels rsiques sont couverts par l'assurance de voyage.

Si vous deviez annuler un voyage organisé ou rentrer prématurément?

Une assurance contre les risques d'un voyage annulé pour une raison majeure ou d'un retour prématuré permettra à l'intéressé de rentrer dans ses frais.

Et vos compagnons à quatre pattes...

En forgeant ses projets de vacances, on devrait aussi songer à l'hébergement des animaux domestiques. Lorsqu'ils s'agit de chiens ou de chats, la première question qui s'impose est de savoir si on désire les emmener en vacances ou non. En ce qui concerne les chats, il est sans doute préférable de les laisser à la maison, car ils n'apprécient ni le changement géographique ni de longs déplacements en voiture. A la maison, ils peuvent être soignés par des voisins dignes de confiance ou par de bons amis. Une autre variante consiste, bien sûr, à les confier à un home pour animaux.

Home de vacances pour chiens et chats

Si l'on décide de confier – durant les vacances – son compagnon à quatre pattes, chien ou chat, à un home pour animaux, il est important de prendre contact à temps avec celui-ci. Les adresses de homes pour animaux sont fournies par la société protectrice des animaux locale ou par le vétérinaire. En général, les homes pour animaux sont totalement complets durant les vacances scolaires. Une visite personnelle fournit en outre un aperçu de l'hébergement, de la liberté de mouvement et des soins dispensés aux animaux dans les homes considérés. Un bon propriétaire d'animal donne naturellement à son protégé de quoi retrouver, en vacances aussi, un petit bout de «chez soi»: coussin, couverture, jouet ou écuelle.

Il va de soi qu'un séjour au home pour animaux nécessite les certificats de vaccination correspondants. Vaccination les plus courantes: chez les chiens, antirabique, chez les chats, antirabique, contre le typhus du chat et le coryza contagieux.

Le chien en vacances

Souvent, le fait d'emmener un chien en vacances ne pose guère de problèmes. Il faut cependant faire auparavant le point de certains détails:

Le voyage mène-t-il à l'étranger?

Si oui, il est nécessaire de se renseigner au sujet des diverses prescriptions relatives à l'importation d'animaux dans le pays en question (vaccination, obligation de muselière, quarantaine, etc.).

Le voyage s'effectue-t-il en car, en bateau, en train ou en avion?

Pour ces différents modes de transport, il est recommandé de se renseigner auprès des compagnies considérées sur les conditions et les frais relatifs à l'animal.

Dans quels hôtels et sur quels campings les chiens sont-ils les bienvenus?

Les agences de voyages sont à même d'indiquer les hôtels acceptant volontiers les chiens, ils se trouvent dans le Guide du camping.

L'alimentation

Il est de fait qu'en règle générale le compagnon à quatre pattes apprécie nettement moins les voyages que son maître. Aussi est-il de prime importance d'alimenter l'animal de façon à ce qu'il reste en bonne santé et qu'il ne soit pas victime de troubles digestifs (diarrhée). Sans aucun doute est-il plus simple et particulièrement recommandé, lors de températures estivales, de donner au chien des aliments complets secs et de la viande en boîte. Aussi la viande fraîche facilement périssable – et pas toujours disponible en «qualité suisse» – n'est-elle guère recommandée. Quant aux restes ou abats, ils dégagent une odeur désagréable et sont souvent mal tolérés par l'animal. Et il est rare que la nourriture de restaurant, trop grasse, trop épicée et de préparation différente, convienne à un chien. Les aliments secs complets et la viande en boîte garantissent toujours que le chien reçoive en voyage et en vacances un menu sain, équilibré et contenant toutes les substances nutritives nécessaires.

Conseils pratiques pour le voyage

- Avant le départ, ne pas donner trop à manger au chien.
- Emporter toujours une réserve d'eau fraîche (bouteille thermos).
- Ne pas oublier qu'un chien «à besoin» au moins quatre fois par jour.
- Si possible, emporter les écuelles (à nourriture et à eau), la couverture (corbeille) et le jouet préféré du chien.
- Si le chien doit attendre dans la voiture, laisser toujours la vitre entrouverte pour assurer une arrivée d'oxygène suffisante.
- Garer toujours à l'ombre la voiture dans laquelle attend votre chien.

Le temps des vacances!

Pour l'homme, c'est la période bénie pour oublier le quotidien et ses soucis. Cela dit, n'oublions pas nos animaux domestiques! On rencontre malheureusement toujours à nouveau des gens qui ne réfléchissent pas – ou trop peu – au fait que l'acquisition et la possession d'un animal implique aussi des responsabilités – même en période de vacances. Les animaux peuvent être les meilleurs amis de l'homme. Leur gratitude et leur attachement sont touchants et sont, pour l'ami des animaux, source de bien des joies.

Prix des homes pour animaux en Suisse

Pour les chats, environ 6 francs par jour. Pour les chiens, le prix est fonction de la taille de ceux-ci. Il faut compter entre 9 et 15 francs par jour et par chien.

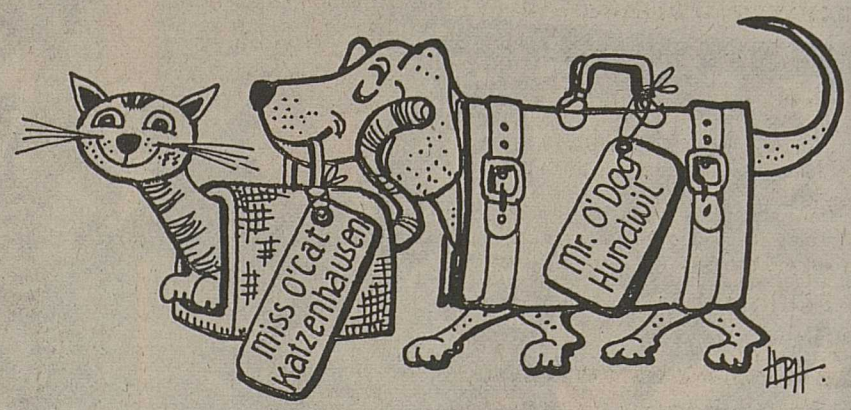

Conditions d'importation de chiens et de chats

République fédérale d'Allemagne:

Certificat sanitaire et de vaccination antirabique établi au moins trente jours et au maximum un an avant le passage de la frontière.

France:

Certificat vétérinaire officiel de vaccination antirabique établi au moins un mois et au maximum un an avant le passage de la frontière.

Grande-Bretagne:

La Grande-Bretagne étant épargnée par la rage, aucun chien ni chat n'est autorisé à y entrer sans autorisation d'importation de la part du ministère britannique de l'agriculture. Les prescriptions sévères – six mois de quarantaine après l'arrivée – sont aussi valables pour les animaux en transit. Toute contravention à ces prescriptions est sanctionné par de lourdes amendes ou peines d'emprisonnement.

Italie:

Certificat vétérinaire officiel ou certificat sanitaire et de vaccination antirabique officiellement certifié conforme, vaccination remontant à vingt jours au moins et au maximum à onze mois avant l'établissement du certificat. Obligation d'emporter une muselière et une laisse.

Yougoslavie:

Certificat sanitaire officiel datant de quinze jours au maximum et attestant que la région d'origine est exempte de rage depuis six mois ou certificat vétérinaire officiel de vaccination antirabique établi au moins quinze jours et au maximum six mois avant le passage de la frontière.

Autriche:

Certificat vétérinaire de santé et certificat de vaccination antirabique établi au moins trente jours et un an au maximum avant le passage de la frontière. Obligation d'emporter une muselière et une laisse.

Espagne:

Certificat vétérinaire officiel de vaccination antirabique, établi au moins un mois et un an au maximum avant le passage de la frontière.

Ces indications reposent sur l'état de mai 1977 (Office vétérinaire cantonal, Zurich). Aussi les personnes partant à l'étranger ont-elles intérêt à se mettre en rapport avec le consulat correspondant ou, s'il n'en existe pas, à se renseigner auprès de l'ambassade sur les prescriptions actuellement en vigueur. Le TCS et l'ACS fournissent également toutes les informations utiles sur les autorisations d'entrée pour les animaux.

VOITURES CHARGÉES
Attention aux surprises!

Des voitures complètement chargées de bagages de vacances réagissent autrement qu'à vide, dans la circulation de tous les jours.

La conduite d'une automobile à pleine charge nécessite le changement radical du comportement au volant:

● Le pouvoir d'accélération est nettement réduit, les **distances de dépassement** sont d'autant **plus longues.** Il faut faire preuve d'une prudence extrême!

● Le **freinage nécessite plus de force** si l'on veut provoquer le même effet de ralentissement qu'avec une voiture vide. Durant les premiers kilomètres du voyage, il est conseillé, après un coup d'œil dans le rétroviseur, d'effectuer quelques essais de freinage pour s'habituer à ce plus grand effort.

● Le centre de gravité plus haut et la modification de la charge sur les essieux renforcent la dangereuse tendance au balancement (renversement, passage du comportement sous-vireur au comportement sur-vireur). Il faut donc **freiner et conduire** en douceur et rouler de manière **régulière mais prudente et prévenante** pour éviter des surprises qui entraînent des réactions brusques.

● Durant les premiers kilomètres, **observer les réactions différentes de la direction** pour s'habituer aux retards avec lesquels elle répond aux sollicitations.

● **De la retenue dans les virages.** Dans les situations critiques, se rappeler que:

– les voitures dont les roues avant dérapent dans les virages peuvent être ramenées dans leur trajectoire en lâchant doucement la pédale des gaz et en braquant un peu plus. Attention: ne pas lâcher brusquement les gaz et ne pas freiner!
– Les voitures dont l'arrière se met à glisser se maîtrisent par un rapide contre-braquage. Attention: ne pas freiner!

Comment charger?

Il faut également évoquer le **chargement correct de la voiture:**

● Respecter le poids total garanti par le fabricant.

● Répartir la charge de manière à placer les pièces lourdes le plus bas possible et, s'il y a lieu, entre les essieux (par exemple, sur le plancher devant le banc arrière).

● Eviter les charges trop lourdes sur le toit car elles élèvent le centre de gravité et peuvent, de ce fait, influencer négativement le comportement routier.

● Avant le départ, augmenter la pression des pneus selon les instructions du fabricant et faire régler les phares.

(TCS)

Un virage qui peut être maîtrisé de justesse à une vitesse déterminée par une voiture à vide ne permettra pas nécessairement à une voiture chargée qui le négocie à la même vitesse de rester sur ses roues... Comme prouvé lors de cette démonstration du TCS.

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Imprimeur et éditeur responsable:
Imprimerie Moderne de Sion S.A.
André Luisier, directeur.
Administration et rédaction: 1951 Sion, rue de l'Industrie 13, tél. 027/23 30 51-52. Chèques postaux 19-274.

RÉDACTION CENTRALE
André Luisier, rédacteur en chef. F.-Gérard Gessler et Gaspard Zwissig, rédacteurs principaux; Gérald Rudaz et Roger Germanier, éditorialistes et analystes; Jean Pignat, secrétaire de rédaction; Roland Puippe et Pierre Fournier, rédacteurs de nuit; Jean-Paul Riondel et Jean-Marie Reber, rédacteurs de jour; Jean-Pierre Bähler, Jacques Mariéthoz et Gérard Joris, rédacteurs sportifs.

Service de publicité: Publicitas SA, Sion.

RÉCEPTION DES ANNONCES
Publicitas SA, Sion, avenue de la Gare 25, téléphone 027/21 21 11. Télex 38 121.

DÉLAIS DE RÉCEPTION DES ANNONCES
Edition du lundi: le vendredi à 10 heures.
Edition du mardi: le vendredi à 16 heures.
Edition du mercredi au samedi: l'avant-veille du jour de parution à 16 heures.
Avis mortuaires: la veille du jour de parution jusqu'à 18 h. (en dehors des heures de bureau ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal au 027/23 30 51 jusqu'à 23 heures).

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES
Surface de composition d'une page: 289 x 440 millimètres.
Corps fondamental: 8 (petit).
10 colonnes annonces de 25 mm de largeur.
5 colonnes réclames de 54 mm de largeur.

TARIF DE PUBLICITÉ
Annonces: 56,5 ct le millimètre (colonne de 25 mm) hauteur minimum 30 mm.
Réclames: 2 fr. 35 le millimètre (colonne de 54 mm).
Gastronomie: 1 fr. 40 le millimètre (colonne de 54 mm).
Avis mortuaires: 90 centimes le millimètre (colonne de 54 mm).
Rabais de répétition sur ordres fermes et sur abonnements d'espace.

Les plus belles listes de
CADEAUX de MARIAGE
avec photo couleur et ristourne

Constantin fils s.a. sion

Plants de vigne
en pots du greffage 1978

Quelques milliers de Fendant disponibles, du vendredi 16 au mercredi 21 juin.
Pour livraison: permanence au domaine des Iles, de 7 à 9 heures, ou sur rendez-vous.

Pépinières Constantin Sion 36–1035

Répondeurs au téléphone

Pour chaque entreprise le modèle adéquat.
Du simple répondeur à l'appareil le plus complet

Tél. 027/55 08 35

FELIX **Organisation de bureau**
Roue de Sion 4
Sierre

A vendre
neuves et d'occasion
motofaucheuses
motofaneurs
autochargeuses pirouette
épandeurs

Livrables du stock.

Max Roh, machines agricoles
Bucher - Fiat, Pont-de-la-Morge
Tél. 027/36 10 90
36–5634

KRÖGER

humide?
Nos appareils de déshumidification vous protègent de l'humidité!
Demandez notre spécialiste en déshumidification!

Krüger + Co.
3117 Kiesen BE tél. 031 98 16 12
2000 Neuchâtel 4 tél. 038 24 25 82
4149 Hofstetten p. Bâle tél. 061 75 18 44

pacific.

Avec la garantie Aromair®:
la Réussite!
La cigarette légère pleine de tempérament.

BAT Fr. 1.80

78/1

Le filtre Aromair® assure une synthèse goût/légèreté jamais atteinte.
Aromair® Filter System, la nouvelle technique de filtration, qui préserve naturellement le goût authentique du tabac. Un procédé unique introduit par BAT (SUISSE) SA.

l'autre génération des légères

EGYPTE AUTOMNE 78

Nous recommandons nos grandes croisières de luxe **M/S TRITON** sur le Nil
Cinq départs exceptionnels dès Fr.s. **2990.–**

Une exclusivité COSMOPOLITAN TOURS Pour mémoire, nos programmes d'été sur le MAROC, la TURQUIE et l'EGYPTE sont à votre disposition

La gamme la plus vaste de possibilités • un service de qualité

Notre brochure détaillée ou votre agence de voyages vous en diront davantage!

COSMOPOLITAN TOURS

NOM: _____
PRENOM: _____
ADRESSE: _____
NP/VILLE: _____

COUPON pour l'envoi gratuit de la brochure
A retourner à: Cosmopolitan Tours, case postale 197 – 1211 Genève 1.

Sierre

Pharmacie de service. – Pharmacie Allet, téléphone 55 14 04.
Hôpital d'arrondissement. – Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 heures et de 18 h. 30 à 19 h. 30. En privé de 9 heures à 20 h. 30. En maternité de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.
Clinique Sainte-Claire. – Heures des visites, semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.
Centre médico-social régional, hôtel de ville, aile ouest, tél. 55 51 51.
Soins: à domicile, soins au centre, du lundi au vendredi, de 13 h. 30 à 14 h. 30.
Consultations pour nourrissons: sur rendez-vous, de 13 h. 30 à 16 h. 30, le mardi et le jeudi.
Cours: « Soins à la mère et à l'enfant ».
Service d'aides familiales: responsable Michelle Fasnacht.
Assistantes sociales: service de la jeunesse, de la famille, du 3e âge, centre social.
Services spécialisés: (peuvent être atteints au même numéro).
– Service social pour handicapés (AVHPM)
– Service psycho-social
– Ligue valaisanne contre les toxicomanies
– Office cantonal des mineurs
– Ligue valaisanne contre le rhumatisme
– Caritas Valais
– Service médico-pédagogique/Erziehungsberatung (tél. 57 11 71).
Samaritains. – Dépôt d'objets sanitaires, téléphones 55 20 72 et 55 60 42.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. – Appeler le numéro 111
Ambulance. – SAT, tél. 55 63 63.
Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. – 24 heures sur 24. Garages sierrois, téléphone jour et nuit: 55 55 50.
Auto-secours sierrois. – 24 heures sur 24. Téléphone 55 24 24. SOS - Pannes - Accidents.
Grône Samaritains. – Objets sanitaires et matériels de secours, tél. 58 14 44.
Pompes funèbres. – Amoos Jean, téléphone 55 10 16. Eggs et Fils, tél. 55 19 73.
Groupe AA. – Chippis, tél. 55 76 81.
A l'écoute (La main tendue). – Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 24 heures sur 24, tél. 143.
Dancing La Locanda. – Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures et 4 heures suivant la saison, tél. 55 18 26.
Bibliothèque. – Tél. 55 19 64 – Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi, de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.
Centre d'information planning familial. – Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 ou sur rendez-vous, tél. 55 58 18. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 10.
Bibliothèque Aslec. – Avenue du Marché 6 – Ouverte le mercredi et le samedi de 14 à 17 heures et le jeudi de 19 à 21 heures.
Tea-room des Châteaux. – Exposition Antoine Burger.
Taxi Saint-Léonard. – Service jour et nuit, tél. 027/31 12 69.
Château de Villa. – Exposition Gautschi.

Sion

Médecin de garde. – Le N° 111 renseignera.
Pharmacie de service
Mercredi 14 et jeudi 15: Magnin, tél. 22 15 79
Vendredi 16 et samedi 17: Fasmeyer, tél. 22 16 59.
Dimanches et fêtes: 9 heures - 12 heures 15 heures - 21 heures.
Jours ouvrables: 8 h. - 12 h. 15; 13 h. 45 - 21 heures.
En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 21 21 91 (poste de police); surtaxe de 5 francs.
Service dentaire d'urgence. – Médecin de garde: Dr J.-Marc Wirthner, rue du Scex 2, tél. 23 44 49.
Hôpital régional. – Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 21 11 71.
Ambulance. – Police municipale de Sion, téléphone 21 21 91.
Samaritains. – Dépôt d'objets sanitaires téléphone 22 11 58, Mme G. Fumeaux, avenue Pratifori 29, ouvert de 11 à 13 heures.
Dépannage électricité et carburation. – 24 h. sur 24, tél. 22 57 16.
Auto-secours sédunois. – 24 heures sur 24, tél. 23 19 19. SOS pannes - accidents.
Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. – 24 heures sur 24. Garage des Alpes, Conthey, tél. jour et nuit 36 16 28.
Service de dépannage du 0,8‰. – Téléphone 38 23 63 et 86 34 50.
Pompes funèbres. – Barras S.A., tél. 22 12 17, Max Perruchoud, tél. 22 16 99, 55 03 02, 55 18 48. Vœffray, tél. 22 28 30.
Garderie. – Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 16 h. 30 au rez-de-chaussée de l'école protestante.
Service social de la commune de Sion, avenue de la Gare 21, tél. 22 86 88.
Dispensaire médical: ouvert l'après-midi.
Crèche - garderie d'enfants: ouverte de 7 h. à 18 h. 30.
Consultation pour nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge « Soins à la mère et l'enfant »: tél. 23 30 96. Renseignements et inscriptions, l'après-midi du lundi au vendredi, de 14 à 18 heures.
AA. – Réunion le mardi à 20 h. 30, rue Saint-Guérin N° 3, au-dessus du Parking.
Croix d'Or, centre d'accueil. – Bâtiment service social, chaque vendredi dès 20 h.
Service d'aides familiales. – Mme Oggier-Meytain, rue du Chanoine-Berchtold 20, Sion, tél. 22 86 22 le lundi et le vendredi de 14 h. 30 à 15 h. 30.
Centre de planning familial, Service famille-jeunesse. – Consultation sur rendez-vous, avenue de la Gare 21, salle N° 24, le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Téléphone 23 46 48 de 14 h. 30 à 15 h. 30.
Bibliothèque municipale. – Ouverture le mardi, de 9 à 11 heures et de 14 à 19 heures; le jeudi de 14 à 19 heures.
Baby-sitters. – Tél. 22 38 20 et 22 96 63 durant les heures des repas et 22 42 03 le matin.
Châteauneuf-Conthey. – Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée – Bassin de 17 m x 7 m.
Taxis de Sion. – Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33.
Dancing le Galion. – Ouverture tous les soirs de 22 à 3 heures et 4 heures suivant la saison. Dimanche fermé.
Dancing La Matze. – Ouvert jusqu'à 3 heures, tél. 22 40 42.
Consommateur-Information. – Rue de la Porte-Neuve 20, le jeudi de 14 à 16 heures.
Nendaz-Station. – Discothèque Lapin-Vert; ouvert tous les soirs.
Musée des costumes - Vivarium. – Route de Sierre, Uvrier, ouvert: tous les jours, sauf lundi, de 13 h. 30 à 18 h. 30.
Galerie Grande-Fontaine. – Exposition Roberto Bort, du 20 mai au 17 juin.

NF l'iNFormation en Valais NF

Martigny

Pharmacie de service. – Téléphoner au N° 111
Médecin de service. – Appeler le numéro 111.
Hôpital. – Heures des visites, chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. – Appeler le numéro 111
Ambulance officielle. – Tél. 2 24 13 et 2 15 52.
Pompes funèbres. – Ed. Bochatay, 2 22 95. Gilbert Pagliotti, 2 25 02. Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 2 24 13 et 2 15 52.
Centre de planning familial. – Avenue de la Gare 28, tél. 2 66 80.
Dépannage. – R. Granges et Cie, Carrosserie du Simplon, tél. 2 26 55 et 2 34 63.
Service d'aide familiale: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service: Mme Philippe Marin, infirmière, chemin de la Prairie 3, Martigny, tél. 2 38 42. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18 h.
Groupe Alcooliques anonymes « Octodure ». – Bâtiment de la Grenette, Martigny: réunion tous les vendredis à 20 h. 30. SOS, téléphone 2 49 83 et 5 46 84.
AA. Martigny. – Urgence, tél. 2 11 55 et 5 44 61. Vendredi à 20 h. 30, réunion rue de l'Eglise 2, Clé-des-Champs.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. – Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17.
Médecin de service. – En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 3 62 12.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. – Appeler le numéro 111
Pompes funèbres. – Albert Dirac, tél. 3 62 19, François Dirac, tél. 3 65 14.
Samaritains. – Dépôt de matériel sanitaire, Mme Marie Rappaz, chemin des Iles, téléphone 3 73 39.
Exercices: 2e mardi de chaque mois, dès 20 heures.

Monthey

Pharmacie de service. – Pharmacie Raboud, tél. 4 23 02.
Médecin. – Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92.
Samaritains. – Matériel de secours, tél. 4 14 54 et 4 23 30.
Ambulance. – Tél. 4 62 62.
Hôpital. – Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. – Appeler le numéro 111
Pompes funèbres. – Maurice Clerc, 4 62 62, J.-L. Marmillod, 4 22 04, Antoine Rithner, 4 30 50.
Dancing Treize Etoiles. – Ouvert jusqu'à 3 h. Fermé le lundi.
Taxis de Monthey. – Service permanent, station place Centrale, tél. 4 14 84.
CIRENAC. – Centre d'information de régulation des naissances et d'aide aux couples, tél. 4 66 11.
Dépannage. – Téléphone jour et nuit: 4 43 37.
Bar Le Corso. – Ouverture jusqu'à 24 heures.

Viège

Pharmacie de service. – Pharmacie Fux, téléphone 46 21 25.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. – Appeler le numéro 111

Brigue

Pharmacie de service. – Pharmacie Central, Naters, tél. 23 51 51.
Alcooliques anonymes. – Réunion tous les jeudis à 20 h. 15, au café des Cheminots. tél. 23 43 53, 23 62 46 et 23 80 42. Naters, tél. 23 12 61.
Dépôt de pompes funèbres. – André Lambriger, tél. 23 73 37.
Patrouilleurs TCS. – Tél. 022/140 ou 031/140.

LOÈCHE-LES-BAINS
Médecin de service. – Dr Endler, tél. 61 17 71 et 61 12 16.

AUJOURD'HUI madame

Un menu

Céleri rémoulade
Pot-au-feu
Tarte aux fraises

Le plat du jour

Céleri rémoulade

Préparation: quinze minutes; cuisson: deux minutes. Pour quatre personnes: 500 g de céleri-rave, un demi-citron. Sauce rémoulade: 1 jaune d'œuf, 1 verre et demi d'huile, 3 cuillères à café de jus de citron ou vinaigre, 1 cuillère à soupe de moutarde forte, sel et poivre, 1 pincée de safran bourbon (facultatif).

Faire bouillir 1 casserole d'eau. Sortir l'œuf du réfrigérateur (afin qu'il soit à la température ambiante). Peler le céleri-rave (jusqu'à atteindre la pulpe blanche). Jeter le céleri dans l'eau bouillante pendant deux minutes (pour lui faire perdre son odeur un peu forte et faciliter le découpage en bâtonnets). Egoutter soigneusement. Tailler ou râper le céleri en petits bâtonnets. Mettre dans un saladier. Verser le jus de citron (afin de conserver la blancheur au céleri). Préparer la sauce rémoulade comme une mayonnaise très relevée à la moutarde. Mettre dans une terrine: le jaune d'œuf, la moutarde. Remuer à la cuillère en bois. Verser l'huile peu à peu en tournant toujours, soit au fouet à main, soit au fouet électrique. Ne continuer à verser l'huile que lorsque le liquide est bien mélangé. Ne pas cesser de fouetter. Quand la mayonnaise est montée et que toute l'huile a été versée, ajouter: sel, poivre, jus de citron ou vinaigre et une petite pincée de safran bourbon. Mélanger avant de servir.

Conseils: Si on veut éviter d'utiliser un citron, préparer en premier la sauce rémoulade et faire tomber directement les bâtonnets de céleri dans la sauce. Laisser macérer au frais quelques heures.

Diététique

Le céleri est riche en vitamines A, B, C et K, en sodium, en potassium, en chaux, en phosphore, en soufre, en iode et en cuivre.

Il est recommandé aux rhumatisants, aux anémiques et aux convalescents. On l'utilise en décoction et en infusion. Il fortifie l'estomac, les nerfs, le foie, les reins et les poumons.

Dans l'homme que l'on connaît, on respecte la vertu; dans l'homme que l'on ne connaît pas, on regarde l'habit. Proverbe chinois

Petits conseils pour votre beauté

– Voici la recette d'un des meilleurs masques de beauté que l'on puisse faire soi-même:

Trois cuillerées de miel et un jus de citron. Faites un mélange et obtenez une crème très lisse. Appliquez le masque sur votre visage et votre cou, mais ne mettez rien autour des yeux. Ceci fait, étendez-vous dans le calme, restez sans bouger une vingtaine de minutes et respirez à fond pour détendre vos nerfs. Puis retirez le masque à l'eau de rose.

– Lorsque vous éprouvez le sentiment que vos jambes sont douloureuses et fatiguées, évitez de conserver les mêmes chaussures au cours de la journée.

Le soir, retirez bas et chaussures, et marchez pieds nus ou avec des sandales japonaises en matière très souple.

– Vos mains sont très abîmées par les travaux ménagers. Que faire pour y remédier?

Une précaution élémentaire consiste à longuement, totalement essuyer les mains à chaque fois qu'on les lave, en tournant la serviette autour des doigts et des poignets, puis, de cette serviette humide repousser les petites peaux. User de gants de caoutchouc, un peu trop grands, légèrement saupoudrés de talc à l'intérieur, pour tous les menus travaux du «home». Ne pas s'endormir les mains sèches, mais pénétrées d'une crème nourrissante qui leur convienne. Oindre également la paume, pour lui éviter de se friper. Masser les jointures à l'aide de pommades iodées pour combattre leur enflure, due aux rhumatismes, à la mauvaise circulation. Les bains à l'eau très chaude, additionnée de sel marin, sont également salutaires.

La tendance sur les marchés européens

PARIS: irrégulière.
Durant une séance maussade, les cours se sont modérément effrités au fil des compartiments.
FRANCFORT: affaiblie.
A l'exception de certains titres de premier rang, les cours se sont sensiblement effrités dans la plupart des compartiments.
AMSTERDAM: irrégulière.
Seuls Hoogovens et Philips ont fait preuve de fermeté aux internationales.
BRUXELLES: irrégulière.
Dans un volume de transactions réduit, aucune modification bien importante n'a pu se faire jour.
MILAN: en baisse.
A l'exception d'Anic, Snia-Viscosa et Montedison, toutes les valeurs industrielles se sont généralement inclinées.
LONDRES: meilleure.
Après une mi-séance irrégulière, la bourse s'est quelque peu raffermie en seconde lecture.

BOURSE DE ZURICH

Total des titres cotés	180
dont traités	102
en hausse	46
en baisse	31
inchangés	25
cours payés	239
Tendance générale	soutenue
bancaires	plus faibles
financières	soutenues
assurances	meilleures
industrielles	soutenues
chimiques	légèrement meilleures
obligations suisses	bien soutenues
obligations étrangères	bien soutenues

La séance de bourse d'aujourd'hui mardi ressemble comme une sœur à celle de la veille, dans le sens que les cours évoluent dans des marges étroites et que le volume des échanges n'a pas atteint un très haut niveau. Cette remarque initiale s'applique à merveille aux secteurs des bancaires et des financières. Chez les assurances, les titres de la Winterthur, plus faibles lundi, se sont repris durant cette séance; le reste des valeurs de ce groupe évolue favorablement. Aux industrielles, les BBC sont plus faibles en début de bourse et parviennent à renverser la vapeur pour clôturer avec un léger gain. Les droits de la même société sont aussi recherchés.

Aux étrangères, les internationales hollandaises et les allemandes ont tendance à fléchir; les certificats américains, pour leur part, se traitent à des cours en dessous de la parité de 1 fr. 89 pour un dollar.

Le marché des obligations continue à donner satisfaction aux investisseurs intéressés par des revenus fixes.

CHANGE – BILLETS

France	40.50	42.50
Angleterre	3.40	3.60
USA	1.86	1.96
Belgique	5.70	5.95
Hollande	84.—	86.—
Italie	21.25	23.25
Allemagne	90.—	92.—
Autriche	12.50	12.80
Espagne	2.30	2.50
Grèce	4.75	6.—
Canada	1.65	1.75

PRIX DE L'OR

Lingot	11050.—	11175.—
Plaquette (100 g)	1105.—	1140.—
Vreneli	96.—	106.—
Napoléon	100.—	110.—
Souverain (Elisabeth)	96.—	106.—
20 dollars or	515.—	540.—

Les cours des bourses suisses et étrangères des changes et des billets nous sont obligeamment communiqués par la Société de Banque Suisse à Sion.

BOURSE DE ZURICH

Suisse	12.6.78	13.6.78
Brigue-Viège-Zermatt	92 d	94 off.
Gornergratbahn	875 d	870 d
Swissair port.	872	877
Swissair nom.	805	805
UBS	3030	3025
SBS	376	376
Crédit Suisse	2180	2175
BPS	2080	2085
Elektrowatt	1710	1725
Holderbank port.	465	465
Interfood port.	3850 d	3850
Inter-Pan	180 d	178 d
Motor-Columbus	755	750
Œrlikon-Bührle	2570	2575
Cie Réassurances port.	4650	4650
Winterthur-Ass. port.	2165	2175
Zurich-Ass. port.	10200	10250
Brown, Boveri port.	1625	1635
Ciba-Geigy port.	1135	1130
Ciba-Geigy nom.	591	595
Fischer port.	650	645
Jelmoli	1415	1410
Héro	2600	2610
Landis & Gyr	1090	1070
Losinger	690 d	700 d
Globus port.	2265	2250 d
Nestlé port.	3405	3400
Nestlé nom.	2195	2195
Sandoz port.	3780	3795
Sandoz nom.	1775	1790
Alusuisse port.	1265	1265
Alusuisse nom.	508	510
Sulzer nom.	2835	2840
Allemagne		
AEG	76 3/4	74 3/4
BASF	128	127 1/2
Bayer	127	126 1/2
Demag	140 d	141 d
Daimler-Benz	279	275 1/2
Commerzbank	201 1/2	199 1/2
Deutsche Bank	272	271 1/2
Dresdner Bank	216	217
Hoechst	120 1/2	119 d
Siemens	259 1/2	259 1/2
VW	192 1/2	191
USA et Canada		
Alcan Alumin.	54 1/2	53
Amax	65	64 1/2
Beatrice Foods	46 3/4	46 1/4
Burroughs	146	144
Caterpillar	108 1/2	107 1/2
Dow Chemical	51 3/4	50
Mobil Oil	124 d	124 d

Divers	12.6.78	13.6.78
AKZO	26 1/2	26 1/4
Bull	17	16 3/4
Courtaulds	4.15 d	4.2 d
de Beers por	9.9	9.95
ICI	13 1/4 d	13 1/2 d
Péchiney	38 1/2	37 1/2 d
Philips	22 3/4	22 3/4
Royal Dutch	109	108 1/2
Unilever	102	102
Hoogovens	30	29 d

Bourses européennes

		12.6.78	13.6.78
Air Liquide		302	301
Au Printemps		83.2	83
Rhône-Poulenc		100.1	101 1/2
Saint-Gobain		152	150.9
Finsider	Lit.	99	97
Montedison		151	152 3/4
Olivetti priv.		1038	1026
Pirelli		960	951
Karstadt	DM	315 1/2	316
Gevaert	FB	1288	1284

Fonds de placement (hors cote)

	Demande	Offre
America Valor	334	344
Anfos 1	142	143
Anfos 2	123	123.50
Foncipars 1	2150	—
Foncipars 2	1150	—
Intervalor	49.25	50.25
Japan Portfolio	390	400
Swissvalor	226	228
Universal Fund	71.75	72.75
Universal Bond	74	75
AMCA	23	23 1/4
Bond-Invest	63 1/4	64
Canac	62	—
Espac	102	104
Eurit	104 1/2	105
Fonsa	95 1/2	96 1/2
Germac	90	91
Globinvest	54 1/4	54 1/2
Helvetinvest	109	109 1/2
Pacific-Invest	70	71
Safit	111 1/2	113
Sima	186 1/2	187
Canada-Immobil	625	635
Canasec	385	400
Crédit Suisse Bonds	64 3/4	65 3/4

BOURSE DE NEW YORK

	12.6.78	13.6.78
Alcan	28 3/8	28
Bourough	76 1/2	78 1/2
Chessie System	32 1/4	32 1/8
Chrysler	11 7/8	11 5/8
Coca-Cola	42 1/2	42 3/8
Conti Oil	29	28 1/2
Corning Glas	61	60 3/8
Dow Chemical	26 1/2	26 1/2
Dupont	120 1/4	120
Kodak	56	56 7/8
Exxon	46 5/8	47 1/8
Ford	49	48
General Electric	52 5/8	53
General Foods	32	32
General Motors	61 1/8	60 7/8
General Tel & El.	29	29
Goodyear	17 1/8	17 1/8
Honeywell	57	58 1/2
Inco	17 1/4	17 1/8
IBM	267 1/2	272
Paper	42 3/4	42 1/8
ITT	32	32
Kenecott	23 3/4	23 5/8
Lilly Elly	47 5/8	47 3/4
Litton	21	22 1/2
Minesotta	55 1/2	56 3/8
Distillers	22 1/2	22 1/4
NCR	57	57
Pepsico	31 5/8	31
Procter	87 5/8	86 5/8
Rockwell	32 5/8	32 1/2
Sperry Rand	43 1/8	43 3/4
Uniroyal	8	8 1/4
US Steel	28 1/8	27 5/8
United	45 3/4	45 1/2
Woolworth	19 5/8	19 3/4
Xerox	55 3/8	56 1/8
Zenith Radio	15 3/4	15 5/8
Utilities		106.02 (−0.34)
Transport		229.74 (−0.44)
Dow Jones		856.98 (+0.26)

Crédit Suisse Intern.	55 3/4	57
Energie-Valor	69 1/2	70 1/2
Intervalor	—	—
Swissimmobil 61	1030	1040
Ussec	432	445
Automation-Fonds	63 1/2	64 1/2
Eurac	260	262
Intermobilfonds	64	65
Pharmafonds	120	121
Poly-Bond int.	69 3/4	70 3/4
Siat 63	1125	1130
Valca	66 1/2	68 1/2

CINEMAS

SIERRE — **Bourg** — Tél. 027 55 01 18

Ce soir à 20 h. 30 – 16 ans
Simone Signoret est Madame Rosa... dans
LA VIE DEVANT SOI
Parlé français - Deutsch-Titel

SIERRE — **Casino** — Tél. 027 55 14 60

Eté 78 Cinéma et culture
A 20 heures
ADIEU L'AMI
Alain Delon, Charles Bronson
A 22 heures
UN FLIC SUR LE TOIT
de Bo Widerberg

CRANS — **Le Cristal** — Tél. 027 41 11 12

Soirée à 21 heures – 12 ans
LA FOLIE DES GRANDEURS
De Funès, Montand de Gérard Oury

HAUTE-NENDAZ — **Cinalpin**

RELACHE
Séances tous les mardis et vendredis à 20 h. 30

SION — **Arlequin** — Tél. 027 22 32 42

Ce soir à 20 h. 30 – 16 ans
VA VOIR MAMAN PAPA TRAVAILLE...
Avec Marlène Jobert, Philippe Léotard

SION — **Capitole** — Tél. 027 22 20 45

Ce soir à 20 h. 30 – 16 ans
PADRE PADRONE
Un film de Paolo et Vittorio Taviani
Palme d'or au Festival de Cannes 1977

SION — **Lux** — Tél. 027 22 15 45

Ce soir à 20 h. 30 – 16 ans
DE L'OR POUR LES BRAVES
Avec Clint Eastwood, Tells Savalas

ARDON — **Cinéma** — Tél. 027 86 12 59

Ce soir: RELACHE
Du vendredi au dimanche
KING-KONG S'EST ÉCHAPPÉ
(ou la revanche de King-Kong)

FULLY — **Michel**

Aujourd'hui: RELACHE
Demain jeudi à 20 h. 30 – 18 ans
LA PRISON DU VIOL
Dès vendredi 16 – 12 ans
LA 7e COMPAGNIE AU CLAIR DE LUNE

MARTIGNY — **Corso** — Tél. 026 2 26 22

Dès ce soir mercredi à 20 h. 30 – 16 ans
Un vrai «western» made in USA
EL CONDOR
Avec Lee van Cleef et Jim Brown

MARTIGNY — **Etoile** — Tél. 026 2 21 54

Dès ce soir mercredi à 20 h. 30 – 16 ans
Le film drôle, cocasse, d'Yves Robert
NOUS IRONS TOUS AU PARADIS
Avec Jean Rochefort, Claude Brasseur, Victor Lanoux et Danièle Delorme

ST-MAURICE — **Zoom** — Tél. 025 3 76 86

Ce soir mercredi à 20 h. 30 – 16 ans
Film d'art et d'essai
LE CHAT CONNAÎT L'ASSASSIN
de Robert Benton avec Art Carney
Dès demain jeudi – 16 ans
Attention ! Soirée à 20 heures précises
AUTANT EN EMPORTE LE VENT

MONTHEY — **Monthéolo** — Tél. 025 4 22 60

Ce soir à 20 h. 30 – 16 ans
L'événement cinématographique de la saison!
Le premier film disco !
LA FIÈVRE DU SAMEDI SOIR
Avec l'extraordinaire John Travolta et la célèbre musique des Bee Gees

MONTHEY — **Plaza** — Tél. 025 4 22 90

Ce soir à 20 h. 30 – 16 ans
Gérard Depardieu, Miou-Miou dans
DITES-LUI QUE JE L'AIME
Le film de Claude Miller
L'histoire d'un amour fou !

BEX — **Rex**

A 20 h. 30 – 16 ans révolus
Le nouveau triomphe comique du cinéma italien !
Nino Manfredi dans
PAIN ET CHOCOLAT
Grand prix des lectrices de *Elle*

PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET Cie, GENÈVE

Affiliated Fund	D	7.72	8.33
Chemical Fund	D	7.57	8.27
Technology Fund	D	8.38	9.16
Europafonds	DM	27.50	28.90
Unifonds	DM	18.40	19.40
Unirenta	DM	41.90	43.20
Unispecial 1	DM	68.10	71.60
Crossbow Fund	D	4.13	4.23
CSF-Fund	D	17.66	18.08
Intern. Tech. Fund	D	8.08	8.22

Surprise et enthousiasme

Telle sera la réaction de vos amis lorsque vous pourrez présenter votre appartement, créé, conçu, aménagé par nos soins.
Grands magasins de meubles d'art
Armand GOY
Ensemblier-décorateur
Avenue de la Gare 46, **Martigny**
Tél. 026/2 38 92 – 2 34 14

La supériorité de nos modèles exclusifs, ainsi que tout le programme de nos propres fabrications, a depuis fort longtemps été démontrée. Service ensemblier conseil gratuit. Devis et projets sur demande.

Mieux et moins cher
Anciennement expositions temporaires au manoir de Valeyres-sous-Rances, Chancy-Genève et château de La Tour-de-Peilz.

RIVAZZURRA (Rimini)

Hôtel, 100 m de la plage, chambres avec douches et WC, téléphone, balcon, ascenseur, parking, bar, terrasses

Juin, septembre	21.–
Juillet	28.–
Août	31.–

3 repas, service, usage de cabine à la plage, taxe de séjour y compris.

Réservations:
M. Michel Bagattini
Aubépines 6, 1004 Lausanne
Tél. 021/37 61 13 (18-22 h.)

Ecoulements obstrués
Nous vous aidons tout de suite! Notre service est assuré 24 heures sur 24, même pendant les jours fériés.
Facturation seulement en cas de succès. Pas de saleté, pas d'énervement.
Frais de déplacement Fr. 25.–
Tél. 027/23 55 40
Service nettoyage tuyaux
SNT SA

TÉLÉVISION

■ Emissions en noir et blanc

tv Suisse romande

12.15 Football
Coupe du monde. Présentation du 2e tour.
17.00 Point de mire
17.10 Au pays du Ratamiaou
Une émission de jardin d'enfants.
17.30 Téléjournal
17.35 Calimero
Pour les petits
17.40 Football
Coupe du monde. En Mondovision de Buenos Aires.
19.30 Téléjournal
19.50 Un jour, une heure
20.15 La course autour du monde
Un appel qui s'adresse à tous les jeunes de 18 à 30 ans qui n'ont pas froid aux yeux. Comment faire le tour du monde sans bourse délier?
Attention: regardez cette émission attentivement; elle ne sera rediffusée qu'une seule fois le samedi 17 juin à 16 h. 20.
20.40 Football
Coupe du monde. En Mondovision de Buenos Aires
22.30 Téléjournal
22.40 Football
Coupe du monde
23.15 Football
Coupe du monde. En Mondovision de Buenos Aires.

tv Suisse alémanique

16.55 TV-junior
Capitaine de haute mer (2) Une émission de D. Bodmer et T. Minssen
17.40 Football
Coupe du monde. En Mondovision de Buenos Aires. A la mi-temps: 18.30 **Téléjournal**
Fin de journée
19.35 Point chaud
Les programmes
20.00 Téléjournal
20.20 La ceinture de sécurité, un argument probant
20.40 Football
Coupe du monde. En Mondovision de Buenos Aires
22.30 Téléjournal
22.50 Football
Coupe du monde. Reflets
Les programmes. Fin

tv Suisse italienne

17.40 Football
Coupe du monde: second tour. En direct de Buenos Aires ou de Cordoba.
19.35 Téléjournal
19.55 33 tours Live avec Franco Simone et les Dik Dik
20.30 Téléjournal
20.45 Football
Coupe du monde: second tour. En direct de Rosario ou de Mendoza. En intermède:
21.30 Aujourd'hui aux Chambres fédérales
22.30 Téléjournal
22.40–24.00–1.00 Football
Coupe du monde: reflets filmés des matches de ce jour

tv France 1

11.15 Réponse à tout
11.33 Midi première
Avec Patrick Juvet
12.00 TF1 actualités
12.37 Les visiteurs du mercredi
12.37 Le coin des 6-10. 13.30 Eléphant Boy - Toomai. 14.00 Le club des 10-15. 15.00 Conférence de presse de Valéry Giscard d'Estaing. 16.30 La parade des dessins animés
16.55 Sur deux roues
Plein cadre sur... un dimanche mieux qu'un autre
17.10 A la bonne heure
Museum: la grande galerie va revivre
17.25 1, rue Sésame
M... comme mais
17.55 Ces animaux qu'on appelle des bêtes
3. Les orangs-outangs (2)
18.10 Une minute pour les femmes
Les enfants des autres sont toujours mal élevés, et les vôtres ?
18.20 Actualités régionales
18.45 TF1 actualités
19.30 Les magiciens
Avec: Nicolas Peyrac, Max Fournier bruiteur, Brigitte Fontaine et Areski etc.
20.35 Football
Coupe du monde: deuxième tour
22.20 Eh bien raconte !
Avec: Perrette Pradier, Odette Joyeux, Robert Castel, etc.
22.28 TF1 actualités

tv Antenne 2

12.35 Magazine régional
12.50 La folie des bêtes (12)
Feuilleton de Fernand Marzelle. Avec: Marc Michel, Jeanne Colletin, etc.
13.03 Aujourd'hui madame
Poème, chansons, séquences de films anciens et informations pratiques à l'intention du troisième âge
14.05 L'homme qui valait trois milliards
12. Madame le premier ministre. Avec: Lee Majors
14.55 Un sur cinq
Les Baloches: les orchestres des petits bals du samedi soir. Variétés: nouveaux disques
16.30 Accords parfaits
Ensemble de jazz New-Orléans; Le Jazzouilli Orchestra
17.00 Edition spéciale
Extraits de la conférence de presse du président de la République
17.40 Football
Coupe du monde: première mi-temps
18.30 Plateau sport
18.45 Football
Coupe du monde: deuxième mi-temps
19.35 Journal de l'A2
Avec une édition spéciale: extraits de la conférence de presse du président de la République
20.20 Spécial coupe du monde
20.35 Moi, Claude empereur (2)

Feuilleton d'Herbert Wise
Avec: Derek Jacob, Sian Phillips, Brian Blessed, Margant Tyzack, etc.
21.25 Question de temps
A chacun sa santé
22.25 Journal de l'A2

tv France Régions 3

17.35 FR3 jeunesse
18.05 La télévision régionale
Une façon de vivre: le rendez-vous de Beaune
18.20 Actualités régionales
18.40 Tribune libre
Force ouvrière
18.55 FR3 actualités
19.00 Les jeux de 20 heures
Cinéma 16:
19.30 Au-delà du miroir

Avec: Roger Ibanez, Maya Wodeska, Christiane Tissot, etc.
20.55 FR3 actualités
21.10 Ciné-regards
Objectif cinéma: le cinéma d'animation. Portrait d'un chef machiniste: Jean Casi

RADIO

Radio romande I

Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00), puis à 23.55
6.00 Le journal du matin
Musique variée et informations générales
6.00 7.00, 8.00 Editions principales
7.35 Billet d'actualité
8.05 Revue de la presse romande
8.15 Chronique routière
8.25 Mémento des spectacles et des concerts
8.40 Microscope
La séquence du consommateur
9.05 La puce à l'oreille
Musique, évasion, contact, service, avec l'équipe du matin
10.05 Fonds de terroir
par Colette Jean
11.45 Opération annuaires 78
12.05 Le coup de midi
Jeux, humour et promotion
De A jusqu'à Z
Un jeu de Michel Dénériaz
12.30 Le journal de midi
Edition principale et magazine d'actualité
13.30 Rétro 33–45–78
par Robert Burnier
14.05 Des ronds dans l'eau
Une balade radiophonique animée par Pierre Grandjean
16.05 Feuilleton
Le testament d'un excentrique (23)
16.15 Les nouveautés du disque
par Raymond Colbert
17.05 En questions
par Jacques Bofford
18.05 Inter-régions-contact
18.20 Revue de la presse suisse alémanique
18.30 Le journal du soir
19.00 Actualité médicale
par Eric Schaerlig
19.15 Radio-actifs
par Bernard Pichon
20.05 Masques et musique
par Emile Gardaz
21.00 Sport et musique
22.05 Baisse un peu l'abat-jour...
...ou comment refaire le monde en bavardant, le soir, chez soi, par Janry Varnel
23.05 Blues in the night
par Madeleine Caboche

Radio romande II

7.00 Suisse-musique
Production: Radio suisse alémanique
Œuvres de: A. Vivaldi, G. Böhm, G.-F. Händel, A. Corelli, J.-S. Bach, J.-C. Bach, J. Haydn
9.00 Informations
9.05 Le temps d'apprendre
Cours d'espagnol
9.20 Domaine espagnol
A travers la poésie contemporaine
9.30 Rencontres
par Hector Cartigny
10.00 Les concerts du jour
10.05 Savez-vous que...?
par F.-A. Roch, avec la collaboration d'une équipe de juristes
10.30 Radio éducative
(pour les élèves de 6 à 8 ans)
Initiation musicale: rondes et comptines, par Gaby Marchand
11.00 (s) **Musiciens suisses**
C. Debussy, W.-A. Mozart
P. Mieg, D. Scarlatti
C.-Ph.-E. Bach
12.00 Midi-musique
Production: Radio suisse alémanique
F.X Richter, L. Boccherini
J. Haydn, G. Rossini
J.-B. Bréval, W.-A. Mozart
R. Kreuzer
14.00 Informations
14.05 2 à 4 sur la 2
Les après-midi culturels de la Radio suisse romande, avec:
La librairie des ondes
Edition du mercredi
16.00 Suisse-musique
Production: Radio suisse italienne
C.-Ph. Telemann, L. Grossi
17.00 (s) **Rhythm'n pop**
avec Gérard Suter
17.30 (s) **Jazz-contact**
par Bruno Durring
18.00 Informations
18.05 (s) **Redilemele**
Le rendez-vous des jeunes avec Gérard Suter
19.00 Per i lavoratori italiani in Svizzera
19.30 Novitads
Informations en romanche
19.40 (s) **Stéréo-service**
par Gérard Suter
20.00 Informations
20.05 Mon demi-siècle de palais fédéral (23)
Entretien de Georges Perrin, journaliste parlementaire, avec Michel Margot
20.30 (s) **Les Concerts de Genève**
Transmission directe du concert donné en la salle Ernest Ansermet par **l'Orchestre de la Suisse romande**
22.30 (s) **Marchands d'images**
par Pierre et Mousse Boulanger
23.00 Informations

Beromunster

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00
6.00 Espresso
9.05 Frais du four
10.00 Pot-au-feu
11.05 Musique populaire
11.55 Pour les consommateurs
12.15 Félicitations
12.40 Rendez-vous de midi
Informations et musique
14.05 Magazine féminin
14.45 Lecture
15.00 Pages de Beethoven, Delibes, Diabelli et Weber
16.05 Pour les aînés
17.00 Onde légère
18.20 Orchestre récréatif de la Radio suisse
18.45 Sport
19.00 Actualités
19.22 Football
20.05 Le fil rouge
21.00 Prisme
22.15–24.00 Musique-box

Monte Ceneri

6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 10.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55
6.00 Musique et informations
9.00 Radio-matin
11.50 Les programmes du jour
12.00 Informations
12.10 Revue de presse
12.30 Actualités
13.10 Feuilleton
13.30 Chants et musiques populaires
14.05 Radio 2–4
Musique légère
16.05 Après-midi musical
18.05 Littérature russo-soviétique
18.30 Chronique régionale
19.00 Actualités
20.00 Cycles: C.-F. Ramuz
20.30 Blues
21.00 Emission récréative
21.30 Discothèque des jeunes
23.05–24.00 Nocturne musical

L'amour c'est...

... dormir de son côté quand il n'est pas là.

TM Reg. U.S. Pat. Off.—All rights reserved
© 1977 Los Angeles Times

météo

Quand le ciel bas et lourd...

Suisse romande et Valais: partiellement ensoleillé par nébulosité changeante. Température: 18 à 23 degrés cet après-midi. Zéro degré vers 2000 mètres.

Evolution pour jeudi et vendredi: en partie ensoleillé et plus chaud, risque d'averses ou d'orages l'après-midi et le soir, surtout au nord des Alpes.

A Sion hier à 13 heures: nuageux, 19 degrés. 14 à Berne et Zurich, 16 à Bâle, 17 à Genève, 23 à Locarno, 0 au Saentis, 11 à Londres, 12 à Bruxelles, 16 à Milan (orage), 18 à Lisbonne, 22 à Rome, 23 à Nice, 32 à Athènes.

Les températures moyennes à Lhassa (Tibet, 29° N, 3685 m d'altitude, la plus haute ville du monde): de janvier à décembre (chiffres arrondis): 0, 0, 1, 5, 8, 13, 17, 16, 15, 14, 8, 4, année 9 degrés. Hivers aussi froids, étés moins chauds qu'à Sion, mais beaucoup plus qu'à La Paz, pourtant proche de l'équateur et à altitude presque égale.

Sud-Liban: quelles seront les conséquences du retrait israélien?

«POUR NOUS, CELA SIGNIFIE LE MASSACRE»

nous dit Francis Reisek, leader de la communauté chrétienne au Sud-Liban

C'est donc hier matin que les troupes israéliennes ont annoncé leur retrait des territoires du Sud-Liban qui étaient encore sous leur contrôle. On sait que ce départ n'enthousiasme personne – hormis bien sûr, les terroristes palestiniens – le commandement des forces de l'ONU est mécontent de ce que le terrain, au lieu de lui être officiellement confié, est remis par les Israéliens aux forces chrétiennes conservatrices; le Gouvernement libanais regrette, une fois de plus, de n'avoir pu placer son mot; les Israéliens s'interrogent sur le bien-fondé de leur intervention au Sud-Liban; la population chrétienne de la région, enfin, se sent abandonnée à la vengeance des fedayine.

Or c'est bien le sort de cette population qui demeure au centre du problème, et que l'on ne doit pas perdre de vue. Comment les chrétiens du Sud-Liban ressentent-ils ce que certains d'entre eux appellent déjà un abandon? Jacques Helle est allé le demander à Francis Reisek, leader civil de la communauté chrétienne du Sud-Liban.

Interview exclusive

– Quelle était la situation en octobre 1976?

– Plus dangereuse que maintenant. Les terroristes étaient à l'apogée de leur gloire. Ils ont essayé à plusieurs reprises de nous détruire. Ce n'est pas un secret qu'Israël nous a aidés en nous fournissant des munitions et de la nourriture, des soins médicaux; nous étions bloqués, totalement cernés par l'ennemi. Mais maintenant, après la guerre de libération, après qu'Israël nous a aidés à nous débarrasser des terroristes, la situation est meilleure. Il y a toujours des bombardements qui nous viennent du château Beaufort et de la région de Nabatiyeh, mais maintenant du moins, nous pouvons vivre. Nous avons rouvert les écoles. Pour cela nous demandons chaque jour à Israël de rester avec nous.

– Comment voyez-vous le retrait israélien?

– Nous n'avons pas oublié les obligations qui pèsent sur nos épaules. Mais nous sommes une minorité et le nombre des terroristes augmente de jour en jour. C'est pour cela que nous demandons à Israël de rester; et nous avons demandé au monde entier, particulièrement au monde libre et chrétien, de ne pas faire pression sur Israël dans le sens du retrait, mais au contraire de l'inciter à rester avec nous, parce que c'est une question de vie ou de mort. Les terroristes travaillent comme terroristes; c'est un emploi pour eux, et ils sont payés pour cela. Ils ne sont pas venus pour établir la paix ici, mais pour nous détruire, nous et nos voisins.

– Vous détruire en tant que chrétiens?

Pourquoi fermer cette porte qui s'ouvre sur la vie?

– Quelle est notre faute? Nous sommes sur notre terre, nous ne sommes pas des étrangers; nous sommes nés ici. Pourquoi essayent-ils de nous détruire? Peut-être parce que nous sommes chrétiens et que nous croyons en la paix. Nous ne sommes pas méchants, nous ne voulons détruire personne, nous sommes avec le peuple juif de la même ethnie, presque de la même morphologie. Et tous ensemble, nous les Libanais, et surtout nous les chrétiens, voulons établir la paix. Mais les autres ne nous laissent pas libres, et chaque jour ils essayent de nous anéantir.

– Selon l'accord passé entre les présidents Assad et Sarkis, l'armée libanaise devrait assurer votre sécurité, que les Syriens ont permis de garantir.

– Tout accord doit viser à assurer notre sécurité. Or cet accord-là ne nous donne aucune sécurité. Il dit que nous devons fermer la frontière, entre nous et Israël, fermer donc cette porte qui s'ouvre sur la vie. Or, la fermer c'est préparer le massacre de 30000 chrétiens. Cet accord, comme tous les précédents accords, aura le même sort: les terroristes ne les respecteront pas. Ils ne respectent rien ni personne. Les Syriens? On a confié au loup le soin de garder la bergerie. Damas rêve toujours de réaliser la grande Syrie, d'avaler le Liban. Nous avons peur des Syriens comme nous avons peur des terroristes, nous voulons assurer notre sécurité par nous-mêmes. Le véritable accord serait que les Libanais se mettent ensemble, chrétiens et musulmans pour chasser tous les Syriens et les Palestiniens. Oui: faire la guerre contre les étrangers!

Nous nous défendrons jusqu'au dernier bébé

Je respecte les Israéliens. Chaque fois qu'ils donnent leur parole ils la respectent; les terroristes, eux, ne respecteront pas l'accord. Ils vont réoccuper leurs anciennes positions et pour nous cela signifie le massacre. Les Israéliens ont promis de protéger les chrétiens. C'est une promesse. Je demande qu'elle soit tenue, au nom de tous les citoyens

De notre correspondant à Jérusalem Jacques Helle

qui chaque jour viennent me voir et me demandent: «Dites franchement que nous voulons que les Israéliens restent avec nous». Rester avec nous de ce côté-ci ou de l'autre, mais rester. C'est difficile pour nous de nous occuper de toute une région. Mais notre détermination reste entière: nous nous défendrons jusqu'au dernier bébé, malgré ce retour à la situation qui était celle d'octobre 1976.

Cette porte avec Israël... des centaines et des centaines de civils, de blessés l'ont franchie. Nous avons presque tous maintenant du sang israélien dans les veines. Nous ne pouvons oublier l'aide qu'Israël nous a apportée dans des moments pénibles. Aujourd'hui encore, 770 chrétiens travaillent en Israël. Cette porte sur Israël c'est notre sécurité, notre dignité, notre espoir, notre vie.

Et maintenant?

Quelques 400 terroristes sont retournés au Sud Liban. Ils disposent de nouvelles armes d'une portée effective de 15 à 25 km. Les gens de l'ONU, démunis d'armes lourdes, obligés d'envoyer quatre dépêches diplomatiques avant de pouvoir frôler d'un index circonspect la gâchette de leur fusil dont ils n'ont aucune envie de se servir, tendent un écran à trous-trous entre Israéliens et Palestiniens. Rien ne permet d'affirmer que le Gouvernement israélien ait obtenu l'assurance que les terroristes ne se réinstalleront pas aux abords des enclaves chrétiennes. Yasser Arafat ne peut faire respecter ses ordres par toutes les organisations. Le Gouvernement libanais s'apprête à expédier au Sud ce que l'on n'ose qualifier de troupes. Tout va dépendre de ce que les Syriens voudront et pourront faire afin de contenir les Palestiniens qui cherchent, eux, à les entraîner dans un conflit ouvert avec Israël.

La recherche en Suisse

L'industrie suisse jouit dans le monde d'un indéniable renom de qualité. Cela n'est pas dû au hasard mais à un état d'esprit perfectionniste, qui peu à peu a pris un caractère traditionnel et s'est imposé aux acheteurs étrangers.

Cette position ne peut être maintenue cependant qu'au prix d'un effort intense dans le domaine de la recherche. Or cette dernière s'opère le plus souvent dans la plus stricte discrétion, ce qui fait qu'on est très mal renseigné sur son ampleur.

C'est pour combler cette lacune que le «Vorort» de l'Union suisse du commerce et de l'industrie a procédé à une vaste enquête au cours de l'automne 1976, en prenant pour base l'année 1975. Le but de cette étude résidait non seulement dans l'évaluation des fonds consacrés à ces fins mais également dans le recensement des effectifs qui s'y vouent. Comme il s'agit en général de personnes jouissant d'une formation universitaire au équivalente, un inventaire de ce groupe donne d'utiles renseignements sur les possibilités qui s'offrent aux étudiants dans ce domaine.

Le Vorort vient de publier le résultat de ses investigations, auxquelles les différentes sections, qui lui sont affiliées, ont apporté leur concours.

En 1975, les dépenses consacrées à la recherche représentent le 2,17% du revenu intérieur brut de notre pays. Cette proportion n'est dépassée que par les Etats-Unis (2,35%). En Europe, l'Allemagne fédérale s'inscrit pratiquement au même niveau que la Suisse (2,16%), les Pays-Bas suivent avec 2,06%; puis viennent la France (1,86%), la Suède (1,59%) et l'Italie (0,93%). En Asie, le Japon vient en tête avec 2%.

Le classement de la Suisse est d'autant plus réjouissant que, si on lui ajoute les dépenses faites dans ce but à l'étranger pour l'industrie suisse, on atteint le 2,86% du PNB, ou 470 francs environ par habitant.

Contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays, l'effort financier est en Suisse essentiellement assuré par l'économie privée qui, sur les 2,17% cités ci-dessus, supporte 1,7%. La part de la Confédération ne s'inscrit qu'à 0,3% et le solde, soit 0,17% est pris en charge par les cantons et d'autres institutions sans but lucratif.

La part de l'industrie, soit 2,35 milliards de francs en 1975, se répartit entre l'industrie chimique, à raison de 53%, l'industrie métallurgique, celle des machines et de l'électricité (43%), le reste, soit 4% se répartissant entre diverses branches (textiles, etc.).

Par rapport à une enquête circulaire faite en 1970, l'augmentation des dépenses consacrées à la recherche s'élève à 68% en moyenne, l'horlogerie se signalant avec 73%, ce qui s'explique par l'importance prise dans ce domaine par l'électronique appliquée.

Dans le secteur public, il convient de citer les efforts entrepris pour la modernisation des méthodes d'enseignement, dont finalement tout l'effort de la recherche tire profit.

Si dans les hautes écoles la priorité est donnée à la recherche fondamentale, ce qui est normal, l'industrie se voue tout aussi naturellement à la recherche appliquée. Cette complémentarité explique une certaine collaboration qui s'est instaurée entre les deux secteurs, ce qui s'est traduit non seulement par des échanges d'information, mais aussi par des appuis financiers. C'est ainsi que l'industrie chimique a versé 70 millions aux hautes écoles à divers titres. L'industrie des machines entretient également avec elles d'intenses échanges d'information.

La recherche ouvre d'intéressants débouchés pour les universitaires et les titulaires de diplômes des écoles techniques supérieurieures. A lui seul, le secteur privé industriel en occupait 9423 en 1975, soit approximativement la moitié (46%) du personnel jouissant d'une telle formation qui est à son service

Ainsi, sans planification fondamentale ni encadrement étatique, la recherche a pris en Suisse des dimensions appréciables et des formes très variées. Elle s'inscrit en quelque sorte dans l'orientation traditionnelle prise par notre industrie, très diversifiée mais axée sur la performance technique et non sur la production de masse.

Est-elle suffisante? Parviendra-t-elle toujours à préserver l'image de la qualité helvétique face à ce qui se fait à l'étranger sur une échelle parfois considérable? Car dans ce domaine la loi du nombre joue un rôle appréciable. En effet, si l'effort financier et l'effectif des chercheurs est en Suisse remarquable sur le plan proportionnel, il faut bien reconnaître qu'avec un effort relativement plus modeste, les grands pays disposent de moyens sensiblement plus importants. Quant à l'élément qualitatif, il n'est guère mesurable.

Ce qui est certain cependant, c'est que la recherche n'est pas négligée en Suisse et que l'industrie privée en est consciente, même en temps de récession puisque l'étude du Vorort date de 1975, année qui peut être qualifiée de pénible pour notre économie nationale.

C'est là une preuve de discernement de ses dirigeants.

CEP

Hit parade

Enquête N° 24

1. Bambino/Le petit tortillard, Plastic Bertrand
2. Génération 78, Dalida
3. Rivers of Babylon, Boney M.
4. Tu, Umberto Tozzi
5. Caravan, Syrinx
6. La garonne, Nicole Croisille
7. A ba ni bi, I Cohen et Alpha Beta
8. Ego, Elton John
9. How deep is your love, The Bee Gees
10. Chante pour le soleil, Mireille Mathieu
11. Ex fan des Sixties, Jane Birkin
12. *En chantant, Michel Sardou*
13. Stayin Alive, The Bee Gees
14. Lettre à Hélène, Dave
15. Alexandrie, Alexandra, Claude François
16. Sois romantique, Frédéric François
17. A comme Amour, Richard Clayderman
18. Tu verras, Claude Nougaro
19. Mull of Kintyre, The Wings
20. Ça plane pour moi, Pastic Bertrand

chaque jour...
...avec un tirage contrôlé de
38122ex.
soit plus de 95000 lecteurs
le NF est distribué à près de 70%
des ménages du Valais romand

Lucerne recouverte de détritus!...

Depuis quelques semaines les habitants de Lucerne se frottent les yeux et croient rêver: la vieille ville, bijou de la capitale à l'emblème du lion depuis des siècles, devient de plus en plus sale. Les balayeurs de la commune ne sont en effet plus à même de débarrasser routes et trottoirs de tous les détritus. Des sacs vides, des restes de fruits, de boîtes métalliques, du papier de chocolat, etc. jonchent le sol. Et les fautifs ne sont pas les passants! Pour embellir la ville dans le cadre du 800e anniversaire, les autorités lucernoises avaient fait refaire trottoirs et routes de la vieille ville. Au centre de la cité lucernoise, les lampes modernes ont fait place à de magnifiques réverbères. Comme le contraste entre ces derniers et les corbeilles à détritus modernes était par trop grand, les responsables firent tout simplement ôter les corbeilles métalliques. Ils cherchèrent une solution de rechange, mais jusqu'à présent ils ne l'ont pas encore trouvée. Raison pour laquelle les passants n'ont plus que deux possibilités: soit ils emportent les détritus chez eux (ce que presque personne ne fait), soit ils les jettent dans le lac, dans la Reuss, sur les trottoirs ou sur les routes. Les premiers touristes ne tardèrent pas à se plaindre auprès des concierges d'hôtels et des édiles touristiques. Habitués à la propreté suisse, ils s'étonnent devant une telle situation. Précisons à leur intention que les responsables de la voirie lucernoise cherchent encore à l'heure actuelle une solution de rechange. Peut-être feront-ils réinstaller les anciennes poubelles. Cela vaudrait mieux que des voies publiques sales et des cours d'eau sur lesquels nagent les détritus d'une ville...

(e.e.)

NUL N'EST CENSÉ IGNORER LA LOI

Les criminels en col blanc (2)

R. débarque un jour à Genève l'on ne sait trop d'où. Il est fort bel homme, élégant, agréable et adroit. Par voie d'annonces, parues dans la presse locale et internationale, il offre au public de placer ses économies dans la construction de villas et d'appartements de rêve au bord de la Méditerranée. Plus exactement il leur propose d'acquérir la propriété des villas sous forme d'actions des sociétés qui sont les propriétaires actuels des terrains à bâtir.

Passé un court délai de «lancement», les investisseurs affluent dans les beaux locaux de R. Certains d'entre eux sont des gens de l'endroit, d'autres se recrutent dans des pays à devises faibles d'où ils espèrent faire sortir leur argent pour le mettre à l'abri de l'inflation. R. leur promet de se charger de cette besogne et de leur vendre des villas, tout en leur versant de confortables intérêts. Ensuite, ils pourront revendre leurs propriétés à sa société avec une belle plus-value et repartir heureux et enrichis, maîtres de leurs économies revalorisées.

A l'appui de ses promesses, R. fait imprimer de merveilleux prospectus qui vantent la sécurité de l'affaire, la beauté des sites, des villas, l'originalité attrayante de leur architecture et le confort de leur équipement. Sur les pages colorées de ces prospectus tout est beauté et raffinement et les investisseurs – souvent des gens simples qui n'ont jamais eu d'occasion d'approcher un tel luxe – donnent leur argent avec l'impression d'en posséder déjà une portion.

Tout marche très bien pendant un certain temps. Mais voilà soudain que R. ne peut plus payer les intérêts. Certains des investisseurs s'impatientent et demandent des comptes. R. ne peut pas s'expliquer. Des plaintes pénales sont déposées. Le juge qui instruit l'affaire s'aperçoit que la plupart des villas ne sont pas encore bâties et, pire encore, certaines des sociétés, qui devaient en être les propriétaires, n'existent pas! Des terrains dont les investisseurs croient qu'ils sont la propriété de la société de R. ne le sont pas! Et les intérêts versés proviennent de l'argent des clients!

R. est arrêté. C'est la catastrophe. Une pluie de plaintes. Les travaux sont stoppés et plus personne ne touche d'intérêts. R. explique que cette catastrophe est due à son arrestation: si on l'avait laissé en liberté tout cela ne serait pas arrivé. Qu'on le remette en liberté et tout s'arrangera...

De telles affaires ne sont, malheureusement, pas rares de nos jours. Elles sont toujours très complexes et mettent en jeu toutes sortes d'éléments rarement combinés dans des cas de criminalité plus ordinaires: le caractère international de l'affaire, la réticence des victimes de porter plainte (car souvent elles ne sont pas en règle avec le fisc de leur propre pays), la conjoncture économique. D'ailleurs, dans ce genre de criminalité, ce sera souvent l'argument opposé à la répression pénale: si la conjoncture avait été plus favorable, tout cela ne serait pas arrivé: l'on ne peut punir un homme pour une mauvaise conjoncture.

Le juge et le jury ne sont guère sensibles à de tels arguments. Ils déclarent R. coupable d'escroquerie par métier et le condamnent à dix ans de réclusion.

Il y a ici escroquerie parce qu'il est possible de démontrer que les promesses contenues dans le prospectus étaient mensongères: les sociétés propriétaires des biens vendus n'existaient pas ou, inversément, si les sociétés existaient, elles n'étaient propriétaires de rien. En outre, les finances de R. et de ses sociétés ne permettaient jamais raisonnablement de verser les intérêts promis, ni de racheter villas ou appartements. R. savait cela et l'a dissimulé à ses victimes qui pouvaient difficilement vérifier ces faits trompés qu'ils étaient par toute sa «mise en scène». En outre, circonstance aggravante, il a agi à l'égard d'un nombre indéterminé de personnes. Il a donc fait métier d'escroquerie.

Portalis

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais
Un journal indispensable à tous.

A propos d'une plainte contre des conseillers d'Etat

Si le ridicule tuait!...
Et cet autre article oublié?

Suite de la première page

problème a été longuement débattu au Grand Conseil en 1972, à propos d'une plainte de Me Jacques Rossier. La mémoire ne devait pas faire défaut à l'un au moins des membres du K.O., M. Stephan Niklaus pour ne pas le nommer, QUI ÉTAIT DÉPUTÉ SUPPLÉANT EN MAI 1973 lorsque cette affaire trouva son épilogue devant la Haute Assemblée...

Publicité toujours

Comme prévu, le tribunal de Martigny se déclara incompétent pour recevoir cette plainte mal adressée. Rappelons qu'elle avait trait aux terrains de Martigny et qu'elle accusait pénalement MM. Steiner, Zufferey, Genoud et Bender, conseillers d'Etat, ainsi que M. Loretan, ancien conseiller d'Etat, de faux dans les titres, d'obtention frauduleuse d'une constatation fausse et – pour faire bon poids ! – de gestion déloyale.

On voit que le K.O. ne voulait pas demeurer en reste sur le groupe socialiste qui, on s'en souvient, a demandé « la démission immédiate du Conseil d'Etat » lors de la discussion au Grand Conseil sur les affaires...

La propagande étant une chose et le ridicule une autre, le K.O. – après un crochet par le Tribunal cantonal pour contester la décision du juge de Martigny – s'est tout de même décidé à agir selon la loi, c'est-à-dire à porter sa plainte devant le Grand Conseil. Ce dernier a désigné une commission présidée par M. Peter Pfammatter pour rapporter devant la Haute Assemblée sur cette demande de levée d'immunité.

D'un article à l'autre

C'est ici que se situe l'épisode du communiqué – annulé – de l'Etat. Ses « erreurs » n'en étaient qu'une, mais de taille : l'oubli de l'article 21 de la loi du 21 mai 1840 qui dit : « Si la poursuite est dirigée contre plus d'un membre du Conseil d'Etat, le Grand Conseil les remplace provisoirement. »

On peut interpréter de diverses manières cet article. On a finalement retenu qu'en acceptant sans autre de se soumettre à l'enquête et au verdict du juge pénal, les quatre conseillers d'Etat se suspendaient, pendant tout ce temps, de leurs fonctions !

C'est drôle, peut-être. Mais on ne comprend pas pourquoi, ce qui est moins drôle, le nouveau communiqué n'a pas été publié aussitôt pour exposer cette situation...

Sur le fond de l'affaire, s'il faut absolument en trouver un à cette action publicitaire du K.O., il nous semble que l'on a aussi oublié l'article 18 de cette fameuse loi de 1840. Celui-ci dit en effet : « Il ne peut y avoir lieu à aucune poursuite pénale au sujet de tout acte qui a figuré dans les comptes de l'Etat ou dans le rapport sur la gestion lorsque, à la suite de l'examen que le Grand Conseil en a fait, IL N'A PAS ORDONNÉ DE POURSUITES. »

Il nous semble que les terrains de Martigny ont figuré plus qu'abondamment dans la gestion du Conseil d'Etat et AUCUNE POURSUITE N'A ÉTÉ ORDONNÉE. D'où le mal-fondé de la plainte, si l'on tient absolument à revenir à cette loi de 1840 donnée en Grand Conseil sous la présidence de « Barman, docteur ès droit et des secrétaires Bonjean et Clemenz »...

Une mauvaise plaisanterie qui a assez duré

Que les gauchistes haut-valaisans, qui ne manquent pas d'experts extérieurs pour les conseiller en la matière, s'appliquent à soigner leur propagande par n'importe quel moyen, soit. Mais que ces actions, répercutées dans toute la Suisse par des mass media plus que complaisantes, CONTINUENT À FAIRE PASSER LE VALAIS POUR UN PAYS DIRIGÉ PAR DES CRIMINELS DE DROIT COMMUN (FAUSSAIRES OU GESTIONNAIRES DÉLOYAUX), voilà qui dépasse les limites mêmes du ridicule que l'on pouvait accepter jusqu'ici avec une certaine philosophie.

Car enfin, dans un Etat de droit, si l'on ne se fie ni au Conseil d'Etat, ni au Grand Conseil, ni aux tribunaux, ni aux lois, comment la vie y serait-elle possible ?

Les terrains de Martigny ?

Passés au crible de la gestion par la commission des finances qui a déclaré que la solution trouvée était conforme à ses postulats, en main de la commission extraordinaire d'enquête qui a rapporté dernièrement, en main s'il le faut – et sans l'intervention du K.O. – du juge pénal auquel elle aurait été dénoncée s'il y avait lieu, en main, encore, du Tribunal cantonal : que faut-il de plus ? L'application de l'article 18 de la loi de 1921 ? Puisqu'on n'y a pas songé jusqu'ici, il serait peut-être temps de le faire pour revenir au droit et à la raison. Le geste spontané des conseillers d'Etat renonçant à leur immunité prouve, s'il le fallait encore, leur complète sérénité face aux accusations du K.O.

Mais vous verrez que l'on va réussir à le mettre sur le compte d'une « manœuvre » pour rester à l'abri de l'immunité !..

Alors que le principe même de cette immunité a été abandonné par LE CONSEIL D'ÉTAT LUI-MÊME lors des débats sur la nouvelle loi qui va être soumise au peuple en septembre prochain. Pourquoi ? C'est M. Genoud qui l'a déclaré au Grand Conseil : « Parce que, s'agissant de la responsabilité pénale, ce vieux privilège est douteux quant à son bien-fondé et QU'IL OFFRE MÊME UNE TRIBUNE RÊVÉE AUX CHICANEURS DE TOUT ACABIT qui ne manqueraient pas de crier au scandale ou au « vote politique » si le Grand Conseil, en toute conscience et en toute connaissance de cause pourtant, devait se prononcer contre la levée d'immunité demandée. »

Paroles prophétiques, puisqu'on y est en plein, dans cette TRIBUNE RÊVÉE sur laquelle pérorent ces chicaneurs de tout acabit !

Alors, de grâce, que l'on mette fin à cette mauvaise plaisanterie. Légalement, au niveau des institutions que notre peuple s'est données. Et que l'on cesse aussi de tomber dans le ridicule d'accorder aux faux problèmes une importance plus grande qu'à tous ceux, vrais mais moins spectaculaires, que nous avons à régler entre Valaisans soucieux non pas de publicité, mais du bien commun de notre canton.

NF

LE PROJET DE NOUVELLE CONSTITUTION FÉDÉRALE

ŒUVRE AMBIGUË ET DANGEREUSE

Suite de la première page

La critique paraît nettement plus fondée en ce qui concerne les nouvelles limites assignées au droit de propriété et à la liberté économique, formellement garanties dans le projet, mais dont les dispositions des articles 30 et 31 intitulés : « Politique de la propriété » et « Politique économique », en faisant accéder à l'ordre constitutionnel ce qui jusqu'à maintenant n'est considéré que comme des mesures de politique sociale et économique, soumises aux principes de la libre concurrence, de la légalité et de la proportionnalité, peut aboutir, selon le contexte politique, à l'anéantissement de tels droits sous le couvert d'une compétence constitutionnelle. Il faut à mon sens que le constituant choisisse entre l'Etat libéral et l'Etat gestionnaire de type socialiste, et ce n'est pas favoriser l'entente entre les Suisses que de leur proposer un texte ambigu, susceptible d'interprétations partisanes, de faire entrer dans le droit des querelles qui sont d'un autre ordre. Certes, l'ordre juridique doit légitimement se plier aux conceptions nouvelles et largement répandues en ce qui concerne la vie sociale et économique. Il doit régir une société dans laquelle l'Etat assume de plus en plus de responsabilités sur tous les plans. Mais il n'est pas prouvé, loin de là, que les principes de libre concurrence et d'autonomie personnelle garantie par le droit de propriété soient étrangers à la prospérité des Etats.

par Michel de Preux

Leur opposer d'autres principes, rivaux, et ne pas se contenter d'en limiter les abus constitue une véritable révolution qui, quoique feutrée, n'en causerait pas moins de graves tensions sociales. Les garde-fous patiemment créés par la jurisprudence du Tribunal fédéral autour des notions de police et de politique économique étant rejetés, on ne voit plus ce qui nous retiendrait sur la pente du collectivisme. En fait, les garanties constitutionnelles du droit de propriété et de la libre concurrence ne peuvent déchoir au simple rang de droits nominaux, et c'est déjà en assumer le risque que de les relativiser par des normes de même niveau consacrant un large pouvoir d'appréciation en faveur de l'Etat en ces matières.

Des observations analogues peuvent être faites au sujet de la substitution au fédéralisme de participation du fédéralisme d'exécution avec ses incidences financières (centralisation de l'impôt sur les personnes morales et perte de l'autonomie fiscale des cantons) : la possibilité laissée à la Confédération d'adopter des lois-cadres dans les matières réservées à la compétence propre des cantons, sans heurter de front le principe, d'ailleurs confirmé, de la souveraineté primaire de ceux-ci, en limite à ce point la portée que tout obstacle à l'évolution centralisatrice serait levé désormais. Pareille crainte s'avère encore plus fondée lorsqu'on lit dans ce projet que, pour l'adoption de compétences nouvelles, la Confédération n'aura plus besoin d'un additif constitutionnel mais qu'une simple loi suffira.

Je ne crois pas, pour ma part, aux difficultés inextricables pressenties dans l'application de la nouvelle procédure d'initiative, car après tout, si les risques de blocage entre le Parlement et le Gouvernement fédéral, réels mais théoriques, n'ont jusqu'ici pas empêché nos institutions de fonctionner normalement sur ce plan, on ne voit pas pourquoi ceux causés par la création d'un droit d'initiative de type unique dont l'Assemblée fédérale déterminerait elle-même la nature constitutionnelle ou législative, en ferait naître de nouveaux. Par contre, l'introduction dans un projet d'ensemble de principes aussi essentiels que ceux de la participation et du service civil, rejetés par le peuple, me paraît réellement peu conforme à une éthique démocratique que par ailleurs les constitutions actuelles paraissent garantir. L'avenir dira si de telles idées s'imposeront.

Deux tendances s'affrontent dans ce projet, qui n'arrivent pas à se dépasser : l'une, héritière des courants de pensée libéraux et individualistes du siècle dernier, a pour elle la garantie d'un passé prospère mais qui ne séduit plus, l'autre met toute sa force persuasive dans une foi collectiviste qu'elle greffe sur des restes d'idées chrétiennes. L'équivoque demeure, au péril de la liberté. Le sort de ce projet, à mon sens, ne fait aucun doute. Il épousera celui de la première constitution de la République helvétique, conçue elle aussi par un idéologue, Pierre Ochs. C'est qu'il y a incohérence et incohérence. Celle dont pâtit le projet n'a rien d'harmonique, au contraire : elle exaspère les conflits donnant une caution juridique à chacune des grandes familles d'esprit qui se partagent le monde politique officiel. Toute différente est l'incohérence de notre actuelle constitution, qui reflète celle de la vie du peuple suisse, qui naît de cette vie-même, tout en sauvegardant son unité. Or le rôle d'une loi fondamentale n'est pas d'ordonner de l'extérieur la vie d'un peuple mais, la comprenant, d'en saisir les accords profonds, de sorte que chacun peut s'y rallier en demeurant fidèle à soi-même. Cette tâche, actuellement, ne peut qu'être accomplie par un législateur dont la puissance de synthèse et d'imagination créatrice rappelerait celle d'un Eugène Huber, l'auteur du Code civil suisse. C'est sans doute un des mérites non négligeables du projet de la commission d'experts fédérale de nous en avoir révélé le besoin.

Un anniversaire en canot

DOUVRES (ANGLETERRE) (ATS/Reuter). – Des Hawaiiens se proposent d'effectuer la traversée de Calais à Douvres en canot jeudi pour marquer la découverte de leurs iles il y a deux cents ans par le capitaine James Cook, explorateur et navigateur britannique.

Leur canot, de 13 mètres, sera envoyé à Calais par avion.

Pendant la traversée il sera suivi de trois bateaux d'escorte par mesure de précaution.

Après la traversée, le canot sera placé dans le musée du capitaine Cook actuellement en construction pour marquer les découvertes de l'explorateur.

● **PARIS (ATS). – Sept scientifiques étrangers ont été élus, lundi après-midi, membres associés de l'Académie des sciences de Paris. Parmi ceux-ci se trouve un Suisse, M. Eugen Wegman, géologue, né en 1896 à Schaffhouse.**

Pour une poignée de dollars

WASHINGTON (Reuter/ATS). – Un tarif transatlantique proposé par la «Panam» et qui, selon la compagnie aérienne américaine est le plus bas de l'histoire de l'aviation commerciale a été approuvé mardi par la commission de l'aviation civile américaine.

Le tarif, en vigueur du 15 juin au 14 juillet, permet aux passagers de faire le trajet de Boston à Amsterdam pour 99 dollars et de faire le voyage aller-retour pour 149 dollars.

Après la période d'introduction, le tarif sera de 155 dollars aller et de 279 dollars aller-retour.

Selon la «Panam», le nouveau tarif répond à des «exigences britanniques déraisonnables».

● **ROME (ATS/Reuter). – Le procureur romain Giovanni de Matteo a entamé hier une enquête préliminaire sur les déclarations d'impôts du président de la République, Giovanni Leone, à la suite d'accusations selon lesquelles des irrégularités auraient été commises pour les années 1973 et 1974.**

● HONG-KONG (ATS/AFP). – La Chine a manifesté son intérêt pour la puissance militaire américaine en envoyant pour la première fois hier des officiels visiter le porte-avions nucléaire américain « Enterprise ».

● **LONDRES (ATS/Reuter). – La chute du dollar s'est accentuée hier sur les marchés des changes internationaux. La livre sterling, le franc suisse, le franc français et le deutschmark se sont tous inscrits en hausse face à la devise américaine. Mais le dollar a perdu le plus de terrain contre le yen japonais.**

Technicair : c'est fini !

Technicair, cette entreprise genevoise de ventilation, qui comporte plusieurs succursales en Suisse romande dont une à Sion (qui occupait trois personnes), déclarée récemment en faillite, est morte officiellement hier.

Dès la déclaration de la faillite, les ouvriers, une centaine environ, avaient occupé les bâtiments, réclamant une reprise des activités grâce au rachat de Technicair par une société étrangère.

Mais la dernière tentative du conseiller d'Etat Alain Borner, chef du Département de l'économie publique, s'est soldée par un échec. Tous les espoirs se sont évanouis, lorsque l'on a appris que ce rachat était impossible.

La nature même de la fabrication des appareils de ventilation directement liés à l'industrie du bâtiment, n'intéresse plus personne.

Il n'y aura donc pas de reprise du travail.

Les employés pourront se recycler selon un plan établi par le Département genevois de l'économie publique.

Italie: référendums en forme d'avertissement

Les résultats des deux référendums de dimanche dernier ont surpris les cinq partis de la majorité parlementaire qui soutiennent le cabinet de M. Giulio Andreotti. Ces partis, qui prédominent au Parlement, avaient demandé à leurs électeurs de repousser les deux référendums. Or, cette consigne n'a été que partiellement suivie : 43,7 % des électeurs votèrent pour l'abrogation de la loi sur le financement des partis, 23,3 % pour l'abrogation de la loi Reale sur l'ordre public. C'est là un avertissement sérieux à l'adresse des partis de la majorité parlementaire : encore qu'ils occupent plus que 90 % des sièges du Parlement, ils ne peuvent prétendre représenter la volonté des neuf dixièmes des électeurs. Un certain hiatus sépare électeurs et élus.

Une moyenne de 43,7 % de l'électorat demande l'abrogation de la loi sur le financement des partis. C'est le symptôme d'un mécontentement diffus. On entend souffler un vent de fronde. A Milan, le pourcentage atteignit même 51,5 %, à Rome 54,8 %, à Aoste 57 %, enfin, à Palerme, 64 %. L'opposition au financement des partis se manifeste surtout dans les provinces du Midi et dans les centres industriels du Nord. Là, plus qu'ailleurs, on trouve scandaleux qu'un Etat aux abois finance grassement les partis politiques.

Quant à la loi sur l'ordre public, objet du second référendum de dimanche dernier, elle a trouvé grâce aux yeux des trois quarts des électeurs. Surtout après le drame d'Aldo Moro, les Italiens reconnaissent la nécessité d'un ordre public plus sévère qui ne souffre pas l'abrogation d'une loi, fût-elle critiquable.

81,4 % des électeurs participèrent aux référendums. Ce pourcentage est inférieur à celui des dernières élections législatives et administratives, mais nettement supérieur à celui de maints pays étrangers en pareille occurrence... La baisse de la participation plus nette dans le Midi et dans les îles s'explique en partie par les migrations. Estimant ces deux référendums sans grande importance pour le pays, beaucoup d'électeurs émigrés temporairement au Nord ou à l'étranger ne jugèrent pas nécessaire d'entreprendre un long voyage pour voter dans leur lieu d'origine.

Vers une révision de la loi sur le référendum ?

Les résultats des deux référendums auront-ils des contre-coups sur la cohésion de la majorité parlementaire ?

M. Giulio Andreotti ne le pense pas. En effet, les cinq partis repoussaient solidairement les deux initiatives lancées par le parti radical.

En revanche, M. Andreotti souhaite pour l'avenir une simplification de la formule du référendum : que l'électeur ait à répondre à une demande positive (Voulez-vous que soit maintenue la loi... ?) et non pas à une demande négative (Voulez-vous que soit abrogée telle loi ?).

Cette dernière formule actuellement en vigueur, trop compliquée pour des millions d'électeurs étrangers au langage politique fut une source de perplexité même – et je cite M. Andreotti – pour des électeurs dotés d'une culture intellectuelle.

De notre correspondant à Rome Georges Huber

Quant à lui, M. Flaminio Piccoli, président du groupe DC de la Chambre, il avait, dès avant la publication des résultats, lancé l'idée d'une autre révision de la loi sur le référendum : qu'on élève de 500 000 à 1 500 000 le nombre des signatures requises (pour prévenir la prolifération des référendums !).

Ajoutons qu'en Italie, la collecte des signatures est chose bien compliquée : chaque signature doit être authentifiée par un notaire. Cette formalité suppose des ressources financières considérables chez les initiateurs d'un référendum... et beaucoup de patience chez les signataires.

Une déclaration vigoureuse

Entre-temps, les polémiques continuent, touchant l'avortement. Les catholiques se voient accusés de mobiliser une « croisade »... et de recourir ainsi à des méthodes de lutte médiévale !

Un communiqué de l'Union catholique des pharmaciens italiens dénonce l'injure faite par une majorité parlementaire au monde médical et para-médical : la nouvelle loi oblige les médecins à pratiquer l'avortement, avec cette restriction toutefois que les médecins réfractaires peuvent faire valoir l'objection de conscience. Autant dire que pour ne pas se prêter au meurtre d'un innocent, un médecin italien devra désormais faire une demande personnelle d'exemption dans un délai de trente jours, en évoquant l'objection de conscience. L'Union catholique des pharmaciens dénonce cette intolérable ingérance des politiciens dans l'éthique professionnelle des médecins.

« Obliger les médecins à pratiquer l'avortement, c'est dégrader leur profession. »

Le meilleur choix à

MIGROS ★ VALAIS

Offre spéciale jusqu'au 17.6

Ragoût de génisse 1/2 kg 6.50 au lieu de 7.40

Bouilli côte plate 1/2 kg 5.– au lieu de 6.–

Viande hachée 1/2 kg 5.– au lieu de 6.–

Bouilli prin 1/2 kg 4.50 au lieu de 5.50

Action 14–24.6

Poulet grill frais "OPTIGAL"
poids avant cuisson 1000 g
la pièce 5.70

Tomates farcies, un excellent plat de saison

Tomates de France
kg 2.10

Dans nos Restaurants du 14 au 24.6
1/2 poulet - frites 5.50

Action 14–17.6
DANS NOS POISSONNERIES DE SION, SIERRE, BRIGUE

Filet de merlan 1/2 kg 3.– au lieu de 4.–

Loup de mer 1/2 kg 4.50 au lieu de 7.–

Offre spéciale 14–17.6

Poivrons verts d'Italie
kg 1.80

Le téléviseur idéal pour les vacances ou le chalet

TV noir blanc MITSUBISHI B 12015 portable

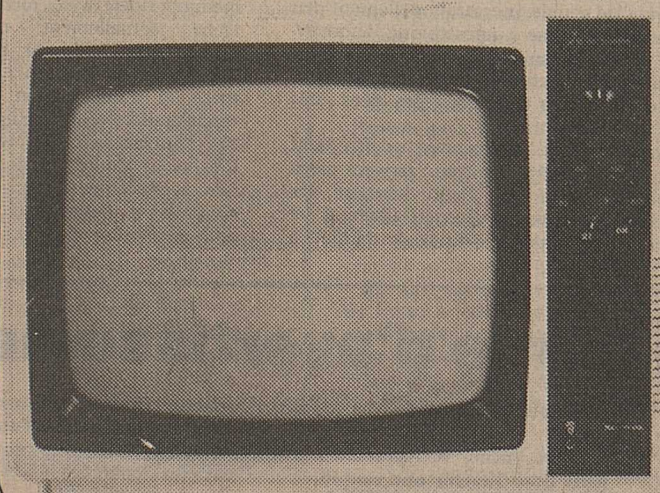

Ecran 31 cm
Antenne télescopique incorporée
Prise pour écouteurs
Alimentation 220 V ou batterie auto 12 V
Puissance de sortie du son 1 Watt
Boîtier blanc
Poids 7 kg
Dimensions (LIHIP) 397x291x296

230.–

Garantie 1 année
Livraison gratuite dans notre rayon d'activité
Garantie tube-image 3 ans
Service après-vente assuré par nos spécialistes

DANS NOS MARCHÉS DE MONTHEY - MARTIGNY - SION - SIERRE - VIEGE - BRIGUE

ANNONCES DIVERSES

CLIMATISATION
White-Westinghouse
...pour votre bien-être
téléphonez-nous pour une offre gratuite
WILLY BÜHLER SA
rue Chanoine-Berchtold 9
1950 Sion
Tél. 027 22 65 82

Elna SP
air electronic

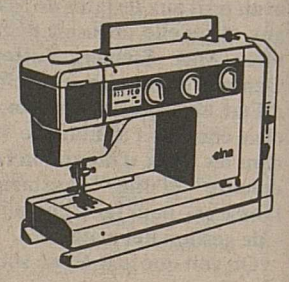

pour Fr. 1295.–
déjà!

Elna SA
Avenue du Midi 8, Sion
Tél. 22 71 70

La Placette
Sion, tél. 22 29 51

Radiomoderne-Télévision SA
Sierre, av. du Général-Guisan 29
tél 55 12 27

Cours de vacances

dans la belle région des Alpes bernoises, pour garçons et jeunes filles
– de 9 à 14 ans –
10 juillet - 12 août 1978
● Langues – Excursions – Sports ●

Institut, 3718 Kandersteg
Dr. J. Züger, tél. 033/75 14 74
97.52908

TIREUSES À VIN
2 siphons Fr. 49.50
3 siphons Fr. 59.50

BOUCHONNEUSES
la pièce Fr. 89.–

PRESSOIRS MÉCANIQUES
PRESSOIRS HYDRAULIQUES
encore aux prix 1977!

S'adresser à J. Vœffray
Saxon
Tél. 026/6 24 50 – 6 28 22

13

Gudrun Pausewang

L'ENLÈVEMENT DE DOÑA AGATA

Copyright by Cosmopress, Genève

— Pour la vie ? Mais sa vie est déjà comme finie...

— Et ce qui me semble le plus répugnant, c'est le sentiment que j'ai d'être complètement à la merci de ces bandits. Quelle sorte de gens cela peut-il être ? Des va-nu-pieds qui ne savent ni lire ni écrire, et avec lesquels il faut que je traite, moi ! C'est inimaginable ! J'avoue que je ne me sens pas en sûreté à l'idée d'aller cette nuit, en voiture, à El Machete, avec une telle somme.

— Allons, dit Carmen Elvira, ce n'est pas à toi qu'ils en ont : ils veulent l'argent, c'est tout. Et de plus, pourquoi ne demandes-tu pas au préfet de police qu'il te fasse escorter par deux policiers, en civil peut-être ?

— Pour que Manolin l'apprenne aussitôt ? Pour qu'il exige de participer à l'action de sauvetage ? Non, ma chère, je préfère risquer ma vie. Tu sais comment est tante Agata : tous les mois elle refait son testament, mais cette fois ce sera à notre profit, définitivement, ne serait-ce que pour le bien de la société. Sans quoi, il n'y aurait plus de justice !

En fait, doña Agata ne se trouvait pas dans l'un de ces faubourgs accrochés aux pentes des monts environnants, mais dans une rue commerçante et pouilleuse, au pied d'un versant, dans ce quartier de la Serna où se pressent merciers, cordonniers et brocanteurs, et dont les trottoirs sont encombrés de colporteurs et de vendeurs à la sauvette. Les savetiers s'accroupissent dans le ruisseau, les écrivains publics s'abritent à l'ombre des portails pour être à la disposition de leurs concitoyens analphabètes ; glaciers, rôtisseurs et marchandes de fruits et légumes interpellent à haute voix le chaland, tandis que les habitants des faubourgs supérieurs et les Indiens effarouchés venus de leurs villages flânent çà et là, bayant aux corneilles. Une musique stridente jaillit des gargotes, des chiens aboient, des autos se frayent un chemin dans ce chaos à odeur de fruits, de pourriture, de viande rôtie, de café et d'urine. Mais après le coucher du soleil, commerçants, acheteurs et badauds s'évanouissent, ces rues redeviennent calmes, même les restaurants ferment de bonne heure, car c'est dans un autre quartier de la ville, à Santa Maria la Baja,que s'éveille la vie nocturne. *(A suivre)*

SUR NOS ECRANS

par Hermann Pellegrini

Va voir maman, papa travaille

de François Leterrier

Reine du théâtre de boulevard, Françoise Dorin a écrit le scénario de ce film à partir du roman à succès qu'elle avait publié en 1976. Puis, estimant que sa pensée avait été édulcorée, son amertume passée à l'attendrisseur, elle a exigé que son nom soit retiré du générique. De fait, le livre était plus corrosif, plus caustique que le film. Mais, pour l'essentiel, François Leterrier a respecté les situations et les personnages imaginés par l'écrivain.

Un dimanche après-midi, Agnès a décidé de terminer un travail de décoration. Son mari lui a promis d'emmener en promenade Jérôme, leur fils de sept ans. A la dernière minute, le mari téléphone et se décommande. Une fois de plus, il ne tient pas ses promesses! Agnès appelle à l'aide, sans succès, sa sœur, sa meilleure copine, une amie d'enfance. Finalement, elle se résignera à abandonner ses occupations et elle partira à la campagne avec son fils.

Au même moment, Vincent, un papa divorcé, essaye de conquérir sa fille Patricia dont la garde a été confiée à la maman. Malgré toute sa tendresse, Vincent ne parvient pas à toucher la gamine qui couve une humeur massacrante.

Agnès et Vincent vont se rencontrer à Thoiry, dans des des circonstances cocasses. Et c'est le coup de foudre. Le lendemain, ils se retrouvent. Le «grand amour» pourrait naître entre eux, si la présence de leurs enfants respectifs ne créait pas toutes sortes de difficultés. Que faire? La fille de Vincent ne pose pas de problème. Elle «appartient» à sa mère. Agnès ne veut pas se séparer de Jérôme que son père entend transformer en «otage».

Cette histoire véhicule des thèmes qui ont été maintes fois traités ces dernières années par le cinéma. Une femme doit-elle sacrifier son travail au profit de sa famille? L'épanouissement personnel passe-t-il avant celui des enfants? La mère passe-t-elle toujours avant la femme? En toutes circonstances, l'enfant mérite-t-il d'être «sacralisé», pour utiliser le mot de Françoise Dorin? Ces questions apparaissent en filigramme dans le récit de la passion vécue par Vincent et Agnès. Point de thèses assénées ici. Elles sont glissées dans une histoire bien contée par un cinéaste qui visiblement cherche à plaire. Sa comédie fourmille de notations justes. Le ton est naturel. Les interprètes, bien dirigés, possèdent une personnalité attachante. On retiendra surtout la performance de Marlène Jobert, qui a enfin renoncé à son emploi traditionnel d'enquiquineuse et de Philippe Léotard, un comédien racé. Dans des rôles épisodiques, Micheline Presle, Macha Méril, Catherine Rich et Sylvie Joly donnent à leurs personnages une réelle authenticité.

Philippe Léotard et Marlène Jobert incarnent avec conviction et talent un couple déchiré.

Va voir maman, papa travaille, *une gentille comédie qui pose quelques problèmes très sérieux.*

La qualité de la réalisation ne surprendra pas les spectateurs qui connaissent déjà François Leterrier, interprète du *Condamné à mort s'est échappé,* formé au cinéma par Bresson et qui laissait voir d'intéressantes promesses dans son premier film *Les mauvais coups,* d'après le roman de Roger Vailland, promesses confirmées par *Un roi sans divertissement* et *Projection privée.*

Cependant, cette réalisation maîtrisée n'escamote pas les défauts, les ambiguïtés de *Va voir maman... papa travaille.* Le scénario s'alourdit de plusieurs petites histoires d'autres couples dont les femmes connaissent les mêmes conflits qu'Agnès. Sa patronne se ressouvient de l'existence de sa fille lorsqu'elle apprend qu'elle est droguée. Elle mourra d'une overdose provoquant le suicide de sa mère. Sa sœur se consacre entièrement à ses enfants et à ses confitures. Son amie abandonne ses enfants pour se consacrer à la littérature. Une autre femme assiste, impuissante, au départ de ses filles qui vont rejoindre leur père qui ne s'était jamais occupé d'elles. Ces répétitions tendent à prouver l'échec de la maternité, la vanité de toute éducation. A quoi bon avoir des enfants puisqu'ils ne manifestent aucune gratitude à leur mère! Dans ses déclarations, Marlène Jobert confirme l'impression qui se dégage du scénario: «On ne peut pas non plus sacrifier sa vie, sa vie de femme pour un enfant qui deviendra, à quatorze ans, un adulte et vous laissera pour vivre sa vie.» La présentation de tous ces couples ratés laisse entendre que le mariage ne laisse aucune chance au bonheur, à l'épanouissement de la femme.

L'épilogue du film, dans la bonne tradition du happy end, n'atténue pas le constat d'échec sur tous les fronts que dresse François Leterrier. Ce dénouement heureux paraît des plus artificiels après tant d'amertume. En centrant son scénario sur les élans du cœur et du corps, le cinéaste donne l'impression d'accuser les enfants, sources d'affreux ennuis. Et pourtant, ce n'était pas son intention. N'a-t-il pas affirmé, à propos de sa comédie: «Il est temps d'essayer d'apprendre à vivre autrement avec nos enfants, plutôt que de les accuser de nous empêcher de vivre».

François Leterrier a eu le mérite de soulever quelques problèmes sérieux tout en conservant à son film le ton d'une gentille comédie.

Va voir maman... papa travaille

Réalisateur: François Leterrier. Scénario: Danièle Thompson, d'après le roman de Françoise Dorin. Images: Jean Penzer. Musique: Georges Delerue. Montage: Marie-Josèphe Yoyotte. Interprètes: Marlène Jobert (Agnès), Philippe Léotard (Vincent), Micheline Presle (Vava), Macha Méril (Marianne), Sylvie Joly (Stéphane), Daniel Duval (Serge), Albina de Boisrouvray (Christine).

Va voir maman, papa travaille

Vous pouvez aussi aller voir...

*** Padre padrone,

de Paolo et Vittorio Taviani

Adapté très librement d'un roman autobiographique de Gavino Ledda, ce film passionnant raconte la vie d'un berger sarde analphabète devenu aujourd'hui professeur de linguistique à l'université de Sassari. Il décrit avec une rare puissance l'évolution du berger, l'importance du langage, des sons, fait revivre toute une civilisation. Il faut aller voir *Padre padrone* et lire le livre de Gavino Leda, deux œuvres fortes, nourries des ambiguïtés de l'amour et de la haine, deux chants âpres dédiés à la conquête de la liberté et à la prise de possession du monde. L'un et l'autre surprennent et captivent. (Sion, cinéma Capitole.)

Padre padrone

** Bobby Deerfield

de Sydney Pollack

Le héros de ce mélodrame sentimental est un pilote de formule 1 qui côtoie quotidiennement la mort. Mais il n'y pense pas, pas plus qu'à la vie d'ailleurs. Il ressemble à sa mécanique. Cet américain froid, fonctionnel, programmé est un jour ému par une jeune femme qu'il rencontre dans un hôpital de Loèche-les-Bains. Elle est atteinte de leucémie. Sydney Pollack ne craint pas de brasser les thèmes romantiques qui ont déjà beaucoup servi: la vie régénérée par l'amour et l'amour par la mort. Et il le fait avec une totale conviction. Les images sont raffinées, mais le regard froid, lucide, désenchanté de Pollack les prive de cette chaleur qu'exigeait le sujet. Un film qui intéresse, mais ne passionne pas. (Martigny, Etoile; Saint-Maurice, Zoom, séances d'art et d'essai.)

Bobby Deerfield: *la leucémique et le pilote de Formule 1*

*** Nous irons tous au paradis

Yves Robert a donné une suite à *Un éléphant ça trompe énormément.* Le ton a légèrement changé, une pointe de gravité apparaît dans cette nouvelle chronique d'un quatuor de copains. Entre le vaudeville français et la comédie américaine. (Martigny, Etoile.)

** Dites-lui que je l'aime

de Claude Miller

Une peinture méticuleuse, progressive, bien dosée de l'amour fou, le portrait d'un obsédé sentimental. Malheureusement le dénouement du film sombre dans l'artificiel et la sophistication que ne laissent pas prévoir les subtiles analyses psychologiques précédant la conclusion. (Monthey, Plaza.)

* La fièvre du samedi soir

de John Badham

Il s'agit du premier film «disco», la nouvelle musique qui passe tous les airs à la moulinette d'un rythme uniforme. Avec John Travolta, «le Valentino de l'âge pop», athlète complet de la danse moderne, mais encore piètre comédien (Monthey, Montheolo.)

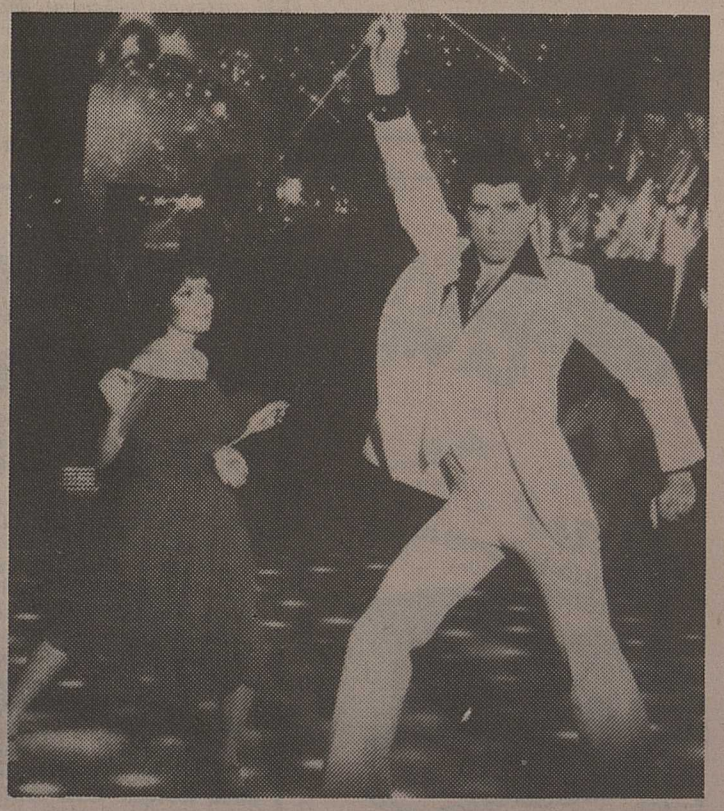

La fièvre du samedi soir, *avec John Travolta*

* à voir éventuellement
** à voir
*** à ne pas manquer

Hermann Pellegrini

Champéry reçoit les guides valaisans

CHAMPÉRY. – La 17e Fête cantonale des guides valaisans se tiendra ce prochain week-end dans la station des hauts du val d'Illiez. Le guide Jacky Pochon et son collègue et ami Fernand Berthoud ont donné hier conférence de presse, en compagnie de MM. Charly Légeret, responsable du cortège du dimanche, et René Coquoz, qui aura la charge d'assurer la subsistance des quelque trois cents guides et de leurs invités, qui se répartissent dans les neuf sections que préside M. Candide Pralong. La section des Dranses - Salvan - Chablais comprend 63 guides, auxquels il faut ajouter une dizaine d'aspirants dont les Montheysans Jean-Marc Ostrini, Vincent Gianinetti, Philippe Petten et le Champérolain Fernand Rey-Bellet.

La première fête des guides a été organisée en 1961, par la section des Dranses, à Salvan. Celle de l'an dernier s'est déroulée dans le Loetschental, et la fête de 1979 aura lieu à Aletsch.

Le comité d'organisation de la fête 1978 est présidé par Jacky Pochon, assisté de Fernand Berthoud, Frédéric Avanthay et Théo Ecoeur. Quinze commissions sont présidées par des guides, des aspirants et des amis des guides.

Le déroulement de la fête

Samedi matin les guides valaisans tiendront leur assemblée générale ; ils traiteront de l'avenir du métier de guide et de la façon de voir la profession. L'après-midi à 15 heures ce sera l'assemblée de l'Union internationale des associations de guides de montagne.

Samedi soir, dès 21 h. 30, et pour autant que les conditions atmosphériques le permettent, les sept sommets des Dents-du-Midi seront illuminés durant deux périodes de 12 minutes par des feux de Bengale. Cette action est placée sous la responsabilité de Daniel Comte et Léon Défago, qui seront secondés par une vingtaine de jeunes gens des groupes CAS de Monthey, Saint-Maurice et Champéry. Rappelons que c'est à l'occasion du 100e anniversaire de la station que les Dents-du-Midi furent illuminées pour la première fois : c'était en 1957. Cette illumination peut être admirée de toute la Riviera lémanique, et jusqu'à Neuchâtel.

Quant à l'office religieux du dimanche, il sera l'occasion d'une cérémonie spéciale, celle de la bénédiction des cordes et piolets ; la messe sera concélébrée par les prêtres-guides de la section et le révérend curé de la paroisse.

A 14 h. 30, un grand cortège folklorique, comprenant 879 participants, traversera le village pour se rendre au centre sportif où aura lieu la cérémonie de remise des médailles pour 30 ans et 50 ans d'activité.

Prendront la parole, durant ces deux journées, le conseiller d'Etat Guy Genoud, MM. Frison-Roche (membre d'honneur de l'Union internationale des guides de montagne), Bernard Truffer (président national des guides), Willy Ferrez (président du Grand Conseil), Candide Pralong (président cantonal des guides), Marcel Mariétan (président de Champéry).

Le fendant va flirter avec le dorin

LE BOUVERET. – Mercredi 21 juin, la Société valaisanne des cafetiers et restaurateurs, que préside M. Ulrich Truffer, tiendra son assemblée annuelle à l'Ecole des missions. Les membres, après avoir entendu les différents rapports, auront à élire leur président et leur vice-président. Ils auront également à se prononcer sur la création d'un centre de formation professionnelle.

De Brigue, un train spécial permettra aux participants à cette réunion de se rendre au Bouveret dans une composition « intervilles » orange qui circulera pour la première fois sur la ligne du Tonkin.

Après l'assemblée et l'apéritif, pris sur la place du port, les participants embarqueront sur deux unités de la CGN où leur sera servi le banquet. L'Office des vins vaudois aura la charge, par ses représentants, de commenter vins et vignobles du Lavaux et de la Côte avant l'escale de Morges, où les participants seront reçus dans la cour du château et dégusteront les crus de la région.

Martigny, Trient, Outre-Rhône

Nouveau substitut du conservateur du registre foncier

MARTIGNY. – On a encore en mémoire le décès subit du conservateur du registre foncier de Martigny, Me Pierre Pouget. On se rappelle aussi que le Conseil d'Etat lui avait désigné comme successeur Me Armand Perret, de Fully, jusqu'alors substitut. La place de ce dernier avait été mise au concours mais il fut difficile de dénicher « l'oiseau rare » qui voulut bien entreprendre une tâche difficile entre toutes. Or hier nous apprenions que le gouvernement avait fait appel à un enfant de Vernayaz, M. Patrick Dupertuis, fils de Roger qui, depuis plus de quarante ans, occupe le poste de secrétaire communal. M. Roger Dupertuis prendra sa retraite à la fin de l'année.

Patrick Dupertuis, né en 1952, fit ses classes primaires dans son village natal, puis fréquenta le collège Sainte-Marie de Martigny, obtint une maturité classique B à Saint-Maurice pour entrer enfin à la faculté de droit de l'université de Lausanne qui lui délivra une licence en octobre 1976. Le jeune juriste accomplit alors un stage en l'étude de Me Georges Sauthier, à Martigny et vient actuellement de passer ses examens de notaire.

Nous le félicitons pour le choix dont il a été l'objet et souhaitons qu'il trouve dans les fonctions de substitut du registre foncier beaucoup de satisfactions.

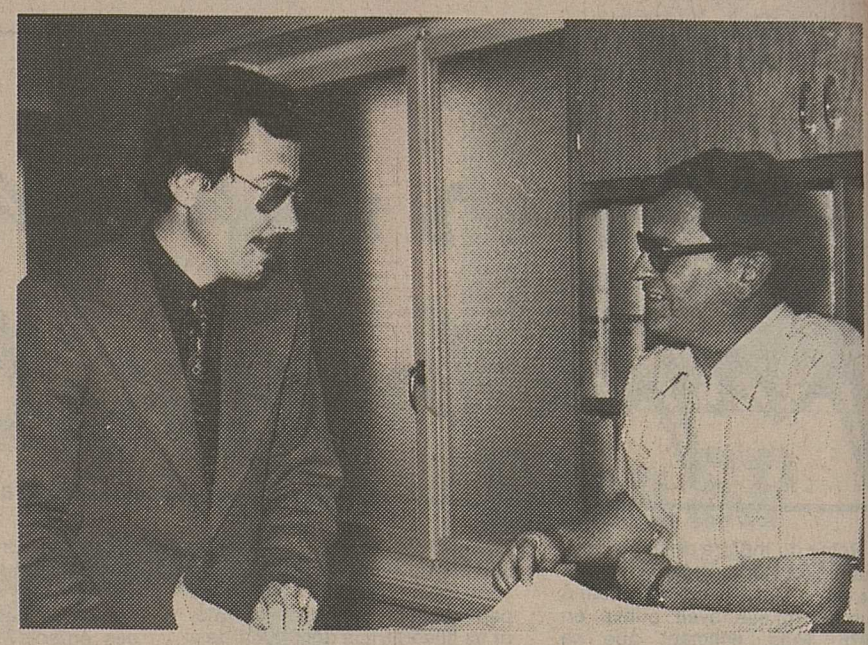

Le conservateur du registre foncier et son substitut en train de consulter un document dans leur bureau de la rue de la Poste.

Cours de sauveteurs

FULLY. – La section des samaritains organise ces jours prochains, à l'intention des candidats au permis de conduire, un cours de sauveteurs qui débutera le jeudi 19 juin. Les personnes qui s'y intéressent peuvent s'inscrire tout de suite en téléphonant au No 5 46 25. Les cours se donnent le lundi et le jeudi à la salle communale, à 20 heures.

Rallye du Ski-Club Martigny

MARTIGNY. – Comme chaque année à pareille époque, le Ski-Club Martigny organise sa dernière sortie de la saison, qui se déroule en famille sous forme de rallye. Cette sortie aura lieu le dimanche 18 juin. On est prié de s'inscrire au Colibri jusqu'au samedi 17 juin à midi, où tous les renseignements utiles vous seront donnés. Le comité vous attend très nombreux.

Le Comité

Vingt-cinq ans à l'EOS

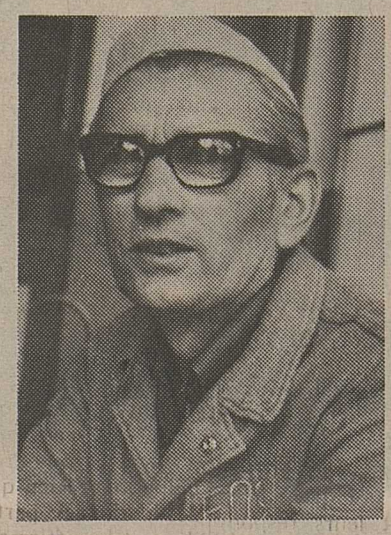

MARTIGNY. – Edouard Pict est un authentique Bordillon. Quinquagénaire maintenant, il est entré en 1942 à la Verrerie du Bourg, alors département de l'EOS. Lorsque cette dernière cessa son exploitation en 1953, le mécanicien qu'il était fut recyclé dans le service de construction de notre grande société productrice d'électricité, se déplaçant dans toute la Suisse romande. Après vingt ans de migrations incessantes, il revint à la centrale des bords de la Dranse où il assure depuis le service de piquet tout en s'occupant à des travaux d'entretien. Ce qui n'exclut pas à l'occasion des déplacements dans d'autres centrales valaisannes et vaudoises.

Edouard Pict donc, comptait ces jours derniers un quart de siècle d'activité auquel il faut ajouter onze ans de travail à la verrerie citée plus haut.

Nos sincères félicitations.

Au pays des Dranses

NOUVEAUX COSTUMES POUR LA «FRATERNITÉ»

LIDDES. – Le « marathon des festivals entremontants » touche à sa fin ce week-end, et de fort belle manière puisqu'il appartiendra à La Fraternité de Liddes d'inaugurer ses nouveaux costumes.

Sympathique participation

Pour cet épisode marquant de la vie des musiciens radicaux lidderains, on a pu s'assurer le concours de huit sociétés de musique amies, soit L'Echo d'Orny, d'Orsières, L'Avenir, de Sembrancher, L'Avenir, de Bagnes, L'Union, de Bovernier, l'Union, de Vétroz, La Concordia, de Saxon et La Liberté, de Fully. Ces sept fanfares participeront dimanche, en tout début d'après-midi, à un cortège dans les rues du village.

La soirée de samedi – cela devient presque une... tradition entremontante – sera ouverte par la « sœur ennemie » L'Union instrumentale, alors que dans la soirée, il appartiendra à la fanfare municipale de Martigny, L'Edelweiss, de donner un grand concert.

Députés à l'honneur

Bien sûr, cette fête d'inauguration prend aussi des allures de mini-festival des fanfares radicales démocratiques des Dranses. On aura donc droit aux traditionnels discours politiques, et les organisateurs ont fait appel pour cela aux députés Maurice Copt, de Praz-de-Fort, et Lucien Rosset, de Martigny. Comme quoi l'ancienne alliance « radicale-socialiste » n'est pas encore tout à fait éteinte dans la région. Ne serait-ce que par les liens étroits entretenus par les sociétés de musique. Rendez-vous donc dimanche à Liddes, à la cantine de fête sise à côté du local de la Fraternité.

REDACTION
AU PAYS
DES DRANSES
Bernard Giroud alias SET
Tél. 026/2 60 26 – Télex 38 580
Case postale 50, 1920 Martigny

l'iNFormation en Valais

LE PAIN GIL VOUS SIMPLIFIE LA VIE

frais jusqu'à la dernière tranche

En vente chez votre détaillant

PAIN GILSA 1023 CRISSIER VD

Fête patronale à Champsec

CHAMPSEC. – La Saint-Bernard, ce n'est pas seulement, dans l'Entremont, la fête au col et à l'hospice, mais aussi la fête patronale de Champsec. C'est l'occasion pour la société de jeunesse de l'endroit de sortir ses... trophées militaires ! En l'occurrence un canon que l'on dit « volé » à Napoléon. Qui sait, peut-être sera-t-il déduit de la dette française dont Me Victor Dupuis réclame le remboursement depuis longtemps au nom des Bordillons.

Dans l'immédiat, comme le veut la coutume, le canon tirera certainement une salve d'honneur à la Saint-Bernard.

ORSIÈRES

Les cinquante ans de la caisse Raiffeisen

ORSIÈRES. – Le 10 juin 1928 une poignée de citoyens clairvoyants et désintéressés fondèrent à Orsières une coopérative d'épargne et de crédit selon le système Raiffeisen. Pensaient-ils, en ce temps-là, que la Caisse Raiffeisen d'Orsières connaîtrait un aussi brillant avenir et aurait le plaisir un jour de fêter son 50e anniversaire ?

Les membres responsables d'aujourd'hui n'ont pas voulu laisser passer cette date sans mettre sur pied une sympathique manifestation dédiée aussi bien à l'actualité qu'au souvenir. C'est ainsi que les sociétaires sont invités, ce dimanche à Orsières, par le comité de direction et le conseil de surveillance. Ils auront l'occasion d'entendre, au cours du banquet de circonstance, le message du délégué de l'Union suisse, de celui de la Fédération cantonale, des délégués des caisses voisines ainsi que diverses allocutions des représentants des autorités civiles et religieuses.

La manifestation sera rehaussée par la participation des fanfares Echo d'Orny et Edelweiss, de même que par le chœur mixte de Saint-Nicolas et le groupe folklorique des Boutsedons. On s'achemine donc vers la célébration d'un très beau jubilé.

UN NOUVEAU PRÉSIDENT CHEZ LES DISTILLATEURS

MARTIGNY. – Vendredi 9 juin s'est tenue à Charrat l'assemblée générale du Syndicat des distillateurs du canton du Valais. En plus des membres du syndicat participaient également à cette assemblée, comme invité, MM. Eric Masserey, directeur de l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes ; Pierre-Pascal Haenni, directeur du laboratoire cantonal ; Anton Venetz, directeur de l'OPAV ; Jean Julen, du Service cantonal de la protection de l'environnement ; Marcel Schroeter et André Vienet, inspecteurs de la Régie fédérale des alcools.

Parmi les points importants de l'ordre du jour, il faut relever une discussion très intéressante sur les problèmes de pollution et de recherches de solutions qui soient à la fois efficaces et économiques. L'assemblée a décidé également de maintenir pour la période 1978-1979 les prix de distillation pratiqués en 1977-1978. A noter que ces derniers n'ont pas été modifiés depuis 1974.

L'assemblée avait également pour tâche de renouveler partiellement son comité à la suite de la démission de son président, M. César Bompard, qui passe la main après 17 ans d'activité à la tête du syndicat. Ce dernier a été remercié pour son travail inlassable et a été nommé par acclamation président d'honneur. De plus, il lui a été remis un cadeau-souvenir comme preuve tangible de reconnaissance. Pour le remplacer l'assemblée a porté son choix sur M. Jean-Pierre Rollier, directeur de la maison Maurice Gay SA à Sion. Ont été également nommés au comité, en plus de MM. Henri Imesch et Marc Gaist (anciens membres), MM. Louis Morand, membre, et Jean-Paul Bircher, secrétaire-caissier.

L'assemblée fut suivie d'un diner digne des traditions du syndicat des distillateurs.

LES DIX ANS DU F.C. LA COMBE

MARTIGNY-CROIX. – C'est en 1968 que débute la jeune et captivante histoire du football comberain, dont l'histoire est déjà riche en événements de tous genres.

Ces 10 ans d'existence seront fêtés le 30 juin et les 1er et 2 juillet prochains.

A la veille de ces manifestations, un comité d'organisation s'active fébrilement à tous les préparatifs. Les amis de la société seront accueillis dans les règles de l'art à la cantine de fête érigée aux abords du stade des Condémines, à Martigny-Croix.

Cortèges, tournois, allocutions, bals, etc., un programme chargé, riche et varié à souhait.

Problèmes touristiques européens

MARTIGNY. – Les Valdotains s'intéressent beaucoup au tourisme qui est une source non négligeable de revenus et sur lequel reposent en bonne partie l'avenir et le progrès de la Région autonome.

Les initiatives se sont multipliées : symposium régional, inauguration du parc de Saint-Nicolas, stage de formation européenne sur les problèmes du tourisme, auquel ont participé de nombreux spécialistes français, canadiens, italiens, belges et suisses.

Tous les participants ont été d'accord sur le fait que le tourisme d'un avenir même immédiat, ne pourra plus être le fruit et la somme d'initiatives individuelles mais devra être rationalisé, planifié et s'appuyer sur de rigoureux critères d'aménagement du territoire et de respect du milieu environnant. Il devra en outre répondre aux exigences des habitants de la montagne et sauvegarder dans la mesure du possible l'aspect typique et les traditions des villages. Les stations intégrées, la prolifération des résidences secondaires ont été fortement déconseillées, alors que la maîtrise des sols de la part des montagnards a remporté l'approbation unanime. A cet effet, il serait souhaitable que l'on multiplie les emplois que peut offrir la mise en valeur des ressources naturelles et des divers éléments constitutifs du territoire et du paysage.

INVESTISSEZ EN
DIAMANT
UNE VALEUR SURE
avec plus-value: index 1972=100 1978=310
Renseignements sans engagement
INVEST. DIAMANT - DIFFUSION SA
Numa-Droz 141 (039) 22 22 25
2300 La Chaux-de-Fonds

l'UBS informe

SUBS G

Des faits et des opinions

La page économique de l'Union de Banques Suisses — No 11

Participations des banques dans l'industrie

Les grandes banques suisses entendent avoir le caractère d'établissements bancaires universels. Elles peuvent traiter toutes les opérations bancaires et prendre des participations à leur gré. Est-il donc exact, comme on l'affirme souvent, que les banques — notamment les grandes banques — accumulent svstématiquement les participations dans le but d'élargir leur sphère d'influence? Si la question est compréhensible, cette affirmation est en revanche erronée, car les participations industrielles des banques ne représentent qu'une infime part de leurs actifs.

0,15 % seulement de la somme du bilan

Les banques sont tenues, aux termes de l'ordonnance d'exécution de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, de donner des renseignements détaillés sur leur portefeuille titres et leurs participations permanentes. La Banque nationale traite toutes les données fournies par les banques et établit sur cette base une statistique bancaire annuelle, publiée sous le titre «Les banques suisses», dont la dernière édition remonte à 1976. Cette année-là, la situation se présentait ainsi:

	Mio. de francs	%
Somme du bilan des banques cantonales, grandes banques, caisses d'épargne et de crédit mutuel (1976)	311 000	100,0
Participations industrielles des banques	291	0,1
Somme du bilan des trois grandes banques (1976)	161 000	100,0
Participations dans des entreprises non bancaires	228	0,15

Il n'est pas sans intérêt de comparer les participations industrielles des banques à la valeur fiscale des actions, bons de participation et bons de jouissance d'entreprises industrielles suisses, traités en bourse, qui était de Fr. 31,1 milliards à fin 1976. Les participations industrielles des banques (Fr. 291 millions) ne représentaient donc même pas 1 % de la valeur fiscale des titres cotés en bourse des entreprises concernées.

Pourquoi prendre des participations industrielles?

Si l'UBS prend une participation de quelque importance, elle le fait principalement pour les raisons suivantes, a indiqué M. G. Tobler, directeur général, dans une conférence prononcée récemment:

- *Faire obstacle à une prise d'influence indésirable sur une entreprise.*
- *Assurer à long terme la survie d'institutions à but non lucratif.*
- *Empêcher l'effondrement d'une entreprise.*

La récession a montré que les banques ont su assumer intégralement leurs responsabilités vis-à-vis de l'ensemble de l'économie. Mais ni elles ni l'Etat n'ont pour tâche de maintenir à tout prix en vie une entreprise quelconque. Si on veut que notre économie reste saine et compétitive, il faut nous faire à l'idée que même de grandes entreprises peuvent être contraintes de fermer leurs portes. Ce phénomène est d'ailleurs plus fréquent à l'étranger que chez nous. Mais s'il s'agit de sauver de l'effondrement une entreprise viable, ce sont généralement les banques qui transforment en capital leurs créances ou alors créent du capital risque sous forme d'un versement en espèces. De cette manière, il est souvent possible de procéder à un assainissement et de conserver les places de travail. Et ces engagements figurent alors au bilan sous la rubrique «Participations».

Une fausse équation

Tant qu'elles ont la possibilité de réaliser des bénéfices appropriés, les entreprises sont à même de créer elles-mêmes une bonne partie des fonds propres dont elles ont besoin. Pour le reste, elles recourent au marché des capitaux. Ce n'est qu'exceptionnellement qu'elles demanderont à une banque de prendre une participation. La question n'est donc pas de savoir quelle est l'importance des participations industrielles des banques, mais bien plus dans quelle mesure elles sont *obligées* de prendre des participations. Rien que la modestie de ces participations dément les affirmations gratuites sur la soi-disant «puissance des banques», que personne n'a jamais pu prouver.

Couper les arbres fruitiers pour récolter plus rapidement?

A l'assemblée générale de l'Union des banques cantonales suisses du 2 juin 1978, le conseiller fédéral G. A. Chevallaz a exprimé son opinion sur le slogan voulant opposer la Suisse industrielle à la Suisse financière, disant en substance:

Une razzia fiscale sur les banques, coupant les arbres du verger pour en récolter plus rapidement les fruits, nuirait à l'ensemble de notre économie et menacerait nos places de travail. Cette danse du scalp une fois terminée, il serait trop tard pour regretter des slogans trop légers.

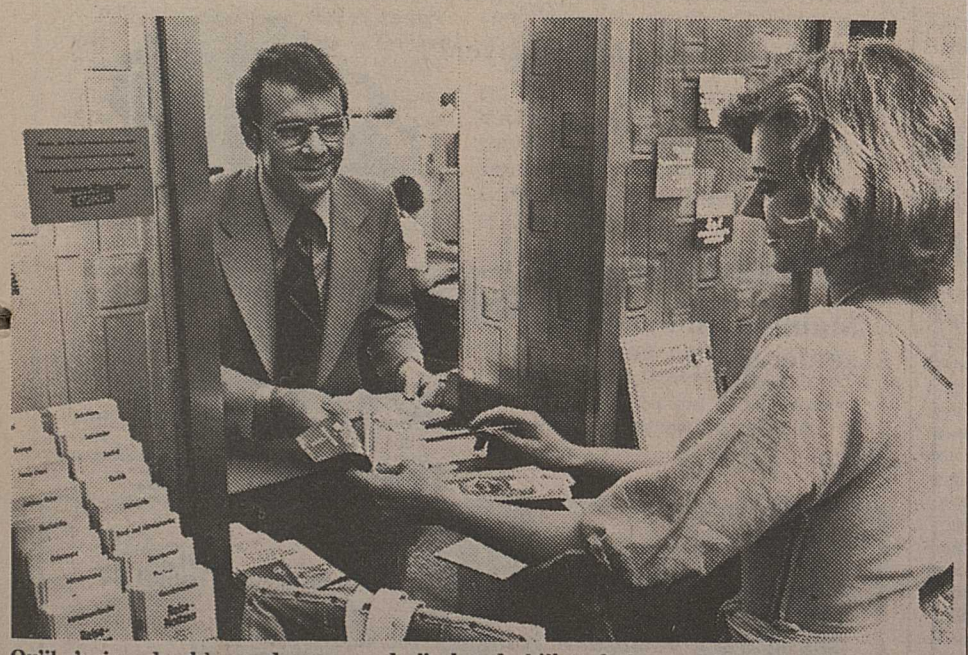

Qu'il s'agisse de chèques de voyage, de l'achat de billets de banque étrangers, de la location d'un compartiment de coffre-fort, de la conclusion d'une assurance Intertours-Winterthur Combi, les caissiers de l'UBS vous conseilleront toujours très volontiers. Et pour bien préparer vos vacances, lisez nos «Notices de voyage». Il en existe pour une quarantaine de pays.

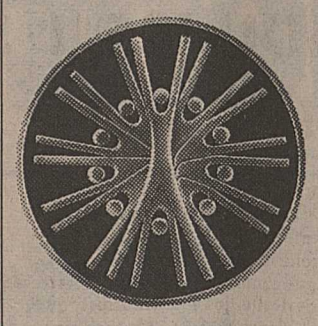

Un souvenir tangible de la 69e Fête fédérale de gymnastique

Un écu d'or et un écu d'argent, au dessin original, ont été frappés pour commémorer la 69e Fête fédérale de gymnastique et les Journées suisses de gymnastique féminine qui se dérouleront à Genève du 15 au 18 juin pour les épreuves féminines et du 21 au 25 juin pour les joutes masculines.

L'écu en argent (diamètre 33 mm, poids 31,1035 g d'argent fin) est vendu 25 francs. Celui en or (diamètre 33 mm, poids 25 g, titre 900/1000) coûte 400 francs.

Ces deux écus n'ont pas de cours légal.

Ils sont en vente à tous les guichets de l'Union de Banques Suisses.

Les grandes banques sont aussi de gros contribuables

La polémique à propos du rôle des grandes banques dans l'économie fait une place bien trop mince à leur importance en tant que contribuables. Sait-on qu'en 1977 uniquement, les cinq grandes banques ont versé au fisc la coquette somme de 436 millions de francs. Le tableau ci-après montre que, de 1972 à 1976, leurs prestations au titre d'impôts ont pratiquement doublé, alors que celles des 28 banques cantonales, certes elles aussi en augmentation, n'ont passé que de 25 à 38 millions de francs.

Impôts versés par les grandes banques

Années	Mio. de francs
1972	245,0
1973	309,6
1974	354,0
1975	408,7
1976	428,7
1977	436,5

Un bon conseil avant de partir en vacances: placez dans un safe à l'UBS vos objets de valeur, bijoux, collection de timbres-poste, tableaux, gravures, documents personnels, souvenirs et autres choses «inestimables». Il n'y a pas de meilleure protection contre le feu ou les voleurs. L'UBS loue des compartiments de coffres-forts à partir de 30 francs par année.

Partir en vacances sans souci

Les vacances! Une période de détente dont il faut pouvoir jouir l'esprit entièrement libre. Aujourd'hui, on dispose des moyens pour faire face à des situations embarrassantes et pour se prémunir contre de mauvaises surprises. Il suffit d'y penser. Cela fait partie des préparatifs de vacances.

Mettre les valeurs en lieu sûr

Durant la saison des vacances, les cambrioleurs ne chôment pas, bien au contraire. Les colonnes des journaux regorgent alors d'entrefilets signalant vols et cambriolages — sans oublier les incendies — dans des appartements et des maisons que leurs locataires ou propriétaires croyaient protégés des malfaiteurs. Ils avaient verrouillé les portes, fermé à clé les armoires, baissé les stores, enfermé leurs valeurs dans une cassette d'acier, pensant que ces simples précautions suffiraient à mettre à l'abri des voleurs une collection de timbres ou de médailles, des documents, des bijoux, des œuvres d'art (tableaux, gravures, etc.) et tout autre objet qui leur est cher.

Celui qui a déposé ses objets de valeur dans un compartiment de coffre-fort (safe) de l'UBS peut, lui, partir avec l'esprit vraiment libre. Pour 30 francs par année déjà, on peut louer un safe. Il n'y a pas de meilleure protection, et encore si bon marché. Renseignez-vous à l'UBS la plus proche, cela en vaut la peine.

Des chèques de voyage plutôt que des billets de banque

Le vol ou la perte de l'argent porté sur soi sont parmi les incidents les plus désagréables d'un voyage de vacances. Mais il existe un moyen d'éviter de tels ennuis. Les touristes suisses peuvent acheter des Swiss Bankers Travellers Cheques. S'ils ne les utilisent pas tous à l'étranger, ils ne subiront aucune perte de change à leur retour, puisque ces chèques sont libellés en francs suisses. Sur place, ils les changeront contre de la monnaie locale, comme s'ils avaient des billets de banque suisses. La contre-valeur n'étant toutefois payée que si les chèques sont contresignés par leur titulaire, celui-ci bénéficie donc d'une garantie non négligeable.

Les chèques volés ou égarés sont remplacés. Les Swiss Bankers Travellers Cheques existent en coupures de 50, 100, 200 et 500 francs. Les caissiers de l'UBS vous renseigneront volontiers sur d'autres points de détail.

Chèques en monnaie étrangère

En Extrême-Orient, en Amérique du Nord et en Amérique latine, le franc suisse est moins connu. Aussi est-il avantageux de se munir de chèques en monnaie étrangère pour des voyages dans ces régions. Ces chèques aussi sont garantis contre le vol et la perte. Ils sont partout acceptés en paiement et peuvent également être échangés contre des billets de banque.

L'eurocheque, un moyen de paiement universel

Avec l'eurocheque et sa carte de garantie, vous pouvez pratiquement voyager dans toute l'Europe sans argent en poche. En effet, l'UBS garantit le paiement de «ses» eurocheques présentés avec la carte de garantie, et ce à concurrence de 300 francs par chèque. Ils sont acceptés sans difficulté dans tous les magasins, hôtels, etc. arborant le sigle EC. Naturellement, vous obtiendrez dans toutes les banques 300 francs par chèque ou la contre-valeur dans la monnaie du pays.

Ne pas oublier l'assurance voyage

Avoir une assurance Intertours-Winterthur Combi est un atout très appréciable en cas de maladie ou d'accident. Elle peut d'ailleurs inclure également l'assurance bagages, annulation, automobile, etc. Pour une prime modique, toute la famille est assurée efficacement contre les frais résultant des aléas des vacances. Sur ce point aussi, le caissier de l'UBS vous renseignera.

Une source d'informations

Il est très désagréable de se trouver à la frontière d'un pays et de constater alors qu'un document important fait défaut, qu'un vaccin a été oublié ou que des prescriptions de change existent auxquelles on n'a pas pensé. Pour éviter que cela ne vous arrive, l'UBS publie des «Notices de voyage» pour la plupart des pays touristiques. Ces aide-mémoire pratiques donnent des renseignements sur les formalités d'entrée dans le pays, les formalités douanières, les pourboires, les heures d'ouverture des banques et des magasins, les tarifs postaux, etc. On y trouve même des indications sur des spécialités gastronomiques et une check-list destinée à vérifier si tout est paré pour le départ en vacances. Les «Notices de voyage» peuvent être obtenues à tous les guichets UBS.

Edition et rédaction:
Union de Banques Suisses
Département Etudes économiques, Relations publiques et Marketing
8021 Zurich

Nous vous conseillons d'épargner avec méthode.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour trouver une solution qui vous convienne.

SUBS G

Union de Banques Suisses

Typiquement Migros

Sèche-cheveux avec accessoires

mio star

Pour faire gonfler, raidir, friser, donner un mouvement. Appareil de base avec interrupteur à 3 positions (fort débit d'air et température élevée pour sécher les cheveux longs ou très épais – débit d'air et température réduits pour sécher les cheveux courts ou fins). Avec peigne, brosse demi-ronde, buse à ondulations et manche pour la brosse.

SERVICE APRES-VENTE M SERVICE M SERVIZIO DOPO VENDITA

mio star

La qualité Migros testée et éprouvée.

28.– au lieu de 33.–

M

MIGROS

Quand nous étions jeunes, avec grand-papa, nous allions chaque année faire une cure à VICHY, pour nous maintenir en forme, pour nous purifier. Et de la VICHY, tu vois, j'en bois encore, parce qu'elle n'a pas changé, parce qu'elle est naturelle et unique pour la digestion, les voies biliaires et les fonctions intestinales.

On appelle ça un remède de grand-mère, mais c'est très efficace. Ne l'oublie jamais.

BILATERAL

vichy

Eau minérale alcaline fluorée naturelle

digérer, c'est vivre

CELESTINS - HOPITAL - GRANDE GRILLE

PASTILLES VICHY ETAT

Ford Mustang Cobra II
Superbe coupé blanc, bandes bleues, 1977, automatique, 15 000 km, 25 ch, radio, **Fr. 15 900.–**
Garage Carteret, tél. 022/34 42 03
Rue Carteret 22 (Servette), Genève

Daimler Sovereign Série II
Luxueuse limousine, nouvelle forme, 4,2 litres, automatique, roues chromées, glaces teintées, radio et cassettes, comme neuve, **Fr. 24 900.–**
Garage Carteret, R.-B. Bertocchi
Tél. 022/34 75 40 – Genève
18–5146

A vendre

Peugeot 504 familiale
7 places, modèle 1977.
Tél. 027/41 30 30
36–25918

A vendre

autochargeuse
surbaissée
Tél. 027/36 10 90
36–5634

Hangars
7,2x13 m avec 2 p. seul. Fr. 13 900.–
9,5x20 m avec 3 p. seul. Fr. 23 900.–
compl., prêts monter
Téléphonez tout de suite
021/37 37 12

Réparations MACHINES À LAVER
Toutes marques
Meilleurs délais et conditions.
Tél. 025/3 67 57
143.343.128

A vendre

Mini 1000
Modèle 1971
Conviendrait pour bricoleurs
Tél. 027/55 63 76

Succès!
sans précédent
Nos collections robe de France et d'Angleterre
Tous les prix
Taille 38 à 52
Boutique

Siliane
HAUTE CONFECTION

100 m de la gare – Martigny

Entreprise moderne de nettoyage
entreprend tous travaux de nettoyage de bureaux, appartements, chalets, usines, hôtels, restaurants.
Nettoyage moquettes
Tél. 026/8 16 39 36–6854
de 12 à 15 h. et de 19 à 21 h.

makrolon
plexiglas®
en plaques, blocs, barres et tubes
débitage usinage
JAUSLIN SA 15, rte de Lausanne
1032 Romanel-sur-Lausanne
(021) 35 41 51

La meilleure raison d'opter pour la nouvelle Volvo 343: construction de renom et innovations multiples.

Par exemple: les célèbres sièges Volvo dotés de nouveaux protège-nuque ajourés. Le sélecteur de transmission automatique. Les volets d'aération pivotants à l'arrière. Etc., etc., etc...

Des nouveautés qui valorisent encore la sécurité et le confort Volvo, comme son exceptionnelle tenue de route renforcée par le coûteux pont arrière De Dion.

Quand allez-vous l'essayer?

Volvo 343, 1397 cm³, 70 CV-DIN, coffre à bagages variable grâce à la banquette arrière escamotable.

Réduction de prix!
Maintenant Fr. 14 600.– seulement!

VOLVO Hej!
La voiture pour la Suisse.
Une valeur sûre.

Sion: Garage Vultagio Frères SA, avenue Maurice-Troillet 84
Tél. 027/22 39 24
Glis: Garage Valaisia, R. Kummer, tél. 028/3 43 40
Sierre: Garage Bruttin Frères, tél. 027/55 07 20

L'autoroute en bande dessinée

MARTIGNY. – Nous vous avons montré hier une partie du secteur de l'autoroute entre Evionnaz et Martigny. On a pu se rendre compte de l'avancement des travaux et que cette réalisation n'est pas un rêve utopique.

Aujourd'hui, remontons la vallée en direction de Riddes. Là, les chantiers sont moins visibles depuis la route cantonale. Il n'en demeure pas moins que ça bouge un peu partout. **En haut:** le pont qui traversera le canal du Syndicat et la future autoroute, en amont du domaine du Capio, face aux frigos de Charrat. **Au milieu:** le nouveau pont de la Solverse, face au village de Mazembroz, sur la rive gauche du fleuve, enjambera l'autoroute et le canal du Brésil. **En bas:** la construction d'un important ouvrage a été nécessaire pour restituer au Rhône les eaux turbinées à la centrale électrique d'Ecône. C'est actuellement le chantier le plus proche de la déviation de Riddes, c'est-à-dire de l'échangeur dont nous avons parlé tout récemment dans ce journal.

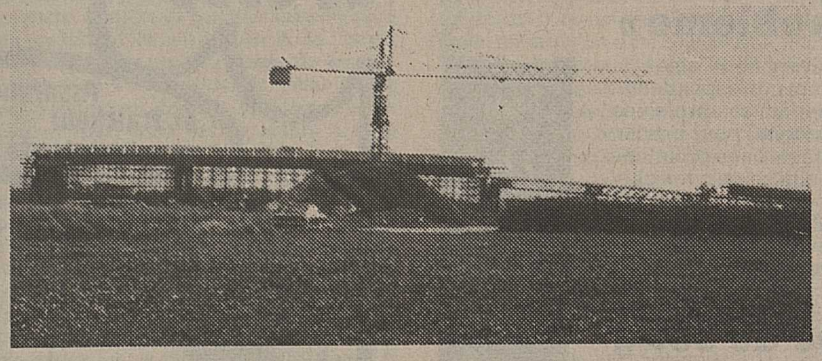

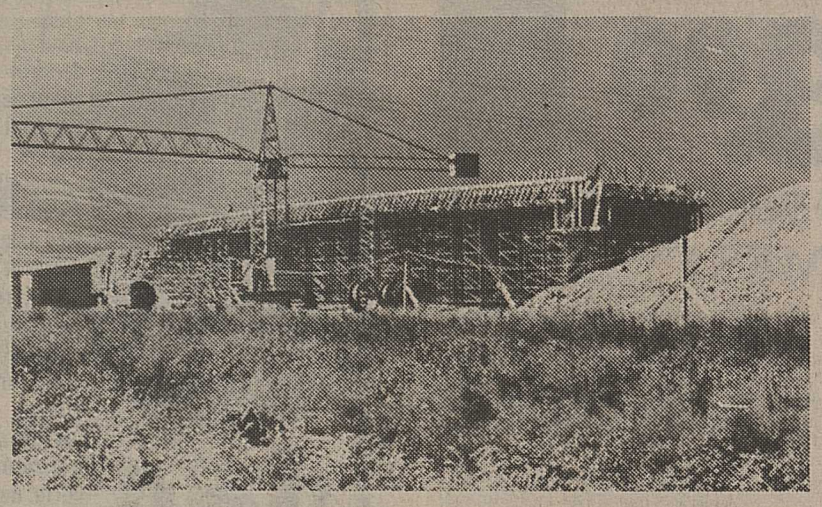

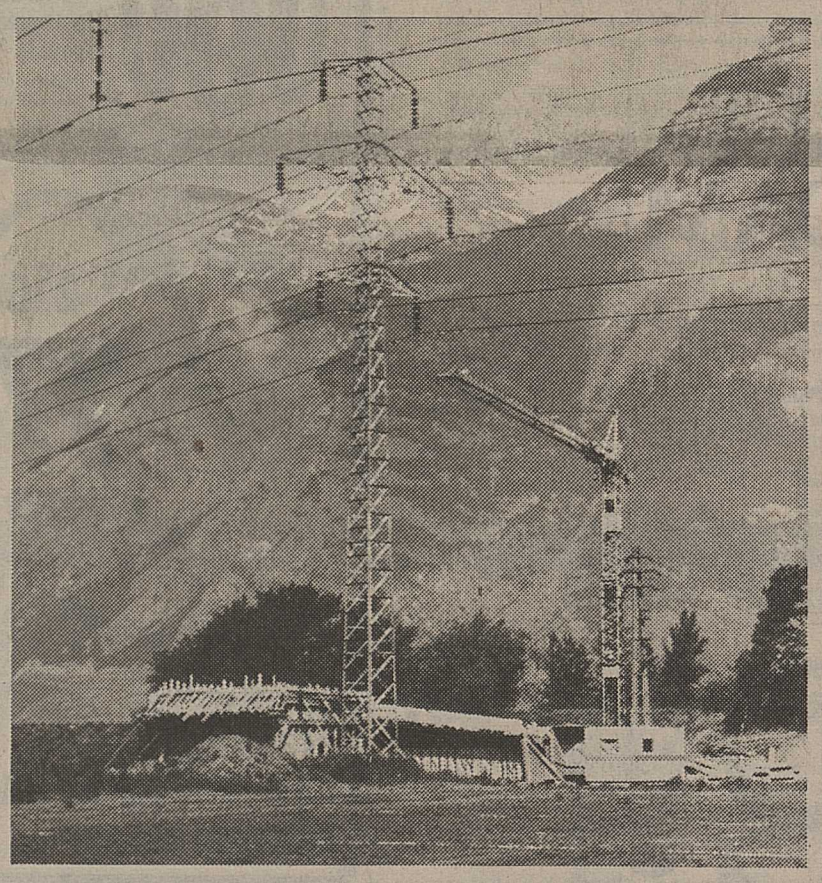

Sion, Hérens, Conthey

Que de changements en 35 ans!

1941 SION 1976

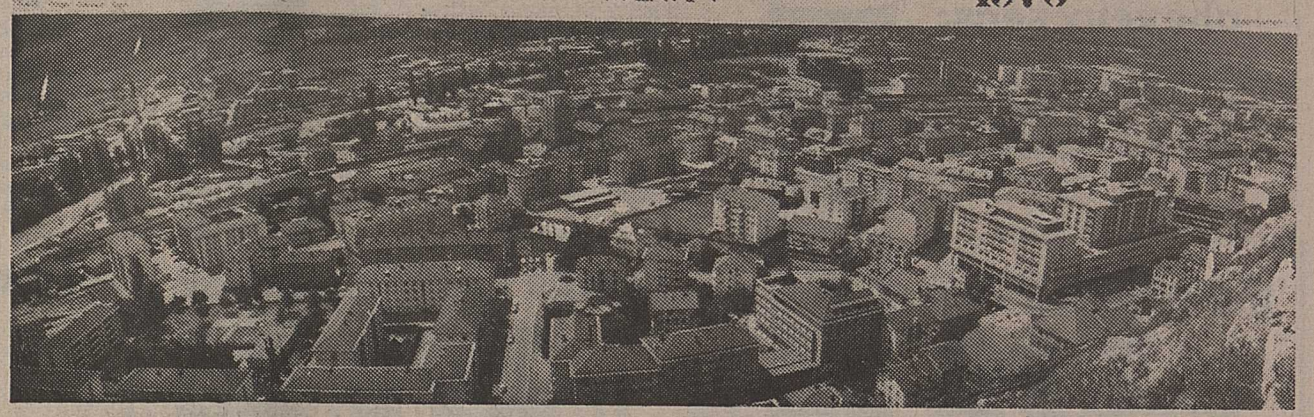

SION. – Un Sédunois, grand amateur de photographie a, du même endroit, à savoir du haut des rochers de Valère, photographié le quartier de Sous-le-Scex, une première fois en 1941 et une deuxième fois en 1976. Ce document montre l'évolution intervenue durant ces 35 ans.

Concert de clôture et palmarès du Conservatoire cantonal de musique

SION. – Vendredi, à 20 h. 15 à l'aula du collège, le Conservatoire cantonal de musique nous permettra d'assister à son concert de clôture pour l'année musicale 1977-1978.

Ainsi, pour la circonstance, nous aurons le plaisir d'écouter en première partie, un appel de trompettes de G. Haenni «March of the Men of Harlech», «Welsch Air» et «Nursery Tunes», «Welsch Air» interprété par un groupe de cuivres.

Christiane Gertschen nous présentera ensuite un allegro de Beethoven, suivi par la «Marche des gais lurons» de G. Gagnebin, interprétée par Geneviève Combe et M.-Hélène Bétrisey.

Pascal Theux quant à lui se penchera sur «El Vito» de J. de Azpiazu tandis que Monique Schafer suivra le «Tremolo» de F. Tarrega.

Jean Cassina et Fabienne Théodoloz interpréteront un menuet de J.S. Bach; Giuseppe Maternini la sonate 545 de W.-A. Mozart, et le quatuor pour saxophones «Impromptu», de L. Delbecq revivra sous la maîtrise de Léo Clausen, Roland Métrailler, Pierre Fournier et Jean-Michel Solioz. En deuxième partie, Silvio Pacozzi, Marc-Antoine Bagnoud, Jean-Luc Monnet et Raymond Cretton nous présenteront une petite suite pour quatre trompettes de H. Bujard.

Celle-ci sera suivie par la chanson de la Renaissance que nous offriront les élèves des classes de chant. Une suite de danses de P. Attaignant sera confiée à Jean-Claude Moix, Geneviève Combe, Dominique Tacchini, Jean Lancoux et Cornélia Ruffieux. Quant à Viviane Bruchez, elle déploiera son talent dans l'interprétation du nocturne N° 11 en sol mineur de Chopin.

Pierre-Paul Hennebel, Dominique Tacchini, Chantal Schlotz et Gérard Schlotz poursuivront le programme par une petite suite pour trois clarinettes et clarinette basse de M. Quinet.

Fabienne Théodoloz s'emploiera à faire revivre l'étude N° 11 «Harmonie du soir» de F. Liszt. Puis Jacques Mayencourt, Pierre Tissonnier, Myriam Meyer et Anne-Lise Théodoloz interpréteront un concerto pour quatre violons en ré majeur de G.P. Telemann. Ce concert de clôture sera présenté par Marie-Catherine Blatter. Une soirée qui s'annonce d'ores et déjà prometteuse.

PALMARÈS 1977-1978

Au terme de la saison musicale 1977-1978, le Conservatoire cantonal de musique remettra par la même occasion les certificats et diplômes suivants:

CERTIFICATS DE SOLFÈGE «JEUNESSE»

Classe Pierre Chatton: Anne-Marie Bonvin, Chantal Carron, Giuseppe Maternini, Richard Robyr et Dominique Tacchini. Portant la mention bien: Gérard Schlotz faisant partie de la classe Jean Lancoux, Geneviève Amherdt et Véronique Gaspoz toutes deux appartenant à la classe de Joseph Baruchet. Ont obtenu la mention très bien: Elisabeth Bétrisey et Pascal Grand, classe de sœur Marie-Elisabeth. La mention excellent a été accordée à Dominique Morand faisant partie également de la classe de sœur Marie-Elisabeth.

Dans la même classe, Fabienne Théodoloz recevra un certificat de solfège. Un certificat de direction chorale sera décernée à Léonie Barman et Michel Roulin, élèves d'Oscar Lagger. Gérard Schlotz, faisant partie de la classe de Pierre-Paul Hennebel, recevra un certificat de clarinette. Quant à Jean-Louis Dubuis, élève de Jean-Michel Chappot, il se verra remettre un certificat de trombone. Dans la classe de Henri Bujard, Marc-Antoine Bagnoud et Jean-Luc Monnet recevront un certificat de cornet à pistons.

Silvio Pacozzi un certificat de trompette et Raymond Cretton un certificat de bugle, portant la mention bien.

CERTIFICAT DE PIANO

Plusieurs élèves du conservatoire recevront un certificat de piano, notamment Elisabeth Bétrisey, classe Susanne Bréganti, Patrick Haenni, classe Lydie Barkef. La mention sera ajoutée sur le certificat que recevront Olivier Bayard et Christine Emery, tous deux suivant les cours d'Aline Baruchet, Christiane Gertschen, instruite par Françoise Lehner, Gabriel Favre, Giuseppe Maternini, Nadine Vergères et Béatrice Weingand, classe Jean Perrin. La mention très bien sera décernée à Viviane Bruchez, classe Marie-Marguerite Carron.

Enfin, un diplôme de virtuosité de piano sera remis à Fabienne Théodoloz, étudiant dans la classe de Jean Micault et une licence de concert de piano sera attribuée à Lydie Barkef, classe Jean Micault.

PHOTO FRIBOURG 78

Suisse
17.6.–22.10.1978

2ème Triennale internationale de la photographie

– 300 œuvres de photographes professionnels du monde entier, sélectionnées par un jury international,

– les réalisations d'Ansel Adams, le célèbre photographe américain, dans une rétrospective de son œuvre,

composent «la plus belle manifestation qui soit de la photographie».

MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE ET BELLUARD, FRIBOURG

Renseignements: Office du Tourisme 1700 Fribourg, Tél. 037/22 11 56

REVUE ILLUSTRÉE «TREIZE ÉTOILES»:

Du tourisme et de la nature

Périodiquement, en mai et en octobre, la revue illustrée «Treize Etoiles» présente les saisons touristiques d'été et d'hiver à ses lecteurs. Elle met en vedette tout à tour une région, une ou plusieurs stations, signalant ses particularités, ses transformations et ses nouveautés, intervenues durant un semestre.

Le numéro de mai sorti dernièrement de presse, en plus d'une évocation de la vallée du Trient et de la station de Rosswald-Saflisch, publie un panorama dépliant en couleurs qui englobe le Valais tout entier, assorti de la nomenclature complète des stations et de ce qu'elles peuvent offrir à leurs hôtes.

En prolongement, un reportage sur le centre écologique de la forêt d'Aletsch et le portrait de deux personnalités qui ont contribué à faire connaître le Valais et ses beautés naturelles: l'abbé Ignace Mariétan et E.-R. Blanchet.

On assiste également à un combat de vaches à Agarn, tandis que les potins et croquis valaisans, la lettre du Léman, la revue illustrée du mois, la page poétique, la présentation d'une femme peintre et de son œuvre complètent le sommaire de ce numéro intéressant et varié.

Pour votre publicité 027 21 21 11

VENDEUR ET VENDEUSE:

COURS DE PRÉPARATION AU CERTIFICAT FÉDÉRAL DE CAPACITÉ

Les personnes majeures n'ayant pas fait d'apprentissage régulier sont admises, en vertu de l'aarticle 30 de la loi fédérale sur la formation professionnelle, à l'examen de fin d'apprentissage à condition qu'elles aient exercé la profession de vendeur ou vendeuse pendant une période de quatre ans au moins et prouvent avoir suivi l'enseignement ou acquis d'une autre manière les connaissance professionnelles requises.

Le Service cantonal de formation professionnelle organise un cours préparatoire à leur intention selon le programme ci-après:

1. **Durée et heures du cours:**
   100 heures – 4 heures par semaine
   lundi de 13 h. 25 à 16 h. 45.
2. **Matière d'enseignement:**
   technique de la vente, connaissance professionnelle, connaissance des marchandises, langue maternelle, correspondance, langue étrangère, arithmétique, instruction civique, économie nationale.
3. **Finance d'inscription:**
   200 francs payables à l'ouverture du cours.
4. **Ouverture du cours:**
   automne 1978.
5. **Lieu:**
   Centre professionnel, avenue de France 25, Sion.

Les inscriptions doivent être adressées par écrit au service soussigné, **jusqu'au 18 août 1978.** Chaque candidat devra accompagner sa demande de son curriculum vitae et des déclarations attestant le nombre d'années pendant lesquelles il a travaillé dans la branche.

Service cantonal de la formation professionnelle

Coop-informations

De la laque Beldam pour chaque type de cheveux

Pour les cheveux normaux et les cheveux secs:

la laque Beldam au véritable extrait de bouleau (bombe rouge) procure à vos cheveux un maintien soyeux et un brillant naturel par tous les temps. Ne colle pas et s'élimine au plus léger brossage.

bombe de 380 g

3.90

Contre les cheveux gras:

la laque Beldam à l'extrait d'ortie (bombe verte) absorbe comme un buvard l'excédent de séborrhée que vous éliminerez facilement en brossant vos cheveux.

bombe de 380 g

3.90

Pour les cheveux «à problème»

vous trouverez également la laque Beldam correspondante: laque Beldam aux protéines (bombe anthracite) pour fixation plus forte. Grâce à ses protéines spéciales, elle soigne vos cheveux et les protège contre toute attaque. Elle vous procure une agréable fixation, ferme mais élastique ainsi qu'un beau brillant.

bombe de 380 g

3.90

UNE INFORMATION COOP POUR «BELDAMES»

Les produits cosmétiques Beldam ne sont fabriqués que par des firmes mondiales leaders du marché. Ceci vous garantit la meilleure qualité et la dernière actualité – toujours au premier rang des connaissances les plus modernes sur le marché mondial des cosmétiques.
Avec tous les produits BELDAM, vous misez sur un numéro «sûr».
parce que tous les produits, emballages et informations sont définis d'une façon optimale et vaste en fonction des besoins de la consommatrice.
parce que tous les produits sont constamment contrôlés par nos laboratoires.
parce que les formules de tous les produits sont déposées à l'EGA.
parce que tous les produits, sans exception, indiquent une date de vente imprimée en clair, afin que vous n'achetiez jamais de vieille marchandise éventuelle.
parce que sur tous les produits, naturellement, sont imprimés la composition et le prix de base (prix pour 10 g), pour vous permettre de les comparer facilement avec ceux de la chère concurrence.
parce que, par exemple, les numéros de couleur des vernis à ongles correspondent exactement à ceux des rouges à lèvres et **parce que**, malgré toutes ces prestations, vous payez peu. Donc, seulement la qualité, pas le nom. Comparez!
Et si, malgré tout, vous aviez une objection à faire vis-à-vis de la nouvelle cosmétique BELDAM, vous pouvez nous donner votre avis personnel, même par téléphone: 062/34 11 22

LES NOUVEAUX COSMÉTIQUES BEL DAM

MASCARA-CRÈME AUTOMATIQUE 7g 3.–

CRAYON POUR SOURCILS 2g 2.50

OMBRE A PAUPIÈRES COMPACTE 1,6g 2.20

POUDRE TRANSPARENTE 18g 3.50

FARD A JOUES 6g 2.50

FOND DE TEINT TRANSPARENT 35g 2.80

SUPER PEARL ROUGE A LÈVRES 4,5g 2.60

SOFT CREAM ROUGE A LÈVRES 4,5g 2.40

BRILLANT A LÈVRES 4,5g 2.40

VERNIS A ONGLES 10g 1.70

VERNIS A ONGLES 10g 1.90

LA QUALITÉ DE FIRMES MONDIALES LE PRIX DE LA COOP

coop

deo

le nouveau déodorant de Coop

deo fraîcheur verte prévient les odeurs corporelles; il vous confère assurance et bien-être pour toute la journée. Avec son discret parfum de fraîcheur verte, deo est agréable pour la peau.

210 g

2.75

100 g = Fr. 1.31

A propos, deo existe également dans la nuance «sec», comme antitranspirant ou en roll-on.

coop

Fraîcheur deo jour après jour. Essayez donc!

Savon de toilette «Beauty»

Le savon de toilette «Beauty» est apprécié par toute la famille; il est convenablement parfumé et sa mousse tellement douce nourrit votre peau. La haute teneur en glycérine et éléments gras vous garantit un savon particulièrement doux pour la peau. Il convient même aux peaux les plus sensibles, car il a été contrôlé par des dermatologues réputés. Le savon «Beauty» existe en 3 couleurs: blanc, rosé et vert pâle.

exclusivité Coop

le savon de 144 g seulement 1.–

Coop compte pour qui sait compter!

ASSEMBLÉE PRIMAIRE À CHAMOSON

• Un stand de tir satisfaisant
• Vers une nouvelle halle de gymnastique?

CHAMOSON. – Lundi soir, sous la présidence de M. Jean-Edmond Giroud, près d'une centaine de citoyens et citoyennes ont participé à l'assemblée primaire réservée plus spécialement aux comptes de l'exercice 1977.

Le président relevait notamment que le produit de l'impôt, à la suite de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fiscale, a fléchi de 12,61%, par rapport à l'année précédente. La diminution a surtout été sensible au niveau des recettes provenant du revenu des personnes physiques. La moins-value a été en partie compensée par une augmentation du produit de l'impôt foncier et de l'impôt sur la fortune et par les recettes sur les successions qui s'élèvent tout de même à plus de 26 000 francs. Mais le fléchissement du produit fiscal n'est pas de nature à nous inquiéter outre mesure. La politique de prudence de l'administration permettra de passer ce cap sans trop de difficultés tout en poursuivant les objectifs prévus. L'exercice 1977 boucle par un excédent des recettes de 36 786 francs. La dette au bilan a donc été réduite de 1 563 000 francs à 1 526 000 francs en chiffre rond. Le total des charges bancaires, déduction faite des intérêts aux divers services, se chiffre à 138 000 francs et représente par rapport aux recettes fiscales (2 416 000 francs), un taux de 6,5%. L'attribution normale de la recette fiscale au service de la dette est supputée à 12% par l'inspectorat des finances.

Cycle d'orientation

La construction du Cycle d'orientation, sur le territoire de la commune de Conthey, se déroule dans de bonnes conditions. Le coût présumé de l'œuvre était devisé à 9 500 000 francs. A la suite du renchérissement intervenu durant ces deux dernières années et aux améliorations apportées en cours de réalisation, il y aura un léger dépassement. La participation de la commune de Chamoson, subventions déduites, sera de l'ordre de 1 300 000 francs. Ce complexe scolaire sera en mesure d'accueillir les enfants de la commune dès septembre prochain. La direction a été confiée à M. Pierre Putallaz, président d'Ardon et inspecteur scolaire. Sa grande expérience en la matière, son autorité naturelle et son sens de l'organisation nous donnent l'assurance que cette école sera en de bonnes mains.

Protection civile

Conformément aux dispositions de la loi sur la protection civile du 7 octobre 1977, le conseil communal, en séance du 24 avril dernier, a décidé d'offrir aux propriétaires le choix entre la construction d'un abri privé ou la participation à un abri public; de construire un abri public dans la partie supérieure du territoire dans un délai de 8 ans. Le montant perçu auprès des propriétaires représente le 30% du coût de construction d'un abri privé. Quant à la participation communale, elle s'élève à 35%.

Stand de tir intercommunal

Les travaux pour la construction du stand de tir débutèrent au mois de juillet pour s'achever au mois de décembre dernier. Devisé à 465 000 francs, la construction est revenue à 441 793,55 francs. Le montant à charge des communes, après déduction des subsides, s'élève à 363 946 francs.

La répartition a été décidée en fonction du nombre d'habitants.

Chamoson 46%	**167 415 francs**
Leytron 38%	**138 300 francs**
Saillon 16%	**58 231 francs**

La construction répond en tous points aux normes en la matière concernant l'aménagement, l'insonorisation et la sécurité.

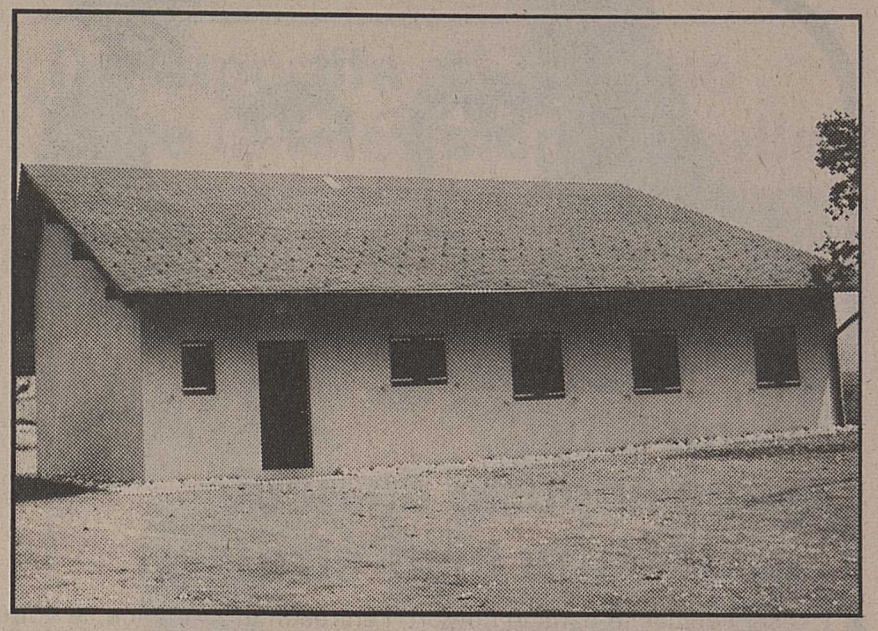

Le nouveau stand de tir intercommunal au bord de la Losentze.

Félicitations aux sportifs et sociétés sportives

Le président, au nom du conseil communal, a tenu à adresser les plus sincères félicitations à la jeunesse sportive pour sa distinction. Après les exploits répétés des jeunes membres de «La Coccinelle», nous relevons le rang honorable conquis par notre Brigitte Nançoz parmi l'élite des skieuses helvétiques, la promotion du FC Chamoson en 3e ligue, le titre de champion de groupe du basket-ball de Saint-Pierre et les prouesses du judo-club. Tous ces succès nous amènent, tout naturellement, à songer à la réalisation d'une nouvelle halle de gymnastique pour ces prochaines années.

-gé-

Coupe suisse d'échecs par équipes
Sion éblouissant passe en finale

Un espoir fou que quelques audacieux caressaient peut-être en secret mais que personne n'osait exprimer s'est réalisé dimanche dernier à l'hôtel Continental à Sion. Les quatre jeunes mousquetaires de l'équipe de la capitale valaisanne y ont inscrit la page la plus glorieuse de l'histoire des échecs dans notre canton. C'est en effet la première fois qu'une équipe valaisanne accède à la finale d'une compétition nationale. Cette qualification a été obtenue au terme d'une lutte d'une rare intensité. Les Zurichois de Swissair et les Sédunois se sont en effet livré un combat total, si bien qu'à l'ajournement, la décision était tombée, dure pour les Zurichois, mais enivrante pour les Valaisans. Relevons pour le profane qu'il est rare qu'une rencontre à ce niveau se termine après quatre heures de jeu, moment de l'ajournement. Dimanche, le MI Charles Partos, qui s'était mis spontanément avec beaucoup de gentillesse à la disposition des Sédunois pour l'analyse des éventuelles parties ajournées, n'eut même pas à s'asseoir devant l'échiquier. Le score, il est vrai, était de 1 à 1 et deux parties étaient mises sous enveloppe, celles de Rappaz et Terreaux. Mais les Zurichois se rendirent aussitôt compte que toute résistance était vaine. L'adversaire de Rappaz se rendit sans condition, tandis que Terreaux acceptait, malgré une position légèrement meilleure, une proposition de nullité de son adversaire, ce qui scellait le score finale à 2,5 à 1,5 pour les représentants du Vieux-Pays.

Un bref rappel du déroulement de la rencontre est révélateur de l'esprit qui anime en ce moment la redoutable équipe sédunoise, formée, rappelons-le, du champion valaisan 1978, Rappaz, du vice-champion valaisan 1978, C.-H. Amherdt, du champion valaisan 1977, Beney, et du vice-champion romand junior 1977, Terreaux.

Les deux premières heures furent très équilibrées.

Amherdt, au premier échiquier, s'accrochait admirablement face au maître suisse Roland Ott. Rappaz accumulait de minces avantages. Beney, surpris par la fougue de son adversaire, avait de la peine à assurer un développement harmonieux de ses pièces. Quant à Terreaux, de retour d'un tournoi en Italie, où il avait pris une très belle quatrième place, il jouait en pleine décontraction, maintenant constamment l'avantage du trait. Une nouvelle heure s'écoula. La résistance d'Amherdt, qui tenait la dragée haute face à son illustre adversaire, galvanisa ses camarades, encouragés par ailleurs par de nombreux supporters. Après trois heures et demie de jeu, il pouvait cesser toute résistance. En effet, Rappaz avait pris un avantage décisif. Beney, de son côté, était parvenu à lancer la contre-attaque victorieuse et Terreaux avait l'avantage d'un pion. Le fol espoir était devenu réalité.

Les Sédunois affronteront donc en finale de la coupe suisse par équipes, dimanche 2 juillet, l'équipe favorite de la compétition, qui a éliminé l'équipe de Kortchnoi et celle de Werner Hug, les « Ostschweiz Junioren », de Zurich sur terrain neutre, vraisemblablement à Olten.

Cette performance exceptionnelle de l'équipe sédunoise, seule romande en compagnie de trois équipes de Zurich, la Mecque des échecs en Suisse, au stade des demi-finales, donnera à n'en pas douter une nouvelle impulsion au mouvement échiquéen en Valais. Le président de l'Union valaisanne d'échecs, M. Jean-Yves Riand, ne dissimulait pas sa satisfaction à l'issue de la rencontre.

Résultats des demi-finales : Sion - Swissair : 2,5 - 1,5 (C.-H. Amherdt - R. Ott 0-1 ; P.-M. Rappaz - H. Menzi 1-0 ; E. Beney - H. Singeneisen 1-0 ; G. Terreaux - J.-P. Baumann 1/2 - 1/2).

Ostschweiz Junioren - Black Jacks Zurich : 2,5 - 1,5 (M. Schauwecker - P. Amman 1/2 - 1/2 ; J. Rüttimann - M. Mächler 1/2 - 1/2 ; M. Wittwer - A. Gfeller 1-0 ; C. Mäder - C. Furrer 1/2 - 1/2).

G.

Aux arboriculteurs et viticulteurs

ARBORICULTURE

Pommier - poirier : capua ou tordeuses de la pelure ou grapholite

Les conditions climatiques de ces derniers jours ont accéléré l'évolution de la tordeuse de la pelure. En effet, l'éclosion des larves commence. Dès lors, nous conseillons d'effectuer le traitement au plus vite, dès le mercredi 14 juin 1978.

Insecticides spécifiques contre la capua : Gusatox - Metoxide - Orthène - Phosdrine - Ultracide.

Insecticides efficaces contre la capua et les psylles du poirier : Gusatox - Metoxide - Ultracide.

On ajoutera à l'insecticide choisi les fongicides antioïdium et antitavelure.

Carpocapse des pommes et des poires

Les insecticides susmentionnés luttent simultanément contre les vers des fruits.

Parmi les produits efficaces contre le carpocapse, il faut ajouter : Diméthoate - Gardona - Imidan - Zolone.

Abricotier : carpocapse ou ver de l'abricot

Dans les parchets précoces de Saxon et de Charrat, les toutes premières pénétrations des larves dans les fruits ont été dépistées.

Pour les cultures régulièrement menacées, il est nécessaire d'intervenir dès maintenant.

Les arboriculteurs, ayant des parchets spécialement sujets aux attaques des vers et qui ont l'intention d'effectuer deux traitements, peuvent traiter pour la première fois à la réception de ce bulletin, avec l'un des esters phosphoriques homologués, tels que : Diazinon - Gardona - Parathion - Zolone.

VITICULTURE

Ver de la grappe

Les vignes situées au-dessus du mi-coteau et, également, le vignoble de la rive gauche doivent être traités cette semaine encore.

Pour les insecticides et la lutte contre l'oïdium et le mildiou, se référer au dernier communiqué.

Station cantonale pour la protection des plantes
A. Carlen

Sierre, Noble Contrée

A Crans ces prochaines semaines

Exposition: jusqu'au 31 juillet 1978 Harry von Zomeren, à l'hôtel de l'Etrier Crans.

Samedi 17 juin: golf: challenge May Flower, réservé aux membres du Golf-Club, stroke play, hdcp.

Dimanche 18: golf: championnat de Crans des juniors.

Mardi 20: excursion en montagne: tour de Pepinet, 4 heures de marche, départ 8 h. 30 gare inférieure du Grand-Signal. Excursion en autocar: Grimentz, départ à 13 h. 30.

Jeudi 22: promenade botanique accompagnée: départ 14 h. 30 office du tourisme de Crans. Excursion en autocar : Loetschental-Blatten, départ 13 h. 30.

Vendredi 23: excursion en montagne: bisse de Varone, 5 heures de marche, départ 8 h. 30 Coop Montana. Golf et tennis: championnat international des Jeunes Chambres économiques.

Samedi 24: golf et tennis: championnat international des Jeunes Chambres économiques, ouverture de la patinoire d'été Ycoor.

Dimanche 25: rencontres rhodaniennes des Jeunes Chambres économiques: 10 heures table ouverte à l'hôtel du Golf sur le thème «le sport et la vie». Golf: coupe Eurotel, programme spécial.

Mardi 27: excursion en montagne: bisse du Roh/Tseuzier, 5 heures de marche, départ 8 h. 30 office du tourisme de Crans. Excursion en autocar: Grand-Saint-Bernard, départ 9 heures.

Jeudi 29: excursion en autocar: Zermatt, départ 9 heures. Promenade botanique accompagnée: départ 14 h. 30 office du tourisme de Crans.

Vendredi 30: excursion en montagne: Haute Corniche, 5 heures de marche, départ 8 h. 10 office du tourisme de Crans, 8 h. 20 Coop Montana.

Samedi 1er juillet: curling: challenge Helvétia incendie et agence du golf, patinoire d'été.

Dimanche 2: golf: championnat valaisan, séries A et B, 36 trous, scratch.

Mardi 4: excursion en montagne: Varneralp, 5 heures de marche, départ 8 h. 10 office du tourisme de Crans, 8 h. 20 Coop Montana. Excursion en autocar: tour du val d'Anniviers, départ 9 heures.

Mardi 4: golf: coupe Cartier, 4 balles, meilleure balle, hdcp, concours hippique de Crans-Montana, domaine du Pas de l'Ours.

Mercredi 5: golf: coupe Provins, greensomes, pros admis.

Jeudi 6: promenade botanique accompagnée: départ 14 h. 30 office du tourisme de Crans. Excursion en autocar: Loèche-les-Bains, départ 13 h. 30. Concours hippique de Crans-Montana, domaine du Pas de l'Ours. Golf: coupe Piaget, alliance pro-am, 4 balles, meilleure balle hdcp.

Vendredi 7: excursion en montagne: Petit Bonvin, 5 heures de marche, départ 8 h. 30 gare inférieure des Violettes.

Du 7 au 9 juillet: concours hippique de Crans-Montana, domaine du Pas de l'Ours. Golf: 14e mémorial Olivier Barras (pros et amateurs) 72 trous, stroke play, 15 000 francs de prix.

Samedi 8 juillet: 18 heures hôtel de l'Etrier, vernissage du peintre Harry von Zomeren. 20 h. 30 place Victoria Montana, concert par la fanfare Cor des Alpes de Montana-Village.

NF REDACTION DE SIERRE
Téléphone (027) 55 91 55
Case postale 366
R du Bourg 2
3960 Sierre

NF REDACTION DE SION
Gérard Mabillard
Téléphone 027/23 30 51 (int. 25)
Avenue de la Gare. 1950 Sion
App. tél. 38 23 47. 1961 Champlan

AVEC LES CONSOMMATRICES VALAISANNES

«Qu'il est long et coûteux le chemin de la production à la mise en vente!»

Soucieuse de la production des fruits et légumes en Valais, problème qui en fait vous concerne tous : consommatrices et consommateurs, tel est le sujet qu'a choisi de développer la section valaisanne de la Fédération romande des consommatrices, lors de son assemblée des délégués qui s'est tenue à Lausanne le 30 mai.

Voici donc l'exposé de la présidente valaisanne :

Les derniers événements qui mettent ce problème en évidence, le « jugement des pêches » ou le plasticage d'un pylône, ne sont peut-être pas toujours interprétés comme il le faudrait. En effet, le chemin de la production à la mise en vente est long et coûteux.

Servons-nous de l'exemple des carottes et des goldens :

Pour les carottes : prix à la production pour 1977 : 17 centimes ; prix moyen pour 1977 à la sortie de l'entrepôt pour les carottes conditionnées : 85 centimes ; prix de vente au magasin : de 1 fr. 20 à 1 fr. 60 environ.

Pour les goldens : prix à la production du 1er choix : 83 centimes ; prix moyen à la sortie de l'entrepôt : en vrac 1 fr. 25, en barquettes 1 fr. 50 ; prix de vente au magasin : 2 fr. 40 environ.

Chaque partie a ses frais, mais le producteur arrive-t-il toujours à couvrir les siens ?

Vous suggéreriez peut-être : diversifier les cultures ? La chose n'est pas si aisée. Car souvent, le problème est d'un autre ordre : il s'agit, pour parer l'offensive de la concurrence étrangère, d'arriver au bon moment :

Par exemple, si les salades pommées ne sont pas prêtes pour Pâques, elles se vendent moins bien.

Les fraises arrivent alors que le marché a déjà été inondé de fraises étrangères.

Les abricots sont mûrs en août, lors des vacances.

Si les tomates valaisannes arrivent à maturité en même temps que les tessinoises, il y a surabondance pendant un certain temps et les prix à la production tombent.

Si les choux-fleurs arrivent à maturité au moment des grosses chaleurs, il y a mévente et on peut tourner le champ.

Prenons encore un exemple : le raison : prix à la production : aux environs de 3 francs ; prix à la sortie du commerce de vins pour un litre de fendant pour les magasins et restaurants : 6 fr. 07 ; prix de vente au magasin (en Valais) : 6 fr. 80 environ ; prix au café-restaurant : de 10 à 14 francs.

N'y a-t-il pas une marge énorme entre la production et la consommation au restaurant ? Le restaurateur a-t-il beaucoup plus de frais que le producteur ou le magasin ?

Tous ces problèmes sont très complexes, sans compter encore ceux du triage, du fonds de compensation et j'en passe.

Certes le producteur de cultures multiples gagne sa vie honorablement, mais souvent au prix d'un nombre d'heures incalculables quand il faut lutter contre le gel par exemple ou alors au prix de travaux ingrats et pénibles que peu d'entre nous, avouons-le, seraient prêts à payer ou exécuter.

Depuis le temps que tous ces problèmes sont évoqués, pourquoi n'y avons-nous toujours pas trouvé un remède ?

Tel est peut-être le travail que la section valaisanne poursuivra durant cette année, avant que le Valais ne soit devenu trop industriel.

Fédération romande des consommatrices
Section valaisanne

Séminaire de dégustation

Ce jeudi 15 juin débute chez nous le premier séminaire de dégustation de l'année. Les séances les plus intéressantes sont les suivantes :

Jeudi 15 juin : *château de Venthône, 18 heures, le fendant.*

Vendredi 16 juin : *hôtel du Golf, 9 heures, dégustation d'eaux ; 10 heures, le johannisberg ; château de Villa, 12 heures, raclette avec 13 fendants (alcotest!) ; hôtel du Golf, 18 heures, dôle et pinot.*

Samedi 17 juin : *hôtel du golf, 9 heures, concours des participants ; Provins, 12 heures, visite et buffet vigneron (alcotest!).*

Deutschsprachige Altersturngruppe Sitten

Im Herbst 1977 wurde in Sitten eine deutschsprachige Turngruppe für ältere Personen gegründet. Nach 33 sehr fleissig besuchten Turnstunden geht nun mit dem heutigen Montag die erste Turnsaison zu Ende.

Die Frauen (Männer sind leider nicht dabei) machten mit grosser Begeisterung mit. Es wurde auch für Abwechslung gesorgt. So wurde u.a. ein Fasnachtshock, ein Ausflug zum Vita-Parcour Mont d'Orge und ein Nachtessen mit den Männer durchgeführt.

Im September 1978 werden wir wieder mit frischen Elan die Turnstunden aufnehmen. Ich hoffe dann alle alten und viele neue Mitglieder begrüssen zu können.

Sind Sie 50 und mehr Jahre, so kommt und macht mit, denn «wer rastet der rostet».

An dieser Stelle möchte ich allen die mitgemacht haben meinen Dank für Ihr Vertrauen aussprechen.

Ihre Leiterin
Irène Truffer

Coop City vous apporte du neuf pour votre bien-être!

C'est l'efficacité dans le confort, l'entretien et le silence, le vôtre et celui de vos voisins...

La moquette City
qualité supérieure de Stamflor
fabrication suisse
largeur originale 400 cm
le m2 **Fr. 18.–**

Le revêtement plastique
robuste, pour sols et murs, qualité PVC
imitation carrelage, entretien et pose faciles
largeur originale 200 cm
le m2 **Fr. 12.90**

Coupe directe – Devis gratuit, sans engagement par notre spécialiste

Nombreuses collections à votre disposition à notre rayon ameublement (premier sous-sol).

Parce que vos loisirs, c'est sérieux...
Coop City vous propose un matériel complet et avantageux à son

exposition-vente meubles de jardin meubles de camping

(Rue de la Dixence, 50 m plus bas entrée principale)

coop city — PLACE DU MIDI SION — P 1h 15 gratuites dès fr. 20.– d'achats

Grands Magasins d'Actualité

Un moyen simple et efficace pour transmettre
VOS ANNONCES EN SUISSE ET À L'ÉTRANGER
les guichets des agences de PUBLICITAS

Mademoiselle Suzanne
MORAND
Bâtiment du Crédit Suisse 3e étage
MARTIGNY

Monsieur Jean-Jo **BLATTER**
Av. de la Gare 25
SION

Madame Bernadette **CLERC**
Rue Pottier 7
MONTHEY

Des spécialistes mettent leur expérience et leurs connaissances en matière de publicité-presse à votre entière disposition. Quels formats? Dans quels journaux? A quel prix? Sous quelles formes? etc. Autant de questions auxquelles ils se feront un plaisir de répondre, dans un cadre accueillant, pour votre entière satisfaction. De plus, notre service technique de Sion vous apportera toutes solutions graphiques relatives à vos problèmes de communication.

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Martigny (50 m hôpital), joli
studio meublé
pour 2 personnes; loggia, 6 programmes TV; libre fin juin.

Tél. 026/2 29 14 82–61784

A vendre à **Ayent**
magnifique parcelle 2300 m2

Possibilité pour 4 chalets ou 3 villas.
Eau, égouts à proximité.
Prix intéressant.

Ecrire sous chiffre P 36–301453 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Sion
à l'avenue Maurice-Troillet

appartement 3½ pièces
Fr. 310.– plus charges
Libre tout de suite

appartement 4½ pièces
Fr. 351.– plus charges
Libre dès le 1er septembre

Tout confort, place de jeu, place de parc, TV 6 chaînes, etc.

Tél. 027/22 16 94 36–263

Votre journal

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Chaque jour
près de 40 000 exemplaires

Bas-Valais
Ferme plus habitation
à rénover, 2000 m de terrain, en plaine.
Le tout: Fr. 210 000.–

Ecrire sous chiffre 3077 à OFA, case postale, Monthey.

Famille lausannoise cherche
un chalet
tranquille, 4-5 lits, du 24 juillet au 6 août.

Tél. 021/24 77 52 22–3/3745

Bureaux à louer
à Sion, avenue de la Gare 18, centre des affaires
5 pièces plus archives, grandes baies vitrées, un parking.
Surface des locaux: 120 m2
Libre le 1.8.1978.

Tél. à A. Roduit, 027/22 19 31
ou B. Roduit, 027/22 90 02
36–258

A louer à Sion
Avenue Maurice-Troillet
dans un cadre de verdure

appartement neuf de 4½ pièces

Fr. 440.– plus charges.

Comptoir de locations
Tél. 027/22 85 77

---

s.s.g.i. jed Kramer s.a
société de surveillance générale immobilière
maison fondée en 1881
Place de la Gare 2 · Sion · Tél. 027.22 85 77

A vendre près de Sion, sur le coteau, rive gauche
maison d'habitation avec 2000 m2 de terrain environ
Libre tout de suite.
Rez inférieur donnant sur parking pour 3 voitures, buanderie, cave, carnotzet.
Rez supérieur donnant sur 2 pelouses, vaste hall, salle de bains, cuisine équipée, salon, grande salle à manger avec balcon.
Premier avec escalier intérieur: 4 chambres à coucher avec 2 lits, balcon, WC, lavabo.
Combles: utilisables en galetas.
Construction en très bon état, située au milieu de la parcelle, accessible par route déneigée l'hiver avec jardin potager clôturé, deux grandes pelouses avec cerisiers et verger avec abricotiers.
Prix: Fr. 169 000.–
Pour traiter: **Fr. 30 000.–**
Le solde (139 000.–) payable en location-vente sans caution.

Renseignements: naturellement à la Bourse des biens immobiliers
Bernard Micheloud
Place du Midi 25, Sion
Tél. 027/22 26 08
(M. Blatter)
Le soir 027/22 19 28

Le 16 juin 1978 UBS Crans et UBS Montana vous accueillent à porte ouverte et à bras ouverts

UBS Crans a emménagé dans son nouvel immeuble le 1er décembre de l'an passé, UBS Montana vient de donner le dernier coup de pinceau à ses nouveaux locaux de la place du Rawyl. Pour fêter le double événement, elles invitent toutes deux les habitants, les résidents et même les passants de la région à visiter leurs locaux.

Une banque, ce n'est pas seulement un guichet avec un caissier derrière. Comme un théâtre, mais sans en être un, elle possède des coulisses, où seuls les «gens de la maison» peuvent circuler. N'aimeriez-vous pas y jeter un coup d'œil et découvrir l'envers du décor? Promenade intéressante, en tous cas, et instructive. Vous apprendrez comment une banque fonctionne. Vous découvrirez qu'une opération effectuée au guichet en déclenche automatiquement des dizaines d'autres, «au-delà de la barrière».

Venez! De 15 à 18 heures, le 16 juin, nous vous accueillerons avec joie, tant à Crans qu'à Montana, et nous vous ferons faire le tour du propriétaire. A cette occasion un apéritif sera offert. Car nous sommes fiers de nos nouvelles installations. Jugez vous-même!...

SUBS

Union de Banques Suisses

UBS Crans, UBS Montana – à deux pour vous servir, à deux pour vous faire mieux réussir

DU THÉÂTRE POUR LES 50 ANS DE L'ÉCOLE DE COMMERCE DES JEUNES FILLES

Ces comédiennes en herbe présenteront, samedi, une pièce de Robert Thomas, dans le cadre du cinquantenaire de leur école.

Depuis près de six mois, les élèves de l'école de commerce des jeunes filles de Sierre préparent activement le cinquantenaire de leur établissement. La grande journée a été fixée à samedi. Dans la joie et la fraternité, anciennes et nouvelles élèves se retrouveront.

Sous la direction experte de M. Pierre Franzetti, Ghislaine Emery, Cathy Valtério, Marie-Elise Briguet, Marie-Agnès Vogel, Christine Morard, Monique Nanchen, Patricia Pott et Rachèle Caloz ont monté une pièce de théâtre.

Huit femmes de Robert Thomas est le fruit d'une collaboration de M. Franzetti, de Jean Rouvinet, pour les décors (aimablement prêtés par le Cercle théâtral de Chippis), de Cilette Faust et de Gaby Perruchoud.

Créée en 1961 au théâtre Edouard 7, *Huit femmes* a reçu le prix du Quai des Orfèvres 1961-1962.

Pièce policière sans policier et sans autre homme qu'une victime invisible, *Huit femmes* est avant tout une satire de la famille, marquée de misogynie.

Pour exprimer ce qui l'oppresse, Robert Thomas use de l'humour qui porte à tout coup. Et à peine venons-nous de rire que nous voici empoignés par le suspense d'une situation dramatique. Chacune des huit femmes accuse et se défend, mais en révélant sur elle-même, presque sans le vouloir, des traits qui incitent à la soupçonner, et en révèlent sur les autres. C'est un déballage général, où personne n'apparaît innocent : un implacable coup de sonde aussi dans les profondeurs de l'âme féminine. On oublie, à ce stade-là, l'intrigue policière et l'on ne voit que la cruelle comédie humaine, d'une psychologie aiguë et vraie. Chemin faisant, l'auteur pour faire rire, utilise tout un répertoire de gags, burlesquement émouvants : portes qui claquent, éclairage qui s'éteint et se ranime sans raison apparente, faisant bondir d'émoi les personnages et éclater de rire le public. Le dialogue est naturel et le sens des situations est aigu dans toutes les aptitudes diaboliques au rebondissement.

Sœur Valérie et sœur Claudia ont également participé de manière active à ce spectacle de choix.

Samedi matin, dès 9 heures, puis à l'intention du public, dès 14 heures, cette composition sera présentée aux Sierrois.

« J'ai eu énormément de plaisir à travailler avec ces élèves de l'école de commerce », nous a déclaré M. Pierre Franzetti, metteur en scène.

« Elles affrontent toutes la rampe pour la première fois et je crois que l'expérience que nous avons vécue ensemble s'avère des plus passionnantes...»

Des sportifs de la radio et de la télévision en selle

M. Daniel Larrouy, vainqueur, est félicité en présence de M. Jean-Luc Devanthéry, organisateur.

La radio et la télévision romande, comme bien des entreprises, rassemblent bon nombre de sportifs amateurs au sein d'une association interne.

Et, pour la première fois, les Genevois de la SSR avaient choisi le Valais comme cadre de leurs exploits.

Dans la région de Chalais, les cyclistes de l'association parcoururent une trentaine de kilomètres le long de la plaine du Rhône avant d'affronter les cinq kilomètres de pente qui relient Chalais au hameau de Briey.

Un enfant de Chalais, M. Jean-Luc Devanthéry, depuis longtemps établi dans la cité de Calvin, s'était chargé d'organiser cette sortie au pied de Vercorin.

Des 18 coureurs en présence – âgés de 24 à 49 ans – M. Patrick Gagnière, licencié, réalisa le meilleur temps. Mais, sur le plan de l'amateurisme qui caractérise l'association sportive de la SSR, le classement se présente comme suit: 1. M. Daniel Larrouy; 2. M. Jean-Luc Devanthéry; 3. M. René Stutzmann.

Un repas servi à Briey suivit la distribution des channes, fleurs et bouteilles de vin.

Commune de Sierre: des comptes positifs

Lundi soir, les citoyennes et citoyens de la commune de Sierre étaient convoqués en assemblée primaire. Les comptes municipaux leur étaient détaillés à cette occasion.

L'économie sierroise en 1977 a connu une année relativement satisfaisante, quand bien même des signes d'essoufflement apparaissent dans le secteur de la construction de logements.

Dans le secteur de l'endettement communal, il convient de relever que pour 1977, le service de la dette a absorbé aux dépenses une somme globale de 3109138 francs (en 1976 3114513 francs) dont 2233167 francs pour le service des intérêts et frais d'emprunts et 1284561 frs 60 pour les amortissements.

En sa récapitulation, «compte financier», le compte ordinaire boucle par un excédent de recettes de 1183086 frs 78, le programme des grands travaux accusant un excédent de 3597375 frs 82. De la sorte, le solde du compte financier s'élève à 2414989 frs 04. Le compte de clôture, après amortissements, attributions et prélèvements des provisions boucle par un boni de 12774 frs 42. Ce résultat peut être considéré comme fort satisfaisant.

Voici une comparaison des résultats des années 1964 à 1977, tableau récapitulatif du «cash flow» communal (bénéfice communal net avant les versements à amortissements et provisions).

Année	Bénéfice net	Amortissements	Provisions	Bénéfice net avant amortis. et provisions	Indice
1964	25 148,47	754 032,35	./. 50 372,56	728 808,26	48
1965	29 172,65	1 461 266.—	143 183,43	1 633 622,08	107
1966	23 868,05	646 368,75	422 741,30	1 092 978,10	72
1967	24 261,06	823 506,48	18 113,37	865 880,91	57
1968	50 823,40	1 237,588,10	321 412,59	1 609 824,09	105
1969	85 144,14	1 669 553,67	./. 416 847,65	1 337 850,16	88
1970	107 696,73	1 229 333.—	./. 957 322,54	379 707,19	25
1971	79 401,45	1 589 630,55	./. 602 908,28	1 066 123,72	70
1972	19 195,88	833 401,45	./. 217 662.—	634 935,33	42
1973	32 752,54	1 216 141,25	1 880 343,67	3 129 237,46	205
1974	32 517,21	1 225 750,45	1 675,86	1 259 943,52	82
1975	36 423,97	2 161 975,50	846 382,79	3 044 782,26	199
1976	16 584,42	1 260 535,45	863 376,03	2 140 495,90	140
1977	12 773,42	1 713 797,78	740 515,58	2 467 086,78	161
			Moyenne	1 527 948,27	100

Les Services industriels, eux, pour un total des recettes de 14232594 frs 45 et des dépenses de l'ordre de 11888880 frs 90, bouclent avec un solde d'exploitation de 2343713 frs 55.

Deux peintres de talent exposent à Saint-Luc

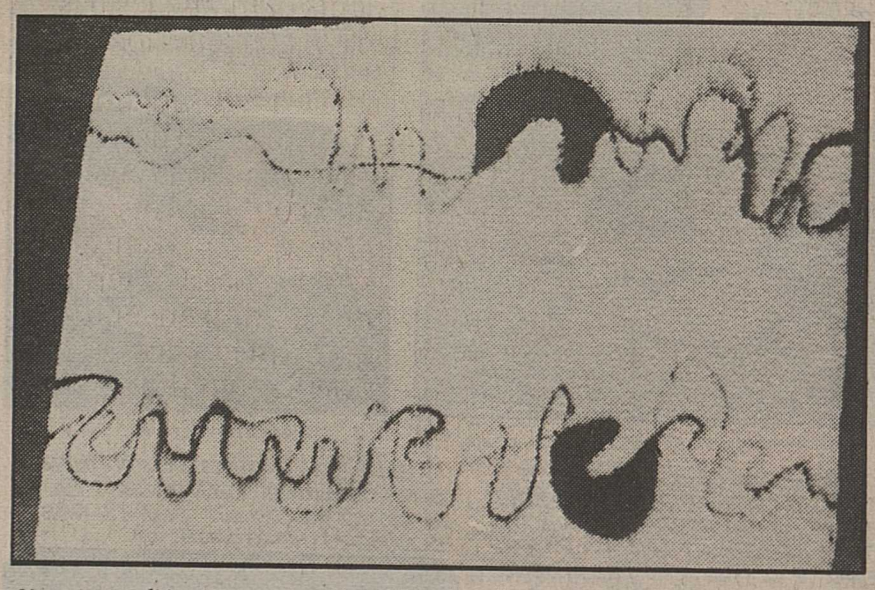

Une œuvre d'Argenton avec pour thème la folie.

La galerie de la bourgeoisie à Saint-Luc accueillera prochainement des peintres au talent reconnu.

Argenton partagera les cimaises de la galerie avec **Roberto Bort.**

Le premier nommé est Italien, originaire de Cividale del Frioul. Il vit et travaille à Padoue, à la Faculté de psychologie appliquée.

Argenton a obtenu de nombreux prix pour ses créations, dont le premier prix de la Biennale delle Alpi à Arta-Terme, en 1975.

Sa peinture est abstraite. Elle se caractérise par une très grande fermeté des lignes et ses harmonies colorées s'avèrent contrastées.

Les œuvres que l'artiste présentera dans la station anniviarde lui ont été inspirées par la folie. Ce sont de petites aquarelles très délicatement nuancées.

Roberto Bort, lui, est Espagnol. Il réside en Suisse, dans les environs de Bienne. Un prix, que lui a décerné le Gouvernement français, lui permit notamment de passer plus d'une année à Paris, capitale de la culture francophone.

Les huiles choisies pour illustrer l'œuvre de Bort décrivent à travers des personnages très simples les sentiments que chacun porte en soi. Roberto Bort fait partie du groupe sélectionné qu'exposent régulièrement dans leurs galeries de Sion, Montreux et Fribourg les membres de la Coopérative des amis des arts et artistes associés.

GASTRONOMIE

Café-restaurant
L'INDUSTRIE
BRAMOIS
plat du jour
spécialités de saison
entrecôte mexicaine
charbonnade
salle - banquet - carnotzet
tél. 31 11 03 Fam. Pfammatter-Maret

Théâtre à Montana-Crans

Les habitants du Haut-Plateau sont conviés, ce soir dès 20 h. 15, au centre scolaire, pour assister à une représentation théâtrale.

Dans une mise en scène de M. Michel Barras, les élèves de la classe de 2e A présenteront une réalisation de M. Rousselle, *Le dompteur de punaises.*

L'entrée à cette manifestation est libre.

Auberge du Pas-de-Cheville, Conthey
Tél. 027/36 11 38

Nous avons le plaisir d'annoncer à notre fidèle clientèle que notre établissement, dès à présent, sera
ouvert le dimanche
Famille G. Métrailler

Des garagistes au bois de Finges

A l'heure du repas, on sert les grillades aux participants.

Les membres des garages Treize Etoiles du Valais se retrouvaient, dimanche, dans le cadre idyllique de la forêt de Finges, près de Sierre.

130 participants avaient consacré cette journée au rallye et à la sortie familiale mis sur pied par M. Maxime Mutter.

Dans une ambiance des plus sympathiques, 32 véhicules quittèrent Sion, pour, après avoir franchi trois postes, arriver le long du Rhône à Finges.

Raclettes et grillades attendaient alors d'être dégustées. Quelques heures de bonne humeur et de détente au cœur de la plus grande pinède d'Europe.

De la Raspille au glacier du Rhône

Gymnastique: journée des sections catholiques

VIEGE. – Grande animation pendant toute la journée de dimanche, à l'«Allmei» de Viège où les gymnastes de l'Association catholique du Haut-Valais se retrouvaient pour leur grande fête annuelle, plus exactement la dixième de ce nom. Avec un état-major bien rodé, le président du comité d'organisation, le conseiller communal Norbert Eder, peut être satisfait du déroulement d'une journée pendant laquelle on vit plus de 800 gymnastes pupilles et pupillettes disputer un programme relativement chargé. Alors que par le passé on s'en était remis principalement aux jeux de sections et à l'athlétisme, dimanche on a tenté quelques essais avec programme aux engins. De prime abord, les responsables sont satisfaits des résultats obtenus et à la prochaine journée de 1979, on donnera encore un plus large écho à ce programme nouveau. Quant à la participation aux concours individuels, elle a été tout spécialement extraordinaire puisque pas moins de 151 fillettes ont effectué le test des écolières de catégorie B.

MM

Statistiques paroissiales de Sierre

Paroisse de Sainte-Catherine

BAPTÊMES

16 avril: Sergi Giovanni, de Rocco et de Silvana née Nutricati. 29 avril: Ebenegger Sébastien, de Daniel et de Madeleine née Hauser. 7 mai: Clavien Gérard, de Bernard et de Francine née Antille; Pinto Marianne, d'Adelino et de Carmen née Galvao. 14 mai: Zamprogno Carine, de Romano et de Claudine née Simond.

DÉCÈS

15 avril: Antille Martin, 1895.

MARIAGES

29 avril: Henny Jean-Michel, de Jean-Daniel, et Schoechli Elisabeth, de Walter. 13 mai: Coupy Jean-Michel, de Clovis, et Van der Velden Patricia, d'Antoni. 13 mai: Voide Serge, d'Arthur, et Zufferey Sylviane, de Sylvain.

Paroisse de Sainte-Croix

BAPTÊMES

2 avril: Sartoretti Martine-Joëlle, de Pierre-Louis et de Josiane née Zufferey. 30 avril: Quenzer Murielle, de Karl et de Liliane née Moret; Mayoraz Frédéric, de Marc-Henri et de Véronique née Delacombaz; Zwissig Stéphanie, d'Hervé et d'Hermine née Bickel.

MARIAGE

8 avril: Germann Dominique, de Frédéric, et de Preux Anne-Françoise, d'Hermann.

DÉCÈS

1 avril: Porta Amélie, 1895. 24 avril: Briguet Joséphine, 1881.

L'abbé Augustin Fontannaz quitte la paroisse de Chamoson

Photo NF

CHAMOSON. – Depuis quelques jours, on parlait du prochain départ de l'abbé Augustin Fontannaz, desservant de la paroisse de Chamoson depuis 1972. Lundi soir, la nouvelle a été proclamée officiellement par M. Jean-Edmond Giroud, président de la commune, lors de l'assemblée primaire. En effet, l'abbé Fontannaz a sollicité le chef du diocèse afin qu'il soit libéré de ses fonctions de desservant de la paroisse de Chamoson.

M. Giroud a relevé :

« Avant de passer à l'examen des différents postes des comptes, nous tenons à rendre un hommage particulier à nos deux desservants de paroisse qui projettent de nous quitter dans un avenir très proche.

Nous exprimons notre profonde reconnaissance au révérend prieur Fournier pour ses vingt années de fécond ministère. Il suffisait de l'entendre parler de son antique bâtisse romane et de sa restauration pour découvrir combien il était attaché à son église. Il suffisait aussi de voir à la sortie des classes ces groupes d'enfants, collés à sa soutane pour reconnaître en lui cette authentique bonté qui lui a permis de gagner tous les cœurs de Saint-Pierre et d'ailleurs.

Reconnaissance au révérend curé Augustin Fontannaz pour ces quelques années passées à Chamoson.

Nous tenons à lui dire combien nous avons apprécié sa collaboration patiente et combien son enseignement clair et rigoureux nous a été précieux. Souvent à l'écoute de ses messages, nous nous sommes demandés combien d'heures, combien de soirées il avait dû consacrer à leur élaboration.

Nous souhaitons aussi la bienvenue au révérend prieur Crettaz qui sera reçu dans sa nouvelle paroisse de Saint-Pierre-de-Clages le 9 juillet prochain. »

Né à Vétroz, il y a 54 ans, l'abbé Fontannaz a obtenu sa maturité au collège de Sion. Il fréquenta ensuite les universités d'Innsbruck et de Rome où il obtint son doctorat en théologie. Ordonné prêtre en 1951, il célébra sa première messe dans sa commune d'origine.

Jeune prêtre, il enseigna, durant dix ans, la philosophie au lycée-collège de Sion, soit de 1952 à 1962. Le Conseil d'Etat le nomma alors recteur pour succéder à l'abbé Evéquoz. Durant dix ans, avec beaucoup de sens pédagogique et de bon cœur, il dirigea l'établissement. A 48 ans, après avoir rempli les diverses et importantes missions mentionnées plus haut, on lui attribua sa première cure : celle de Chamoson. Lors de son installation, M. Gaist, président de commune, relevait :

« Originaire du pays de l'amigne, le voici pasteur dans la capitale du johannis. Un mariage d'amour qui sera fécond et durable. »

Et le président précisait encore :

« Pour cette population qui vous accueille les bras ouverts et avec un cœur filial, vous faites assurément vôtre ce propos de Gustave Thibon : « Je n'aspire pas à éclairer les hommes avec ma modeste lumière, ma seule ambition est de les aider à mieux contempler le soleil. »

« Un choix difficile, voire pénible

L'abbé Augustin Fontannaz nous disait hier matin :

« Durant six ans, je me suis trouvé parmi des paroissiens sympathiques, généreux, très ouverts ainsi que face à des autorités bienveillantes et coopératives. Mais la paroisse de Chamoson exige du desservant un énorme travail. Je suis trop respectueux de mon travail pour risquer d'en négliger une partie.

Depuis quelques mois, je me suis trouvé dans l'obligation de faire un choix important entre mon ministère au sein de la paroisse et mes travaux touchant la philosophie et la théologie. C'était l'un ou l'autre. J'ai beaucoup réfléchi : depuis longtemps mon problème a été soumis au chef du diocèse et de nombreuses rencontres et discussions en ont émané. Finalement, j'ai pris la décision, avec l'accord de l'évêque, de quitter la paroisse pour me consacrer uniquement à mes travaux. Je sais que cette décision déçoit beaucoup mes paroissiens. Je sais aussi qu'à notre époque on manque de desservants, mais j'ai jugé que le moment de m'en aller était arrivé. Croyez-moi, je regrette de quitter Chamoson, mais je ne peux poursuivre deux activités à la fois. Je reste cependant à la disposition de mon chef spirituel. Il est probable que je me retirerai dans un sanctuaire religieux. »

Nous espérons que l'abbé Augustin Fontannaz continuera à collaborer à notre journal, car ses articles et ses prises de position sont très lus et très appréciés par nos lecteurs. A notre époque d'incertitude, l'abbé Augustin Fontannaz sait nous tranquilliser, nous réconforter. Pour tout cela nous lui disons : « Merci, Monsieur l'abbé ».

–gé–

Bienvenue à l'Association hôtelière

MARTIGNY. – Rappelons que c'est en fin d'après-midi, aujourd'hui mercredi, que l'Association hôtelière du Valais tiendra ses assises annuelles. Le directeur Jacques Bérard et le président de la Société de développement de Champex, Eric Biselx, ont tout mis en œuvre pour que cette rencontre qui s'étalera sur deux jours, soit une réussite. Notre photo montre un coin du lac de Champex qui servira de décor aux hôtes de la station.

Photo NF

Pour le plus grand plaisir des petits...

Avec l'approche des « grandes vacances », il n'est pas rare d'apercevoir des groupes d'enfants s'apprêtant, sac au dos et sourire aux lèvres, à vivre leur course d'école annuelle.

Eclats de rire, bousculades et cris font partie du scénario mais n'ont pas l'heur de tranquilliser instituteurs et institutrices...

Ce matin justement, notre objectif a surpris « une petite classe » d'Isérables qu'attendaient en gare de Sion deux attelages appartenant à M. Philippe Kunz du manège de Sion. Et c'est, cheveux au vent, que nos bambins empruntèrent la route cantonale pour rejoindre Saint-Léonard, but de leur promenade.

Gageons que les commentaires ont dû aller bon train hier soir lorsqu'ils retrouvèrent leurs parents.

Photo NF

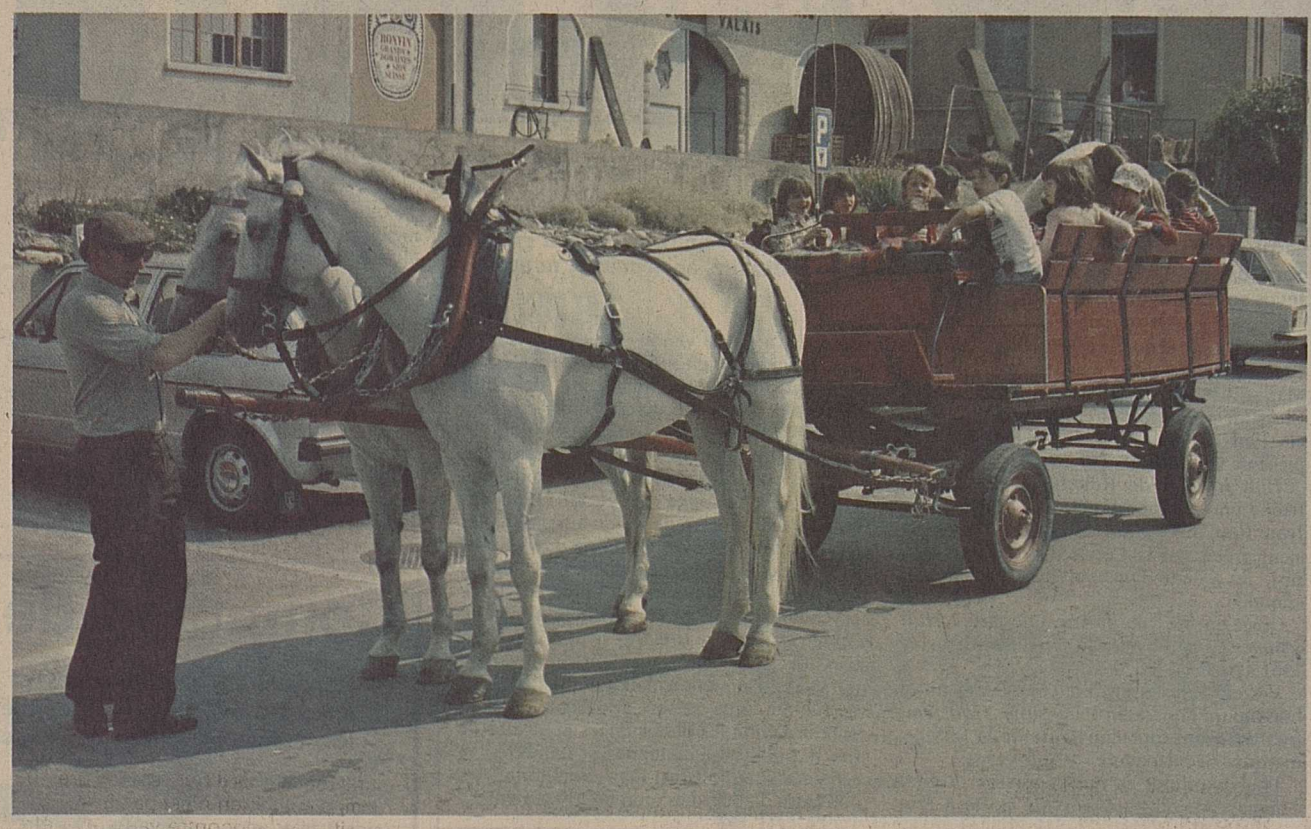

Les aventures du colonel Buck Danny

LE PILOTE AU MASQUE DE CUIR

Bandes dessinées couleur de

J.-M. CHARLIER – V. HUBINON

© COSMOPRESS, GENÈVE

Argentina '78

«el mundial»

UN NOUVEAU DÉPART!

NF Sport

DÈS AUJOURD'HUI, la onzième coupe du monde, souvent morne jusqu'ici, va prendre un nouveau départ avec le début des poules demi-finales, qui vont réunir dans un groupe que l'on pourrait qualifier d'européen, les champions du monde en titre, l'Allemagne, leurs adversaires malheureux de 74, les Hollandais, les redoutables Italiens de Roberto Bettega, les surprenants Autrichiens, et dans l'autre, plus «sud-américanisé», un Brésil qui tremble, une Argentine qui doute, une Pologne vieillissante et un Pérou à l'ambition naissante. Il est encore heureux que le comité organisateur n'ait pas eu l'idée bizarre, ce que l'on craignait beaucoup, d'interpréter ses règlements et de classer le Brésil en tête de son groupe éliminatoire devant l'Autriche, ce qui l'aurait placé aux côtés de l'Allemagne, l'Italie et la Hollande. Déjà ainsi, les deux groupes paraissent déséquilibrés sans que l'on puisse en accuser quiconque car il était bien difficile de prévoir que le Pérou devancerait la Hollande et éliminerait l'Ecosse ou bien que l'Autriche terminerait devant le Brésil.

Les matches qui vont se dérouler les 14, 18 et 21 juin vont prendre une intensité bien supérieure à ceux du premier tour. Aujourd'hui par exemple, River Plate accueillera Allemagne - Italie, revanche d'une fabuleuse demi-finale de 1970 et, à 1000 kilomètres de là, le Brésil mettra son avenir en jeu face à des Péruviens qui n'en finiront peut-être pas de surprendre.

Dimanche, alors que l'on en saura plus sur chacun, le stade de Cordoba arbitrera la revanche de la finale de 74 Hollande - Allemagne, alors qu'à Rosario ce sera le grand derby, dans la fièvre et la passion, entre le Brésil et l'Argentine. Au soir de cette journée on ne connaîtra pas encore les deux finalistes, mais on saura déjà qui ne le sera pas.

La troisième journée, le mercredi 21 juin, sera décisive pour déterminer les deux heureux qui s'affronteront à River Plate le 25 juin et sans doute faudra-t-il suivre avec un intérêt particulier Pérou - Argentine à Rosario et Hollande - Italie à Buenos Aires.

A l'aube de ce deuxième tour, la coupe du monde garde toujours son mystère. Seule l'Italie, et à un degré moindre le Pérou, s'est montrée impressionnante, mais il est difficile de condamner déjà ces terres de football que sont l'Allemagne, la Hollande, le Brésil ou l'Argentine. Ces équipes n'ont peut-être pas joué sur leur valeur exacte et il ne serait pas étonnant de les voir se retrouver ces prochains jours. Ce ne peut être que dans l'intérêt du spectateur ou du téléspectateur à condition que la violence ne vienne pas s'installer maintenant sur les terrains du Mundial.

Programme de la journée du groupe A

17 h. 45 à Buenos Aires
Allemagne - Italie

17 h. 45 à Cordoba
Autriche - Hollande

La Hollande souffre de l'absence de Cruyff, bien sûr, mais également de la solitude de Rep (à droite, ici contré par les Ecossais Rough, le gardien, et Kennedy, à gauche) dans le compartiment offensif. **(Bélino UPI)**

Autriche - Hollande: Rep trop seul?

Un seul être vous manque et toute l'équipe est désorganisée. C'est un peu le problème d'une formation hollandaise qui s'est qualifiée pour l'Argentine avec Johan Cruyff, est arrivée orpheline, s'est qualifiée pour les poules demi-finales sans grand brio et donne l'impression de s'éteindre au fil des matches.

L'Autriche, par contre, a déjà rempli son contrat. Dans un groupe pourtant relevé, elle a remporté deux victoires avant de s'incliner de justesse devant un Brésil obligé de gagner. Dans cet automne argentin qui n'en finit pas de mourir, nombreux sont ceux qui se demandent aujourd'hui si l'heure du printemps autrichien n'est pas arrivée.

En fait, cette rencontre va un peu être celle d'une équipe en nette régression contre une formation jeune et sans complexe dans le style de la Hollande 1974. Depuis sa large victoire sur l'Iran (3-0), la Hollande se replie dans sa coquille, renforce son milieu de terrain et laisse souvent un seul homme en pointe, Johnny Rep. Robby Rensenbrink, de son côté, est au même niveau que le reste de l'équipe. Il déçoit. On s'attendait à mieux du capitaine d'Anderlecht qui en aucun cas ne peut faire oublier Cruyff.

Cette équipe vieillissante doit également songer à panser ses blessures et plus particulièrement celles de Johan Neeskens, fort douteux contre l'Autriche, et qui pourrait être remplacé par Johan Boskamp.

L'Autriche, par contre, n'a pas les mêmes problèmes. Son entraîneur Helmut Senekowitsch aligne en 4-4-2 une formation très soudée dans toutes ses lignes et possèdant avec Johan Krankl un redoutable avant-centre. Pour la petite histoire, il est intéressant de noter que Krankl retrouvera Neeskens l'an prochain à Barcelone.

Les équipes annoncées

Autriche: Koncilia (1); Obermayer (3); Sara (2), Pezzey (5), Breitenberger (4); Hickersberger (7), Prohaska (8), Jara (11), Krieger (12); Kreuz (10), Krankl (9).

Hollande: Jongbloed (8); Krol (5); Suurbier (20), Brandts (22), Poortvliet (2); Boskamp (14) ou Haan (9), Willy Van de Kerkhof (11), Jansen (6); René Van de Kerkhof (10), Rep (16), Rensenbrink (12).

Arbitre: John Gordon (Eco).

Italie - Allemagne: déjà une finale!

L'Allemagne, championne du monde 1974, face à l'Italie, finaliste en 1970 et seule formation à avoir enlevé ses trois premiers matches en Argentine, c'est une affiche prestigieuse, digne d'une finale, que va présenter le stade de River Plate mercredi à 17 h. 45.

Les résultats du premier tour ont ainsi constitué les groupes que dans la poule demi-finale A se retrouvent l'Italie, l'Allemagne de l'Ouest, la Hollande, finaliste malheureuse à Munich, et l'Autriche, qui a créé une belle surprise en devançant le Brésil. C'est un groupe européen, c'est un groupe très serré où la moindre contre-performance sera fatale. Chaque match va prendre des allures de finale et notamment cette première rencontre au sommet Allemagne - Italie.

On disait les Italiens minés par des dissenssions internes et usés par les fatigues du championnat, mais ils ont prouvé qu'il n'en était rien, terminant invaincus un groupe difficile où ils ont successivement dominé la France, la Hongrie et l'Argentine. A chacune de leurs sorties, ils ont fait preuve de réalisme et d'efficacité à l'image de leurs attaquants Franco Causio, Paolo Rossi, Roberto Bettega et d'un demi inépuisable, Romeo Benetti.

Leur défense, animée par Claudio Gentile et Gaetano Scirea, est dans la tradition de ses devancières et, à l'issue de ce premier tour, elle est apparue comme la formation la plus complète.

On ne peut en dire autant de l'Allemagne qui, en perdant Franz Beckenbauer, Gerd Mueller, Paul Breitner et Uli Hoeness, semble perdre son âme. Elle a été triste face à la Pologne, menacée par la Tunisie et ne s'est imposée qu'aux modestes Mexicains.

Helmut Schoen est toujours à la recherche de la formule idéale. Sa défense est lourde, son attaque manque de génie, alors qu'il a choisi de renforcer son milieu de terrain où l'on retrouvera Rainer Bonhof, Heinz Flohe ou Hansi Mueller qui restent les points forts de l'équipe.

Le match promet d'être intense, musclé et la tâche de l'arbitre, le Yougoslave Dusan Maksimovic, risque fort de ne pas être facile. Même si l'Italie est apparue beaucoup plus rayonnante la semaine dernière, on ne peut condamner l'Allemagne qui devrait progresser au fil des rencontres. Le rôle des deux gardiens, Sepp Maier et Dino Zoff, peut-être les deux meilleurs du monde, sera sans doute déterminant. Maier et son capitaine Berti Vogts auront d'ailleurs une raison supplémentaire de s'imposer. Ils étaient tous les deux de cette fabuleuse demi-finale de 1970 qui avait vu les Italiens l'emporter 4-3 après prolongation, un score que l'on ne risque pas de revoir mercredi.

L'Italie a le vent en poupe mais elle devra se méfier du tenant du titre, la RFA, et de ses « bombardiers » représentés ici par Dieter Muller (14). **(Bélino UPI)**

Les équipes annoncées

RFA: Maier (1); Kaltz (5); Vogts (2), Rüssmann (4), Dietz (3); Bonhof (6), Zimmermann (8), Flohe (10), Hoelzenbein (17); Rummenigge (11), Fischer (9).

Italie: Zoff (1); Scirea (8); Gentile (5), Bellugi (2) ou Cuccureddu (4), Cabrini (3); Antognoni (9), Tardelli (14), Benetti (10); Causio (16), Rossi (21), Bettega (18).

Arbitre: Dusan Maksimovic (You).

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer, à 5 minutes en voiture de Montana

appartement de 4½ pièces

Fr. 400.– par mois plus charges.

Tél. 027/41 34 70 le soir

36–25932

A vendre aux **Mayens-de-Sion**

5000 m terrain à bâtir

Tél. 027/22 54 03

36–25921

Monthey

appartements à louer

subventionnés
Cuisine agencée
téléréseau
3½ pièces, Fr. 370.– plus 75.– charges
4½ pièces, Fr. 495.– plus 95.– charges

Tél. 025/4 44 42 l'après-midi

36–2653

A louer à Sion

appartement de 2 pièces

dans villa, quartier très tranquille.

Tél. 027/22 91 05 heures de bureau

89–43221

A louer à **St-Pierre-de-Clages**

appartement de 3½ pièces

Loyer intéressant.
Date d'entrée: 1er octobre.

Pour traiter, s'adresser à Agence immobilière Armand Favre, Sion
Tél. 027/22 34 64

36–207

A louer à **Nendaz**

chalet meublé et studios

15 jours, mois, année.
Prix modérés.

Tél. 027/22 21 46 après 19 heures

36–25912

A vendre, coteau de Saxon, alt. 700 m, situation tranquille

maison de campagne

avec dépendances
Terrain 1600 m2
Fr. 195 000.–
Financement assuré.
S'adresser sous chiffre P 36-900410 à Publicitas, 1951 Sion.

Bas-Valais

A vendre **petit immeuble** avec café.
Affaire intéressante en pleine expansion.
Chiffre d'affaires act. entre Fr. 120 000.– et 150 000.–
Ecrire sous chiffre 3078 à Ofa, case postale, Monthey.

A louer

une petite maison

de vacances
alt. 800 m, route **Forclaz sur-Martigny**

Tél. 026/2 24 47

*36–400550

MARTIGNY

A vendre ou à louer

un studio

avec jolie cuisine
quartier tranquille
près hôpital

Tél. 021/32 78 39

A vendre à **Sierre Avenue de France**

grand appartement de 3½ pièces

Garage, cave, galetas.

Ventes résidents étrangers autorisées
Prix à discuter.

Tél. 021/71 58 28 de 8 à 13 heures

*36–25785

A louer à Martigny

studio moderne

meublé ou non meublé

Tél. 026/2 31 13

36–2649

A louer à Sion av. Maurice-Troillet (100 m service auto)

appartement de 3½ pièces

Loyer: Fr. 380.– plus charges.
Date d'entrée à convenir.

Pour traiter, s'adresser à Agence immobilière Armand Favre, Sion
Tél. 027/22 34 64

36–207

A vendre d'occasion

salle à manger

(noyer) comprenant
1 table à rallonges
6 chaises remb.
1 vaisselier

Très bon état.

Tél. 027/22 52 86

36–2818

A vendre

chambre à coucher d'occasion

lits jumeaux
matelas neufs

ainsi qu'un **grand dressoir**
avec literie

Tél. 026/5 38 94
026/2 54 50

36–25927

Particulier cherche à louer, rayon 5 km de Sion, rive droite

villa minimum 150 m2

avec terrain.

Tél. 027/22 11 29 36–25930

A vendre à Sion, centre ville
à 50 mètres de la place du Midi

2 locaux commerciaux

de 50 m2 chacun, au 3e étage.

Tél. 027/22 11 71 (heures de bureau)

36–7431

Polo.

Fr. 9990.– + frais de transport.

SIERRE Garage Olympic, A. Antille 55 33 33

SION	Garage Olympic, A. Antille	23 35 82	ORSIÈRES	Garage B. Monnet	4 12 50
SION	Garage des 2-Collines, A. Frass	22 14 91	MONTHEY	Garage G. Froideveaux	4 22 56
CHAMOSON	Garage des Plantys, Y. Carrupt	86 29 60	MONTHEY	Garage G. Guillard	4 23 46
SAXON	Garage J. Vouillamoz	6 21 09	CHAMPÉRY	Garage de Champéry, Défago	8 42 76
MARTIGNY	Garage Olympic S.A.	2 12 27	ÉVOUETTES	Garage du Haut-Lac, D. Clerc	7 47 34

ANNONCES DIVERSES

Perdu petit teckel

noir à poils ras, répondant au nom de Candy. Contre récompense.
Prière de téléphoner à Mme Rappo, rue de Venise 11, Monthey.
Tél. 025/4 54 45
4 56 62

*36–425313

Perdu une montre d'ho me de valeur

au Châble, le jour des obsèques de M. Perraudin.

La rapporter contre forte récompense à la police municipale du Châble.

36–25913

Perdu

vendredi 9 juin

trousseau de clés

Région Vétroz.

Tél. 027/86 14 59 heures des repas
contre récompense

36–25928

Cherche à acheter

une caravane

d'occasion.

En bon état.
3 à 4 places.

Tél. 026/8 42 78
8 45 24

36–2891

---

l'iNFormation en Valais

La mode pour 15.-

Trois modèles d'été Vögele, tous trois en coton avec imprimé fantaisie sur fond blanc et beige. T. 36 à 44. *15.–*

CV Charles Vögele

Dans toutes les maisons de mode CV et les mini-marchés Vögele de Suisse

KD-16/78

VÉHICULES AUTOMOBILES

VW Passat
beige, 1974
GARAGE DES ALPES La Tour-de-Peilz 021/54 33 91/92

A vendre

Ford Taunus GXL 2000

année 72, 125000 km mécanique très bon état, légers travaux de carrosserie. .

Fr. 2500.–

Tél. 021/35 90 41

36–100382

BMW 318
aut., gris mét. 1978
GARAGE DES ALPES La Tour-de-Peilz 021/54 33 91/92

A vendre

Renault 5 1300

Année 75, 42 000 km
Prix à discuter
Facilités de paiement

Tél. 027/22 23 52
22 03 47

89–86

BMW 1800
Ti, gris mét. 1966
GARAGE DES ALPES La Tour-de-Peilz 021/54 33 91/92

A vendre

Volvo 144 DL

Blanche, plus radio
47 000 km

Tél. 027/22 39 24

36–2802

Audi 80 L
rouge, 1973
GARAGE DES ALPES La Tour-de-Peilz 021/54 33 91/92

A vendre

Volvo 245 DL 1975

Station-wagon
53 000 km
Expertisée

Tél. 027/22 39 24

36–2802

BMW 2002
jaune, 1975
GARAGE DES ALPES La Tour-de-Peilz 021/54 33 91/92

Pour vos enfants
A liquider d'occasion mais en bon état, au plus offrant
1 moto électrique à batterie
1 voiture électrique à 2 places
Camping-piscine 13* Saint-Léonard
Tél. 027/31 25 25

89–154

Auto-bianchi
A 111, 1971
rouge
GARAGE DES ALPES La Tour-de-Peilz 021/54 33 91/92

A vendre

Volvo Toyota 1200 VW Variant

pour bricoleur

Fr. 500.– à 1500.–

Tél. 027/22 39 24

36–2802

A vendre

jeep Willys

plaque agricole
avec remorque
Fr. 6500.–
expertisée

Tél. 027/22 74 79

*36–301452

A vendre

Alfa Romeo 2000 Berline

mod. 72, 80 000 km
expertisée
Fr. 5800.–
plus 4 pneus neige

Tél. 027/22 73 93

*36–301454

A vendre

Volvo 145 DL

Orange
Automatique
1974

Tél. 027/22 39 24

36–2802

CONSTRUCTIONS CLEF EN MAINS

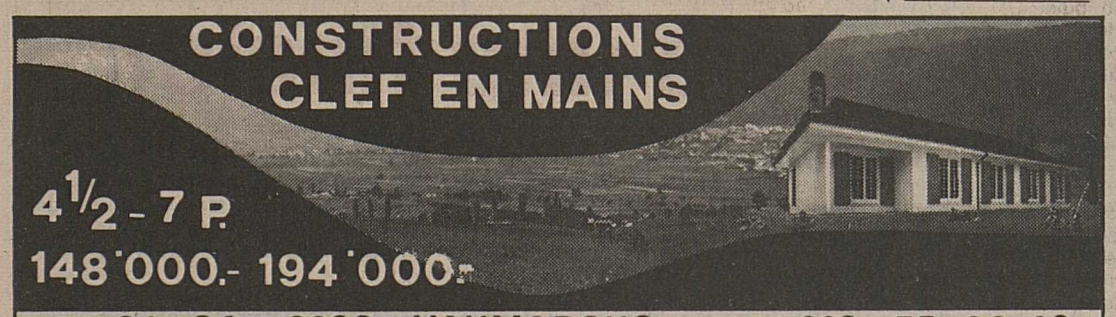

4½ - 7 P.
148 000.- 194 000.-

BERCI SA 2028 VAUMARCUS 038 55 20 49

Prêts discrets

de Fr. 1.000.– à Fr. 30.000.–

Votre prêt peut durer jusqu'à 60 mois, si vous le désirez. Donc remboursable en petits mensualités.

La banque No 1 pour les prêts aux particuliers vous donne une garantie de discrétion.

Procrédit = discrétion totale

Une seule adresse:

Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tél. 037 - 811131

également à: Genève, Lausanne, Neuchâtel, Bienne, La Chaux-de-Fonds

Je désire Fr. .....
Nom ..... Prénom .....
Rue ..... No. .....
NP/Lieu .....
990.000 prêts versés à ce jour G

Machine à laver

linge - vaisselle

Retour d'exposition légèrement griffée à céder avec gros rabais

Miele – Schulthess
AEG – Bauknecht
Gehrig – Bosch
Indesit – Hoover
Crosley - Zanker

Livraison et pose gratuites
Facilités de paiement
Location dès Fr. 30.– par mois.
Réparations toutes marques

Magic Valais
Tél. 027/22 73 21
Lausanne
021/36 52 12

Achat immédiat « cash »

voitures toutes marques et exclusivités dès 1970
Tél. 021/53 33 53
de 11 à 21 heures
AUTO-KLÖTI
Chexbres-Puidoux

Vous cherchez un emploi ?

Vite une annonce dans le «NF»

Ne la tue pas par des produits toxiques

Elle assure ta récolte

FOURRURES

Artisan transforme fourrures à la dernière mode. Réparations, nettoyages, conservation, etc. Travail soigné.

KATIA FOURRURES. Tél. 021/23 91 07 22–939

Le crédit fair-play

De l'argent comptant immédiat

avec les 5 avantages fair-play Rohner!:

1 Coûts de crédit minimaux. 2. Assurance pour solde de dette comprise. 3. Paiement total du montant de votre crédit sans retenue d'aucune sorte. 4. Discrétion absolue. 5. Compréhension en cas de situation difficile involontaire.

Télé Crédit
Genève **022/28 07 55**

Téléphoner, demander le crédit, le paiement a lieu dans les plus brefs délais!

Je préfère recevoir votre documentation sur les crédits discrètement par poste!

Nom/ Prénom .....
Rue, no .....
NP/Lieu ..... K 587

Banque Rohner
Partenaire pour le crédit personnel
1211 Genève, Rue du Rhône 31

Herzog BSR

Argentins et Polonais: du sérieux!

LES AFFAIRES sérieuses vont commencer. L'Argentine, en appel depuis son échec devant l'Italie, affronte d'entrée ce soir à Rosario la Pologne, seul représentant européen de sa poule demi-finale. Les Argentins, s'ils réussissent à résoudre leurs problèmes offensifs, devraient logiquement l'emporter avant d'affronter le Brésil quatre jours plus tard dans un match sans doute décisif pour la place de finaliste.

Mais il leur faudra se méfier comme la peste de cette équipe de Pologne, troisième du championnat du monde en Allemagne il y a quatre ans, et qui a franchi le cap du premier tour sans puiser dans ses réserves et sans montrer grand-chose, il est vrai. Un nul contre l'Allemagne (0-0), une toute petite et difficile victoire 1-0 sur la Tunisie, un match tranquille contre l'Iran 3-1, les Kazimierz Deyna, Gregorz Lato et Cie... ont joué leurs trois premières rencontres à l'économie contrairement à leurs adversaires contraints de cravacher aussi bien contre la Hongrie que devant la France et l'Italie.

Le paradoxe de cette équipe d'Argentine que l'on disait faible en défense est que pour l'instant son problème se situe beaucoup plus devant où l'attaque, en dépit de la présence de joueurs talentueux comme Mario Kempes, Leopoldo Luque ou Daniel Bertoni, fait preuve d'une rare inefficacité.

Les Argentins ont été secoués dans leur amou-propre par la défaite 1-0 concédée samedi devant l'Italie qui les a contraints à s'exiler à Rosario alors qu'ils avaient prévu de continuer à jouer à Buenos Aires. La défaillance du trio de pointe a été mise sur le compte de l'absence de Luque, blessé au coude contre la France et dont la participation au match contre la Pologne est encore incertaine.

Mais, l'attaque argentine au grand complet avec Kempes à l'aile gauche, Luque au centre et René Houseman à droite n'avait pas été beaucoup plus efficace contre la Hongrie d'abord, la France ensuite battue chacune à l'arraché 2-1.

C'est de sa réussite que dépendra l'issue du match. Car la Pologne a été trop médiocre pendant le premier tour pour ne pas avoir caché son jeu et les Lato, Andrzej Szarmach, Wlodzimierz Lubanski, Deyna, ont prouvé en d'autres occasions qu'ils savaient être de redoutables attaquants. Ne serait-ce qu'en Allemagne en 1974, ou sensiblement la même équipe de Pologne qu'aujourd'hui avait, avant de décrocher la troisième place, vaincu 3-2 l'Argentine à Stuttgart en groupe préliminaire.

Seule équipe européenne du groupe B, la Pologne s'en va au-devant de grandes difficultés. Lato (notre photo), le meilleur buteur du Mundial 1974, trouvera difficilement la gloire une seconde fois.

(Bélino UPI)

Les équipes annoncées

Brésil - Pérou

Brésil: Leao (1). – Amaral (4). – Toninho (2), Oscar (3), Rodriguez Neto (16). – Batista (17), Cerezo (5), Mendonca (19), Dirceu (11). – Gil (18), Roberto (20).

Pérou: Quiroga (21). – Chumpitaz (4). – Diaz (5), Manzo (3) ou Leguia (15), Duarte (2). – Velasquez (6), Cueto (8), Cubillas (10). – Munante (7), La Rosa (19), Oblitas (11).

Arbitre: Nicolae Rainea (Rou).

Argentine - Pologne

Argentine: Fillol (5). – Passarella (19). – Olguin (15), Luis Galvan (7), Tarantini (20). – Ardiles (2), Gallego (6), Valencia (21). – Houseman (9), Kempes (10), Bertoni (4).

Pologne: Tomaszewski (1). – Gorgon (6). – Szymanowski (4), Zmuda (9), Maculewicz (3). – Masztaler (11), Nawalka (5), Deyna (12), Boniek (18). – Lato (16), Lubanski (19).

Arbitre: Ulf Eriksson (Su).

BRÉSIL - PÉROU

Premier choc entre Sud-Américains

Une fois encore, le Pérou se dresse sur la route du Brésil. Ce premier affrontement entre deux équipes sud-américaines dans ce Mundial ouvrira aujourd'hui la deuxième phase de la compétition dans ce groupe «B» à forte représentation sud-américaine puisque la Pologne, seule équipe européenne, devra faire face à l'Argentine, au Brésil et au Pérou.

Déjà en 1970, pour sa première participation depuis 1930 à la phase finale du championnat du monde, le Pérou s'était trouvé sur la route du Brésil en quarts de finale. Le Brésil de Pelé s'était alors imposé avant d'enlever son troisième titre. Il y a quelques mois dans le Mundialito, le tournoi de Cali, qui devait décider de la qualification pour l'Argentine, une fois encore, le Brésil s'imposait, mais sa victoire était très courte (1-0) ce qui n'empêchait d'ailleurs pas le Pérou de gagner sa place en écartant la Bolivie.

La joie des Brésiliens (ici Toninho et Dirceu félicitent à leur manière Roberto qui vient de battre l'Autriche) se prolongera-t-elle cette semaine?

(Bélino UPI)

Les voilà de nouveau opposés, le «grand» Brésilien et le «petit» Péruvien. Et cette fois les choses vont bien changer. Le Pérou doutait de lui: il est sorti en triomphant de son groupe en battant l'Ecosse et l'Iran et en tenant la Hollande en échec. Teofilo Cubillas s'est installé en tête des marqueurs du Mundial avec cinq buts. La défense, groupée autour d'Hector Chumpitaz, devant l'excellent gardien Ramon Quiroga, tient fort bien. Le milieu de terrain animé par Cubillas, César Cueto et José Velasquez ne cesse de briller et de lancer ses deux flèches, les ailiers Juan Munante et Juan Oblitas.

Hugo Sotil est toujours lui aussi là et il vient à chaque fois dans la dernière demi-heure apporter le talent qui contribua tant au succès de l'équipe de 1970, et, plus que tout, le Pérou a retrouvé la confiance et la sérénité, juste ce qu'il lui fallait pour réussir un beau championnat du monde.

Par contre, le Brésil a suivi un chemin inverse. Sa qualification pour la deuxième phase n'a tenu qu'à un fil. La confiance a peu à peu quitté les triples champions du monde. L'ambiance n'est pas des plus gaies au sein de la délégation. Il y a eu, heureusement pour les Brésiliens,la victoire sur l'Autriche qui, après deux matches médiocres contre la Suède et l'Espagne, a apporté un peu de calme dans la sélection, un peu de répit à Claudio Coutinho, patron maintenant discuté.

Certes, la défense tient bon et n'a concédé qu'un but en trois matches, mais pour le reste... tous les changements ne se sont guère avérés efficaces en dehors de la rentrée de Dirceu. Il est vraisemblable que Rivelino, guéri de son entorse, fera sa rentrée et que Zico, la déception de ce début de championnat, retrouvera sa place à l'aile gauche à la place de Mendonca. Mais la rentrée de ces deux grands noms suffira-t-elle à redonner punch et efficacité à l'attaque? Dans ce Mundial où tant de matches sont accrochés, où un nivellement des valeurs s'est dessiné, ce Brésil - Pérou s'annonce bien indécis.

Programme d'aujourd'hui du groupe B

20 h. 45 à Mendoza:
Brésil - Pérou

23 h. 15 à Rosario:
Argentine - Pologne.

Vers un record d'affluence

Le Mundial est bien parti pour établir un nouveau record de spectateurs dans l'histoire du championnat du monde. 1 039 109 spectateurs ont suivi les 24 rencontres du premier tour contre 1 004 427 au WM 1974 en RFA. Cela donne une moyenne de 43 130 spectateurs par match contre 41 851 en 1974.

Sept rencontres ont fait le plein: les trois matches de l'Argentine contre la Hongrie, la France et l'Italie, RFA - Pologne, le match d'ouverture, France - Italie, Espagne - Autriche et Pérou - Ecosse. En ce qui concerne la moyenne des spectateurs par rencontre, c'est l'Argentine qui vient en tête avec 76 609 spectateurs, devant la RFA (55 203), l'Italie (52 391) et la France (49 057). C'est la Tunisie qui a enregistré l'affluence la plus faible (28 333).

Enfin le record absolu des buts marqués par un seul joueur en coupe du monde est sérieusement menacé par le Péruvien Teofilo Cubillas: celui-ci, qui mène au classement des buteurs du Mundial avec cinq buts – il en avait réussi cinq autres en 1970 – a déjà rejoint l'Allemand de l'Ouest Rahn (10 buts en 1954 et 1958) et battra peut-être le record de Gerd Mueller (14 buts en 1970 et 1974). Just Fontaine vient ensuite avec 13 buts, tous réussis au cours de la même coupe du monde en 1958 en Suède, Pelé avec 12 et Sansor Kocsis avec 11.

Les arbitres du second tour

La FIFA a désigné les arbitres qui dirigeront les matches des poules demi-finales du Mundial. Huit de ces arbitres ont déjà dirigé un match du premier tour: John Gordon (Ecosse), Nicolae Rainea (Rou), Ulf Eriksson (Su), Ramon Barreto (Uru), Karoly Palotai (Hon), Angel Franco Martinez (Esp), Abraham Klein (Isr) et Robert Wurtz (Fr). Parmi les 32 arbitres retenus pour le tour final, quatre n'ont encore dirigé aucun match: Werner Winsemann, l'un des juges de touche de Jean Dubach pour Agentine-France (c'est lui qui a été consulté pour le penalty), le «vétéran» soviétique Anatoli Ivanov (50 ans) et les Africains Hedi Seoudi (Tun) et Gebreyesus Tesfaye (Eth).

Voici la liste des arbitres pour le deuxième tour:

14 juin:	RFA - Italie	Dusan Maksimovic (You)
	Autriche - Hollande	John Gordon (Ecosse)
	Pologne - Argentine	Ulf Eriksson (Su)
	Brésil - Pérou	Nicolae Rainea (Rou)
18 juin:	Italie - Autriche	François Rion (Be)
	Hollande - RFA	Ramon Barreto (Uru)
	Argentine - Brésil	Karoly Palotai (Hon)
	Pérou - Pologne	Patrick Partridge (Angl)
21 juin:	Hollande - Italie	Angel Martinez (Esp)
	Autriche - RFA	Abraham Klein (Isr)
	Pérou - Argentine	Robert Wurtz (Fr)
	Brésil - Pologne	Juan Silvano (Chili)

Deyna: son centième match

Le Polonais Kazimierz Deyna portera pour la 100e fois le maillot de son équipe nationale s'il est retenu, comme prévu, pour le match de mercredi contre l'Argentine. Il rejoindra ainsi les sept Européens qui font partie du «Club des 100» à savoir: Bjoern Nordqvist (Suède) 111 sélections, Bobby Moore (GB) 108, Bobby Charlton (GB) 106, Billy Wright (GB) 105, Thorbjoern Svensson (Su) 104, Franz Beckenbauer (RFA) 103 et Joszef Boszik (Hon) 100.

Retour mouvementé du Mexique

Les joueurs mexicains ont été accueillis par un groupe de fanatiques et, surtout, par de nombreuses forces de police à leur retour à Mexico, après leur élimination du Mundial. Par mesure de précaution, leur avion avait été arrêté loin de l'aérogare. Tous les joueurs, à leur arrivée, ont été pris en charge chacun par une dizaine de policiers qui les ont raccompagnés jusqu'à leur domicile. Dans l'aérogare, quelques «aficionados» ont injurié l'équipe mexicaine pour les douze buts encaissés et la dernière place du tournoi. Antonio Roca, le sélectionneur, a plaidé coupable mais il a accusé les supporters mexicains d'avoir surestimé, par leur fanatisme, les possibilités de son équipe.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Un sourire spontané!
C'est une des qualités premières que nous attendons des

vendeuses

que nous cherchons, pour entrée tout de suite ou à convenir, pour notre
- caisse principale confection dames
- rayon maroquinerie
- rayon confection messieurs
- rayon confection enfants

Il va de soi que nous espérons aussi pouvoir compter sur sa compétence professionnelle, sur son dynamisme naturel et sur son entière efficacité.

Si vous vous sentez concernée, n'hésitez pas!
Nous vous offrons une ambiance sympathique, un salaire intéressant (13 fois l'an), d'excellentes prestations sociales et des réductions sur tous vos achats dans la plus importante chaîne de grands magasins de Suisse.

Offres écrites à la direction.

PLACETTE

Noës-Sierre

Migros Valais

cherche, pour compléter l'effectif du personnel de sa succursale de **SAINT-MAURICE**

une vendeuse

pour les différents rayons.

Conditions de travail intéressantes.
Semaine de cinq jours.
Participation financière.

Les candidates peuvent se présenter directement auprès du gérant du magasin de Saint-Maurice ou s'adresser au service du personnel de la

Société coopérative Migros Valais
Route du Simplon
1920 Martigny

Tél. 026/2 35 21 36–4630

On cherche
pour tout de suite

employée de bureau

Place stable.
Semaine de cinq jours.
Avantages des grands magasins.

Faire offre à la direction.

Gonset S.A.

Martigny – Tél. 026/2 32 33

36–3000

Patria ouvre son service de vente aux femmes

Nos expériences prouvent que les femmes ont beaucoup de succès dans notre service extérieur.

Nous souhaitons compléter notre organisation par vous

Madame ou Mademoiselle

âgée de 25 à 45 ans.

Nous vous offrons une formation préparatoire et permanente. Nous vous confierons un portefeuille de clients.

Téléphonez-nous!

Nous vous communiquerons volontiers les particularités de cette captivante activité.

100 ans **Patria**

Société mutuelle suisse d'assurances sur la vie

Agence générale du Valais
Georges Hugo, lic. en droit, Avenue de la Gare 28
1951 Sion, Tél. 027/22 44 22

Nous sommes une entreprise importante de **l'industrie papetière** située au centre du Plateau suisse près de Soleure, et nous cherchons, afin de renforcer notre **service interne de vente,** un

employé de commerce

Si vous avez une bonne formation générale et une expérience de la vente, de préférence dans la branche, ou si vous venez des arts graphiques avec les qualifications requises
et si vous êtes à même d'assurer le contact téléphonique et par correspondance avec notre clientèle de langue française, tout en possédant de bonnes notions d'allemand,
nous vous offrons une activité variée au sein d'une équipe de vente moderne, une situation stable, ainsi que des conditions d'engagement intéressantes et en rapport avec vos capacités.

Entrée immédiate ou à convenir. Adressez votre dossier de candidature ou téléphonez pour des renseignements supplémentaires à
PAPETERIE DE BIBERIST
4562 Biberist
Tél. 065/34 11 11

MANPOWER Le travail j'aime.

Cherchons d'urgence pour Sion et Bas-Valais
monteurs électriciens
mécaniciens (général)
mécaniciens auto
tôliers carrossiers
Rejoignez le groupe MANPOWER,
vous verrez... vous aimerez.
24, av. de la Gare
Monthey ✆ 025-4 22 12

LAITERIES RÉUNIES GENÈVE – **SIBÉRIA** ICE-CREAM GLACES DESSERTS GLACÉS

Nous désirons engager, pour notre dépôt de Charrat (VS)

un chauffeur-vendeur

dynamique et capable de s'intégrer à une petite équipe de vente sympathique.

Ce collaborateur devra posséder le permis de conduire poids lourds.

Avantages sociaux d'une grande entreprise.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres écrites au service du personnel des Laiteries réunies, rue des Noirettes 11, 1227 Carouge.

18–5543

Nous cherchons, pour notre **cd Superdiscount** à Martigny

une vendeuse

Nous vous offrons des conditions de travail modernes, rabais pour le personnel, etc.

Si vous êtes intéressée, veuillez nous téléphoner.

MERCURE SA
Fellerstrasse 15, 3027 Berne
Tél. 031/55 11 55

05–6036

Jeune entreprise industrielle lausannoise cherche

secrétaire expérimentée

français-allemand, capable d'assumer seule et de manière indépendante tous les travaux inhérents à un secrétariat.

Ce poste de confiance requiert: discrétion, sens de l'organisation et initiative.

Travail très varié, place stable, prestations sociales élevées, rémunération en rapport avec les capacités.

Faire offre avec curriculum vitae sous chiffre PN 901576 à Publicitas, 1002 Lausanne.

RANK XEROX

cherche, en fonction de son important développement pour la région du Valais, un

jeune collaborateur commercial de classe élite

Notre entreprise est jeune, dynamique, et se place à la tête de l'évolution dans sa branche.

Votre candidature sera retenue si vous avez:
- une bonne formation commerciale ou générale
- quelques années d'expérience fructueuse
- le pouvoir d'appliquer avec facilité des idées nouvelles
- l'ambition de pratiquer une activité de niveau supérieur

Nous exigeons beaucoup. Nous offrons davantage:
- grande responsabilité dès le début – même si vous êtes jeune – avec développement dans l'avenir
- formation et introduction hautement qualifiées
- possibilités de mettre en valeur vos connaissances et capacités personnelles, traitement adapté à la classe élite

Si vous vous croyez capable de répondre à ces exigences, voici notre proposition: envoyez un bref curriculum vitae à Daniel Plattner, rue Saint-Martin 9, 1003 Lausanne.

Toute candidature sera traitée d'une manière strictement confidentielle et recevra une réponse dans les huit jours. 18–2857

Nous cherchons un

représentant

jeune, assidu et sérieux, pour la vente de nos articles de bureau et d'école aux industries, aux banques et administrations ainsi qu'aux écoles dans la région de Genève, Lausanne (partie Vaud) et en Valais.

- Région de voyage fixe
- Programme de vente attractif et varié
- Atmosphère de travail agréable
- Revenu supérieur à la moyenne (fixe, provision, frais)
- Mise au courant approfondie
- Arrangements sociaux
- Promotion intense de la vente et réclame efficace

Une bonne présentation et culture générale, français comme langue maternelle et bonnes connaissances d'allemand vous aideront à participer à l'expansion de notre société dynamique. Si vous cherchez un poste stable et si vous êtes prêts à donner le meilleur de vous-même, écrivez à notre service du personnel.

iba

iba ag
Schläflistrasse 17
3001 Berne

Un poste de

gérant

d'un magasin radio-TV est à repourvoir

Nous cherchons: un vendeur très capable et expérimenté de la branche sympathique, efficace et dynamique, apte à développer son magasin

Nous offrons: très bonnes conditions de salaire à collaborateur capable mise au courant par nos soins

Entrée immédiate ou à convenir.

Offres sous chiffre EV 48–12 au journal Est Vaudois, 1820 Montreux, avec curriculum complet, certificats et photo récente.

Seules les offres complètes seront prises en considération.

Malaise et critique de l'équipe hollandaise

La défaite subie dimanche à Mendoza face à l'Ecosse a fortement contribué à dégrader le climat au sein de la délégation hollandaise, qui commence à être inquiète après les médiocres résultats enregistrés au cours de la première phase.

Même si certains joueurs se déclaraient ouvertement ravis de quitter Potrerillos, où l'isolement commençait à leur peser, les rapports semblent s'être tendus entre quelques joueurs et l'entraîneur autrichien Ernst Happel. Tant que les résultats étaient positifs, le groupe hollandais était resté homogène. Avec la défaite, celui-ci a commencé à s'effriter. Maintenant, certains reprochent à Happel une absence de dialogue et aussi, pour certains joueurs jusque-là tenus à l'écart, des erreurs dans le choix de la sélection. A la demande du président de la Ligue professionnelle hollandaise, M. Jack Hogewoning, une réunion entre joueurs et dirigeants sera provoquée à Cordoba pour aplanir certains différends.

D'autre part, la sélection, qui disputera son premier match de la seconde phase, aujourd'hui à Cordoba contre l'Autriche, sera vraisemblablement privée, en dehors de Johann Neeskens, souffrant d'une violente douleur aux côtes, de deux autres joueurs, Wim Suurbier et Wim Rijsbergen, deux défenseurs titulaires, victimes d'entorse légère, le premier à un genou, le deuxième à une cheville, dimanche contre l'Ecosse.

Argentine, un cœur N° 1... l'Argentine sera-t-elle championne du monde ? N'oublions pas que l'Italie, l'Allemagne, voire le Brésil seront aussi avides de victoires... **Photo ASL, Lausanne, de notre envoyé spécial Alain Gavillet**

Ce jeune espère en une victoire finale de l'équipe d'Argentine.

Les critiques dans la presse

L'équipe et la Fédération hollandaises de football ne récoltent après le premier tour du Mundial que des critiques dans la presse hollandaise, malgré la qualification pour le deuxième tour.

« Le départ de l'équipe hollandaise de Mendoza fut comme son jeu : chaotique, sans bonne préparation, laissant place à l'improvisation, voire à la panique », écrivent les journaux du pays. Ils notent en effet que les officiels hollandais n'avaient pris aucune initiative pour le transfert de leur équipe de Mendoza à Cordoba où elle doit rencontrer l'Autriche. Ils avaient compté sur le comité d'organisation qui, à son tour, n'avait envisagé ce transfert que pour mardi.

L'entraîneur Ernst Happel est également visé par les critiques de la presse hollandaise qui le rend responsable en grande partie de la défaite contre l'Ecosse. La formation de l'équipe et le choix des remplaçants laissent la presse perplexe quant aux capacités de l'Autrichien de Bruges. Ainsi, le *Telegraph* se demande pourquoi Happel avait chargé Wim Suurbier de neutraliser Joe Jordan, alors qu'il avait à sa disposition un joueur plus apte à remplir cette difficile mission, en l'occurrence le défenseur de PSV Eindhoven, Ernie Brandts.

La permutation au cours de ce match contre l'Ecosse entre l'arrière droit Wim Suurbier et l'arrière gauche Piet Wildschut préoccupe également la presse hollandaise qui estime que Happel n'a pas réussi à donner un vrai visage à l'équipe nationale.

Les Néerlandais sont très pessimistes dans leur ensemble quant au sort de leur équipe dans ce deuxième tour. Mais *Trouw* signale que « l'Autriche jouera aujourd'hui son match contre la Hollande avec un handicap psychologique provoqué par le souvenir de sa défaite le 20 mai dernier à Vienne (0-1) faces aux mêmes joueurs ».

L'entraîneur d'Ecosse : je n'ai pas démissionné

« Beaucoup de gens annoncent ma démission. C'est totalement faux, je n'ai jamais annoncé, ni même laissé entendre que je démissionnerais », précisait Alistair Mc Leod, le « patron » de la sélection écossaise.

Celui-ci, très détendu et entouré de tous ses joueurs, s'était transformé en touriste pour visiter la ville de Mendoza et effectuer quelques achats dans les magasins du centre. « Bien sûr, je quitterai un jour ce poste de responsable de l'équipe d'Ecosse. Mais je ne sais pas encore quand et sûrement pas aujourd'hui », ajoutait Mc Leod, qui précisait : « Maintenant que la coupe du monde est finie, nous allons tous nous accorder deux jours de vacances avant de rentrer en Grande-Bretagne. »

Programme TV Mundial

Le service de la TV romande annonce le programme suivant pour les matches du deuxième tour de la coupe du monde :

Mercredi 14 juin : 17 h. 40 : Autriche - Hollande, commentaire de Jean-Jacques Besseaud, en mondovision de Cordoba. Sur la chaîne alémanique, Italie - RFA, commentaire en français de Jean-Jacques Tillmann, en mondovision de Buenos Aires. 20 h. 40 : Brésil - Pérou, commentaire de Roger Félix, en mondovision de Mendoza. 22 h. 40 : résultat d'Italie - RFA. 23 h. 15 : Pologne - Argentine, commentaire de Gérald Piaget, en mondovision de Rosario.

Dimanche 18 juin : 17 h. 40 : Pérou - Pologne, commentaire Roger Félix, en mondovision de Mendoza. 20 h. 40 : Italie - Autriche, commentaire Jean-Jacques Tillmann, en mondovision de Buenos Aires. Sur la chaîne alémanique, Hollande - RFA, commentaire en français de Bertrand Zimmermann, en mondovision de Cordoba. 22 h. 50 : résumé de Hollande - RFA. 23 h. 15 : Argentine - Brésil, commentaire Gérald Piaget, en mondovision de Rosario.

Mercredi 21 juin : 17 h. 40 : Hollande - Italie, commentaire Jean-Jacques Tillmann, en mondovision de Buenos Aires. Sur la chaîne alémanique, Autriche - RFA, commentaire en français de Bertrand Zimmermann, en mondovision de Cordoba. 20 h. 40 : Pologne - Brésil, commentaire Roger Félix, en mondovision de Mendoza. 22 h. 40 : résumé d'Autriche - RFA. 23 h. 15 : Argentine - Pérou, commentaire Gérald Piaget, en mondovision de Rosario.

1000 francs d'amende pour Kriens

Le SC Kriens s'es vu infliger par le comité de ligue nationale une amende de 1000 francs à la suite des incidents qui s'étaient produits au terme de son match contre Winterthour, le 29 avril. En raison de l'insuffisance du service d'ordre, l'arbitre et ses juges de touche avaient notamment été molestés par le public.

SPORT-TOTO

Programme des matches pour le concours au résultat N° 24 des 17/18 juin 1978 :

		Tendances 1	x	2
1.	Italie - Autriche	3	3	4
2.	Pérou - Pologne	3	4	3
3.	Hollande - RFA	3	3	4
4.	Argentine - Brésil	4	3	3
5.	FC Augsbourg - Bayern Hof	5	3	2
6.	TB Berlin - Wurzbourg K.	6	3	1
7.	A. Bielefeld - Westf. Herne	7	2	1
8.	Chio Waldhof - Darmstadt	2	3	5
9.	A. Aachen - RW Lüdensch.	4	3	3
10.	FC Freiburg - Karlsruher SC	3	4	3
11.	Bremerhaven - Hannover 96	1	4	5
12.	K. Offenb. - KSV Baunatal	6	3	1

TOTO-X

Les autres rencontres comptant pour le concours du Toxo-X sont les suivantes :

13.	Spandau B. - Arm. Hannover	2	3	5
14.	Würzburg 04 - FSV Frankf.	5	3	2
15.	FC Homburg - Wattenscheid	4	4	2
16.	VfL Osnabrück - Eintr. Trier	4	3	3
17.	Aarhus - Naestved	5	3	2
18.	KB K'hagen - B 93 K'hagen	3	4	3
19.	Esbjerg - Skovbakken	4	3	3
20.	Köge - Randers Freja	1	3	6
21.	Nyköbing - B 1903 K'hagen	2	3	5
22.	Vejle BK - Kastrup	7	2	1
23.	Frem Kopenhagen - Odense	3	4	3
24.	Match N° 1, mi-temps	3	4	3
25.	Match N° 2, mi-temps	3	4	3
26.	Match N° 3, mi-temps	3	4	3
27.	Match N° 4, mi-temps	3	4	3
28.	Mendrisiostar - Frauenfeld	5	3	2
29.	Laufen - Bern	4	4	2
30.	Suhr - Adliswil	6	3	1
31.	Vaduz - Weinfelden	5	3	2
32.	Balerna - Allschwil	4	4	2
33.	Emmenbrücke - Lyss	6	3	1
34.	Ostermundigen - Welschenr.	7	2	1
35.	Yverdon - Collex-Bossy	6	3	1
36.	Visp - Montreux	7	2	1

Les assemblées en Valais

● **FC Sierre.** – Vendredi 16 juin à 20 heures, à l'hôtel Arnold.

● **FC Grimisuat.** – Vendredi 16 juin à 20 heures, à la salle Valaisanne de Grimisuat.

Résultats à l'étranger

● **TCHÉCOSLOVAQUIE.** – En battant Spartak Trnava par 1-0, Zbrojovska Brno s'est assuré, pour la première fois, le titre de champion de Tchécoslovaquie, et ce à une journée de la fin de la compétition. Résultats de l'avant-dernière journée : Inter Bratislava - Slavia Prague 1-1 ; Lokomotive Kosice - Jednota Trencin 2-1 ; Banik Ostrava - Tatran Presov 2-1 ; Dukla Banska Bystrica - Union Teplice 0-0 ; Skoda Pilsen - Sparta Prague 2-0 ; Dukla Prague - ZVL Zilina 7-0 ; Spartak Trnava - Zbrojovska Brno 0-1 ; Bohemians Prague - Slovan Bratislava, reporté. – **Classement :** 1. Zbrojovska Brno 29/43 (champion de Tchécoslovaquie) ; 2. Dukla Prague 29/39 ; 3. Lokomotive Kosice 29/39.

CYCLISME

Le Midi Libre dès jeudi

Le Hollandais Joop Zoetemelk, les Belges Johan De Muynck et Joseph Bruyère, les Italiens Francesco Moser, Felice Gimondi et Wladimiro Panizza et les Français Bernard Thévenet (s'il est rétabli), Yves Hézard et Michel Laurent seront les favoris du « Midi Libre » qui se disputera en quatre étapes de jeudi à dimanche. Ces étapes seront les suivantes :

14 juin : prologue contre la montre (3,2 km) à Andorre-la-Vieille. – **15 juin, première étape :** Andorre - Guillan (175 km). – **16 juin, deuxième étape :** Quillan - Narbonne (142 km). – **17 juin, troisième étape :** Narbonne - Nîmes (236 km). – **18 juin, quatrième étape :** Le Vigan - Espalion (159 km).

Le Tour de Suisse

Le Tour de Suisse 1978 débute aujourd'hui à Spreitenbach par un prologue contre la montre sur 4 km. Les coureurs partiront de minute en minute. L'écart sera de deux minutes pour les huit derniers, à savoir :

18.29 Dietrich Thurau (RFA) ; 18.31 Ueli Sutter (S) ; 18.33 Bernard Hinault (Fr) ; 18.35 Daniel Gisiger (S) ; 18.37 Freddy Maertens (Be) ; 18.39 Francisco Galdos (Esp) ; 18.41 Hennie Kuiper (Ho) ; 18.43 Michel Pollentier (Be).

Tournoi des aérodromes militaires

Air Boys maître chez lui !

Samedi 10 juin s'est disputé sur les deux terrains de l'aérodrome de Sion le grand tournoi annuel des aérodromes militaires de la Suisse.

Dix équipes participèrent à ce 10e tournoi avec plus ou moins de succès. Alors que pour certains c'était plutôt une sortie, d'autres venaient dans la capitale valaisanne avec la ferme intention de remporter le titre tout envié de championne.

La pluie du matin n'enleva en rien la bonne humeur et la volonté des joueurs. Chacun s'efforça de faire de son mieux et le public fort nombreux assista à des rencontres de bonne facture.

Dans les deux poules de qualification la victoire revenait: aux Tessinois tandis que de l'autre côté Sion s'imposait avec brio malgré les assauts d'Emmen et d'Interlaken.

En fin d'après-midi la période vit une victoire écrasante des Air Boys de Sion. C'est sur le score de 4 à 1 que les Tessinois parfaits perdants s'inclinèrent.

Ainsi les Sédunois amenés par les anciens Lampert, Solioz, et entourés par quelques apprentis ont remporté de haute lutte ce titre tant envié ! Il y a dix ans les deux mêmes finalistes s'étaitent opposés.

L'organisation fut parfaite et une soirée récréative se prolongea jusque tard dans la nuit.

L'année prochaine, ce sera au tour de Dübendorf de recevoir les équipes.

Remercions chacun pour la part prise à cette journée qui sera marquée comme il se doit dans le livre d'or d'Air Boys Sion.

Classement: Sion; Tessin; Emmen; Dübendorf Z.V.; Interlaken I; Payerne I; Dübendorf betr.; Interlaken II; Buochs; Payerne II.

Le prix de bonne tenue est revenue à Payerne II.

Notre photo: les deux finalistes avant la rencontre. A gauche, les Tessinois, à droite, les Valaisans.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Impossible n'est pas Placette!

Rêvez-vous, Madame, de reprendre votre métier, de retrouver de sympathiques contacts avec des collègues, d'avoir à nouveau un salaire... bien à vous?
Même si vous ne disposez que de peu de temps, vous pouvez vous joindre à notre équipe! Nous cherchons, pour entrée à convenir, des

vendeuses auxiliaires à temps partiel

à la journée, à la demi-journée, à l'heure: votre horaire sera le nôtre. Même pour quelques heures par semaine, vos connaissances de la vente et, éventuellement, d'une langue étrangère seront très appréciées.

Nous vous offrons une ambiance de travail sympathique, un salaire intéressant, d'excellentes prestations sociales et des réductions sur vos achats à tous nos rayons.

Offres écrites à la direction

PLACETTE

Noës-Sierre

On cherche pour **Martigny**

un tôlier qualifié

Entrée tout de suite ou à convenir.
Travail indépendant.
Semaine de cinq jours.

Tél. 026/2 22 94

36–2807

Lathion Prosper
gypserie-peinture, Aproz
Tél. 027/22 55 92
cherche

un peintre
un plâtrier-peintre
un apprenti

36–25936

Entreprise engagerait

deux jeunes gens

pour travaux légers; durée: 2 à 3 semaines, dès le 19 juin.

Tél. 027/36 14 87

36–2217

Café-bar Vénus, Montana-Crans, cherche

une sommelière

Entrée début juillet ou à convenir.

Tél. 027/41 26 92

Hôtel-restaurant du Mont-Blanc
Crans-sur-Sierre, Les Plans Mayens
cherche tout de suite, pour longue saison d'été, éventuellement à l'année

secrétaire d'hôtel

éventuellement débutante

chef de rang

Tél. 027/41 23 43 36–3479

On cherche pour la saison d'été

cuisinier (ère)
serveuse

débutante acceptée

Tél. 026/4 11 03

36–25919

On cherche pour hôtel à Sion

garçon/fille de buffet

ainsi que **dame à l'heure**
pour du travail

Tél. 027/23 20 21

36–3400

Fabrique d'horlogerie du Bas-Valais cherche

horloger complet

Offres sous chiffre P 36–900406 à Publicitas, 1951 Sion.

---

coop

Aimeriez-vous travailler à temps partiel comme démonstratrice de nos appareils Satrap?

Vous serez chargée de la démonstration et de la vente de nos machines à coudre, à tricoter et à repasser SATRAP dans les supermarchés COOP et les grands magasins. Le travail couvrira environ trois jours par semaine et se limite aux cantons de Vaud et de Fribourg.

Ce poste convient à une jeune vendeuse ou couturière, qui dispose d'une voiture et souhaite travailler environ trois jours par semaine. Elle contribuera à promouvoir et à maintenir le renom des appareils SATRAP grâce à son sérieux et à sa bonne présentation. Connaissances en allemand souhaitées.

Renseignez-vous. Téléphonez pour prendre un rendez-vous.

COOP SUISSE
Service des appareils ménagers
Wangen près Olten
Téléphone 062/34 11 22, interne 296 03–832

La voiture de Charles Hediger.

Quand voudriez-vous la conduire?

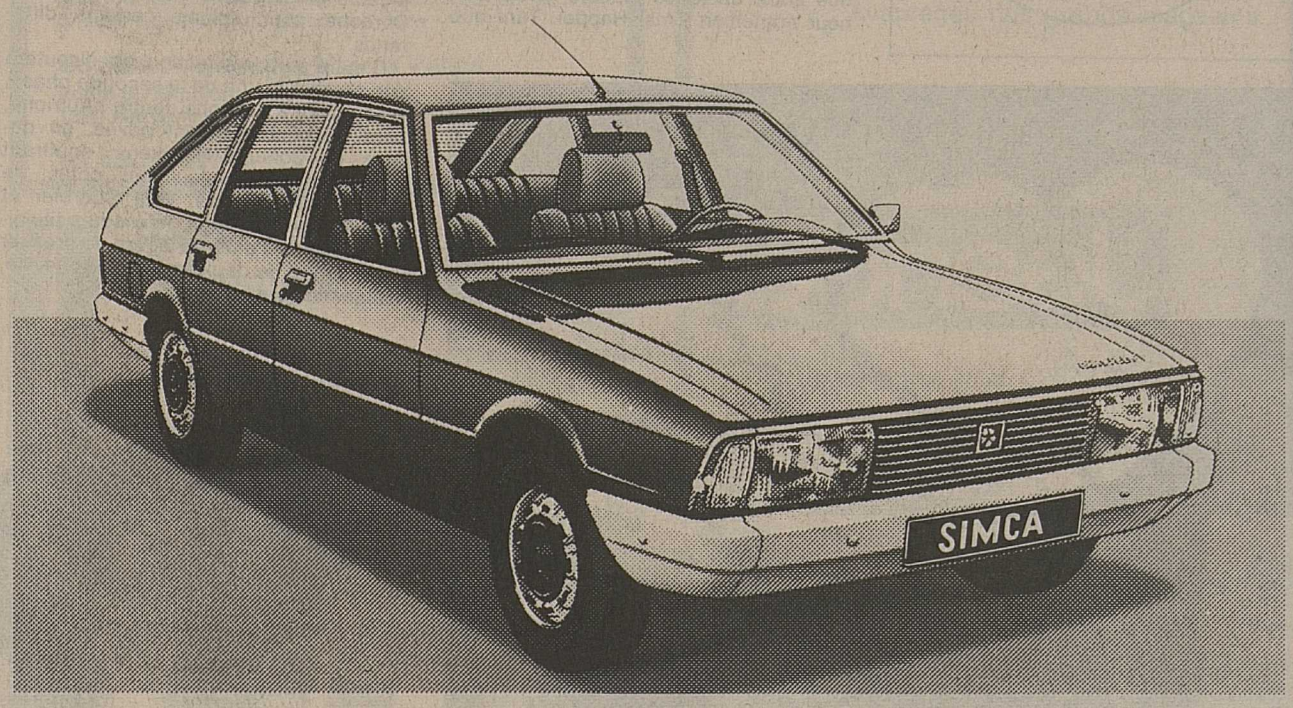

Chrysler Simca 1307 GLS Fr. 12450.–

Aujourd'hui, demain, la semaine prochaine? Appelez-moi tout simplement. Et sans engagement. Ou bien passez chez moi pour faire un essai.
Moi-même, je conduis cette voiture. Je suis persuadé qu'il n'en existe pas de meilleure dans sa catégorie.
Ainsi: allumage transistorisé, suspension indépendante de chaque roue, moteur transversal, traction avant.
Pare-chocs en boucliers absorbant l'énergie, appuie-tête, lunette arrière chauffante.
Quatre portes, un grand hayon avec élévateur hydraulique, coffre de dimensions variables, grâce à la banquette arrière rabattable.

garage Hediger SION Tél. 027/22 01 31

CHRYSLER SIMCA

SIERRE: Garage International, J. Triverio & Cie, tél. 027/551436

Les grands magasins Coop City, Sion

cherchent, pour entrée tout de suite ou à convenir

secrétaire de direction

Si vous désirez travailler dans une ambiance agréable, en bénéficiant des avantages sociaux d'une grande entreprise, faites vos offres ou prenez rendez-vous au 027/22 90 35

Coop City, place du Midi, Sion

city

Gotec

Rue des Casernes 59, 1950 Sion

cherche, pour son département achats et ventes, un(e)

employé(e) de commerce

avec:
– diplôme commercial ou titre équivalent
– quelques années de pratique
– bilingue allemand-français

Les intéressées qui aiment travailler dans un domaine indépendant et varié sont invitées à faire leur offre manuscrite et détaillée avec curriculum vitae, photo et certificats.

36–2661

Café-restaurant du Grutli
Sous-Géronde, Sierre
Les nouveaux tenanciers, M. et Mme Roger Roncin, cherchent pour entrée à convenir

une sommelière

avec, si possible, connaissance des deux services.
Studio à disposition.

Se présenter au café-restaurant samedi ou téléphoner au 027/55 11 65.

36–1257

Nous cherchons

une jeune fille

(minimum 17 ans) ou

sommelière

débutante
pour la saison

Tél. 026/2 20 99

36–1282

Travail à domicile

(Salaire intéressant garanti)
Gagnez votre machine à tricoter par votre travail (pulls, gilets, etc.).

Renseignements:
021/71 03 49, de 8 à 11 h.

22–3161

Jeune homme
cherche place comme

pâtissier

Région
Sierre - Martigny.

Offre écrite sous chiffre P 36-301459 à Publicitas, 1951 Sion.

On cherche

coiffeuse auxiliaire

Une demi-journée par semaine.

Tél. 027/55 18 67
dès 19 heures

36–1818

Jeune femme portugaise, 27 ans, très travailleuse, mais ne parlant pas le français, cherche place entre **Sion et Sierre** (hôtellerie, agriculture, ménage). Peut arriver tout de suite, mari travaillant à St-Léonard.
Rens. motel 13* Saint-Léonard
Tél. 027/31 26 26
31 25 25

89–154

Société en pleine expansion de la branche radio-TV, avec siège à Aigle, cherche

collaboratrice de direction

(à la demi-journée)
connaissances de l'allemand souhaitées

cherche

jeune employée de bureau

polyvalente. pour travaux de dactylographie et comptabilité
Ces deux postes requièrent conscience professionnelle et discrétion.
Ces futures collaboratrices devront s'intégrer dans une équipe jeune et dynamique.

Sons & Images SA, rue Colomb 5, 1860 Aigle
Tél. 025/2 11 12 36–5859

Après avoir «écrasé» Vilas Borg vers le «grand chelem»?

Bjorn Borg (à gauche), peu de sourires mais beaucoup de classe. Il vient de le prouver à Roland-Garros en écrasant Vilas (au centre, félicité par l'ex-champion français Henri Cochet). **(Bélino UPI)**

En remportant dimanche le titre des championnats internationaux de France au stade Roland-Garros, le Suédois Bjorn Borg s'est adjugé la première des quatre étapes du «grand chelem», les trois autres se situant à Wimbledon, aux Etats-Unis et en Australie en fin d'année.

Jusqu'à 1977, ce fameux «grand chelem» que seuls deux hommes ont réussi, l'Américain Donald Budge (1938) et l'Australien Rod Laver (1962 et 1969), commençait par les championnats d'Australie pour s'achever à l'U.S. open à Forest Hills.

Or, à partir de cette année, la Fédération internationale de tennis, présidée par M. Philippe Chatrier (France), a décidé de modifier l'ordre des étapes, la première passant donc par Paris.

Ainsi, cette année, Borg est-il le seul à pouvoir s'attaquer au «grand chelem», un objectif qu'il paraît être en mesure d'atteindre compte tenu de sa supériorité dégagée dans les tournois. Mais le Suédois ne semble pas avoir actuellement cette idée en tête. Après avoir gagné à Rome et à Paris, il cherchera à remporter pour la troisième fois consécutivement le titre de Wimbledon, ce qui fut réalisé seulement par Fred Perry (GB) avant la guerre.

S'il réussissait ce triplé Rome-Paris-Londres, Borg rejoindrait Rod Laver, l'unique joueur à avoir enregistré ce résultat sur la route de son premier «grand chelem». Mais le Suédois pourrait alors ne pas s'arrêter en si bon chemin. En tout cas, il est certain qu'il voudra aussi remporter l'U.S. open sur les nouveaux courts en «dur» de Flushing Meadow, ceux qui remplacent «Forest Hills», le seul tournoi manquant à son palmarès.

Si Borg atteignait tous ces objectifs, il est sûr qu'il irait ensuite disputer l'open d'Australie en décembre pour tenter de devenir le troisième joueur auteur du «grand chelem». Pour l'instant, en garçon froid et réfléchi, il ne veut pas évoquer cette éventualité, d'autant que le tournoi australien sur gazon, disputé chaque année à Melbourne, ne paraît pas l'attirer fortement. En outre, deux semaines plus tard se situera le «Masters» du «grand prix» à New York, une épreuve dont l'impact commercial est beaucoup plus important que celui de la compétition des Antipodes...

Alors, Borg tentera-t-il ce «grand chelem» qui, en cas de réussite, le placerait au rang des «immortels» comme Budge et Laver? «Wait and see», répond-il.

FOREST HILLS SUR INVITATION

Privé de l'open des Etats-Unis qu'il organisait depuis 1914, le fameux «West Side Tennis Club» de Forest Hills à New York accueillera sur invitation, doté de 300000 dollars de prix, une semaine après Wimbledon.

Six des douze joueurs invités, les Américains Dick Stockton et John McEnroe, les Australiens Ken Rosewall, John Newcombe et John Alexander et le Roumain Ilie Nastase ont déjà accepté de participer à cet «invitational», qui aura lieu du 10 au 16 juillet prochain.

Les responsables du tournoi espèrent encore obtenir l'accord de Jimmy Connors et Vitas Gerulaitis, mais la participation du Suédois Bjorn Borg, vainqueur dimanche à Roland-Garros, et de l'Argentin Guillermo Vilas, champion de Forest Hills, est peu probable. Le gagnant touchera un premier prix de 100000 dollars.

L'open des Etats-Unis aura lieu cette année pour la première fois sur les courts du nouveau centre national de tennis, actuellement en construction, à Flushing Meadow, près de Forest Hills, à New York.

BOXE

Les deux frères Spinks défrayent la chronique

Le champion du monde des poids lourds Leon Spinks (version WBA), vainqueur de Mohamed Ali, et son frère Michael, champion olympique des poids moyens, continuent à défrayer la chronique aux Etats-Unis.

Jeudi dernier, le champion du monde a de nouveau enfreint le code de la route en empruntant un sens interdit à St-Louis. Il avait été récemment arrêté pour conduite sans permis.

Le lendemain, son frère cadet Michael a été appréhendé à l'aéroport de St-Louis, à la suite d'un pugilat avec deux agents de police. L'un des policiers avait découvert de la marijuana dans la voiture de Spinks, interpellé pour stationnement interdit.

Furieux, le boxeur s'était rué sur les agents de la loi, blessant l'un à la main et l'autre aux côtés de Michael Spinks s'est cassé un doigt et a été coupé à la tête dans la bagarre. Arrêté la nuit même après avoir été soigné à l'hôpital, Michael Spinks fut libéré sous caution de 1500 dollars. Il sera jugé le 29 juin.

Leon, le champion du monde, avait récemment été accusé de détention de marijuana et cocaïne. «Blanchi» par le tribunal, il avait fait valoir que la drogue avait été cachée dans son chapeau à son insu.

POIDS ET HALTÈRES

Kolesnikov: un troisième titre

Le Soviétique Nikolai Kolesnikov, champion du monde et champion olympique des poids plume, s'est adjugé son troisième titre européen à Havirov, et ce en établissant deux nouveaux records du monde avec 165 kg à l'épaulé et 290,5 kg aux deux mouvements. Il a également obtenu la médaille d'or de l'arraché mais il a ici manqué le record du monde pour 5 kg. Comme lui, le Hongrois Laszlo Szaraz a réussi 125 kg mais le titre est revenu à Kolesnikov, moins lourd que son rival.

Classement des poids plume: 1. Nikolai Kolesnikov (URSS) 290,5 (125 + 165,5), record du monde. 2. Laszlo Szaraz (Hon) 275 (125 + 150). 3. Valentin Todorov (Bul) 270 (115 + 155). 4. Grzégorz Cziura (Pol) 267,5 (120 + 147,5). 5. Marek Sachmacinski (Pol) 267,5 (115 + 152,5). – **Arraché:** 1. Kolesnikov 125. 2. Szaraz 125. 3. Cziura 120. – **Epaulé:** 1. Kolesnikov 165,5 (record du monde). 2. Todorov 155. 3. Sachmacinski 152,5.

WATERPOLO

SITUATION CHEZ LES VALAISANS

Au terme de la troisième semaine de la compétition officielle de water-polo nous pouvons faire un premier point sur les classements généraux intéressant plus particulièrement les formations valaisannes.

Ligue nationale B

Actuellement, la première place est détenue par les réserves du S.K. Soleure, avec quatre victoires pour ces quatres premiers matches. Cette équipe est poursuivie par le représentant bernois, mais des équipes romandes comme le C.N. Monthey, qui reste malgré tout l'un des favoris, Lausanne-Natation ou le Vevey-Natation n'ont pas encore dit leur dernier mot.

CLASSEMENT

1.	S.K. Soleure II	4	4	0	0	30-14 8
2.	S.K. Berne I	4	3	0	1	47-31 6
3.	**C.N. Monthey I**	**3**	**2**	**1**	**0**	**24-16 5**
4.	Lausanne-Natat. I	3	2	0	1	32-30 4
5.	Vevey-Natation I	4	1	1	2	37-35 3
6.	W.S.V. Bâle I	3	1	0	2	21-26 2
7.	Genève-Natation II	3	0	0	3	9-26 0
8.	**C.N. Sion I**	**4**	**0**	**0**	**4**	**23-36 0**

Première ligue

CLASSEMENT

1.	C.N. Yverdon I	4	4	0	0	38- 8 8
2.	C.N. Fribourg I	3	2	0	1	19-14 4
3.	P.C. Berne I	3	2	0	1	25-29 4
4.	C.N. Neuchâtel I	2	1	0	1	17-13 2
5.	Lausanne-Natat. II	1	0	0	1	1- 8 0
6.	S.B. Bienne I	2	0	0	2	7-23 0
7.	**C.N. Monthey II**	**3**	**0**	**0**	**3**	**13-25 0**

Deuxième ligue

La seconde garniture du C.N. Sion sauve l'honneur de ce groupement sportif avec un classement honorable pour la compétition de deuxième ligue, mais ne pourra guère prétendre à la promotion en division supérieure à la suite de la très nette supériorité de Nyon.

CLASSEMENT

1.	C.N. Nyon I	5	5	0	0	53-15 10
2.	Montreux-Natation I	5	3	0	2	36-33 6
3.	**C.N. Sion II**	**4**	**2**	**0**	**2**	**16-25 4**
4.	C.N. Fribourg II	2	1	0	1	14-14 2
5.	Genève-Natation III	3	1	0	2	7-19 2
6.	**C.N. Monthey III**	**5**	**0**	**0**	**5**	**20-50 0**

R.D.

LE DIRECTEUR DE LA MAISON DAIHATSU (JAPON) A RENDU VISITE AU VALAIS

Le garage Reverberi à Châteauneuf, importateur pour la Suisse de la maison Daihatsu, a eu la visite, la semaine dernière, de M. Sogawa, directeur général de l'exportation de la firme japonaise. En sa compagnie, nous avons évoqué les problèmes de l'implantation de la marque japonaise en Europe. Après avoir commercialisé les «tout-terrain DAF» depuis plusieurs années, avec son siège de finition en Valais, la marque Daihatsu a présenté au dernier Salon de Genève, en première européenne, une voiture de tourisme, «La Charade» 1000, trois cylindres. Le lancement de ce véhicule en Europe en est à ses débuts. Nous avons demandé à M. Sogawa, l'objectif de la maison japonaise prévu pour le marché européen. «Nous avons envisagé pour 1978 une vente d'environ 4000 véhicules. Selon nos calculs, nous pensons pouvoir obtenir un 10% de vente sur l'Europe les années suivantes.

M. Sogawa (à gauche) a été reçu par M. Reverberi (à droite), directeur des garages 13 Etoiles.

– Que représente Daihatsu au Japon?

– Il s'agit d'une des plus grandes firmes du pays, qui emploie 50000 ouvriers répartis dans cinq usines. «La Charade» vient d'être élue voiture de l'année au Japon, ce qui est un grand honneur pour notre maison. Nous exportons également beaucoup aux Etats-Unis, mais nous espérons prendre une bonne place en Europe. Nous ne sommes pas une maison visant immédiatement à atteindre les sommets. Notre politique pour l'Europe reste identique à celle dans notre pays: augmentation régulière et constante des ventes.

– Quel est l'objectif de la vente en Suisse? L'importateur, M. Reverberi, répond à cette question.

– Sur l'ensemble des ventes dans notre pays, environ 150000 véhicules par an, notre but est de prendre 1% de ce chiffre, ce qui serait un succès! De toute manière, cette petite cylindrée est très concurrentielle dans sa catégorie avec n'importe quelle autre marque, et de plus pour un prix fort intéressant.

– Comment êtes-vous arrivé à la fabrication d'un trois cylindres?

– C'est simple, depuis de nombreuses années nos techniciens et nos chercheurs ont constaté que pour cette petite voiture, le meilleur rendement était obtenu sur trois cylindres (333), d'où économie de carburant, moteur plus compact et surtout il correspond aux normes demandées contre la pollution. Un système d'air conditionné automatique, une place habitable suffisante, que voulez-vous de plus pour une somme de 10000 francs?

En effet, pour le produit mis sur le marché, le client en a pour son argent. Espérons que «La Charade» obtienne le succès escompté par ses importateurs.

Golf: l'open suisse déplacé...

L'open de Suisse n'aura pas lieu cette année, comme d'habitude, à fin juillet mais bien les 31 août, 1er, 2 et 3 septembre. Doté cette année de 165000 francs suisses de prix, il sera organisé par les responsables de Crans et par le golf européen à Paris. D'ores et déjà, les organisateurs annoncent la participation de trois des meilleurs joueurs du monde: Hale Irwin, Jerry Heard et Dave Hill.

AUTOMOBILISME

Après le slalom de Romont Toujours les mêmes...

Après les forfaits de Rey (moteur cassé la veille à Lignières) et de Simone (crevaison lors des essais), la délégation valaisanne engagée dimanche passé au slalom automobile de Romont s'était réduite à sept unités parmi les licenciés. Comme régulièrement ce printemps, ce sont Georges Aymon et Michel Rudaz qui, intrinsèquement, signèrent les meilleures performances de nos représentants. Au volant de sa BMW 2002, Aymon remporta la victoire de sa classe et du groupe 3 en 2'33"51 (sur sept classés).

Opposé à des hommes de la valeur de Brandenberger, champion national en titre, et de Straumann, tous deux servis par des mécaniques nettement plus puissantes que la sienne Alpine 1800, Michel Rudaz tira son épingle du jeu avec un brio remarquable: troisième (sur quatre dans sa classe), mais avec un excellent chrono (2'26"41). Les résultats des autres membres de l'écurie Treize Etoiles furent les suivants:

Groupe 1, de 1600 à 2000 cm³ (neuf classés): 9e Melly (Dolomite) 2'54"44.

Groupe 2, de 1300 à 1600 cm³ (quatre classés): 4e Defaye (Golf) 3'00"25.

Groupe 3, de 1300 à 1600 cm³ (quatre classés): 2e Murisier (Alpine) 2'34"82. 4e Eggs (Alpine) 2'55"02.

Course, série 1 (deux classés): 2e Ansermoz (Brabham) 2'24"72.

A relever que samedi, durant l'épreuve ouverte aux non-licenciés uniquement, c'est le Montheysan François Fracheboud (Porsche Carrera 2700) qui avait établi le meilleur temps absolu des groupes 1 à 5.

J.-M. W.

GP de Rouen: feu vert

Le Grand Prix de Rouen, comptant pour le championnat d'Europe de formule 2, aura bien lieu dimanche 18 juin sur le circuit des Essarts.

Les représentants de la commission sportive internationale, qui ont inspecté les travaux effectués sous le contrôle de l'Automobile-Club normand, ont donné le feu vert pour l'organisation de la course.

Toutes les «vedettes» de formule 2 seront donc présentes pour cette classique du calendrier international: Giacomelli, Surer, Cheever, ainsi que Jean-Pierre Jaussaud, récent vainqueur des 24 Heures du Mans, qui courra devant son public normand, Jean-Pierre Jarier, Alain Couderc et José Dohlen.

Amélioration de l'état de Christian Debias

Le pilote français Christian Debias, victime d'un grave accident dimanche matin, lors des 24 Heures du Mans, est toujours hospitalisé à Tours. Les dirigeants de l'Automobile-Club de l'Ouest ont été informés que le pilote allait nettement mieux et que son état évoluait favorablement.

"Je suis une Anglaise imperturbable".

Vous pouvez me prendre au mot. Je ne me départis de mon calme sur aucune route, si mauvaise soit-elle. En effet, je dispose d'une suspension hydragas – un système travaillant avec du liquide et du gaz, et qui ne demande aucun entretien.

Mais ce n'est là qu'une des raisons de mon confort de limousine de luxe et de mon côté économique de petite voiture. L'autre raison réside dans ma conception: moteur disposé transversalement et traction avant. Grâce à elle, je suis extrêmement spacieuse – surtout dans ma version combi – et facile à charger.

Parlons maintenant de mon équipement! Il n'est pas seulement complet, mais complètement compris dans le prix.

On y trouve notamment un manomètre de pression d'huile et un témoin de charge de la batterie, de confortables tapis de sol et un accoudoir central arrière. Dans mes versions sportives je bénéficie même d'un compte-tours, d'un volant gainé de cuir, de sièges velours, d'un toit vinyle et de vitres teintées.

Et si vous en êtes à l'heure du choix, demandez-vous qui, plus que moi, pourrait combler tous vos désirs? Où pourriez-vous choisir entre un 1300 cmc et un 1500 cmc, entre une deux ou une quatre portes, entre une boîte à vitesses mécanique et une boîte automatique, entre une limousine et un combi original?

Comparez-mois à mes concurrentes. Vous ne tarderez pas à constater que dans cette gamme de prix, je suis la seule et unique.

Votre Austin Allegro

"La seule chose qui puisse vous faire perdre votre sang froid est bien un essai."

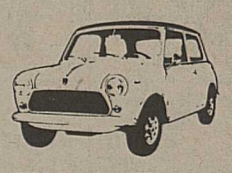

Mini 1100 Special, 1098 cmc, 33,1 kW DIN, **Fr. 8690.–**
Mini 1000, 998 cmc, 28,7 kW DIN, **Fr. 7990.–**

Mini 1100 Clubman Combi, 1097 cmc, 33,1 kW DIN, **Fr. 9950.–**

Mini Innocenti Bertone 90/90 SL, 998 cmc, 36 kW DIN, **Fr. 9220.–/ Fr. 9490.–**
Mini Innocenti Bertone 120/120 SL, 1275 cmc, 47,8 kW DIN, **Fr. 9720.–/ Fr. 9990.–**

Mini De Tomaso, 1275 cmc, 52,2 kW DIN, **Fr. 12 450.–**

Austin Allegro 1300 Special, 1272 cmc, 41,9 kW DIN, **Fr. 11 850.–**
Allegro 1500 Special Fr. 12 950.–
Automatique Fr. 14 125.–
Allegro 1300 DL 2 portes **Fr. 10 800.–**
4 portes **Fr. 11 500.–**

Austin Allegro 1300 Estate, 1272 cmc, 39,7 kW DIN, **Fr. 12 500.–**

Morris Marina Coupé/Limousine, 1272 cmc, 41,9 kW DIN, **Fr. 10 800.–/ Fr. 11 600.–**
(1300 automatique Fr. 12 750.–)

Austin Princess 1800 HL, 1800 cmc, 60,3 kW DIN, **Fr. 15 900.–**
(1800 automatique Fr. 17 175.–)
Princess 2200 HLS Fr. 17 950.–, automatique Fr. 19 225.–

Triumph Spitfire 1500, 1493 cmc, 53 kW DIN, **Fr. 11 900.–**
(Supplément de prix pour Hardtop Fr. 660.–)

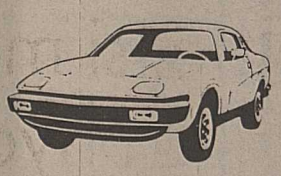

Triumph TR 7, 1997 cmc, 78 kW DIN, **Fr. 17 500.–**

Triumph Dolomite Sprint, 1997 cmc, 94,1 kW DIN, **Fr. 18 500.–**

Rover 3500, 3530 cmc, 115,5 kW DIN, **Fr. 28 500.– (automatique Fr. 29 500.–)**

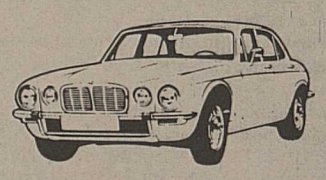

Jaguar XJ 4.2, 4232 cmc, 126,5 kW DIN **Fr. 43 000.– (automatique Fr. 43 700.–)**
Jaguar XJ 5.3, 5344 cmc, 202,3 kW DIN, **Fr. 54 500.–**

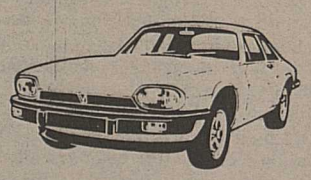

Jaguar XJ S Automatic, 5344 cmc, 211,1 kW DIN, **Fr. 63 000.–**

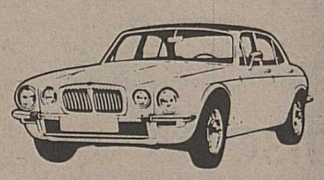

Daimler Sovereign, 4232 cmc, 126,5 kW DIN, **Fr. 44 500.–**
Sovereign Automatic, Fr. 45 250.–
Double Six Automatic, Fr. 56 500.–
Double Six Vanden Plas, 5344 cmc, 211,1 kW DIN, **Fr. 65 100.–**

Land-Rover 88/109 2286 cmc, 51,5 kW DIN, 27 variantes de carrosserie à partir de **Fr. 22 000.–**

Range-Rover, 3530 cmc, 97,1 kW DIN **Fr. 35 780.–** (De Luxe **Fr. 37 920.–**)

Leyland Sherpa, 1798 cmc, 54 kW DIN, 5 variantes de carrosserie à partir de **Fr. 16 400.–**

Vous pouvez essayer la l'Allegro ici dès maintenant et participer à un concours doté de prix d'un montant de Fr. 35 000.–.

Valais/Sion: Emil Frey SA – **Vouvry:** Tritten M. H. & Pignat E. – **Martigny:** Vouilloz J. P. – **Noes:** Bruttin M. & L. – **Sierre:** D'Andrès O. – **Vernayaz:** Emery G. & Chollet G. – **Zermatt:** Schnydrig J.

no/

3 JAHRE 100 000 KMD MULTI GARANTIE

Je désirerais en savoir

plus

sur les Anglaises suivantes:

nouv

Marques/Modèle

Nom

Rue

NP/Localité

Découper et envoyer à
British Leyland (Suisse) SA
Badenerstrasse 600
8048 Zurich

GRAND CONCOURS DU MUNDIAL

Dernier délai

Jeudi 15 juin 78

(minuit, date du timbre postal)

Récapitulation des douze questions parues depuis le samedi 20 mai

1. Quels sont les noms des promoteurs de la coupe du monde ?
2. Quel est le nom du meilleur buteur des dix coupes du monde?
3. Quel joueur marqua sept buts en 1974?
4. Quelle nation a pris part à toutes les coupes du monde?
5. En quelles années la Tchécoslovaquie participa-t-elle à la finale ?
6. Lors d'une finale un but fut très contesté au cours des prolongations. Où se jouait cette finale et en quelle année?
7. Quel fut le meilleur classement de la Suisse?
8. Quel est le nom d'un joueur français qui évolua en Espagne et joua avec l'équipe tricolore en 1958?
9. Le prestigieux Cruyff a-t-il été champion du monde?
10. Qui sera en finale pour les 3e et 4e places?
11. Quels seront les finalistes pour les 1re et 2e places?
12. Donnez le résultat de la finale après le temps réglementaire et le score à la mi-temps.

Envoyez le bulletin ci-dessus à la rédaction sportive du *Nouvelliste*, rue de l'Industrie 13, 1951 Sion.

Bulletin de participation

M., Mme, Mlle _____

_____

Rue _____

No postal et localité _____

Réponses au grand concours NF

(12 questions)

1. _____
2. _____
3. _____
4. _____
5. _____
6. _____
7. _____
8. _____
9. _____
10. _____
11. _____
12. _____

Tour de Suisse: 108 francs le km!

Pollentier grand favori

CETTE année le 42e Tour de Suisse ne sera pas en concurrence avec d'autres grandes courses. Seul le «Midi libre» se disputera durant la même période. Ainsi ce sera un peloton composé des meilleurs coureurs qui parcourra nos routes du 14 au 23 juin.

Une fois de plus le budget dépassera le million (1,7 million), dont 170 000 francs qui seront partagés entre les prix et les primes, ce qui correspond à 108 francs par kilomètre de course.

Parmi les grands noms du cyclisme qui ne seront pas au départ, il faut citer ceux des Italiens Francesco Moser, Giuseppe Saronni et G.B. Baronchelli, le grimpeur belge Lucien Van Impe et le spécialiste des grands tours, le Français Bernard Thévenet. Par contre deux ex-champions du monde, le Belge Freddy Maertens, toujours à la recherche d'un succès retentissant, et Hennie Kuiper seront à surveiller de très près.

Michel Pollentier sera également de la partie. Vainqueur du Tour de Suisse 77 et du Giro 77 ainsi que du Dauphiné 78, le Belge est actuellement dans une forme éblouissante. L'Allemand Dietrich Thurau compte sur le Tour de Suisse pour rehausser son prestige après sa mauvaise prestation au Giro 78. Le Français Bernard Hinault voudra certainement prouver que sa victoire dans le Tour d'Espagne 78, malgré une maigre concurrence, n'était pas due au seul hasard. Le dernier vainqueur du Tour de Romandie, le Belge Johan Van de Velde, qui sera pourtant sous les ordres de son capitaine Hennie Kuiper, ne sera pas empêché de jouer sa carte si la situation le lui permet.

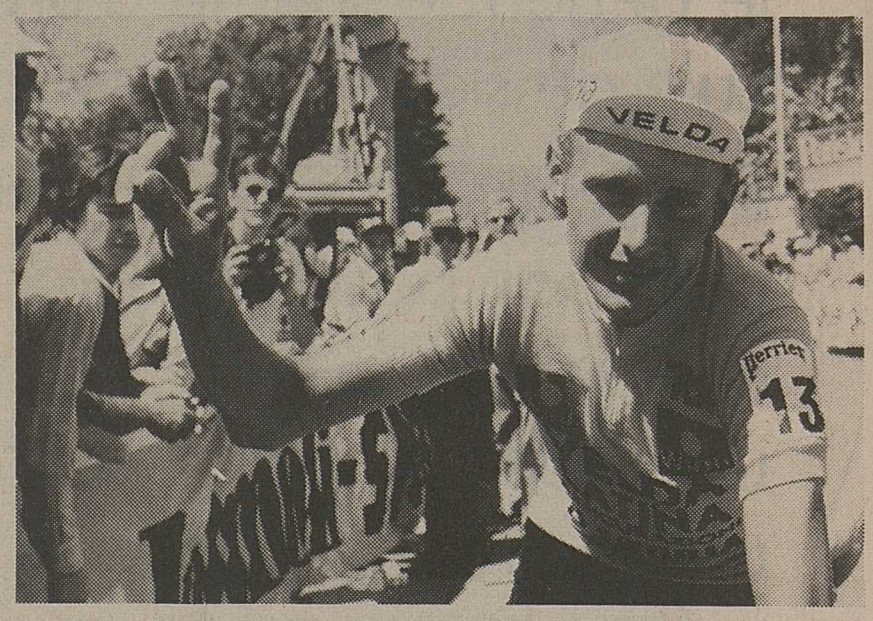

Michel Pollentier: le vainqueur de 1977 se trouve présentement en grande forme. (Photo ASL)

17 Suisses au départ

C'est la première fois depuis longtemps que tous les professionnels suisses seront réunis pour disputer le Tour de Suisse. Les 17 coureurs seront répartis dans 2 équipes nationales et 4 étrangères. Ueli Sutter, vainqueur du grand prix de la montagne du Giro 78, son coéquipier Bruno Wolfer, le champion national Roland Salm et le jeune Gody Schmutz, qui avait surpris tout le monde dans Liège-Bastogne-Liège, voudront confirmer leurs bons résultats.

L'année dernière, Ueli Sutter s'était classé au 4e rang (meilleur Suisse), et si son but ne reste pas le grand prix de la montagne, il sera certainement capable d'améliorer ce rang. On attend également beaucoup du vainqueur de la course contre la montre du dernier Tour de Romandie, le Biennois Daniel Gisiger, et de Josef Fuchs, qui parle d'abandonner la compétition à la fin de la saison.

Le parcours ne comprend qu'une seule arrivée en côte, mais reste tout de même très sélectif. Avec les deux courses contre la montre entre Soleure et Balmberg et Affoltern am Albis, et la dure montée du Nufenen, si celui-ci est praticable, cette course devrait confirmer un coureur complet de la trempe d'un Michel Pollentier.

170 000 francs seront partagés en prix et primes

Classement général. – Total: 1er rang 6000; 2e rang 3000; 3e rang 2500; 4e rang 2000; 5e rang 1750; 6e rang 1500; 7e rang 1250; 8e rang 1000; 9e rang 900; 10e rang 800.

Classement des étapes: total de 61650. 1er rang 800; 2e rang 600; 3e rang 500; 4e rang 450; 5e rang 400; 6e rang 375; 7e rang 350; 8e rang 300; 9e rang 275; 10e rang 250.

Classement par équipes: total 5700. 1er rang 2000; 2e rang 1000; 3e rang 500. L'équipe leader touche 200 francs par jour.

Classement aux points: total 5600. 1er rang 2500; 2e rang 1500; 3e rang 500.

Classement du Grand Prix de la montagne: total 7450. 1er rang 2500; 2e rang 1500; 3e rang 1000. Passage des cols: 1re catégorie (4) 200; 2e cat. (3) 150; 3e cat. (12) 100.

Classement combiné: total 4400. 1er rang 2500; 2e rang 1000; 3e rang 500.

Prix du leader: 2700. Le porteur du maillot jaune touche chaque jour 300 francs.

Tir du jubilé à Staldenried

Les deux premiers jours du tir de jubilé se sont déroulés dans la meilleure entente. Malgré le temps très variable des résultats remarquables ont été enregistrés. Nous donnons ci-après les principaux:

Sections 40 points: Abgottspon Basil, Staldenried, Truffer, Walter, Lalden; Stoffel Emil, Visperterminen; Kämpfen Richard, Zermatt.

Jubilé A: Furrer Franz, Staldenried 59 points; Neurohr Jean-Louis, Grône 58; Tenisch Albert, Grengiols 57.

Jubilé B: Summermatter Werner, Eggerberg, Berchtold Anton Eggerberg 57 points; Amacker Ewald, Agarn, Tannast Markus, Visp 56 points.

Progrès-vitesse: Stoffel Adolf, Visperterminen 58; Summermatter Leander, Visperterminen, Heinzmann Arthur, Visperterminen 57.

Art.: Lötscher Leander, Agarn 458 points; Heinzmann Arthur, Visperterminen 457; Stoffel Emil, Visperterminen, Summermatter Werner, Eggerberg 456.

Gspon A: Furrer Remo, Staldenried, Abgottspon, Simon Staldenried 762 points; Abgottspon Arnold, Staldenried 760 points.

Gspon B: Werlen Leo, Bürchen 153; Hutter Hans, Eggerberg 149.

Précisions qu'il y a encore suffisamment de cibles libres les deux prochains week-ends.

Tir de maîtrise 1978 à Saint-Maurice

Le tir de maîtrise du Noble-Jeu de cible ouvert à toutes les catégories d'armes se déroulera au stand de Vérolliez le dimanche 18 juin 1978

300 m de 8 à 12 heures

50 m de 8 à 17 heures.

Les inscriptions obligatoires sont prises jusqu'au jeudi 15 juin: 300 m Paul Barman, Les Iles, tél. 36627; 50 m: Ghislain Deferr, Beaulieu 7, tél. 36323.

BOULES

Concours de la Boule renanaise

La Valencienne de Lausanne s'est taillé la part du lion au récent concours de doublettes de la Boule renanaise. En finale, six joueurs de cette société étaient en lice, mais c'est l'équipe mixte qui l'emporta. En complémentaire, aussi, la victoire sourit à Barale, qui l'emporte sur une bonne quadrette d'Yverdon.

Résultats techniques

Principal: Bressan, de Monthey et Cachat de Renens perdent contre les finalistes, dont six de la Valencienne et deux de la Boule d'or.

Finale: Lafont, Bottali, Valencienne, plus Uldry, Blanc, Boule d'or, battent la quadrette homogène de la Valencienne composée de Passini, Cocco, Casarsa, Sasso, 13 à 7.

Concours de la Boule du signal de Vernier

Les futurs organisateurs du championnat suisse en quadrettes ont dû «donner» leur challenge à un «étranger», de Perney, Bugada, bien connu des Suisses, vainqueur assez aisé de Tonati, du Faubourg-Club de Genève.

L'équipe Di Lallo, de Monthey, ne perd qu'en demi-finale.

Coupe suisse en quadrettes

Le 18 juin va se dérouler à Lausanne la classique coupe suisse en quadrettes, organisée par le groupement lausannois, à Sévelin-Montelly.

On peut prévoir comme vainqueurs possibles le Faubourg-Club, le Village suisse, de Genève, la Valencienne de Lausanne, Yverdon et le Tovex, de Monthey.

Course de karting à Aigle dimanche 18 juin

Ce week-end à Aigle se déroulera le 1er Grand Prix de karting de la ville avec la participation de 150 pilotes venus de la Suisse entière.

L'élite des pilotes devra parcourir 54 tours d'un circuit de 620 m situé au nouvel arsenal d'Aigle. Les courses débuteront le dimanche matin à 10 heures et se termineront à 17 heures.

Tout est prévu pour les spectateurs: parking, buvettes, repas chaud, abri couvert en cas de pluie et sans oublier un spectacle unique dans la région avec en plus la présentation d'une voiture de course de 400 CV (CEGGA-Maserati de M. Gachnang) et d'un kart de compétition de 250 cm³ à 6 vitesses pouvant atteindre 240 km/h.

Arbaz – Etang Long, Mayens d'Arbaz

Dimanche 18 juin

Grand concours de pêche à la truite

Début du concours: 8 heures.

Renseignements et inscriptions: 027/38 24 84

36–25940

Avis aux automobilistes!

Profitez!

Il y a encore deux voitures neuves en jeu

Une Mazda 323 GL, 5 portes, rouge
et
une Mazda 323 GL, 3 portes, verte

Pour cause de renouvellement de stock, un **rabais spécial** vacances été 78 vous sera accordé sur ces deux véhicules jusqu'au 30 juin 1978.

Ne tardez pas!

Essai, renseignements et conditions au 026/8 42 78 ou 026/8 45 24.

Claude Boson, Garage et station Shell, 1902 La Balmaz
Facilités de paiement

36–25943

Enchères publiques

L'hoirie de feu Anna DELALOYE de Charles-Marie, de son vivant à Ardon, vendra, par voie d'enchères publiques, qui se tiendront au **café du Raisin à Magnot-Vétroz, vendredi 16 juin 1978 à 20 heures,** l'immeuble ci-après décrit **sur la commune de Vétroz:**
Parcelle No 5346, fol. 25, Prés-du-Botza,
pré de 3527 m2.

Le prix et les conditions seront communiqués lors des enchères.

Sion, le 9 juin 1978.

P.o. **Jean Mariéthod,** notaire

36–25926

Camion Volvo

86, 130 000 km
basculant
2 remorques
(grand fer, bois, etc.)

Tél. 021/35 64 39
19 heures
021/35 72 05

22–303759

A vendre superbe

Porsche Targa

911 S, 2.4, 1972
Moteur 39 000 km
Expertisée le 3.8.78
acc. Fr. 6000.–
Prix Fr. 19 800.–
à discuter.

Tél. 025/6 74 02
heures des repas

36–425311

VOUS
qui possédez une machine à laver dans une des marques AEG - Bendix - Candy Indesit - Castor - Frigidaire - Philco - Riber - Zanussi - Zoppas et qui désirez être dépanné rapidement téléphonez au

027 22 80 29

appareils ménagers GASSER GASSER FRERES SION

NF l'iNFormation en Valais NF

Multigarantie de 3 ans. Ce qui représente pour vous une sécurité garantie pendant 36 mois.

3 JAHRE ANS ANNI
MULTI GARANTIE
★★★

Sur toutes les voitures

LEYLAND

(Mini, Austin, Morris, Triumph, Rover, Jaguar, Daimler, Land-Rover, Range Rover, Leyland Sherpa)

Vente et entretien LEYLAND en Valais:

Emil Frey SA

83, rue de la Dixence, 1950 SION
Tél. 027 / 22 52 45 / 22 98 98

Sous-agents:

GARAGE BRUTTIN FRERES, 3941 Noës-Sierre, 027 / 55 07 20 · GARAGE LE PARC, O. D'Andrès, 3960 Sierre, 027 / 55 15 09 · GARAGE DES ALPES, Schnydrig SA, 3920 Zermatt, 028 / 7 70 93 (dès 8 avril: 671919) · GARAGE REX AG, H. Fankhauser, 3930 Visp, 028 / 6 26 50 (dès 8 avril: 46 20 21) · GARAGE GULF, J. P. Vouilloz, 1920 Martigny, 026 / 2 31 29 · GARAGE TRANSALPIN, R. Pont, 1920 Martigny-Croix, 026 / 2 28 24 · GARAGE DU SALANTIN, Chollet & Emery, 1904 Vernayaz, 026 / 8 13 05 · GARAGE DU TONKIN, E. Marclay, 1870 Monthey, 025 / 4 14 52

5 78 S

Nous savons nous
servir de l'eau, nous
autres Valaisans.

Par les bisses nous la conduisons
partout sur nos terres assoiffées,
et irriguons par un réseau unique
en son genre, prairies et cultures.
C'est ainsi que nous produisons
les fruits les plus délicieux.

A Sion, avec l'eau de "La Fille",
source de roche pure et fraîche,
nous brassons une bière
savoureuse à souhait.

Notre Bière Valaisanne.
Aussi bonne que la meilleure
bière suisse.

Malt choisi et fin houblon
lui donnent son goût typique.
Le savoir-faire et le soin du
maître brasseur en font un régal.

WALLISER BIER BIERE VALAISANNE

Bier Bière Birra
La bière suisse est bonne.

Bière Valaisanne.
La bière qui tient
ce que le Valais
promet.

Toutes bonnes choses vont par 3 : **Toi, moi** et... **notre journal!**

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

innovation

Notre force, c'est le choix

Prix choc

L'INNO FAIT MIEUX

Pour le confort de votre voiture:
Housses à capuchon
en tissu synthétique lavable, fixées par un élastique. Teinte camel.
2 pièces 35.– seulement.

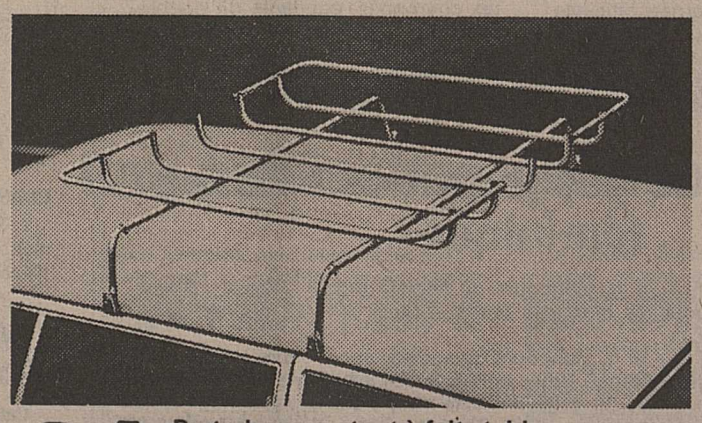

34.– seulement
Porte-bagages tout à fait stable
en tube acier galvanisé, avec 4 pieds à visser. Dimensions: 95 x 95 cm.

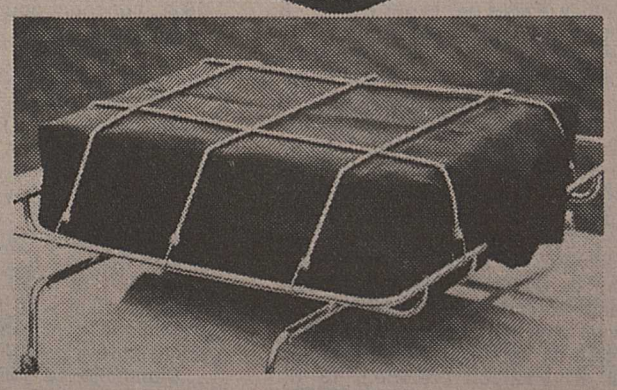

Bâche très résistante
à 12 œillets, en PVC doublé tissu, qualité extra-lourde. Dimensions: 135 x 150 cm.
13.– seulement.

Araignée à 12 bras 9.– seulement.

1.25

Innovation Martigny ● Téléphone-service 026/2 28 55 ● Livraison à domicile Sierre ● Téléphone 027/55 69 91

Genève (Vessy) rendez-vous de 50 000 gymnastes suisses

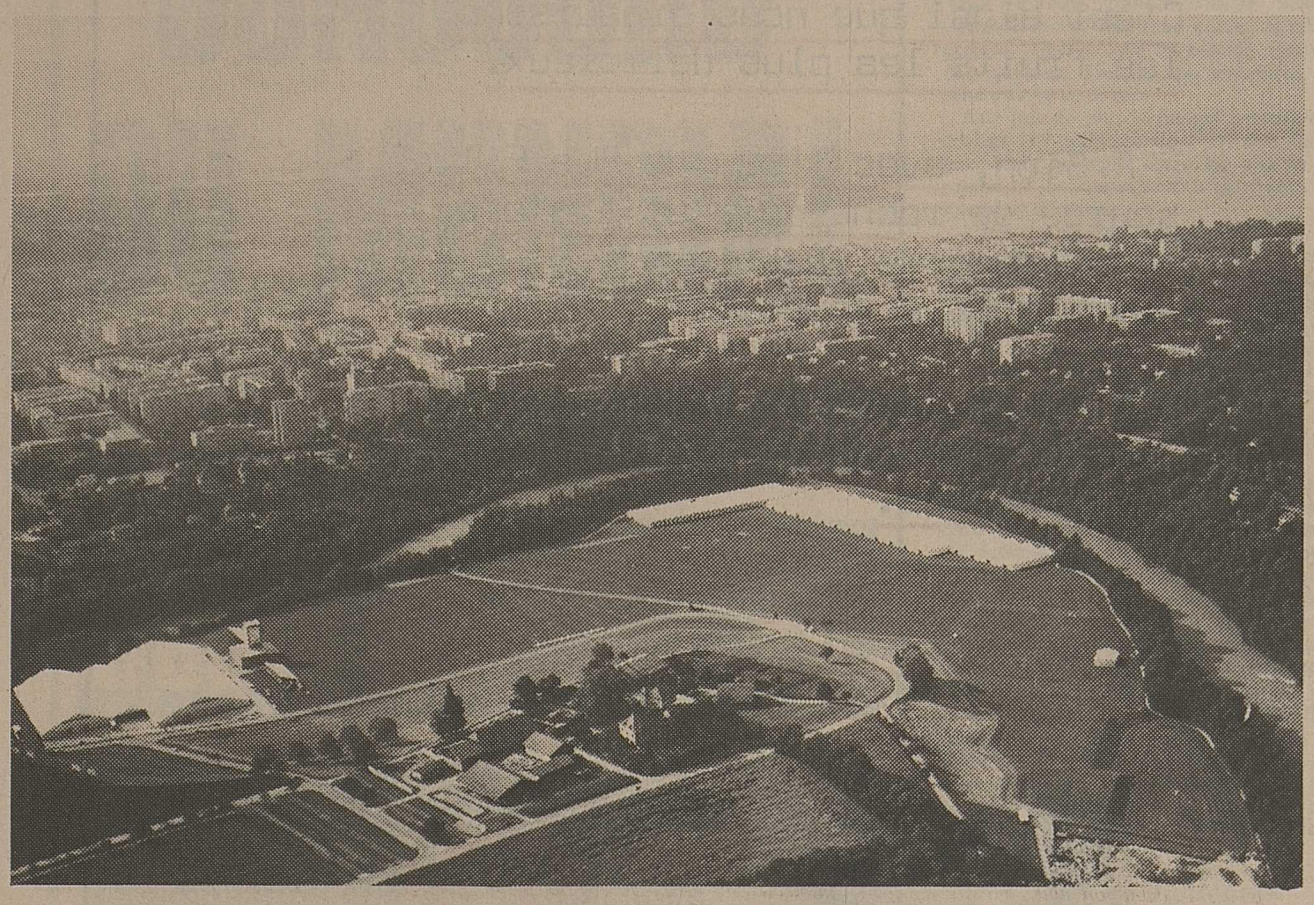

A la veille du plus grand événement sportif suisse de cette année, voici les installations de Vessy où auront lieu les exercices d'ensemble (vue d'avion) de la 69e Fête fédérale de gymnastique.

APRÈS 1852, 1867, 1891 et 1925, Genève se prépare à recevoir près de 50000 gymnastes et 100000 spectateurs à l'occasion de la 69e Fête fédérale de gymnastique (21-25 juin), précédée des journées suisses de gymnastique féminine (15-18 juin).

Pour la première fois, le cycle entre deux fêtes fédérales est de six ans. A Aarau en 1972, le nombre des participants avait approché les 40000. Pour la fête de Genève, la première en Romandie depuis celle de Lausanne en 1951, on atteindra certainement les 50000 concurrents. Du côté féminin, l'Association suisse de gymnastique féminine, qui fête cette année son 70e anniversaire – elle fut en effet fondée en 1908 – annonce plus de 20500 gymnastes, réparties en 988 sections. Pour la Société fédérale de gymnastique, qui est en fait l'association faîtière, et qui détient seule le pouvoir international, plus de 29000 gymnastes sont annoncés à Genève.

Des 68 Fêtes fédérales organisées à ce jour, 50 ont eu lieu en Suisse alémanique, 16 en Romandie et 2 au Tessin. Genève et Lausanne partagent pour l'instant la première place quant au nombre des fêtes organisées (4), mais à fin juin, la cité de Calvin en aura organisé cinq.

Sur le plan de la participation, quelque 28000 hommes et 12000 femmes s'étaient rendus à Aarau en juin 1972, qui marquait pour l'Association féminine le début d'une ouverture sur la gymnastique artistique et des contacts internationaux. Cette 69e Fête fédérale attribuée à Genève lors d'un vote intervenu à Stans en octobre 1972, lors de l'assemblée de la SFG (126 voix pour Genève contre 119 à Winterthour, qui est candidate pour 1984) se déroulera sur une plaine magnifique à Vessy, au bord de l'Arve. Il s'agit d'une étendue de plus de 110000 m², située sur la commune genevoise de Veyrier, mais qui est propriété de l'Etat de Genève.

Un droit de superficie a été cédé à la ville de Genève pour 30 ans. Vessy est le lieu principal de la fête, mais des compétitions sportives auront également lieu au stade de Champel-Bout-du-Monde, à la piscine de la Fontenette à Carouge, au stade de la Fontenette à Carouge, à la patinoire des Vernets, et au stade des Trois-Chênes. A Champel, il n'y aura pas que des manifestations en plein air (athlétisme), mais également des compétitions dans les halles de sport.

Le site de Vessy se prête admirablement pour l'organisation d'une fête fédérale, dont la présidence a été confiée à l'ancien président du Conseil d'Etat genevois, André Ruffieux. Depuis octobre 1974, le comité d'organisation (40 personnes), coiffé par un comité directeur (neuf personnes) est à la tâche. Des milliers de collaborateurs bénévoles apportent leur concours à cette organisation, la plus grande sur le plan helvétique et qui dépasse largement le cadre sportif.

Un budget de plus de sept millions

A Aarau en 1972, le budget de la 68e Fête fédérale et des journées suisses de gymnastique féminine avait approché les cinq millions. Pour Genève, le budget est de l'ordre de 7,2 millions. Avec le beau temps, comme il y a six ans à Aarau, nul doute que cette Fête fédérale de Genève sera un succès. La Romandie n'a plus vécu un tel événement depuis une génération, et Genève depuis deux. Peu se souviennent d'ailleurs de ce que représente un tel rassemblement de gymnastes des deux sexes, et beaucoup à quelques mois de la fête s'y intéressent au fur et à mesure que la date du 15 juin approche.

Depuis la guerre de 1939-1945, les Fêtes fédérales ont eu lieu à Berne (1947 et 1967), Lausanne (1951), Zurich (1955), Bâle (1959), Lucerne (1963) et Aarau (1972).

A la création du comité d'organisation, il avait été question d'organiser une fête regroupant gymnastes des deux sexes. Compte tenu des problèmes de logements, de transports et de subsistances, les organisateurs genevois ont dû y renoncer, bien que sur le plan technique cela eut été parfaitement réalisable. Le retour chez eux de dizaines de milliers de gymnastes et de spectateurs les dimanches 18 et 25 juin dès 13 heures posait un problème insoluble pour les CFF. Les gymnastes quitteront d'ailleurs Genève par la gare de la Praille, qui est habituellement réservée au trafic des marchandises.

La diversité des épreuves proposées aux participants s'explique par le fait que la Société fédérale de gymnastique est par essence même une fédération polysportive. Des compétitions individuelles et par sections ou groupes ou équipes sont en effet offertes aux milliers de gymnastes qui se rendront à Genève pour ce rendez-vous de la gymnastique helvétique, qui désormais n'aura lieu que tous les six ans.

Sous l'œil de hautes personnalités

Les plus hautes autorités du pays seront présentes à Genève. Le président de la Confédération helvétique, le Soleurois Willi Ritschard sera à Genève lors des exercices d'ensemble de la 69e Fête fédérale le 25 juin, alors que pour les journées féminines, le Vaudois Georges-André Chevallaz se déplacera le 18 juin.

Les seize fêtes organisées en Romandie ont eu lieu dans les villes suivantes:

Genève: 1852, 1867, 1891 et 1925;
Lausanne: 1855, 1880, 1909 et 1951;
La Chaux-de-Fonds: 1850, 1872 et 1900;
Fribourg: 1854 et 1873;
Neuchâtel: 1862;
Le Locle: 1865;
Bienne: 1869.

Programme général des fêtes

Mercredi 21 juin 13 heures: concours individuels athlétisme groupe 1 (stade de Champel). – 14 heures: concours individuels athlétisme. Groupe 2 (stade de Champel). 15 h. 30 - 19 heures: concours de sections. Sections d'essai (Vessy-Champel).

Jeudi 22 juin 6 heures: concours individuels athlétisme. Groupe 3 (Champel). – 7 h. - 11 h.: concours de sections. Groupe 1 (Vessy-Champel). – 8 h. 30 - 18 heures: concours libres (concours à option, test de condition physique, cross, country, course d'orientation, natation, test genevois FFG). – 9 h. 30 - 12 heures: concours individuels gymnastique artistique. Groupe 1, exercices imposés (patinoire des Vernets). – 10 h.: concours individuels athlétisme. Groupe 4 (Champel). – 11 h. 30 - 15 h. 30: concours de sections. Groupe 2 (Vessy-Champel. – 13 h. - 15 h. 30: concours individuels gymnastique artistique. Groupe 2 exercices imposés (patinoire des Vernets). – 13 h. - 19 h.: jeux catégorie actifs. Balle au poing et balle à la corbeille (Vessy). – Handball en salle et volleyball (Palais des expositions). – 13 h. 30: concours individuels athlétisme. Groupe 5 (Champel). – 14 h.: concours individuels athlétisme. Groupe 6 (Champel). – 16 h. - 20 h.: concours de sections. Groupe 3 (Vessy-Champel). – 16 h. - 18 h. 30: concours individuels gymnastique artistique. Groupe 3 exercices imposés (patinoire des Vernets). – 19 h. 30 - 22 h.: concours individuels gymnastique artistique. Groupe 4, exercices imposés (patinoire des Vernets).

Vendredi 23 juin 7 - 9 h. 30: concours individuels jeux nationaux. Groupe 1, avant-luttes (stade de la Fontenette). – 7 h. - 11 h.: concours de sections. Groupe 4 (Vessy-Champel). 7 h. - 20 h.: jeux catégories actifs. Balle au poing et balle à la corbeille (Vessy). Handball en salle et volleyball (Palais des expositions). – 8 h. 30 - 18 h.: concours libres (concours à option, test de condition physique, cross-country, course d'orientation, natation, test genevois FFG). – 9 h. 30 - 12 heures: concours individuels gymnastique artistique. Groupe 1 exerccies libres (patinoire des Vernets). – 9 h. 30 à 12 h.: concours individuels jeux nationaux. Groupe 2 luttes préliminaires (stade de la Fontenette). 11 h. 30 - 15 h. 30: concours de sections groupe 5 (Vessy-Champel). 11 h. 30: arrivée du train spécial avec la bannière fédérale SGF en gare de Versoix, cortège jusqu'au quai et réception (Versoix). 13 h.: concours individuels athlétisme. Groupe 7 (Champel). – 13 heures à 15 h. 30: concours individuels gymnastique artistique. Groupe 2 exercices libres (patinoire des Vernets). – 13 h. 30: concours individuels athlétisme. Groupe 8 (Champel). – 13 h. 30 à 16 heures: concours individuels jeux nationaux. Groupe 3. Luttes préliminaires. (Stade de la Fontenette). – 13 h. 30: départ de la barque Neptune avec la bannière fédérale (Versoix). – 14 h. - 16 h. 30: concours individuels au trampoline (pavillon des sports, salle A). – 15 h. 15: départ du cortège avec la bannière fédérale (Jardin angalis). – 16 h. - 20 h.: concours de sections. Groupe 6 (Vessy - Champel - Trois-Chênes). – 16 h. - 18 h. 30: concours individuels gymnastique artistique. Groupe 3 exercices libres (patinoire des Vernets). – 15 h. 30 - 18 h. 30: concours individuels jeux nationaux. Groupe 4. Lutte préliminaires (stade de la Fontenette). – 15 heures - 20 h. 30: concours individuels jeux nationaux. Groupe 1-3; lutte libre, lutte suisse (stade de la Fontenette). – 16 h.: réception et remise de la bannière fédérale SFG (Place-Neuve - Grand-Théâtre). – 19 h. 30 - 22 h.: concours individuels gymnastique artistique groupe 4. Exercices libres (patinoire des Vernets).

Samedi 24 juin - journée officielle 6 h. - 10 heures: concours de sections groupe 7 (Vessy - Champel - Trois-Chênes). – 7 h. - 18 h.: jeux catégories actifs et élite: balle au poing et balle à la corbeille (Vessy). Handball en salle et volleyball (Palais des expositions). 7 h. 30 - 17 h. 30: jeux catégorie gyms hommes (balle au poing et volleyball) (Trois-Chênes). – 8 h. 30 - 18 h.: concours libres (concours à option, test de condition physique, cross-country, course d'orientation, natation, test genevois FFG). – 9 h. 30: concours individuels athlétisme. Groupe 8 (Champel) 10 h. - 18 h. 30: concours individuels, jeux nationaux tous les groupes, lutte libre et lutte suisse) (Stade de la Fontenette). – 10 h.: concours individuels athlétisme. Groupe 7 (Champel). – 10 h.: départ du grand cortège officiel. 10 h. 30 - 14 h. 30: concours de sections groupe 8 (Vessy - Champel - Trois-Chênes). – 14 h. - 16 h.: démonstration de sport-handicap (Champel - Pavillon des sports). 15 h. - 19 h.: concours de sections groupe 9 (Vessy - Champel - Trois-Chênes).

Dimanche 25 juin 9 h. 15: rassemblement des jeunes gymnastes. 9 h. 30: rassemblement des gymnastes hommes. Rassemblement des gymnastes féminines. Rassemblement des gymnastes actifs, porte-drapeaux et porteurs de cornes. 9 h. 45: rassemblement des gymnastes couronnés, gagnants de double-palmes et médailles des concours individuels et jeux. 10 h. 15 - 11 h. 45: démonstrations finales et proclamation des résultats (Vessy).

Programme des journées suisses féminines

Jeudi 15 juin 14 h. - 18 h.: concours de société bloc 1. (Vessy - Stade Champel). Concours pour les moments libres. – 20 h. 30 - 22 heures: gymnastes sur scène (halle 1).

Vendredi 16 juin 7 h. - 19 h.: concours de société et concours individuels. Blocs 2-4 (Vessy - Stade Champel). Jeux: balle à la corbeille et volleyball A et B. Blocs 2-4 (Vessy). – 7 h. - 17 h. 30: volleyball élite (Palais des expositions). – 8 h. - 19 h.: concours pour les moments libres (Vessy). – 9 h. - 17 h.: productions libres (Vessy). – 14 h. - 18 h.: gymnastique artistique catégorie juniors (pavillon A). 20 h. 30: soirée de gymnastique (patinoire des Vernets). – 20 h. 30: gymnastes sur scène (halle 1).

Samedi 17 juin. – Journée officielle 7 h. - 18 h. 30: concours de société et concours individuels. Blocs 5-7 (Vessy - Stade Champel). – 7 h. - 14 h. 30: jeux: balle à la corbeille et volleyball A et B blocs 5-6 (Vessy). – 7 h. - 17 h. 30: volleyball élite (Palais des expositions). – 7 h. 30 - 18 h. 30: concours pour les moments libres (Vessy). – 8 h. - 17 h. 30: basketball (stade Champel). – 8 h. 30 - 16 h. 30: balle à la corbeille élite (Vessy). – 9 h. - 17 h.: productions libres (Vessy). – 9 h. 30 - 12 heures: gymnastique artistique catégorie élite (imposés) (pavillon A). – 11 h. - 18 h. 30: athlétisme léger pentathlon olympique (stade Champel). – 12 h. 30 - 15 h. 30: concours de groupes gymnastique sportive (Vessy). – 15 h. - 18 h. 30: volleyball seniors (Vessy). – 15 h. 45 - 18 h. 15: gymnastique concours individuels catégorie 3 (Vessy). – 16 h. - 18 h. 30: gymnastique artistique catégorie élite (libres) (pavillon A).

Dimanche 18 juin: 9 h. - 11 h. 45: productions finales et exercices d'ensemble (Vessy).

Résultats de la fête régionale du Centre à Châteauneuf-Conthey

CLASSEMENT CONCOURS DE SECTION

1. Sion, 114,82; 2. Mâche, 112,81; 3. Bramois, 112,46; 4. Ardon, 112,29; 5. Uvrier, 111,99; 6. Vétroz, 110,02; 7. Flanthey, 103,40.

CONCOURS D'ATHLÉTISME

Catégorie B: 1. Quennoz Serge, Conthey, 1868 points; 2. Nendaz Amédée, Mâche, 1732.

Catégorie C: 1. Dayer Lucien, Mâche, 2115; 2. Nendaz Jean-Guy, Mâche, 2088; 3. Germanier Philippe, Conthey, 1773; 4. Udry Olivier, Conthey, 1404; 5. Lehner Jean-Claude, Bramois, 1403; 6. Micheloud Pierre-Alain, Bramois, 1396.

CONCOURS A L'ARTISTIQUE

Garçons - Catégorie A: 1. Maurer Marcel, Sion, 45,20; 2. Biner Jacques, Bramois, 39,70; 3. Favre Yvan, Sion, 38,70; 4. Velatta Jean-Daniel, Sion, 37,90; 5. Waldvogel René, Bramois, 35,90.

Garçons - Catégorie B: 1. Borella Silvio, Sion, 34,00; 2. Schorer Patrick, Sion, 30,20.

Filles - Catégorie A: 1. Jenny Sabine, Uvrier, 34,70; 2. Burket Astrid, Uvrier, 32,70; 3. Lorenzini Manuella, Sion, 32,60; 4. de Riedmatten Françoise, Uvrier, 31,90; 5. Antille Elisabeth, Uvrier, 27,60.

Filles - Catégorie B: 1. Fardel Sandra, Uvrier, 23,50; Gillioz Anne, Uvrier, 23,50; 3. Velatta Roseline, Sion, 21,80; Luyet Mireille, Sion, 21,80; 5. Oberson Catherine, Sion, 20,30.

Filles populaires: 1. Seppey Christine, Sion, 24,10; 2. Gonthier Sylvaine, Sion, 22,80; 3. Genolet, Marie-Jeanne, Sion, 22,00; 4. Dupertuis Nicole, Sion, 21,30.

SPORT-HANDICAP

Dame sur chaise: 1. Masson Lucette, 195 points.

Hommes sur chaise: 1. Bridy Maurice, 299; 2. Bétrisey Arthur, 275; 3. Morand Fridolin, 245; 4. Luisier Gilbert, 217.

Triathlon - Hommes sur chaise: 1. Bridy Maurice, 171; 2. Bétrisey Arthur, 156; 3. Luisier Gilbert, 132; 4. Morand Fridolin, 125.

Dames debout: 1. Diserens Cécile, 394; 2. Gentinetta Antoinette, 285; 3. Jean Gaby, 201; 4. Martin Marie-Antoinette, 192.

Hommes debout: 1. Dayer René, 311; 2. Savioz Bernard, 172; 3. Muhlheim Jean-Michel, 162; 4. Lathion Christian, 160; 5. Robyr Sylvestre, 137; 6. Rudaz Claude, 117.

GYMNASTIQUE

Que feront les sociétés féminines valaisannes à Genève ?

Le glas a sonné et ces 15, 16, 17 et 18 juin prochains, se dérouleront les journées suisses de gymnastique féminine.

Genève est prête à recevoir quelque 21000 gymnastes féminines de l'ASGF et cette association qui fête cette année son 70e anniversaire veut prouver qu'elle est plus active et plus jeune que jamais.

Mettant en pratique le slogan du président technique, Urs Lehmann, «A l'ASGF, il y a place pour tous», chaque gymnaste a la possibilité de choisir sa discipline préférée et les quelque 1000 Valaisannes qui se déplaceront au bout du lac auront la possibilité de se mesurer avec leurs camarades des autres associations.

Que feront-elles?

Elles seront les ambassadrices de notre beau Valais et elles ne se contenteront pas seulement de présence, car les vingt-deux sections évolueront chacune dans deux disciplines, ces dernières variant suivant les combinaisons:

Gymnastique: deux sections, Monthey (plus de vingt gymnastes) et Sion-Fémina (10 gymnastes), avec une école du corps imposée et une école du corps libre.

Concours aux agrès: les sections de Collombey-Muraz (huit gymnastes), avec les anneaux balançants et les sauts au caisson et Sion-Jeunes (quinze gymanstes), avec le reck et l'exercice au sol.

Concours d'athlétisme léger: trois sections, Bramois (huit gymnastes), Monthey (douze gymnastes), et Saint-Maurice (huit gymnastes) effectueront le 4 x 100 m alors que Bramois aura le saut en longueur en deuxième partie et les deux autres sections une combinaison du saut en longueur et du lancer du boulet.

Concours mixtes actives: sur les dix sociétés qui évolueront dans ce genre de concours, quatre ont donné leur préférence à l'école du corps combinée avec des balles et les anneaux balançants, soit: Chamoson (13 gymnastes), Conthey (30 gymnastes), Sion-Fémina dames 8 gymnastes), Vétroz (14 gymnastes) et les six autres ont aussi opté pour l'école du corps avec balles mais complétée avec une course de section, genre estafette-navette, Ayent dames (10 gymnastes), Saxon (11 gymnastes), Charrat (13 gymnastes), Saint-Maurice (10 gymnastes), Sion-Culture (8 gymnastes), Vernayaz (18 gymnastes).

Concours mixtes dames: les sections dames seront aussi à Genève et les cinq sections effectueront une école du corps spécialement préparée pour ce genre de groupement, avec comme deuxième partie une course d'obstacles, Bramois (16 gymnastes), Fully (11 gymnastes), Martigny-Octoduria (16 gymnastes), Sion-Culture (11 gymnastes), Sion-Fémina (18 gymnastes).

Quand travailleront-elles?

Toutes les sections valaisannes appartiennent au bloc I en compagnie des sections genevoises et vaudoises, c'est dire qu'elles travailleront toutes le jeudi 15 juin dans le premier groupe des exécutants, soit de 14 à 18 heures, suivant un horaire bien arrêté.

Cette date du jeudi a posé de gros problèmes aux gymnastes féminines et toutes celles qui n'ont pas pu se libérer les quatre jours ont eu la sage décision de rentrer jeudi soir, d'une part, mais surtout de redescendre le week-end car «une fédérale», cela se vit.

Souhaitons donc plein succès aux sections valaisannes.

Jeudi 15, de 14 à 18 heures, concours de sections.

Vendredi 16, de 11 à 15 heures, individuelles.

Vendredi 16, de 7 à 11 heures, volleyball, catégories A, B et seniors (11 équipes).

Samedi 17, dès 8 heures, tournoi de basketball (7 équipes).

Rendez-vous à Genève.

-Gc-

La chronique de J.-B. Mermod

LA CONCENTRATION

IL N'EST PAS BESOIN de parcourir bien longtemps «la liste des qualités du pilote» pour découvrir combien la préparation mentale est indispensable à l'efficacité et à l'épanouissement de toutes ses facultés. Effectivement que ce soit pendant les essais, afin de mémoriser des quantités d'informations nécessaires à la mise au point de la voiture d'une part et à l'enregistrement des difficultés du circuit d'autre part; ou alors, avant le départ, dans le but de rassembler toute son énergie intérieure et ainsi... de se «programmer» aux conditions de la course. La vitesse exige d'un pilote une concentration maximale et soutenue qui lui procure entre autre, la stabilité émotionnelle indispensable à la réalisation de sa technique de pilotage. Assurément tout est lié à l'immobilisation du mental sur les sujets importants. Cela représente en fait, une opération bien délicate à réussir parfaitement; surtout dans l'ambiance survoltée de chaque course automobile où un carousel d'émotions et de bruit harcelle sans cesse le cerveau des pilotes.

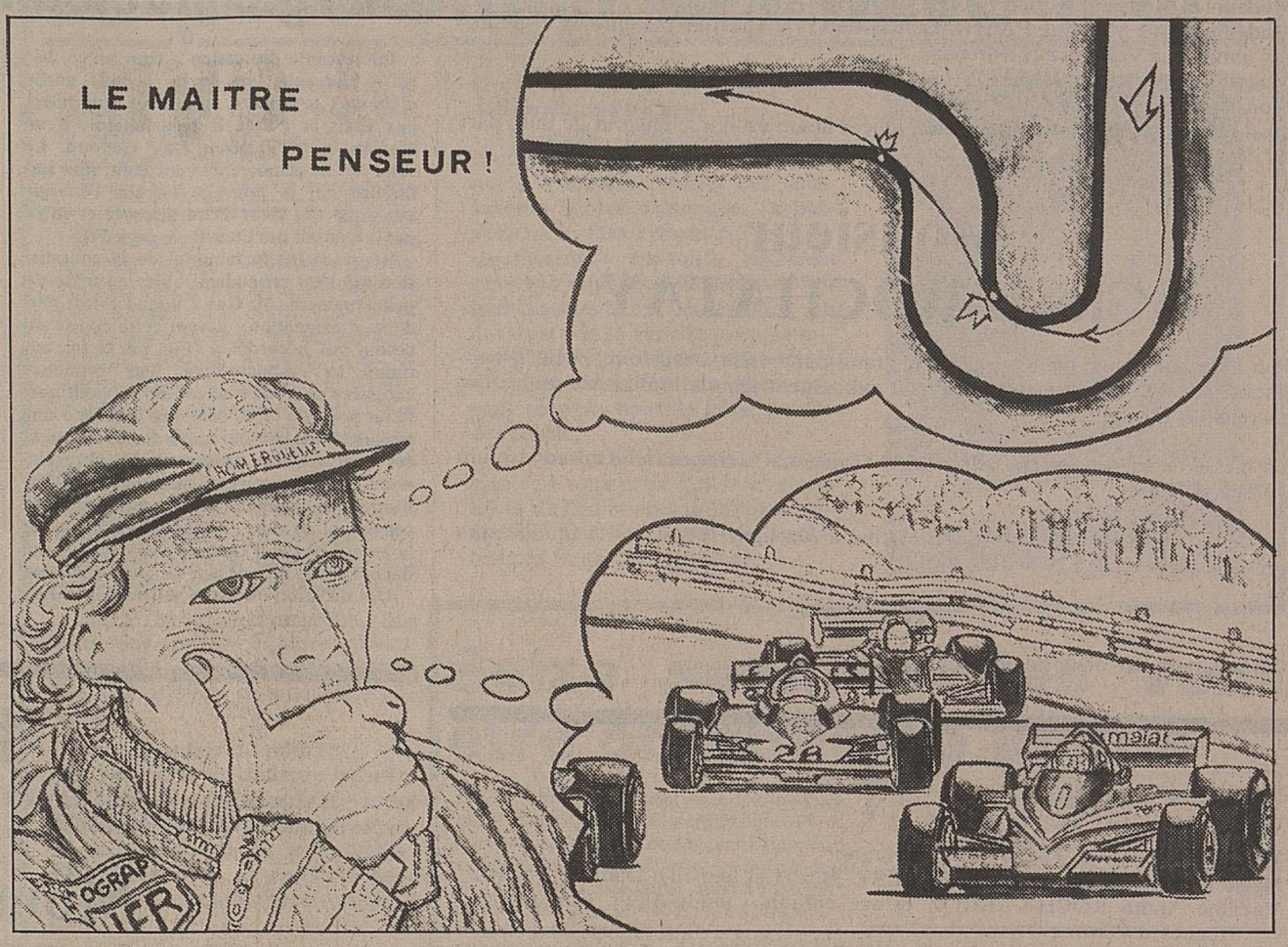

L'aspect intérieur

L'homme peut être comparé à une batterie d'accumulateur en trois parties: le mental, le physique et la sensibilité. Cette comparaison n'explique évidemment pas tout; c'est plutôt une image simpliste destinée à clarifier un système complexe. En fait, les trois éléments d'une batterie représentent en quelque sorte – cheu l'individu – ces trois forces intérieures!...

En effet, si vous débranchez l'un des trois éléments de la batterie, il s'en suit une perte d'énergie. De même celle qui est contenue dans nos éléments de «batterie» humaine est gaspillée par des conflits intérieurs que se livrent les tendances contradictoires de l'être vivant. Vous avez peut-être déjà contrôlé ce phénomène dans la vie de tous les jours. Imaginez que vous êtes en train de réfléchir sur un problème: (vous faites usage de votre mental) subitement une crampe douloureuse envahi votre bras! cette sensation physique viendra certainement troubler votre puissance de raisonnement. Elle sape en fait une partie de votre pouvoir de concentration. Cela revient à dire en somme, qu'il faut qu'une bonne entente règne entre le mental, les émotions et les besoins physiques; pour que notre énergie puisse être utilisée avec toute son intensité.

Les premières notions

Chaque pilote selon les structures de son psychisme a une aptitude à la concentration plus ou moins grande. On peut, à tous les stades et dès le début on doit chercher à améliorer sa puissance de concentration par un entrainement continu, au même titre que sa condition physique. En premier lieu, il faut savoir que le contrôle de la pensée est liée à une respiration ample et bien rythmée. Donc respirer calmement en synchronisant votre respiration aux battements du cœur. Par exemple: inspirer en quatre battements et expirer en six battements. Deuxièmement, la mémoire est à la base du développement de la concentration réceptrice. On peut dire que cette faculté qui utilise les cinq sens d'un individu, peut être développée par une série d'éxercices d'attention. D'autre part, la concentration émettrice se situe au niveau du pôle intérieur des sens dont elle éduque directement les propriétés d'émission de la vue et de l'ouïe en particulier. Elle crée une certaine volonté de pensée. C'est-à-dire que l'objet de la concentration ne se trouvera plus à l'extérieur, mais bien à l'intérieur, sous la forme d'une pensée qu'il faudra garder dans votre champ de vision interne, sans qu'elle ne s'évanouisse. Troisièmement, il est indispensable de trouver la quiétude mentale en chassant les pensées étrangères, qui sans cesse envahissent le champ de la réflection. Avec de l'entrainement, on parvient à immobiliser ainsi une seule pensée pendant près d'un quart d'heure. De cette manière, elle se charge alors d'une force extraordinaire et peut être pleinement utilisée. Niki Lauda en compétition automobile illustre parfaitement ce système de concentration maximale... C'est un maître penseur!...

Marche: les Contheysans gagnent la coupe suisse des écoliers

C'est dans la campagne argovienne, à Egliswil que s'est disputée dimanche dernier la coupe suisse des écoliers de marche. Septante concurrents se sont affrontés, dont plusieurs marcheurs du club de Conthey, qui étaient d'ailleurs détenteurs de la coupe en 1977. Grâce à leurs excellentes prestations, les Valaisans ont pu conserver ce trophée, avec onze points d'avance sur le club de Seetal. Voici les principaux résultats de cette compétition qui s'est disputée par beau temps et une température assez élevée:

Ecoliers A (4 km): 1. Jean-Luc Sauteur, Fribourg 21'56"; 2. Mario Pernatozzi, Conthey 22'28"; 3. Eward Ammann, Seetal 24'26"; 4. Pascal Paulsen, Conthey 24'32"; 5. Pascal Lathion, Conthey 24'59"; 6. Giovanni Gagliano, Fribourg 25'25"; 7. Christophe Lathion, Conthey 25'53".

Ecoliers B (3 km): 1. Pierre Germanier, Conthey 17'42"; 2. Gérald Pralong, Conthey 17'52"; 3. Urs Bergistard, Seetal 18'06"; 4. Mario Suter, Seetal 18'08"; 5. Kurt Pfister, Egliswil 18'31"; 6. Sucie Pernatozzi, Conthey 19'45".

Ecoliers C (1 km): 1. Jean-René Buffet, Conthey 5'27"; 2. René Brandenbourg, Seetal 5'35"; 3. Christophe Berthousoz, Conthey 5'36"; 4. Alain Daguet, Fribourg 5'39"; 5. Manfred Rutishauser, Egliswil 5'49"; 6. Fabrice Pralong, Conthey 5'58".

Classement interclubs: 1. Conthey 593 points; 2. Seetal 582; 3. Fribourg 452; 4. Egliswil 446.

TENNIS DE TABLE

L'assemblée de la fédération suisse

Plusieurs modifications des règlements ont été décidées par l'assemblée des délégués de la Fédération suisse de tennis de table, à Weesen. Les principales sont:

- Les frontaliers sont considérés comme étrangers avec effet immédiat;
- les clubs de ligue nationale doivent disposer d'un arbitre officiel après deux ans d'appartenance à leur nouvelle série;
- une équipe qui ne dispute pas son dernier match de championnat est automatiquement reléguée.

La participation de l'équipe nationale aux championnats du monde 1979 en Corée du Nord a fait l'objet de longues discussions, sur le plan financier principalement. Le crédit prévu pour le déplacement a finalement été versé sur un compte de réserve de sorte qu'une participation suisse reste possible.

Le président central, Urs Wymann (Muri/Berne) et son comité ont été réélus par l'assemblée qui, en 1979, se réunira les 9 et 10 juin à Monthey.

Natation: les cours du CN Sion

Comme chaque année, le CNS organise à la piscine de Sion du 26 au 30 juin, un cours de natation pour les enfants dès l'âge de 6 ans.

Les inscriptions seront prises le lundi 26 juin, dès 8 heures, à la piscine. Début des cours à 9 heures.

Durant la même semaine un cours pour adultes aura lieu le soir de 18 à 19 heures. Les inscriptions seront prises le lundi 26 juin dès 17 heures, à la piscine de Sion.

Le fichier Auto-Rallye
Une publication qui passionnera

Conçu et réalisé par Edito-Service S.A., à Genève, avec la collaboration de journalistes spécialisés, cet ouvrage constitue une véritable encyclopédie d'un genre tout nouveau.

Elle se présente sous forme de fiches illustrées pouvant être facilement rangées dans un coffret et répertoriables au gré des préférences de chacun, grâce à d'astucieux symboles ou couleurs figurant en tête des fiches. Ainsi chacun peut, en un instant, retrouver la fiche porteuse de l'information qu'il recherche.

Chaque fiche, consacrée à un sujet bien défini, est porteuse, au recto, d'une grande illustration en couleurs. Au verso, un texte clair et concis donne l'essentiel de ce qu'il faut savoir sur le sujet.

Le fichier est organisé en six grands thèmes. Le premier traite des hommes dont le nom est lié à l'automobilisme: inventeurs, ingénieurs, constructeurs, pilotes, organisateurs de compétitions, «sponsors», etc. On y évoque aussi les problèmes humains et sociaux posés par l'automobile.

Le second chapitre présente, de la même manière vivante, quasiment tous les types de véhicules civils, utilitaires ou militaires ayant vu le jour depuis le fardier de Cugnot, ainsi que des visions de véhicules de rêve.

D'autres fiches sont consacrées plus spécialement à la technique, à la mécanique, aux équipements, à la construction, alors que la rubrique «La route» aborde, elle, les problèmes des voies de communication, la sécurité, la conduite, la pollution, etc. La compétition fait l'objet d'un chapitre à part où vous trouverez tout ce qu'il faut savoir sur les grandes courses en circuit ou en côte, les rallyes, les records, les diverses formules et groupes de bolides. Enfin, tel un livre d'or, le Fichier Auto-rallye *rappelle aussi les grandes dates et les événements les plus marquants de l'histoire de l'automobile.*

Parution périodique: *environ 72 fiches par mois.*

Diffusion: *Editions Rencontre, Lausanne et Cercle du Bibliophile, Evreux, qui enverront volontiers et sans engagement une documentation gratuite à quiconque en fera la demande.*

HIPPISME

Valaisans en nombre à Apples

L'un des grands concours de Suisse romande aura lieu de jeudi à dimanche prochain, 15-18 juin, à Apples, organisé par le Cercle hippique du pied du Jura. Il y aura près de 1000 départs au cours des vingt épreuves au programme, jeudi 3, 5 vendredi, 7 samedi et 5 dimanche, en matinée et en nocturne, cette dernière les trois premiers jours. Certaines épreuves verront leurs résultats enregistrés pour le championnat romand des cavaliers de concours, d'autres seront qualificatives pour la coupe «Panache», deux serviront de sélection pour la formation de l'équipe suisse juniors, une autre pour le Prix Dunhill, la soirée de samedi se terminant par une «puissance» dans laquelle s'aligneront la plupart des meilleurs cavaliers suisses. De quoi attirer, comme c'est toujours le cas, à Apples, de nombreux spectateurs sûrs d'assister à des épreuves intéressantes et très disputées.

Cavalières et cavaliers valaisans figurent au programme de plusieurs épreuves et ne se contenteront certainement pas de faire seulement de la figuration. Consultant le programme, nous relevons les noms de Bruno Favre, Sion; Albane Donnet-Monay, Troistorrents; sa sœur Murielle; Michel Darioly, Martigny; Victor Zwissig, Sierre; Chantal Blanc, Sion, qui remettra en concours son cheval Snob, dont la blessure ne semble plus être qu'un mauvais souvenir, et qui montera encore deux autres chevaux; Luc Reffay, Sion; Yves Jacot, Sion; Sigrid Houriet, Sion: Claude Pachoud, Monthey, Philippe Putallaz, Vétroz; Erika Ruppen, Veyras; Michèle et Bruno Zufferey, Sierre, pour ne citer que ceux-là.

L'excellent cavalier du Chablais vaudois, Olivier Lauffer, de Rennaz, s'alignera dans plusieurs épreuves avec le fameux Brooklin, vainqueur individuel du championnat d'Europe de l'an, et avec Ash Lin, alors que Corinne Matthey, de Rennaz également, cherchera à conquérir le plus de points possibles pour faire partie de l'équipe suisse juniors.

L'importance du concours d'Apples est concrétisé par un budget qui atteint 100000 francs.

†

Madame Jeanne BOCHATAY-DÉCAILLET, à Miéville ;
Monsieur et Madame Jean-Jacques BOCHATAY-DÉCAILLET et leur fils Christian, à Salvan ;
Madame et Monsieur Adrien LOVEY-BOCHATAY, à Martigny ;
Madame veuve Mathilde PACHE-BOCHATAY, à Miéville, ses enfants et petits-enfants, à Vernayaz et Dorénaz ;
Madame veuve Yvonne CHAPPALLAZ-DÉCAILLET, à Lausanne ;
Monsieur Ernest DÉLEZ, à Miéville ;
ainsi que toutes les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Clovis BOCHATAY

leur très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, parrain, cousin et ami, survenu subitement dans sa 75e année, muni des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église de Vernayaz, le vendredi 16 juin 1978, à 15 heures.

Le défunt repose à la crypte Saint-Michel à Martigny-Bourg, où la famille sera présente de 18 h. 30 à 20 heures.

Repose en paix !

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Madame Amélie ROCH-COTTER, à Magnot ;
Madame et Monsieur Michel PUTALLAZ-ROCH et leur fille Danièle, à Vétroz ;
Madame André ROCH-CARROZ et ses enfants Claude-Alain, Christophe et Hugues, à Vétroz ;
Madame et Monsieur Claude FOURNIER-PUTALLAZ et leurs enfants, à Nendaz ;
Madame et Monsieur Patrice DELALOYE-PUTALLAZ et leurs enfants, à Ardon ;
Monsieur et Madame Jean-Luc PUTALLAZ-CARRUPT et leur fils, à Vétroz ;
Madame Gaspard ROCH-BONVIN, ses enfants et petits-enfants, à Sion ;
Madame et Monsieur Conrad CURDY-ROCH, leurs enfants et petits-enfants, à Sion, Salins et Martigny ;
Monsieur et Madame Jean COTTER-HUSER, leurs enfants et petits-enfants, à Magnot et Vétroz ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur
Emile ROCH

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parrain et ami, pieusement décédé à l'hôpital de Sion, après une longue maladie, le mardi 13 juin 1978, à l'âge de 74 ans.

L'ensevelissement aura lieu en l'église d'Ardon, le jeudi 15 juin 1978, à 10 h. 30.

Prière de ne pas faire de visites.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

†

La famille de

Madame
Berthe GERMANIER-ROMAILLER

exprime sa reconnaissance à toutes les personnes qui ont assisté aux obsèques et qui, par leurs envois de messages, leurs dons de messes, de couronnes et de fleurs, ont pris part à son épreuve.

Un merci particulier est adressé :

aux prêtres qui l'ont assisté ;
aux médecins, aux religieuses et au personnel soignant de la clinique Sainte-Claire à Sierre.

Sierre, juin 1978.

†

IN MEMORIAM

Raymond MARTIN — Lydia MARTIN

14 juin 1976 - 14 juin 1978

Une messe d'anniversaire sera célébrée à Notre-Dame des Marais à Sierre, le jeudi 15 juin 1978, à 19 h. 45, et en l'église paroissiale de Martigny, le vendredi 16 juin 1978, à 20 heures.

Deux ans déjà que vous nous avez quittés, chers parents, mais votre souvenir demeure.

Vos enfants et petite-fille

Coup d'œil sur le petit écran

Energie nucléaire avec MM. Genoud et Meylan

Intéressante discussion – trop brève, hélas – hier soir, lors de la seconde partie d'*Un jour, une heure*, entre deux conseillers aux Etats et d'Etat, le Neuchâtelois René Meylan et le Valaisan Guy Genoud. Le sujet de cet échange de vues était, tout naturellement, la nouvelle loi sur l'énergie atomique qui vient d'être discutée et votée par le Conseil des Etats (voir page 34).

Représentant la minorité de la commission qui s'est cependant ralliée au texte du gouvernement, M. Guy Genoud a fait part de sa «résignation» devant cette clause du besoin qui, accordée à l'Etat par la loi, entraîne sa responsabilité. Par prudence excessive due aux aléas de la politique, l'Etat peut, en effet, conduire le pays à une pénurie d'énergie qui aurait les conséquences qu'il est aisé d'imaginer. M. Guy Genoud, qui redoute ce premier pas vers l'étatisation du secteur de l'énergie, regrette cependant ce veto du Parlement prévu par la loi qui risque d'entraver une décision qui devrait rester un pur acte de gouvernement.

Des déclarations du socialiste René Meylan, on retiendra qu'il est en opposition avec l'initiative lancée sur l'énergie atomique, initiative pourtant soutenue par son parti. Le conseiller aux Etats neuchâtelois a, en effet, très justement fait remarquer que celle-ci n'est pas du tout destinée à réglementer l'industrie nucléaire, mais à purement empêcher son implantation en Suisse.

★

Nous ne dirons rien des traditionnels *Jeux sans frontière*, sinon qu'ils auront sans doute ravi comme toujours les amateurs du genre et qu'ils ont apporté un sérieux retard à la suite du programme qui s'est donc achevé fort avant dans la soirée, avec la dernière édition de la saison de *Spécial cinéma*. Pour cette émission qui a débuté avec les premières visions, Christian Defaye avait réuni une jolie brochette de réalisateurs, producteurs et acteurs. Tous les amoureux du cinéma auront donc pris grand intérêt à cette vivante présentation des nouveautés de l'écran qui précédaient un film sur la vie de Mary Pickford. Ne manquait à la fête que la critique romande curieusement absente. Les responsables de *Spécial cinéma* auraient pourtant bien tort de bouder les journalistes qui ont, sans aucun doute, beaucoup apporté à cette émission.

(R)

Gros incendie à Val-d'Illiez

300 000 francs de dégâts

VAL-D'ILLIEZ. – Hier, vers 10 heures, M. Jacques Perroud, domicilié à Sion, déchargeait un camion de drêches qu'il avait transportées, sur la route des Crosets, à Val-d'Illiez. Après le déchargement, le chauffeur voulut contrôler le niveau de mazout contenu dans le réservoir de son poids lourd. Lorsqu'il ôta le bouchon, un jet de flammes s'échappa dudit réservoir et provoqua le feu à la maison d'habitation et la grange-écurie appartenant à M. Roger Ecœur, domicilié à Val-d'Illiez. Les dégâts s'élèvent à 300 000 francs environ.

†

Ses frères et sœurs et ses neveux et nièces ont le profond chagrin de faire part du décès subit de leur cher frère et oncle

Monsieur
Charly PRALONG

survenu dans sa 62e année.

Monsieur et Madame Michel PRALONG-HAAS, à Genève ;
Monsieur Jean PRALONG, à Sion ;
Madame Francis PRALONG-PRALONG, à Sion ;
Madame et Monsieur Edmond HÉRITIER-PRALONG et leur fille Chantal, à Sion ;
Monsieur et Madame Norbert PRALONG-FAVRE, à Genève ;
Monsieur et Madame Edouard REYNARD-REVAZ, leurs enfants et petits-enfants, à Genève ;
ainsi que les familles parentes et alliées, à Sion, Salins, Savièse, Genève et Vevey.

L'ensevelissement a lieu à l'église Sainte-Catherine à Sierre, aujourd'hui mercredi 14 juin 1978, à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

La famille de

Monsieur
Jules MORAND

profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, vous remercie très sincèrement de votre présence, de vos dons de messes, de vos envois de couronnes, de fleurs, de vos messages de condoléances, et vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde et vive reconnaissance.

Riddes, juin 1978.

†

Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'amitié reçus lors de sa dure épreuve, la famille de

Madame
Denise BONVIN-NIKLAUS

remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs envois de couronnes et de fleurs, leurs offrandes de messes et en faveur des œuvres missionnaires, ont pris part à son grand chagrin.

Sion, juin 1978.

†

EN SOUVENIR DE NOTRE CHER FILS ET FRÈRE

Eric LAMBIEL

15 juin 1977 - 15 juin 1978

Une messe d'anniversaire aura lieu en l'église de Basse-Nendaz, le jeudi 15 juin 1978, à 19 h. 30.

Ta famille

†

Monsieur et Madame Charles AMOOS-JAGGI et leur fils Olivier, à Venthône ;
Madame veuve Marie AMOOS-FUCHS, ses enfants et petits-enfants, à Venthône ;
Madame veuve Lydia JAGGI-AMOOS, ses enfants et petits-enfants, à Venthône ;
Monsieur Oswald JAGGI, son parrain, à Montana ;
Madame Rose-Marie RAVAZ, sa marraine, à Genève ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher petit

Didier AMOOS

survenu accidentellement dans sa 7e année.

La messe des anges sera célébrée en l'église de Venthône, le jeudi 15 juin 1978, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

†

Le Corps des sapeurs-pompiers de Venthône

a le regret de faire part du décès de

Didier AMOOS

fils de son capitaine.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

La société de musique Union à Venthône

a la douleur de faire part du décès de

DIDIER

fils de son dévoué membre actif Charles Amoos.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

Les tireurs de la Noble Contrée

ont le regret de vous faire part du décès de

Didier AMOOS

fils de leurs amis Claudine et Charly.

Eboulements et inondations à Haute-Nendaz: gros dégâts

HAUTE-NENDAZ. – Mercredi dernier, le torrent « Ojintze », subitement grossi par la fonte des neiges et les pluies, a causé quelques dégâts au hameau de Verrey et au village de Beuson.

Mais la situation est plus préoccupante dans la région des mayens de Pracondu et à Haute-Nendaz.

Le torrent qui descend du Bisse Vieux charrie depuis vendredi de la boue, du sable, des pierres et divers matériaux qui, ne pouvant être contenus dans le torrent, se déversent sur les prés du secteur. D'autre part, les terrains imbibés d'eau se mettent en mouvement et des éboulements se produisent. Vers les chalets, la boue et les matériaux s'amassent et salissent les parois.

Une situation particulière

M. Georges Fournier, responsable des travaux de la commune, nous disait hier : « Depuis de longues années, nous n'avons pas connu une telle situation. La fonte des grandes quantités de neige et les pluies de ces derniers jours grossissent subitement les torrents et bisses qui débordent, et l'eau ravine les terrains déjà détrempés. Pour l'heure, aucun chalet n'a été emporté, mais plusieurs d'entre eux ont subi des dégâts. Le chalet appartenant à M. Jean-Pierre Filliez, par exemple, a le plus souffert.

Mesures prises par la commune

L'autorité communale a pris diverses mesures pour éviter toute surprise. Un service de piquet est assuré 24 heures sur 24 par les pompiers et des hommes incorporés dans l'organisation locale de la protection civile.

Des véhicules, dont deux trax, sont sur place pour maintenir ouverte la route et pour être prêts à intervenir en cas de besoin.

On craint que la situation ne se détériore et que d'autres dégâts soient causés, soit aux chalets, soit aux immeubles. Le bâtiment «Le Torrent», vers la piscine, au lieu dit Les Ecluses, à Haute-Nendaz, a subi d'importants dégâts. La portée d'entrée a été enfoncée. Le local à skis et les caves ont été inondées. Il y aurait pour plus de 20 000 francs de dégâts. Pour l'heure, il ne faut pas dramatiser la situation, mais reconnaître que les dégâts sont déjà conséquents. Il faut faire confiance aux autorités qui ont pris toutes les mesures qui s'imposent.

D'importants travaux en vue

Comme périodiquement des éboulements et des inondations se produisent dans le secteur, des démarches ont été faites auprès du gouvernement afin que d'importants travaux soient exécutés. Cette semaine encore, une commission du Grand Conseil viendra sur place pour se rendre compte de ce qui devrait se faire pour éviter à l'avenir des éboulements et des inondations.

La station de Haute-Nendaz va se développer encore. Les sautes d'humeur du torrent ne devraient plus inquiéter les propriétaires de chalets et d'immeubles.

Assemblée de la Société des arts et métiers de Sion

SION. – La Société des arts et métiers de Sion tiendra, cet après-midi, à 16 h. 30, au café Industriel, à la rue de Conthey, son assemblée générale annuelle. Le comité souhaite retrouver de nombreux membres à cette assemblée.

MIÈGE: L'ANGOISSE DEVIENT DRAME
Le petit Didier retrouvé mort

Depuis dimanche après-midi, le fils de M. Charly Amoos, menuisier, le petit Didier, agé de six ans et demi, était porté disparu.

Tout avait été mis en œuvre afin de retrouver l'enfant, si possible sain et sauf. Hélas, au fil des heures, une tragique hypothèse se renforçait : l'enfant avait-il été emporté par les eaux de la Signèse en crue?

Des battues avec des chiens spécialisés avaient échoué. On se décida alors à sonder la rivière. Après avoir durant une partie de la nuit de lundi à mardi interrompu les opérations de recherches, on s'activa hier matin à nouveau.

Par des canaux d'arrosage, vers 8 heures, on parvint à détourner une partie des eaux de la Signèse dans un torrent voisin, le Monderèche.

Deux hommes-grenouilles vinrent renforcer les équipes présentes sur le terrain. Ils fouillèrent l'endroit où les flots se jettent dans le Rhône.

Aux alentours de midi, non loin des premières maisons du quartier de Glarey, près de l'ancienne route de Miège, on devait hélas retrouver le corps sans vie du petit Didier. Décédé au cours de sa chute dans la Signèse, le bambin resta accroché à une barre de fer sur la partie canalisée du cours d'eau.

Le drame vient ainsi frapper brutalement une famille bien connue à Venthône. Durant ces nombreuses heures d'angoisse, l'espoir demeurait. Des «voyants», des «radiesthésistes» consultés laissaient entrevoir une survie de l'enfant. Malheureusement ces espérances ne devaient pas se vérifier puisque aujourd'hui Mme et M. Amoos, parents d'un second enfant de trois ans, sont plongés dans la plus cruelle des peines.

A cette famille brisée par le chagrin et à toux ceux que le tragique décès de Didier atteint dans leur affection, le *NF* adresse ses condoléances émues les plus sincères.

Seize séminaristes vont être ordonnés à Ecône

SION. – Au total, ce sont seize séminaristes, appartenant tous à la Fraternité Saint-Pie X, qui vont être ordonnés ces prochains jours à Ecône. Il y a parmi eux un Suisse, huit Français, deux Espagnols, deux Américains, un Australien, un Canadien et un Anglais.

Le 29 juin, fête des saints Pierre et Paul, Mgr Lefèbvre ordonnera 21 sous-diacres. Le chef de la jeune communauté, qui a récemment séjourné en Amérique, vient de rentrer en Europe. Il se trouve actuellement en France, mais regagnera bientôt le Valais.

Encore des asperges valaisannes

Chacun sait que le soleil et le sol valaisans sont particulièrement bénéfiques aux cultures les plus diverses. Parmi celles-ci, l'asperge, notamment, fait le délice des gourmets les plus avisés. L'asperge se laisse préparer de mille et une façons. Servie avec mayonnaise, avec une sauce vinaigrette, en gratins, avec du jambon ou encore sous forme de quiche, toujours elle est un régal pour nos palais.

La production 1978 touche peu à peu à sa fin. Traditionnellement, c'est le 24 juin, jour de la Saint-Jean Baptiste, que la cueillette cesse. Il est donc grand temps d'en profiter une dernière fois.

Hôteliers, restaurateurs et ménagères, saisissez cette ultime aubaine en garnissant une fois encore votre table de ce succulent légume. Avec l'asperge aucune crainte pour la ligne. Chacun peut en manger à satiété, un kilogramme ne contenant que 220 calories. Donc pour avoir « une taille d'asperge », il s'agit de manger de l'asperge.

Le toit de la cathédrale de Sion va être refait

Lors d'une conférence de presse, mercredi passé, les autorités de Fribourg ont annoncé leur décision de sauver, par une restauration complète, la cathédrale de Fribourg, construite au XIIIe siècle.

Les travaux seront exécutés dans dix ans.

Par la circulation et les vibrations de cette circulation, comme par les émanations de gaz, ce grand sanctuaire risque ruine.

La cathédrale de Sion est construite avec une pierre plus solide, mais nous devons veiller à ce qu'elle ne se dégrade pas. En 1977, la restauration du clocher a été terminée; la chose la plus urgente actuellement, c'est la couverture. Le toit est abîmé et doit être refait totalement.

La cathédrale sera recouverte, pour respecter le caractère d'ancienneté de ce bâtiment, en ardoises brutes irrégulières, même si c'est plus onéreux que les matériaux modernes.

Les travaux commenceront ces jours-ci et, si tout va normalement, seront terminés avant l'arrivée de l'hiver.

Chne E. Tscherrig

Brigue

Médecin honoré

BRIGUE. – A l'occasion de son congrès annuel, la Société suisse de chirurgie a nommé membre de son comité le docteur Karl Arnold, chef responsable du département chirurgical du nouvel hôpital de Brigue. Cette nomination fait montre de l'éminente considération que les chirurgiens suisses accordent à leurs collègues valaisans. Elle honore à la fois l'élu lui-même, l'hôpital régional de Brigue et toute la médecine valaisanne. Nous félicitons chaleureusement les personnes concernées.

Programmeur-analyste

cherche nouvel emploi
Expérience hospitalière sur IBM 3,32 langage RPG II.

Adresser offres sous chiffre 87–812, à Annonces Suisses SA ASSA, faubourg du Lac 2 2001 Neuchâtel.

Restaurant La Bergère, à Sion
cherche

sommelière-barmaid

Congé le dimanche.

Tél. 027/22 14 81 – 22 50 16
36–1203

On cherche

monteur en chauffage
pour tout de suite ou à convenir

Bon salaire.
Travail assuré.

Entreprise Pitteloud SA, Sierre
Tél. 027/55 13 58
55 67 28
36–25923

Salon Coiff Sport à Sierre
Route de Sion 26
cherche

coiffeur (euse)
hommes

Tél. 027/55 35 99
36–1825

L'hostellerie de Genève à Martigny
cherche pour tout de suite

sommelier (ère)
au courant des deux services

apprenti(e) sommelier(ère)

Bon gain assuré.

Tél. 026/2 31 41 36–1235

Auberge de la Forêt, Champex-Lac
Tél. 026/4 12 78

On cherche

sommelières

au courant des deux services
36–25705

Ausoni

VILLARS-SUR-OLLON, engage

vendeurs, vendeuses
qualifiés(es) en confection, bonneterie et chaussures
ainsi qu'une

couturière retoucheuse
habile et minutieuse

Engagements saisonniers ou à l'année.
Très bons salaires.
Logement gratuit à disposition.

Faire offres à AUSONI, 1884 Villars-sur-Ollon, tél. 025/3 22 61
22–2102

cherche, pour tout de suite ou à convenir

une vendeuse bilingue
expérimentée et dynamique
Tél. 027/55 60 33
(M. Baumgartner) 36–642

Nous engageons, pour entrée immédiate ou à convenir

un tôlier

avec, si possible, connaissances en peinture

Nous offrons:
– place stable
– salaire correspondant aux capacités

Adresser offres à la direction du

GARAGE OLYMPIC

A. Antille, 3960 Sierre
Tél. 027/55 33 33
36–2832

Café des Alpes à **Martigny**
cherche

une sommelière

ou une remplaçante deux à trois jours par semaine.
Congé le dimanche.

Tél. 026/2 22 31
36–90304

Hôtel Burgener
Restaurant Skihütte
Saas-Fee

cherche pour l'été

une sommelière

(éventuellement étudiante pour deux mois).

Tél. 028/57 15 22
36–12570

Café à Sion
cherche
pour le 10 juillet

une serveuse

Congé le dimanche et le lundi matin.

Tél. 027/22 19 82
36–25746

Cherchons
pour **Aproz**

ouvrières

pour la cueillette des fraises.

Tél. 027/23 16 77
entre 12 et 13 heures
*36–301455

Je cherche

bons maçons

Entreprise
Gaston Moret
Martigny-Ravoire
Tél. 026/2 57 62
*36–400552

Souci de personnel ?

Vite une annonce dans le «NF»

Avis important à nos abonnés

Les ordres de changement d'adresse doivent nous parvenir par écrit. Ils doivent être en notre possession **5 jours ouvrables à l'avance.**

Les expéditions par avion doivent être spécialement demandées. Sans indication, les envois sont effectués par courrier normal.

Les frais de port supplémentaires pour l'étranger sont facturés à nos abonnés dès leur retour en Suisse.
Pour les changements internes les tarifs sont les suivants :

changement d'adresse définitif **Fr. 1.50**
changement d'adresse avec date de retour **Fr. 2.—**

Le montant de ces frais peut être envoyé en timbres-poste ou versé sur notre compte de chèques postaux 19–274.

Afin d'éviter tout retard dans la distribution, nous vous prions d'utiliser le coupon de changement d'adresse ci-dessous. Il comprend l'ancienne et la nouvelle adresse ainsi que la durée du changement. Ces informations nous sont absolument nécessaires. Veuillez écrire en lettres majuscules.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Adresse habituelle
Nom/prénom _____
Rue et No _____
No postal et localité _____
Pays _____
Lieu ou provenance étrangère _____

Veuillez expédier le «Nouvelliste» à l'adresse suivante :
☐ changement définitif
☐ changement temporaire (les dates de départ et de retour sont obligatoires)
(mettre une × dans la case désirée)

Nom, prénom ou raison sociale, filiation ← α|0|3
Profession ← α|0|4
Nom de la rue ← α|0|5 — N° rue → α|0|7
N° postal α|0|9 — Nom de la localité
Pays ou province étrangère ← α|1|2
Pour adresse à l'étranger

Changement valable					
du			au		
Jour	Mois	Année	Jour	Mois	Année

y compris

Date _____

Conseil national

Révision de la loi sur la Banque Nationale

(CPS). – Le Conseil national s'est attaqué, hier, à la révision partielle de la loi sur la Banque Nationale, révision, dont l'entrée en matière est acceptée par tous les groupes politiques, même si, aux yeux de certains, les modifications ne sont pas assez substantielles.

C'est à M. Fernand Corbat (rad./GE), porte-parole de la commission, qui présenta le projet. C'est ainsi qu'il expliqua à ses collègues que la révision a essentiellement pour but d'intégrer le droit d'urgence, actuellement en vigueur, dans le droit ordinaire. Rappelons que ce droit d'urgence repose actuellement sur deux arrêtés fédéraux, le premier instituant des mesures dans le domaine du crédit, le second visant la sauvegarde de la monnaie. Et si l'on a eu recours pendant des années au droit d'urgence, c'est parce qu'une première tentative visant à conférer à la Banque Nationale des moyens d'action (le fameux instrumentarium) avait échoué en 1969. Depuis les années 1970, les désordres monétaires d'une part, l'inflation et la récession de l'autre, ont montré que la Banque Nationale doit pouvoir disposer à terme, outre déjà à sa disposition comme la politique du taux d'escompte et de nantissement et l'achat et la vente d'or et de devises, de possibilités plus étendues. Ces moyens lui sont tout simplement nécessaires pour répondre aux exigences énumérées dans la Constitution : servir de régulateur du marché de l'argent, faciliter les opérations de paiement et pratiquer, dans les limites de la législation fédérale, une politique de crédit et une politique monétaire servant les intérêts généraux du pays. L'article conjoncturel adopté le 26 février dernier en votation populaire autorise la Confédération à intervenir plus directement dans les domaines de la monnaie et du crédit.

Comme l'a relevé M. Corbaz, la révision porte essentiellement sur trois points : constitution de réserves minimales sur les dépôts bancaires, élargissement des compétences de la Banque Nationale en matière de politique « d'open-market » (politique d'intervention monétaire) et le contrôle des émissions. Le projet fixe enfin de manière plus précise la répartition des compétences entre le Conseil fédéral et la Banque Nationale.

Si ce projet de révision n'aura sans doute aucune peine à passer l'épreuve parlementaire, c'est que, dans ses grandes lignes, il a recueilli l'approbation de tous les milieux consultés, à savoir les cantons, les partis politiques, les organisations d'employeurs et des syndicats, les banques et les organisations de consommateurs.

La discussion de détail entamée hier se poursuit aujourd'hui.

★

Auparavant le Conseil national accepte la création d'un institut de droit comparé à Lausanne-Dorigny et la révision du code civil dans le domaine de l'assistance a été mise sous toit.

Au groupe radical des Chambres fédérales

Furka et questions militaires

BERNE (ATS). – Le rapport sur le tunnel de la Furka ainsi que diverses questions militaires ont constitué les sujets principaux des débats du groupe radical-démocratique de l'Assemblée fédérale, lors de sa séance d'hier après-midi à Berne. Le groupe, présidé par le conseiller national Luigi Generali (TI), qui a siégé en présence du conseiller fédéral Georges-André Chevallaz, a adressé ses félicitations à M. Ernst Brugger, ancien conseiller fédéral, auquel l'université de Saint-Gall vient de décerner le titre de docteur honoris causa.

Le conseiller national Karl Flubacher (BL) a commenté le rapport sur l'affaire du tunnel de la Furka. Ce dernier a été approuvé par le groupe radical qui a par ailleurs décidé de soutenir les propositions parlementaires présentées à ce sujet. Le groupe radical demande «que les responsabilités soient dûment établies». La question de la surveillance à exercer par le Parlement a enfin été l'objet de discussions, indique le groupe dans un communiqué.

Le groupe radical a approuvé le rapport sur les dépenses militaires et le programme d'armement 1978 ainsi que le message sur les ouvrages militaires et les acquisitions de terrains.

L'arrêté sur l'aide financière aux régions dont l'économie est menacée a bénéficié d'un accueil de principe favorable. Le groupe s'est enfin prononcé en faveur du crédit-cadre demandé pour la coopération technique.

Réouverture du musée de la contrebande à Gandria

GANDRIA (ATS). – A la suite d'importants travaux de réfection, le musée de la contrebande créé en 1935 à Gandria, près de Lugano, sera à nouveau ouvert dès le 1er juillet. Tous les objets présentés ont été saisis et rassemblés par les gardes-frontière: anciens imprimés, armes, caches ingénieuses ayant servi au transport des marchandises frauduleuses, tels des semelles de chaussures creuses, des réservoirs d'essence à double fond, des pains évidés, des livres truqués. On y découvre également un canot pneumatique doté d'un moteur silencieux qui avançait sous l'eau, chargé d'une tonne de salami.

Troisième Festival du jazz à Nyon

(ATS). – Nyon connaît une animation musicale que beaucoup de villes plus grandes pourraient lui envier. Outre un festival folk international, des concerts de jazz y sont organisés depuis quatre ans et le groupe « Jazz-Nyon » présente son troisième festival, dès jeudi et jusqu'au 18 juin.

NÉCESSITÉ FAIT LOI

Pourquoi une révision de la loi sur la Banque Nationale Suisse doit-elle être envisagée? Tout simplement pour lui permettre de remplir son rôle depuis l'introduction des changes flottants à la suite de l'effondrement du système des parités fixes découlant de la suppression de la convertibilité du dollar annoncée au monde le 15 août 1971 par l'ex-président Nixon.

La BNS s'est ainsi trouvée devant une situation absolument nouvelle, qui n'impliquait plus pour elle des interventions obligatoires sur le marché des devises. Le Conseil fédéral a alors volé à son secours en utilisant les pouvoirs d'urgence qu'il détient, ce qui a permis à la BNS d'adapter sa ligne de conduite à l'évolution sinueuse et parfois déroutante et divergente des diverses monnaies.

Par ailleurs, la BNS s'est vue confier, dès 1972, un rôle important dans la politique conjoncturelle du pays, qui s'est traduite par diverses mesures dont l'effort essentiel a porté sur le financement et le crédit. La surveillance qu'elle a exercée dès lors sur l'ensemble du secteur bancaire s'est ainsi amplifiée progressivement.

Il importe de prolonger cette action, qui s'est révélée bénéfique, en particulier dans la lutte contre l'inflation, en faisant entrer ces mesures d'urgence dans la législation ordinaire. C'est ainsi qu'est née la révision qu'on se propose d'opérer aujourd'hui, qui demeure cependant plus restreinte que celle prévue par le projet qui avait fait l'objet de la procédure de consultation. C'est ainsi qu'on a abandonné certains volets, en particulier celui de l'encadrement du crédit. Faut-il considérer dès lors que le Conseil fédéral se les est réservés en fonction du nouvel article conjoncturel que le peuple suisse a accepté récemment d'inscrire dans sa Constitution? Cela est bien probable.

Toujours est-il qu'en cas d'acceptation des nouveaux articles qu'on se propose d'introduire dans la loi sur la BNS, cette dernière disposera de moyens d'intervention sensiblement plus étendus, mais non de pleins pouvoirs.

L'autonomie de la BNS, qui, rappelons-le, est à la base une institution de droit privé et dont l'essentiel des actions se trouve entre les mains des cantons et le reste en celles du public, est ainsi sauvegardée. Mais il va de soi que son action doit être, comme le projet le prévoit, coordonnée avec celle du pouvoir politique exécutif, qui désigne d'ailleurs ses directeurs.

On ne conçoit plus actuellement de politique conjoncturelle sans intervention directe ou indirecte dans le secteur des prix. L'expérience a prouvé qu'il était tout à fait possible d'opérer en régularisant le volume de la masse monétaire par des mesures appropriées, limitatives de l'expansion, comme l'open-market et le contrôle des émissions. L'extension des compétences de la BNS en la matière trouve là une pleine justification.

L'obligation de constituer des réserves minimales sur les dépôts des banques fait également partie des moyens classiques d'intervention. Par ce biais, on agit indirectement sur le crédit. A noter que le projet initial prévoyait également la création de réserves sur le développement des actifs des banques, mesure abandonnée dans la version définitive. Heureuse innovation également, celle des taux différenciés en fonction des échéances pour le calcul des dépôts obligataires. Cette disposition est mieux adaptée à la diversification du secteur bancaire suisse. On peut également penser que, par ce moyen, il pourrait être mieux tenu compte des disparités régionales que par le passé.

Parmi les modifications à caractère technique, il faut citer l'abandon du taux de couverture de la monnaie par le stock d'or fixé jusqu'ici à 40%. Il n'est pratiquement plus possible de s'en tenir à cette norme depuis que l'approvisionnement doit s'opérer sur le marché libre que l'on sait très fluctuant.

Au vu des débats du Conseil national sur l'entrée en matière, on peut supposer que le projet ne subira pas de modifications fondamentales et il serait étonnant que le Conseil des Etats adopte une autre attitude.

Mais des surprises demeurent dans le domaine du possible, tout comme des attaques plus ou moins ouvertes contre le secteur bancaire, sérieusement décrié depuis un certain temps malgré son indéniable prospérité.

F.C.

Le Conseil des Etats balaie l'initiative anti-nucléaire

La loi butte encore sur quelques divergences

(CPS/ATS). – C'est sans histoire et résolument (32 voix contre 1), que le Conseil des Etats a décidé de rejeter l'initiative anti-nucléaire, appuyée par le récent congrès socialiste, visant à interdire les centrales nucléaires. Il a par contre approuvé (33 voix contre zéro) une nouvelle loi sur l'énergie nucléaire, dans les grandes lignes semblables à celle qui fut adoptée par le Conseil national le 20 avril dernier à quelques divergences près. Les « sénateurs » ont adopté tous les amendements que leur proposait leur commission et la loi pourra être considérée comme un véritable contreprojet à l'initiative anti-atomique.

Les « sénateurs » ont adopté tous les amendements que leur proposait leur commission et la loi pourra être considérée comme un véritable contreprojet à l'initiative anti-atomique.

Utilisation d'une centrale nucléaire – Qui est lié ?

Une autorisation générale octroyée par le Conseil fédéral pour une centrale nucléaire doit être approuvée par l'assemblée fédérale. Proposée par le Conseil national au cours de la session extraordinaire du mois d'avril dernier, cette modification du projet présenté par le Conseil fédéral a été approuvée par le Conseil des Etats. Une divergence persiste toutefois dans cet article consacré à l'autorisation générale : le Conseil des Etats maintient, par 24 voix contre 9 la disposition du Conseil fédéral selon laquelle l'autorisation générale lie également les cantons et communes. Le Conseil national l'avait supprimée.

Clause du besoin

On passe à la divergence relative à la clause du besoin. Le Conseil national voudrait y ajouter les mesures d'économie et les énergies de remplacement. La commission des Etats s'y rallie. M. Jauslin (rad/BL) regrette cet élargissement de la clause du besoin qui permettrait simplement de retarder la construction des centrales. **M. Genoud (PDC/VS) accepte la clause du besoin et les précisions du Conseil national (Réd. – Précisons que c'est avec résignation que M. Genoud accepte cette clause accordée à l'Etat central car elle accorde ipso facto davantage de pouvoirs à la Confédération au détriment de la souveraineté cantonale. Le premier pas vers l'étatisation de l'énergie... Voir également page 32 les déclarations de M. Genoud à la TV romande.)**

Possibilité de recours

Le projet du Conseil fédéral, approuvé par le Conseil national, donne à toute personne la possibilité de faire des objections. Le Conseil des Etats se veut plus restrictif en n'accordant ce droit qu'aux parties, soit aux collectivités ou personnes directement touchées par l'usine projetée.

Financement d'un démantèlement

Pour financer la désaffectation et le démantèlement des installations mises hors service, le Conseil des Etats veut obliger les propriétaires de centrales nucléaires à constituer des réserves. Il s'oppose en cela à la proposition du Conseil national qui prévoit la création d'un fonds alimenté par les propriétaires et géré sous la surveillance du Conseil fédéral.

Dédommagement en cas de révocation

La disposition relative à la révocation de l'autorisation de site enfin, est le dernier point de désaccord entre les deux Chambres. Selon la disposition que le Conseil des Etats a adopté par 22 voix contre 8, les dommages subis par le titulaire d'une autorisation du site – que la Confédération devrait éventuellement rembourser si elle retire cette autorisation – doivent également comprendre les dépenses qui ont pu être faites de bonne foi en vue d'obtenir l'autorisation de construire.

Le franc suisse dans le serpent monétaire européen?

A l'issue de la réunion des ministres des finances de RFA, de Suisse et d'Autriche, lundi, à Salzbourg, M. Georges-André Chevallaz a déclaré que le Gouvernement fédéral était prêt à coopérer avec un «serpent» élargi, à condition que les pays concernés adoptent davantage de discipline quant à leurs politiques économiques.

S'agit-il là d'un nouvel avatar d'une position qui a souvent varié dans le temps? Le chef du Département des finances avait tenu des propos très semblables, il y a deux ans, et il s'était même rendu à Paris pour rencontrer son homologue français de l'époque, M. Jean-Pierre Fourcade. Celui-ci détenait-il la clef de l'adhésion suisse au serpent européen? Tout le laissait entendre, mais l'entrevue s'était soldée par un échec devant les conditions mises par la France.

Le problème revient aujourd'hui à l'ordre du jour et les raisons apparaissent sans difficultés: le franc suisse a repris son mouvement ascendant sur les marchés des changes et cette revalorisation incessante, quels que soient les efforts déployés ici pour conserver les marchés étrangers et défendre les activités nationales tributaires de l'étranger, comme le tourisme, conduit à un isolement économique croissant du pays, sur le plan financier d'abord, et les mesures récemment adoptés par la Banque Nationale sont là pour l'attester, sur le plan commercial ensuite, dans la mesure où un cordon douanier renforcé apparaît comme la condition de sauvegarde de l'appareil de distribution dans les régions frontalières surtout. Cet isolement ne peut qu'être préjudiciable à une économie qui, pour plus du tiers, dépend de ses débouchés à l'exportation et donc défend contre vents et marées les vertus du libre-échange.

Alors, dans ce contexte, à quoi servirait une «coopération» du franc et du serpent?

Ce dernier réunit aujourd'hui le Bénélux, le Danemark et la RFA, auxquels sont associés l'Autriche et la Suède. Chaque Etat membre par l'intermédiaire de sa banque centrale prend l'engagement de maintenir sa devise dans une fourchette de fluctuations, mais si cette marge est dépassée, seul l'Etat intéressé intervient pour soutenir sa monnaie, sauf à mobiliser les ressources limitées d'un fond européen de stabilité des changes. Le serpent paraît ainsi comme le dernier vestige du projet d'union monétaire lancé en 1972 et abandonné très vite par la Grande-Bretagne, l'Italie puis la France, malgré, pour cette dernière, une tentative de retour en 1975.

Alors, quel est l'intérêt du serpent en l'absence d'intervention solidaire des instituts d'émission pour soutenir une monnaie en danger? Limité, à vrai dire, mais une telle solidarité pose, il est vrai, très vite des problèmes de souveraineté liés à la mobilisation des réserves en devises par un Etat, pour soutenir celle d'un autre Etat. Le véritable problème est celui de la politique économique de cet Etat et le FMI ne se prive pas pour sa part d'imposer les correctifs nécessaires avant d'apporter son aide, comme c'est le cas maintenant au Portugal.

C'est là le sens à donner aux propos de M. Chevallaz à Salzbourg, le serpent n'étant qu'une institution réunissant des Etats faisant preuve de rigueur dans leur politique économique.

Le serpent sera-t-il élargi? Le problème est bien plutôt pour certaines monnaies comme le franc belge d'y rester; quant à son extension, elle ne saurait être envisagée avant longtemps du côté de l'Italie, de la Grande-Bretagne et de la France qui, cette année encore, enregistrera un taux d'inflation supérieur à 12%. A plus long terme, l'élargissement de la CEE avec l'adhésion de la Grèce, du Portugal et de l'Espagne, ne fait que repousser les échéances. Avec des structures économiques de pays en voie de développement et une monnaie inconvertible, on voit mal, en effet, le Portugal s'associer à une expérience de stabilisation des changes. Alors le serpent européen constitue de plus en plus un symbole, celui de la rigueur monétaire et c'est pourquoi à Bruxelles et aujourd'hui à Salzbourg, il a valeur de référence.

J.F.

Procès des terroristes allemands

Vers une impasse juridique?

Dans leur volonté d'entraver l'action logique normale de la justice et dans le dessein de démontrer que l'Etat démocratique peut être freiné dans sa marche par l'action de quelques contestataires de tout acabit, il est clair que les deux terroristes allemands et leurs avocats qui sont en parfaite connivence avec eux, ont marqué des points lors des deux heures d'audience du procès, lundi matin, à Porrentruy. Peu leur importe, dans le fond, que le citoyen moyen voie d'un mauvais œil les importants frais provoqués par la mise en place de mesures de sécurité exceptionnelles qui n'ont pas suffi à permettre le libre exercice de la justice. Extrémistes, Kroecher et Moeller comptent sur les milieux qui leur sont proches idéologiquement et aussi sur le peu de crédit dont la police jouit, spécialement depuis les derniers événements dans le Jura.

A cet aspect politico-psychologique s'ajoute un imbroglio juridique qui est une véritable première dans notre pays. Un avocat qui quitte la salle d'audience sans déposer son mandat peut-il être remplacé par des avocats d'office dont on devine d'ailleurs qu'ils ne trouveront pas grâce auprès de leurs clients ? L'avocat ne pouvant être exclu par la Cour s'exclut-il lui-même s'il quitte les débats ? Les avocats zurichois vont recourir au Tribunal fédéral contre la désignation de deux avocats d'office, avançant la déclaration de Me Zweifel selon laquelle il conservait le mandat de ses clients. Le code de procédure pénale étant muet sur la situation inédite créée par la manœuvre dilatoire de l'avocat zurichois, quelle décision prendra le Tribunal fédéral ? S'il rejette l'effet suspensif, ce qui semble probable, et s'il ne prend pas position avant la reprise des débats, le 26 juin, ceux-ci pourront-ils se tenir normalement ? Dans cette hypothèse, quel coup de théâtre les avocats zurichois feront-ils alors ? Sans doute qu'ils refuseront de plaider à côté des avocats d'office et quitteront à nouveau la salle ! C'est alors que pourrait naître une esquisse de solution, sous forme d'une plainte de l'autorité de surveillance des avocats, la sanction maximale possible étant le retrait de la patente de l'avocat coupable.

Tout indique que dans cette affaire de procédure fort éloignée des faits sanglants qui sont reprochés aux prévenus, les rebondissements peuvent être ncore nombreux.

V.G.

Une fillette martyrisée par ses parents

Deux ans et demi de réclusion et 15 ans d'expulsion

LAUSANNE (ATS). – Dispensés de comparaître parce qu'ils se trouvent présentement dans leur pays, les époux José, 34 ans, et Carmen C., 30 ans, Espagnols, ont été condamnés hier par le tribunal correctionnel du district de Lausanne, pour mauvais traitements et négligence à l'égard de leur fillette, à deux ans et demi de réclusion, et à quinze ans d'explusion de Suisse.

En 1976 et en 1977, alors qu'ils habitaient Prilly, les époux C. furent dénoncés par le médecin des écoles de cette commune, qui avait constaté que Theresa, 7 ans, portait des traces qui ne pouvaient provenir que de sévices. Deux médecins, dont le professeur Gautier, de l'université de Lausanne, examinèrent l'enfant et constatèrent qu'outre des traces de coups, elle portait aux mains des brûlures du deuxième degré. L'enquête révéla que, la fillette ayant commis quelques larcins à l'étalage, sa mère lui avait brûlé les mains avec des allumettes. Quant au père, qui abusait de l'alcool, il avait la main rude et la ceinture facile à l'égard de l'enfant, souffre-douleur de ses parents parce que conçue avant le mariage. En avril 1977, comme l'enfant était hospitalisée au CHUV pour de nouveaux sévices, le père l'en retira malgré les protestations des médecins et du service social de la jeunesse, pour l'envoyer chez sa grand-mère en Espagne.

Le tribunal a infligé aux parents dénaturés les peines requises par l'avocat général, Mme de Haller. De plus, comme on ignore actuellement où et chez qui se trouve l'enfant, le Ministère public a demandé à la Cour de faire notifier le jugement prononcé à Lausanne au procureur espagnol, afin de protéger si possible Theresa contre de nouvelles brutalités. Le tribunal s'est rangé à cet avis et a décidé d'envoyer le jugement par la voie diplomatique aux autorités judiciaires espagnoles.

La presse genevoise propose
FORMATION CONTINUE POUR LES JOURNALISTES

GENÈVE (ATS). – Réunie en assemblée générale, l'Association de la presse genevoise (APG) a voté à l'unanimité une résolution qui « demande au comité central de la Fédération suisse des journalistes (FSJ) de mettre sur pied une commission d'étude nationale sur la formation continue.

L'assemblée a, d'autre part, réélu pour une année, à la présidence de l'APG, M. Patrice Pottier.

Les vétérans fêtés

L'assemblée a fêté trois vétérans : René Baume et Me Marcel W. Suez, dit « Squibbs», tous deux membres de l'APS depuis 50 ans, et Roger Villars, de Thoire, membre depuis 30 ans et ancien président.

Le *NF* tient, à cette occasion, à présenter ses chaleureuses félicitations à Me Suez, son fidèle collaborateur depuis plusieurs dizaines d'années.

AFFAIRE EMPAIN
Arrestation à Lausanne

LAUSANNE (ATS). – La police cantonale vaudoise a confirmé une information de l'agence Associated Press, annonçant l'arrestation à Lausanne, jeudi dernier, d'un ressortissant français, Christian S., 35 ans, typographe dans une grande imprimerie de la capiale vaudoise, qui serait impliqué comme receleur dans l'affaire de l'enlèvement du baron Empain.

Les enquêturs se refusent à toute précision, mais l'homme arrêté pourrait avoir reçu de l'argent pour héberger plusieurs membres de la bande qui enleva le riche industriel belgo-français.

«24 HEURES - IMPRIMERIE RÉUNIES S.A.»
ADIEU AU PLOMB

LAUSANNE (ATS). – Les produits nets de l'exploitation de «24 Heures - Imprimeries Réunies SA», à Lausanne, ont atteint 12 millions de francs en 1977, soit 4,4% de moins qu'en 1976. Le chiffre d'affaires de «24 Heures - Imprimeries Réunies SA» s'est accru de 1,9%. Quant au chiffre d'affaires consolidé de 77,7 millions de francs, il marque une croissance de 2,8%. Le bénéfice net de l'exercice est de 614 000 francs (597 000). Le conseil d'administration propose la distribution d'un dividende inchangé de 7% sur le capital-actions de 7,5 millions.

Le rapport de gestion relève que le volume publicitaire a bénéficié d'une hausse de 4,9%, notamment en raison de la reprise du marché du travail et des petites annonces. L'effectif moyen du personnel est de 796 collaborateurs.

Ce rapport constitue une sorte d'«adieu au plomb» et d'«accueil» à la composition intégrée, c'est-à-dire à la composition électronique des journaux. Il s'agit là d'une conversion fondamentale. Cependant, l'entreprise reconnait l'obligation morale de ne pas démobiliser des hommes qui l'ont servie pendant longtemps et de faciliter, sous des formes diverses, la réadaptation et la mobilité professionnelles.

CFF: trafic voyageurs
Tendance à la baisse

BERNE (ATS). – La tendance à la baisse du trafic voyageurs a subsisté en 1977 sur le réseau des CFF, comme le relève l'annuaire statistique de la direction générale, et cela bien que les activités économiques et de tourisme se soient développées. Certes, la diminution n'est que faible (– 1,3 %). Le total des voyageurs s'est élevé à 205,5 millions. Le recul s'est manifesté essentiellement parmi les porteurs d'abonnements de parcours (– 2,1 %), et plus particulièrement dans le trafic professionnel (– 2,8 %). Dans les pays voisins, on a enregistré, dans ces secteurs, les différences suivantes : Allemagne fédérale (DB) – 1,3 % de voyageurs, France (SNCF) + 3 %, Italie (FS) + 1,2 % et Autriche (OBB) + 1,1 %.

Les dix principales gares, classées d'après leurs recettes voyageurs, ont été les suivantes l'an dernier : Zurich (HBF) 96,6 millions de francs (117 millions si l'on compte encore les gares de toute l'agglomération), Bâle (CFF) 46,6 millions, Berne (HBF) 41,9, Genève (y compris trafic SNCF) 38,9, Lausanne, 35,3, Lucerne, 22,6, Winterthour (HBF) 17,8, Saint-Gall (HBF) 14,9, Bienne 13,4, Lugano 10,9.

Pour ce qui est de la Suisse romande, à signaler encore les recettes des gares ci-après : Neuchâtel 9,2 millions, Fribourg 9,1, Vevey 5,6, **Sion 5,4,** La Chaux-de-Fonds 4,5, Yverdon 4,2, Montreux 4 millions, Nyon 3,9 et Delémont 3,6.

Les patrons boulangers-pâtissiers opposés à la TVA et à la révision de la Constitution fédérale

EINSIEDELN (ATS). – Les quelque 500 participants au congrès de l'Association suisse des patrons boulangers-pâtissiers, qui s'est tenu lundi et mardi à Einsiedeln (SZ) ont discuté de problèmes de gestion, présentés sous la forme de propositions concrètes.

Le président de l'association, M. Anton Bauer, Zurich, abordant un certain nombre de questions politiques actuelles, s'est prononcé contre la révision totale de la Constitution fédérale, contre la taxe à la valeur ajoutée, contre les caisses de pension obligatoires, et contre l'introduction du prélèvement sur le salaire des cotisations de l'assurance-maladie. Pour ce qui concerne la taxe à la valeur ajoutée, l'association relève que selon la nouvelle formule, la branche demeurera soumise à l'impôt. La dépense ainsi occasionnée n'est pas raisonnable et constituera une charge supplémentaire.

Dernières dépêches

Terroriste suisse devant la justice libanaise

BEYROUTH (ATS/Reuter). – Arrêtée le 6 mai à l'aéroport de Beyrouth après la découverte dans ses bagages d'une bombe et d'un détonateur, une étudiante suisse a été déférée, hier, à la justice militaire libanaise.

Nanni Albonico, 23 ans, de Zurich, a été inculpée de tentative de menées terroristes à l'étranger. Elle allait monter dans un avion de la compagnie libanaise MEA en partance pour Zurich et Francfort quand 600 grammes d'explosifs avec un détonateur à retardement ont été trouvés dissimulés dans son bagage. La jeune fille avait reconnu quelques jours après son arrestation, que la bombe qu'elle transportait était destinée à un agent palestinien en Suisse. Cet explosif devait servir pour une opération contre les firmes israéliennes en Europe ou à l'intérieur d'Israël. Selon les spécialistes qui l'ont examinée, la charge était assez puissante pour détruire un avion en vol.

La Sûreté libanaise a cherché à établir si Nanni Albonico avait eu des contacts avec des éléments extrémistes palestiniens à Beyrouth.

La loi libanaise prévoit que toute personne accusée de port illégal d'armes ou d'explosifs doit comparaître devant la justice militaire. La jeune Suissesse risque quinze ans d'emprisonnement.

V'la l'facteur...

ANTALYA (ATS/Reuter). – Lorsqu'une lettre arrive, dans le village turc de Yesilkoy, au nom de Mustapha Baysal, elle est lue publiquement sur la grand place avant d'être remise à son légitime destinataire. Il y a en effet 42 Mustapha Baysal à Yesilkoy.

Le moukhtar (chef) du village, un certain Mustapha Baysal, indique qu'aucune solution non plus n'a été trouvée pour les appels téléphoniques. Lorsqu'on appelle un Mustapha ou un Ali Baysal, une file se forme devant la cabine publique jusqu'à ce que l'on découvre le bon correspondant.

Japon: bilan très lourd
22 morts - 698 blessés

TOKIO (ATS/Reuter). – Les autorités japonaises ont réussi à éviter une catastrophe pour l'environnement en arrêtant le déversement dans l'océan Pacifique de pétrole fuyant des réservoirs endommagés par le tremblement de terre à Sendai, au nord-est de Tokio.

68 000 tonnes de pétrole se sont échappées de trois des 87 grands réservoirs d'un dépôt en bordure de mer, dont les tôles ont été tordues par le séisme, comme écrasées par la poigne d'un géant.

Des digues de sécurité, édifiées autour du dépôt, ont arrêté la plus grosse partie du pétrole. Mais quelque 25 000 tonnes sont passées par-dessus les digues et se sont déversées en direction de la mer. 2000 tonnes environ ont atteint l'océan. Mais le pétrole a été arrêté par trois barrages flottants près de la côte, où plus d'un millier d'hommes s'emploient à le pomper et à l'écoper.

Par ailleurs, la vie redevient graduellement normale à Senday, ville de 600 000 habitants, qui a été la plus éprouvée par le séisme. Le dernier bilan fourni par la police s'élève à 22 tués et 698 blessés. Le courant électrique a été rétabli dans la ville, mais le gaz reste coupé tant que toutes les canalisations endommagées par le tremblement de terre n'ont pas été réparées.

Italie: l'après-Cossiga...

ROME (ATS/Reuter). – M. Giulio Andreotti, président du Conseil italien, a désigné mardi un démocrate-chrétien relativement peu connu pour prendre en charge le portefeuille de l'intérieur qu'il détenait depuis l'assassint d'Aldo Moro.

Le nouveau ministre est Me Virginio Rognoni, un avocat de Pavie, qui a été vice-président de la Chambre des députés à laquelle il a été élu pour la première fois en 1968.

L'ancien ministre de l'intérieur, M. Francesco Cossiga, a démissionné lorsque les «Brigades rouges» ont tué Aldo Moro le 9 mai après l'avoir gardé en otage pendant cinquante-quatre jours.

L'expansion militaire soviétique
«Hénaurme»...

KOWEIT (ATS/AFP). – L'Union soviétique a exporté au cours des deux derniers mois près de 100 000 tonnes d'équipements militaires dans divers pays d'Afrique et du Proche-Orient, affirmait hier le quotidien koweïtien *Al Anba*.

D'une valeur globale de 4 milliards de dollars, ces armes ont été acheminées à bord d'avions est-européens, vers l'Ethiopie, l'Angola, le Mozambique, la Syrie, la Libye, L'irak et le Sud-Yémen. Le journal souligne que 45 000 experts et soldats cubains et est-européens ont également été envoyés en Afrique durant cette période.

Il a également indiqué que la Chine essayait d'utiliser les sentiments snti-soviétiques des Américains pour les entraîner dans un conflit.

★

TAIPEH (ATS/AFP). – Le président de Taïwan, M. Chiang Ching-kuo, a attiré l'attention des Etats-Unis sur le développement de l'influence militaire soviétique dans les mers d'Asie du Sud-Est, qui, selon luj, constitue une menace stratégique pour les Etats-Unis.

Le président Chiang a ajouté que les Etats-Unis devraient « prendre en considération » la menace stratégique que constitue l'expansion soviétique dans les mers d'Asie du Sud-Est. Il a souligné que les bâtiments soviétiques étaient déployés de Vladivostok au détroit de Malacca, et qu'on en avait vu récemment apparaître dans les détroits de Taïwan.

Qui a attenté?

PARIS (ATS/AFP). – Un second groupe a revendiqué hier l'attentat commis dimanche matin contre le siège de l'organisation de tourisme, Club Mediterranée, à Paris.

Dans un communiqué adressé au quotidien français *Le Monde*, un groupe affirmant se nommer « Les smicards toujours en pétard » (ndlr : employés payés au salaire minimum légal en colère), a revendiqué l'attentat. Il a déclaré avoir agi « pour que la moyenne bourgeoisie des cadres et technocrates connaisse à son tour la saveur des braises qui accompagneront ses vacances ».

L'attentat contre l'organisation de tourisme avait déjà été revendiqué dimanche, par un « front de libération national français » qui déclarait avoir commis « un acte de résistance à l'occupation juive » en France.

Moutier: élection très disputée

L'élection, dimanche, du préposé à l'Office des poursuites de Moutier, M. Fernand Voirol, titulaire, qui a recueilli 109 suffrages de plus que son adversaire sur les 9000 exprimés, n'a pas fini d'alimenter les conversations dans le Jura bernois. C'est le premier échec, et il est de taille, subi par Force démocratique et ses partisans intransigeants. Ce pourrait être la porte ouverte à des dissentions marquées dans les milieux antiséparatistes et aussi le début d'une attitude moins conciliante du Gouvernement bernois envers ses partisans. La situation pourrait se clarifier quand sera connue la décision du gouvernement au sujet de l'élection du président du tribunal de district, sur la candidature de Me Montavon, présentée contre son gré par les antiséparatistes et maintenue contre celle de Me Steullet. Il ne fait guère de doute que les lézardes sur l'édifice des pro-Bernois se feront plus larges encore. L'intransigeance idéologique est une chose admise, mais elle est mal vue quand elle s'attaque à des fonctionnaires et à des magistrats intègres qui accomplissent leur travail à la satisfaction quasi générale.

V.G.

IDN: capacité très inégale des cantons

BERNE (ATS). – La somme annuelle versée pendant la 17e période (année fiscale 1973-1974) par les personnes physiques et les personnes morales pour l'impôt de la défense nationale s'est chiffrée à 2,3 milliards de francs, soit juste 50% de plus que pendant la période précédente. La part des personnes physiques au produit fiscal total est monté à 64 %, celles des sociétés anonymes, des coopératives et des autres personnes morales à 36%. Les 2 036 880 personnes physiques soumises à cet impôt (sans les travailleurs étrangers assujettis à l'impôt à la source) ont représenté 29% de l'ensemble de la population résidente.

La capacité fiscale relative des cantons est très différente (produit de l'impôt pour la défense nationale par tête d'habitant en 1970), révèle le Bureau fédéral de statistique. Ainsi, les contributions des personnes physiques et des personnes morales ont assuré un prodit fiscal moyen par tête de 1264 francs dans le canton de Zoug et de 792 dans celui de Bâle-Ville, alors que la moyenne nationale se chiffre à 369 francs et que l'on obtient des montants bien inférieurs pour les cantons de montagne (186 francs dansle canton d'Obwald, **178 francs dans le canton du Valais,** 156 francs dans le canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures). Ces écarts proviennent surtout de l'inégalité de la distribution du revenu des personnes physiques. Dans plusieurs cantons, entre autres les Grisons, **le Valais** et Appenzell Rhodes-Intérieures, le pourcentage des contribuables dépasse largement la moyenne nationale dans les classes inférieures.

Noces de fer

STEINACH (ATS). – A Steinach (TG) le couple Josef et Rosa Kuemin-Lanter a célébré mardi ses noces de fer. Les deux conjoints, âgés de 90 et 87 ans, sont unis depuis 60 ans.

«... pour un Willi tout vert »

BERNE (ATS). – La pierre Ritschard à Luterbach, qui avait été inaugurée en décembre 1977 à l'occasion de la fête célébrée en l'honneur du président Ritschard, a été barbouillée de peinture verte par des adversaires de l'énergie atomique. Un «groupe d'action pour un Willi tout vert» a revendiqué la responsabilité de l'action dans un tract qui contient également de lourdes menaces contre le chef du Département fédéral de l'énergie.

Fouille subaquatique d'une station lacustre à Corsier

GENÈVE (ATS). – De janvier à avril dernier, le Bureau cantonal d'archéologie de Genève a commencé une fouille subaquatique d'une station lacustre dans le port de Corsier, sur la rive gauche du lac. Il s'agissait d'une fouille de sauvetage: en effet, le site est menacé par la construction d'une digue pour un port de plaisance.

Le musée d'art et d'histoire de Genève présente depuis hier une petite exposition consacrée aux premiers résultats de cette fouille, à savoir des photos de travail sous l'eau, des plans et quelques objets datant des époques néolithique (300-2500 av. J.-C.), bronze ancien (1800-1500 av. J.-C.) et bronze final (1000-800 av. J.-C.).

Voiture contre train: un mort

SUHR (ATS). – Hier peu avant midi, M. Erhrd Widmer, 48 ans, de Suhr (AG) a été victime d'un accident mortel de la circulation dans cette localité. M. Widmer n'a probablement pas remarqué le signal qui annonçait l'approche d'un train. Ce dernier a happé la voiture de M. Widmer, lequel a été mortellement blessé.

Dix lycéens fusillés

PARIS (ATS/Reuter). – Le front de libération nationale du Tchad (Frolinat) a fusillé la semaine dernière pour «désertion» une dizaine de lycéens d'Abèche, apprend-on mardi de source bien informée à Paris.

Ces jeunes gens, précise-t-on, auraient quitté leurs familles et leurs études pour rejoindre les rangs du Frolinat tchadien et auraient ensuite déserté. Rattrapés par les rebelles ils auraient été fusillés immédiatement.

Abèche, est la préfecture du Soudan. Plusieurs centaines de militaires français appuient la garnison gouvernementale contre les fréquentes incursions des forces rebelles qui contrôlent une partie de la région.

Les Israéliens quittent le Sud-Liban

Avec eux s'en vont les espoirs de calme

MISS EL JEBAL (SUD-LIBAN) (ATS/Reuter/AFP). – Les troupes israéliennes se sont retirées du Sud-Liban, abandonnant le contrôle de la zone frontalière qu'elles occupaient encore aux milices chrétiennes libanaises. « C'est un grand moment dans l'histoire du Liban », a déclaré le chef des forces chrétiennes du Sud, le commandant Saas Haddad, à Miss El Jebal, village du secteur est de la frontière où s'est déroulé le principal retrait.

FAUTE DE QUOI...

«Grâce à l'aide israélienne l'ensemble de cette région est maintenant libérée des terroristes et administrée par les Libanais», a ajouté le commandant Haddad. Il a exprimé l'espoir que les Nations unies pourront prévenir l'infiltration des fedayin dans la zone frontalière «faute de quoi nous espérons que les forces israéliennes interviendront à nouveau».

... NOUS REVIENDRIONS!

De son côté, le commandant des forces septentrionales d'Israël, le général Avigdor Ben Gal, a déclaré: «Le Gouvernement israélien respectera sa promesse de protéger la minorité chrétienne du Sud-Liban. Il a appliqué la résolution 425 du conseil de sécurité. Nous laissons la région sans terroristes. La tâche de la FINUL est d'empêcher l'infiltration terroriste et de prévenir les hostilités.» Le général Ben Gal et le commandant Haddad se sont ensuite donné l'accolade.

La cérémonie s'est déroulée près de l'abreuvoir du village.

Une compagnie d'infanterie israélienne et une section de miliciens phalangistes se faisaient face tandis que le drapeau frappé de l'étoile de David était amené pour être remplacé par celui arborant le cèdre du Liban.

LA FINUL ABSENTE

Lors des deux premières phases de leur retrait du Sud-Liban, les troupes israéliennes avaient remis leurs positions aux casques bleus de la force intérimaire des Nations unies au Sud-Liban (FINUL).

Jusqu'au week-end dernier on pensait généralement qu'il en serait de même pour le dernier retrait mais les troupes des Nations unies étaient absentes de la cérémonie, à Miss el Jebal. Seuls deux casques bleus irlandais ont fait une brève apparition au village avant d'en repartir.

UN ACCORD «PRIVÉ»

A Jérusalem, un porte-parole de l'ONU a fait valoir que, aux termes de la résolution 425 du conseil de sécurité adoptée à la suite de l'intervention israélienne, en mars, Israël aurait dû remettre ses positions aux troupes des Nations unies.

Mais, à Miss El Jebal, le commandant Haddad a déclaré aux journalistes que les soldats hébreux avaient remis aux miliciens chrétiens le contrôle de toute la bande frontalière, de la Méditerranée aux pentes du mont Hermon, et ce en vertu d'un accord conclu, selon lui, la veille, avec le commandant de la FINUL, le général Emmanuel Erskine. En vertu de cet accord, a-t-il ajouté, les casques bleus pourront effectuer des patrouilles dans les zones sous contrôle chrétien, comme la ville de Marjayoune.

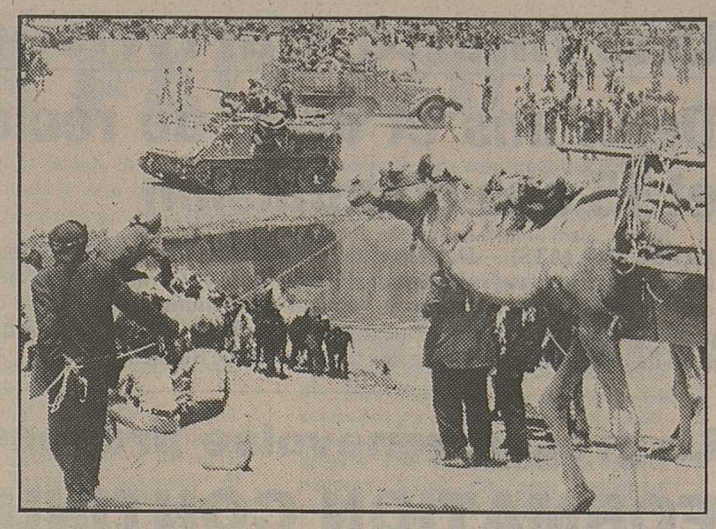

Dans une ambiance « exotique », les troupes israéliennes s'apprêtent à quitter le sud du Liban.

En page 2

Interview exclusive d'un leader libanais

Violents combats au Nord-Liban

45 morts, dont trois membres de la famille Suleiman Frangié

BEYROUTH (ATS/AFP/Reuter). – Quarante-cinq personnes, dont le fils de l'ex-président Souleiman Grangié, ont trouvé la mort samedi dans des affrontements entre éléments phalangistes et partisans de l'ancien chef d'Etat à Ihden, à 60 km au nord de Beyrouth, annoncent les forces de sécurité libanaises. Les combats entre groupes de droite rivaux avaient déjà fait au moins quatorze morts au cours du mois écoulé. Tony Frangié, fils de l'ancien président de la République libanaise, M. Soleiman Frangié, ainsi que sa femme, sa fille, leur chauffeur et leur bonne, ont été assassinés dans leur villa d'Ehden, à 30 km à l'est de Tripoli, chef-lieu du Liban-Nord.

Tony Frangié (36 ans), député de Zghorta (Liban-Nord), ancien ministre des PTT, sa femme, Véra (30 ans), sa fille, Jihane (3 ans), ainsi que le chauffeur et la bonne ont été retrouvés assassinés dans leurs lits par des miliciens phalangistes (conservateurs), qui ont pénétré chez eux à l'aube à la faveur d'un violent tir d'artillerie, affirment les correspondants sur place.

On apprend également que le ministre syrien des affaires étrangères, Abdel-Halim Khaddam, est arrivé hier soir à Zghorta dans la montagne pour présenter ses condoléances à la famille Frangié. Celle-ci entretient des liens politiques étroits avec le groupe dirigeant de la Syrie.

L'ex-président s'est rendu à Ihden pour ramener les corps de son fils et de sa famille, qui seront enterrés dans le fief des Frangié à Zghorta.

Les dirigeants phalangistes se sont réunis pour discuter des moyens d'arrêter les combats. Dénonçant apparemment les partisns de M. Frangié, leur radio a déclaré que les habitants de la zone du nord du Liban où ont eu lieu les combats, sont soumis au terrorisme et au despotisme.

UNE VENGEANCE ?

M. Bechir Gemayel, commandant des « forces libanaises unifiées » (conservateurs) a reconnu, hier soir, à Beyrouth, que des « éléments phalangistes agissant à titre individuel » avaient participé avec « des habitants de la région et des membres d'autres partis » à l'attaque qui a coûté la vie hier à M. Tony Frangié, député de Zghorta et fils de l'ancien président Soleiman Frangié. Le responsable phalangiste a précisé que le conseil militaire phalangiste n'avait pas ordonné l'opération, et qu'il avait fait ouvrir une enquête afin d'en déterminer les circonstances et les raisons. M. Gemayel, qui a estimé cette affaire « très regrettable », l'a imputée aux « vexations auxquelles les habitants de la région ont été soumis par le clan Frangié ». Selon lui, le « lâche assassinat » il y a dix jours du responsable phalangiste du nord du Liban, M. Judd el Bayeh, a joué un rôle prépondérant.

Moscou: la «guéguerre» contre les Américains continue

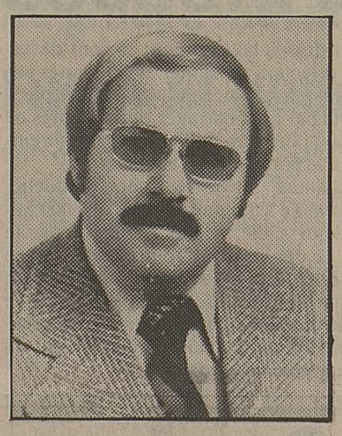

MOSCOU (ATS/Reuter). – Un homme d'affaires américain, M. F. Jay Crawford, a été arrêté lundi soir à Moscou et inculpé de contrebande, délit passible d'une peine de trois à dix ans dans un camp de travail, a annoncé mardi l'ambassade des Etats-Unis.

M. Crawford, qui est âgé de quarante-quatre ans, représente à Moscou, depuis deux ans, la compagnie de matériel agricole « International Harvester ». L'ambassade a été informée de son arrestation par le ministère des affaires étrangères et elle a remis une protestation écrite au sujet du comportement des autorités soviétiques.

Des policiers en uniforme ont contraint M. Crawford à descendre de sa Volvo dans le centre de Moscou. Sa fiancée, M^lle^ Virginia Olbrish, secrétaire à l'ambassade, se trouvait avec lui. Elle a précisé à un journaliste américain que la voiture était arrêtée à un feu qui semblait bloqué au rouge. Elle a également déclaré qu'elle s'était interposée lorsque les policiers tentèrent de prendre les clés de la voiture.

Castro fait «patte de velours»

LA HAVANE (ATS/Reuter). – Le président Fidel Castro a déclaré à deux membres de la Chambre des représentants américaine qu'il faciliterait le départ de Cuba des personnes disposant de la double nationalité, cubaine et américaine, désireuses de quitter l'île.

Ce sont les deux parlementaires, MM. Stephen Solarz (New York) et Anthony Beilenson (Californie), tous deux démocrates, qui ont annoncé la nouvelle à l'issue d'un entretien de huit heures avec le chef de l'Etat cubain qui s'est prolongé jusqu'aux premières heures de la journée.

Le sort de ces ressortissants disposant de la double nationalité constitue un problème majeur entre les deux pays et ce geste du président Castro est sans précédent. Il survient à un moment où, selon M. Castro lui-même, les relations entre Cuba et les Etats-Unis ont atteint leur niveau le plus bas depuis l'entrée en fonction du président Carter en janvier 1977.

On estime à 480 le nombre des personnes disposant de la double nationalité cubaine et américaine désireuses de partir pour les Etats-Unis. Jusqu'à présent, très peu ont reçu l'autorisation.

M. Castro a également offert de rencontrer M. Carter pour résoudre les difficultés actuelles entre les deux pays, mais il a déclaré aux deux parlementaires qu'il doutait que le président américain fut disposé à une telle rencontre.

Le président cubain a une nouvelle fois nié toute participation de son pays à l'invasion du Shaba et déclaré que Cuba avait en fait tenté d'empêcher les rebelles de passer à l'action.

Cuba a reçu de l'administration américaine un message le remerciant des assurances données pour expliquer que le Gouvernement cubain n'avait rien à avoir avec l'invasion du Shaba mais, le même jour, les Etats-Unis accusaient publiquement les autorités cubaines de mentir lorsqu'elles niaient être étrangères à l'invasion. Il s'agit d'un comportement « brutal et grossier » de la part des Etats-Unis, a dit M. Castro.

Le président cubain s'en est pris en termes très vifs à M. Zbigniew Brzezinski, conseiller du président Carter pour les problèmes de sécurité nationale, et a déclaré que les « mensonges » relatifs à une participation de Cuba à l'invasion du Shaba émanaient de son cabinet.

Voir d'autres nouvelles pages 35 et 7

Drame au Québec
QUINZE ÉCOLIERS SE NOIENT

VILLE MARIE (Québec) ATS/Reuter). – Quinze écoliers âgés de dix à quinze ans se sont noyés dans le naufrage de leur embarcation prise dans un orage sur le lac Temiscamingue, dans le nord-ouest du Québec. La police a retrouvé seize survivants qui ont réussi à regagner la rive. L'accident s'est produit alors que les 31 élèves, accompagnés de quatre adultes, étaient en excursion sur le lac.

Il y a 25 ans...

Les émeutes de Berlin-Est

BERLIN-EST (ATS/Reuter). –Les émeutes de Berlin-Est de juin 1953 furent la première rebellion ouverte en Europe de l'Est contre l'austérité et les exigences des régimes communistes de l'après-guerre. Elles devaient avoir trois grands prolongements: le soulèvement hongrois de 1956, l'expérience libérale tchécoslovaque de 1968 et les émeutes des ports polonais de la Baltique en 1970.

La révolte de Berlin-Est était partie d'un petit noyau de travailleurs sur un chantier de construction. Ils refusaient de nouvelles normes de travail que voulait leur imposer le gouvernement. Plus de 2000 manifestants s'étaient joints à leur défilé de protestation: on réclamait le départ du gouvernement et des élections libres. C'était le 17 juin 1953.

Le lendemain, des dizaines de milliers de protestataires s'étaient rassemblés dans le centre de Berlin-Est, tandis que des milliers d'autres faisaient la grève. Le climat d'émeute s'était vite propagé: pendant que des manifestants mettaient à sac les bureaux du parti, d'autres arrachaient les drapeaux et occupaient l'hôtel de ville.

Après l'arrivée des chars soviétiques, l'affaire fut réglée en quarante-huit heures. Les émeutes laissaient dans leur sillage un bilan officiel de vingt-cinq morts, mais il y avait eu aussi des centaines de blessés et des milliers d'arrestations. Selon des informations de source occidentale, dix-sept personnes furent condamnées à mort. Cependant, le gouvernement renonça aux nouvelles normes et promit de meilleures conditions matérielles.

Vingt-cinq ans plus tard, le soulèvement du 17 juin 1953 est toujours considéré par les Allemands de l'Ouest comme une révolte populaire spontanée contre un régime «étranger» de caractère soviétique, et par ceux de l'Est comme une tentative contre-révolutionnaire qui avait été tramée à l'Ouest. Au fil des années, les oppositions sont restées les mêmes.

Belfast: énormes dégâts

BELFAST (ATS/AFP). – Dix bombes incendiaires ont explosé lundi soir dans le dépôt central d'autobus de Belfast (notre photo) provoquant des dégâts importants, chiffrés à un million de livres.

Elles ont été placées par un commando de trois hommes armés qui ont tenu en respect le personnel du dépôt.

Les engins ont explosé à cinq minutes d'intervalle, provoquant un gigantesque incendie qui a totalement détruit le dépôt ainsi que les 21 autobus qu'il abritait. Ces explosions n'ont pas fait de victimes.

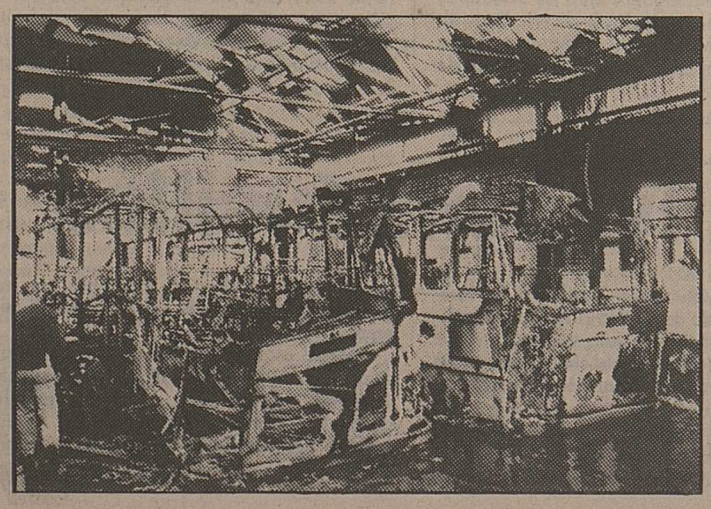

EN BREF

● CÔME (ATS/Reuter). – L'industriel Angelo Longoni a été libéré, hier à Côme, par ses ravisseurs après que sa famille eut payé une rançon dont le montant n'est pas précisé, a annoncé la police.

Agé de 52 ans, propriétaire d'une imprimerie, M. Longoni avait été enlevé le 9 mars alors qu'il se rendait à son bureau.

Sa femme a déclaré aux journalistes que la rançon avait été payée dimanche dernier, ajoutant : « Ils avaient promis qu'ils libéreraient Angelo vingt-quatre heures après».

● **PARIS (ATS/AFP). – Une équipe de savants péruviens vient de redécouvrir dans les forêts du pays, un oiseau, la pénélope à ailes blanches, que l'on croyait disparue depuis un siècle.**

● WASHINGTON (ATS/AFP). – La Cour suprême des Etats-Unis a rejeté lundi la requête du village de Skokie, dans la banlieue de Chicago, tendant à interdire la manifestation que veulent y organiser les néo-nazis américains le 25 juin.

France: un balcon s'effondre
3 morts – 3 blessés

ALBERTVILLE (Alpes françaises) (ATS/AFP). – Trois promoteurs immobiliers ont été tués et trois autres personnes grièvement blessées dans la chute d'un balcon d'un immeuble en construction, lundi à Peisey-Nancroy (Alpes françaises). Deux architectes, trois promoteurs immobiliers de Grenoble (centre-est de la France) et un chef d'entreprise visitaient le chantier quand le balcon du quatrième étage sur lequel ils se trouvaient bascula dans le vide. Les six hommes ont été projetés dans le vide et les trois promoteurs tués sur le coup. Un architecte de Grenoble, et deux personnes qui l'accompagnaient, très grièvement blessés ont été évacués par hélicoptère sur la polyclinique (hôpital) de Bourg-Saint-Maurice (Alpes françaises).

Le supérieur des jésuites menacé d'enlèvement?

Selon des journaux italiens, le père Pedro Arrupe, préposé général de la Compagnie de Jésus, serait, sur l'initiative des autorités italiennes, escorté par des policiers en civil lors de chacun de ses déplacements à Rome et alentour.

Cette mesure de précaution a-t-elle été prise en vue de prévenir un rapt ?

Aucune déclaration n'a été faite à ce propos, ni par les jésuites, ni par les autorités italiennes.

On sait, par ailleurs, que des terroristes allemands projetaient l'enlèvement du cardinal Josef Höfner, archevêque de Cologne, président de la Conférence épiscopale allemande, bien connu pour la rigueur de ses positions doctrinales. Le général des jésuites surnommé autrefois « le pape noir » en raison de l'étendue de ses pouvoirs serait évidemment une proie de choix dans les griffes des Brigades rouges – selon leurs perspectives à elles. Quant au Saint-Siège, il serait bien vain de croire, dans l'hypothèse d'un rapt, qu'il se prêterait à un chantage ou à un marchandage.

Dans son poignant appel aux BR, Paul VI avait demandé la libération d'Aldo Moro « sans condition ».

Agé de 71 ans, d'origine basque, le père Pedro Arrupe, était missionnaire depuis 20 ans au Japon lorsqu'en 1965, il fut élu supérieur général de la Compagnie de Jésus.

Georges Huber